

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FISHERIES AND OCEANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Tuesday, May 28, 2013
Tuesday, June 4, 2013

Issue No. 16

Fifth and sixth meetings on:

The study on the regulation of aquaculture in Canada and
future prospects for the industry

INCLUDING:
THE TENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Final report on the lobster fishery
in Atlantic Canada and Quebec)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PÊCHES ET DES OCÉANS

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Le mardi 28 mai 2013
Le mardi 4 juin 2013

Fascicule n° 16

Cinquième et sixième réunions concernant :

L'étude sur la réglementation de l'aquaculture au Canada
et les perspectives d'avenir de l'industrie

Y COMPRIS :
LE DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Rapport final sur la pêche au homard au
Canada atlantique et au Québec)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	McInnis
Cowan	Poirier
* Cowan	Raine
(or Tardif)	Robichaud, P.C.
* LeBreton, P.C.	Stewart Olsen
(or Carignan)	Watt
Lovelace Nicholas	Wells

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Campbell (*June 5, 2013*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Hubley (*May 29, 2013*).

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Martin (*May 29, 2013*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Maltais (*May 29, 2013*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*May 28, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	McInnis
Cowan	Poirier
* Cowan	Raine
(ou Tardif)	Robichaud, C.P.
* LeBreton, C.P.	Stewart Olsen
(ou Carignan)	Watt
Lovelace Nicholas	Wells

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Hubley a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 5 juin 2013*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénatrice Hubley (*le 29 mai 2013*).

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénatrice Martin (*le 29 mai 2013*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 29 mai 2013*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénatrice Stewart Olsen (*le 28 mai 2013*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 28, 2013
(44)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:30 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Hubley, Maltais, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Robichaud, P.C., Watt and Wells (9).

Other senator present: The Honourable Senator Beyak (1).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 5, 2013, the committee continued to examine issues relating to the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 14.*)

WITNESSES:*Fisheries and Oceans Canada:*

Guy Beaupré, Director General, Aquaculture Management Directorate, Program Policy;

Eric Gilbert, Executive Director, Aquaculture Operations, Ecosystems and Aquaculture Management;

Jay Parsons, Director, Strategic and Regulatory Science Directorate, Ecosystems and Oceans Science Sector.

Mr. Beaupré, Mr. Gilbert and Mr. Parsons answered questions.

At 7:27 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2013
(45)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:05 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Campbell, Lovelace Nicholas, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Robichaud, P.C., Stewart Olsen, Watt and Wells (11).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 28 mai 2013
(44)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Hubley, Maltais, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Robichaud, C.P., Watt et Wells (9).

Autre sénateur présent : L'honorable sénatrice Beyak (1).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 5 mars 2013, le comité poursuit l'examen des questions liées à la réglementation de l'aquaculture au Canada et aux perspectives d'avenir de l'industrie. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Pêches et Océans Canada :*

Guy Beaupré, directeur général, Direction générale de la gestion de l'aquaculture, Politiques relatives aux programmes;

Eric Gilbert, directeur exécutif, Opérations aquacoles, Gestion des écosystèmes et de l'aquaculture;

Jay Parsons, directeur, Stratégies et régulation des sciences, Secteur des sciences des écosystèmes et des océans.

MM. Beaupré, Gilbert et Parsons répondent aux questions.

À 19 h 27, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 4 juin 2013
(45)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Campbell, Lovelace Nicholas, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Robichaud, C.P., Stewart Olsen, Watt et Wells (11).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 5, 2013, the committee continued to examine issues relating to the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 14.*)

WITNESSES:

Canadian Aquaculture Industry Alliance:

Bruce Hancock, Member of the Board of Directors and Executive Director of the Aquaculture Association of Nova Scotia;

Ruth Salmon, Executive Director.

Ms. Salmon made a presentation and, together with Mr. Hancock, answered questions.

At 6:35 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 5 mars 2013, le comité poursuit l'examen des questions liées à la réglementation de l'aquaculture au Canada et aux perspectives d'avenir de l'industrie. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture :

Bruce Hancock, membre du conseil d'administration et directeur général, Aquaculture Association of Nova Scotia;

Ruth Salmon, directrice générale.

Mme Salmon fait un exposé puis, avec M. Hancock, répond aux questions.

À 18 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, May 28, 2013

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans has the honour to table its

TENTH REPORT

Your committee which was authorized by the Senate on Thursday, March 8, 2012, to study and to report on the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec, herewith tables its final report entitled: *The Lobster Fishery: Staying on Course*.

Respectfully submitted,

Le président,

FABIAN MANNING

Chair

(Text of the report appears following the evidence.)

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 28 mai 2013

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a l'honneur de déposer son

DIXIÈME RAPPORT

Votre comité, autorisé par le Sénat le jeudi 8 mars 2012 à étudier, afin d'en faire rapport, la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec, dépose ici son rapport final intitulé *La pêche au homard : gardons le cap*.

Respectueusement soumis,

(Le texte du rapport paraît après les témoignages.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 28, 2013

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:30 p.m. to study the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I realize that we will be waiting on some senators who will be arriving a bit late. As we are fully aware, we have run late in the Senate.

I am pleased to welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Fabian Manning. I am a senator from Newfoundland and Labrador and chair of this committee.

Before I begin, I want to apologize, once again, to our representatives from the department. We had you here on May 7, which does not seem that long ago, and we had a late evening at that time also but it is beyond our control. We thank you for your patience once again. I will start the meeting now and we will try to finish by 7:30. I will ask any senators to limit themselves to one question and a follow-up, and if we get an opportunity to have a second round, we will. We can also have the witnesses back at some other time if we need to do so.

The committee heard from the Department of Fisheries and Oceans on May 7 as part of our study on the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry. Again, that evening there was little time for questions, so we were delighted that the officials are back here with us again this evening.

For the record, I would ask you to introduce yourselves. If you have any comments you would like to make, please do so, or we can go right into questions. It is totally up to you.

Guy Beaupré, Director General, Aquaculture Management Directorate, Program Policy, Fisheries and Oceans Canada: I am Director General of the Aquaculture Management Directorate in Fisheries and Oceans.

Eric Gilbert, Executive Director, Aquaculture Operations, Ecosystems and Aquaculture Management, Fisheries and Oceans Canada: I am Executive Director of the Aquaculture Operations Management Directorate.

Jay Parsons, Director, Strategic and Regulatory Science Directorate, Ecosystems and Oceans Science Sector, Fisheries and Oceans Canada: I am Director of the Aquaculture Science Branch in the Ecosystems and Oceans Science Sector of Fisheries and Oceans.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 mai 2013

Le Comité sénatorial permanent des pêches et océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, pour étudier la réglementation de l'aquaculture au Canada et les perspectives d'avenir de l'industrie.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) préside la réunion.

[*Traduction*]

Le président : Je crois que nous devons attendre certains sénateurs qui seront un peu un retard. Comme nous le savons bien, nous traînons de la patte au Sénat.

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et océans. Mon nom est Fabian Manning. Je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et je préside ce comité.

Avant toute chose, je désire présenter de nouveau des excuses aux représentants du ministère. Nous vous avons fait venir le 7 mai, ce qui ne semble pas si loin, et nous avons terminé tard en soirée pour des raisons hors de notre contrôle. Merci encore de votre patience. J'ouvre maintenant la réunion et nous tenterons de la terminer avant 19 h 30. Je demanderai aux sénateurs de se limiter à une seule question et une seule question complémentaire. Si nous avons le temps de poser une deuxième série de questions, nous le ferons. Nous pouvons aussi faire revenir les témoins à un autre moment si c'est nécessaire.

Notre comité a entendu des représentants du ministère des Pêches et Océans le 7 mai dans le cadre de son étude sur la réglementation de l'aquaculture au Canada et les perspectives d'avenir de l'industrie. Encore une fois, nous n'avons pas eu le temps de poser des questions ce soir-là et nous sommes donc très heureux d'accueillir de nouveau les représentants ce soir.

Je vous demanderai de vous présenter, question de procédure. Si vous désirez formuler des commentaires, faites-le je vous en prie. Sinon, nous passerons directement aux questions. Il n'en tient qu'à vous.

Guy Beaupré, directeur général, Direction générale de la gestion de l'aquaculture, Politiques relatives aux programmes, Pêches et Océans Canada : Je suis directeur général de la Direction générale de la gestion de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada.

Eric Gilbert, directeur exécutif, Opérations aquacoles, Écosystèmes et gestion de l'aquaculture, Pêches et des Océans Canada : Je suis directeur exécutif de la Direction de la gestion des opérations de l'aquaculture.

Jay Parsons, directeur, Stratégies et régulation des sciences, Secteur des sciences des écosystèmes et des océans, Pêches et Océans Canada : Je suis directeur de la Division des sciences de l'aquaculture du secteur des écosystèmes et sciences des océans de Pêches et Océans Canada.

The Chair: If it is okay with you, we will go right into questions. We have your presentation and all senators have had an opportunity to take a look. Once again, we will have one question and a follow-up and then go back around the table, if necessary.

Senator McInnis: I have a whole host of questions and I obviously will not get them in tonight. I agree that we are short with time and I will ask one question, but it is important to me that I have the answers from DFO. I wonder if I might communicate to you in writing and then I can copy all the members. There are a number of questions that I would like to get established as we embark on this study.

Let me ask a very quick question.

The Chair: Can we get an answer from Mr. Beaupré?

Mr. Beaupré: Yes, we will be pleased to answer those questions.

Senator McInnis: I read through your document last week, which is very much a marketing document on behalf of aquaculture. Of course, Fisheries and Oceans appears to be marketing aquaculture. On the other hand, you are enabling it, in some respects, in our country. Do you consider yourself to be in somewhat of a conflict of interest?

Mr. Beaupré: Thank you for that question. As you know, we are the regulator mainly in British Columbia and Prince Edward Island, not necessarily in other provinces. We consider ourselves the regulator in the same way that we are regulating the fisheries.

Our presentation basically presented facts to give a good sense of what is aquaculture in Canada in the various provinces, the main products and markets, and the main issues that we face on an ongoing basis. It is not so much a marketing presentation, but presenting facts to provide you with good information on what the aquaculture is about.

Senator McInnis: Do you see any conflict at all here?

Mr. Beaupré: No.

Senator McInnis: Who has the final say as to whether a licence goes forward? The provincial governments come, or at least most of them, to your department and you are involved, as is Transport Canada. However, the province can say, "No, we are not awarding the licence." Under the Constitution, it falls to them because it is a form of farming. They would have the final say, is that correct?

Mr. Beaupré: Yes, and we work with the provinces and other departments on the various issues. For example, if it is about a new site for aquaculture, we have evaluations to decide whether the site is appropriate from various perspectives in terms of

Le président : Si vous n'avez pas d'objection, nous passerons directement aux questions. Nous avons reçu votre exposé et tous les sénateurs ont eu l'occasion d'en prendre connaissance. Je répète que chacun posera une question et aura droit à une question complémentaire, puis attendra un second tour de table si nécessaire.

Le sénateur McInnis : J'ai une foule de questions et je ne pourrai manifestement pas les poser toutes ce soir. Je conviens que nous avons peu de temps et je ne poserai qu'une question, mais il est important pour moi d'avoir les réponses du MPO à mes autres questions. Je me demande si je ne devrais pas vous les poser par écrit, puis faire parvenir copie à tous les membres. J'aimerais faire la lumière sur un certain nombre de questions avant que nous nous lancions dans cette étude.

Permettez-moi de poser une question très brève.

Le président : Pouvons-nous avoir une réponse de M. Beaupré?

M. Beaupré : Oui, nous serons heureux de répondre à ces questions.

Le sénateur McInnis : J'ai lu votre document au complet la semaine dernière et c'est dans une large mesure un document de marketing en faveur de l'aquaculture. Bien sûr, Pêches et Océans Canada semble promouvoir l'aquaculture. D'un autre côté, vous l'habilitez, sous certains angles, dans notre pays. Vous trouvez-vous d'une certaine façon en conflit d'intérêts?

M. Beaupré : Merci de votre question. Comme vous le savez, nous sommes l'organisme de réglementation, principalement en Colombie-Britannique et à l'Île-du-Prince-Édouard, pas nécessairement dans les autres provinces. Nous nous voyons comme organisme de réglementation au même titre que nous réglementons les pêches.

Notre exposé présentait essentiellement des faits visant à donner une bonne idée de ce qu'est l'aquaculture dans les diverses provinces du Canada, quels sont ses principaux produits et marchés et quels sont les enjeux clés auxquels nous sommes couramment confrontés. Il ne s'agit pas tant d'une opération de marketing que de présenter des faits et de vous fournir des renseignements utiles sur les enjeux de l'aquaculture.

Le sénateur McInnis : Y voyez-vous un conflit d'intérêts?

M. Beaupré : Non.

Le sénateur McInnis : Qui a le dernier mot pour accorder un permis? Les gouvernements provinciaux, du moins la plupart d'entre eux, viennent voir votre ministère parce que vous êtes concerné, tout comme Transports Canada. La province peut cependant dire : « Non, nous ne délivrons pas le permis. » Selon la constitution, la décision lui revient car il s'agit d'un genre d'élevage apparenté à l'agriculture. Elle a le dernier mot, n'est-ce pas?

M. Beaupré : Oui, et nous collaborons avec les provinces et les autres ministères sur les divers enjeux. Par exemple, s'il s'agit d'un nouveau site d'aquaculture, nous procédons à des évaluations sous plusieurs angles pour établir si le site convient, dans l'optique

protecting habitat and fish species that would surround the site. We work with other federal departments and provide advice to the provincial government for making decisions. It depends on the issues, but we work on an ongoing basis with provincial governments.

Senator McInnis: They blame you. Did you know that?

Mr. Beaupré: That is quite possible.

Senator Wells: Is the mandate of the department regulatory with respect to aquaculture? Do you have other requirements with respect to aquaculture, generic promotion of the industry and other things, or is it purely regulatory?

Mr. Beaupré: I would say the mandate is regulatory, but it also involves science and a number of other activities like enforcement in British Columbia, for example. It is very focused on regulating the industry.

Senator Wells: As a follow-up, are the regulations prescriptive or goal-oriented? Do you prescribe what needs to happen for the regulations or is it goal-oriented? Do you tell the potential aquaculture operators what the objective is and they give you comfort that they are doing it, or is it prescriptive?

Mr. Beaupré: We work with licence conditions in British Columbia. The licence conditions ensure that the aquaculture activities will take place in accordance with the conditions to ensure that the impacts on habitat are managed in a way that they are minimized or can be mitigated. Various aspects of the production are also part of the licence conditions, so the activity itself and its potential impacts are mitigated.

Senator Wells: You mentioned British Columbia separately from the Atlantic coast. Could you tell me why you are doing that?

Mr. Beaupré: It is mainly because in British Columbia we are the regulator, whereas in the other provinces they are the main regulators, so we work with them.

Senator Poirier: I have one question and I may have a follow-up depending on the answer. Regarding the location of net-pen aquaculture, is there a law regulating where they can set up a net-pen to prevent an alteration to the landscape?

Mr. Beaupré: I do not think there are specific laws, but in terms of establishing a new site in British Columbia or in other provinces, there are a lot of activities related to the attributes of that particular environment, for example, whether the currents are very strong, whether this could interfere with navigation or if it is too close to wild salmon rivers; that is another criteria. There are a number of criteria taken into account either by the province

de protéger les habitats et les espèces de poissons voisins du site. Nous collaborons avec d'autres ministères du gouvernement fédéral et nous fournissons des conseils au gouvernement provincial pour l'aider à prendre sa décision. Tout dépend de la question, mais nous collaborons en permanence avec des gouvernements provinciaux.

Le sénateur McInnis : Ils vous font des reproches. Le saviez-vous?

M. Beaupré : C'est très possible.

Le sénateur Wells : Le mandat du ministère concerne-t-il la réglementation en ce qui a trait à l'aquaculture? Avez-vous d'autres responsabilités relativement à l'aquaculture, telle que la promotion générale de l'industrie ou autre chose, ou votre mandat concerne-t-il seulement la réglementation?

M. Beaupré : Je dirais que le mandat concerne la réglementation, mais il met en jeu la science et un certain nombre d'autres activités telles que l'application de la loi en Colombie-Britannique, par exemple. Il est très axé sur la réglementation de l'industrie.

Le sénateur Wells : Comme question complémentaire, le règlement est-il prescriptif ou orienté vers des objectifs? Prescrivez-vous dans le règlement ce qui doit se faire ou vise-t-il des objectifs? Dites-vous aux éventuels exploitants aquacoles ce qu'est l'objectif et vous assurent-ils qu'ils le poursuivent, ou êtes-vous prescriptifs?

M. Beaupré : Nous imposons des conditions pour l'obtention des permis en Colombie-Britannique. Les conditions associées aux permis font en sorte que les activités aquacoles se déroulent de manière à minimiser ou à atténuer l'incidence sur les habitats. Différentes facettes de la production sont aussi régies par les conditions de permis, de manière à atténuer l'activité elle-même et ses effets éventuels.

Le sénateur Wells : Vous faites une distinction entre la Colombie-Britannique et la côte de l'Atlantique. Pouvez-vous me dire pourquoi?

M. Beaupré : C'est principalement parce que nous sommes l'organisme de réglementation en Colombie-Britannique, alors qu'ailleurs ce sont les provinces qui sont le principal organisme de réglementation et nous collaborons donc avec elles.

La sénatrice Poirier : J'ai une question et je pourrai demander un complément d'information selon la réponse qu'on me donnera. En ce qui a trait à l'emplacement des parcs en filet, existe-t-il une loi réglementant l'endroit où on peut les installer, de manière à ne pas modifier le paysage?

M. Beaupré : Je ne crois pas qu'il y ait de loi allant précisément dans ce sens, mais pour ouvrir un nouveau site en Colombie-Britannique ou dans d'autres provinces, il faut mener à bien beaucoup d'activités liées aux caractéristiques de l'environnement choisi. Par exemple, l'endroit choisi pourrait-il nuire à la navigation si le courant est fort, ou est-il trop près de rivières à saumons, ce qui est un autre critère. Il y a plusieurs facteurs dont

or the federal government in deciding on a particular site. Of course, there are also consultations with First Nations and Aboriginal groups, depending on where the sites would be.

Senator Poirier: As a follow-up, when you are allowing an aquaculture procedure to go ahead, whether it is oyster farming or whatever, is waterfront tourism looked at? Do we know what the impact is by allowing certain aquaculture activities in a waterfront tourism area? Do we know what impact that has or do we have any information on what impact that would have for the tourism industry?

Mr. Beaupré: For the tourism industry I would assume this is a criterion we would look at. We have not particularly related tourism per se, but in terms of impacts we have models of potential impacts of various factors on the environment. In terms of tourism, this would be one of the considerations that would come up in the consultations we would do. If there were concerns in the communities, these would come up during those consultations prior to establishing the site.

Senator Poirier: Would that be in Atlantic Canada under a provincial regulation or a federal regulation?

Mr. Beaupré: It would be under provincial regulations.

[Translation]

Senator Maltais: Welcome, gentlemen. I would like to congratulate you on your work. In the report of the Minister of Fisheries and Oceans, there are very strict safety and traceability standards, which are very important for Canadians who eat fish.

I am wondering about the discounts on products imported from Asia, for instance, over which we have no control. You must hear about that. The prices of those products are competing with your products, because it is normal for your prices to be higher, given all the measures you must take. In fact, we can practically say that foreigners are dumping their products into Canada right now.

How do you see that from a competitive point of view?

Mr. Beaupré: I do not really have an answer to that. It is about dumping, not something that the Department of Fisheries and Oceans considers. Other departments deal with that issue specifically.

In terms of imported species, they must be inspected for safety reasons— not so much in terms of competition, but in terms of the potential impact on other species in Canada or on consumers' health.

la province ou le gouvernement fédéral tient compte dans sa décision relativement à un site en particulier. Bien sûr, on mène aussi des consultations auprès des Premières Nations et des groupes autochtones, selon l'endroit choisi pour le site.

La sénatrice Poirier : Comme complément d'information, tient-on compte du tourisme riverain lorsqu'on donne l'aval à une demande d'installation aquacole, qu'il s'agisse d'ostréiculture ou d'autre chose? Savons-nous quelle est l'incidence de certaines activités d'aquaculture dans une zone de tourisme riverain? Connaissons-nous l'effet que cela produit ou avons-nous des données sur ce que seraient les conséquences sur l'industrie touristique?

M. Beaupré : Dans le cas de l'industrie touristique, j'imagine qu'il s'agit d'un critère que nous étudierions. Nous n'avons pas ciblé le tourisme en particulier, mais pour ce qui est des conséquences nous disposons de modèles des effets éventuels sur différents aspects de l'environnement. En ce qui concerne le tourisme, c'est un des facteurs qui seraient soulevés pendant les consultations auxquelles nous procéderions. S'il y a des inquiétudes au sein des collectivités, elles seraient exprimées dans le cadre des consultations préalables à l'ouverture du site.

La sénatrice Poirier : Au Canada atlantique, ce serait la réglementation provinciale ou la réglementation fédérale qui s'appliquerait?

M. Beaupré : Cela serait la réglementation provinciale.

[Français]

Le sénateur Maltais : Bienvenue, messieurs. Je veux vous féliciter pour votre travail. Dans le rapport du ministre de Pêches et Océans, il y a des normes très strictes sur la salubrité et sur la traçabilité qui sont très importantes pour les Canadiens qui consomment le poisson.

Là où je m'interroge, et vous devez sûrement en entendre parler, c'est l'importation à rabais de produits, qui viennent de l'Asie, par exemple, sur lesquels on n'a pas de contrôle. Le prix de ces produits entrent en concurrence avec les vôtres, parce qu'il est normal qu'avec toutes les mesures que vous devez prendre, que vos prix soient un peu plus élevés. En fait, on peut presque dire que les étrangers font du *dumping* au Canada, présentement.

Comment voyez-vous cela du point de vue de la concurrence?

M. Beaupré : Je n'ai pas vraiment de réponse là-dessus. C'est une question de *dumping*, ce n'est pas une question que le ministère des Pêches et des Océans va considérer. D'autres ministères vont s'occuper de cette question en particulier.

En ce qui concerne les espèces importées, elles doivent être inspectées au niveau de la salubrité. Pas tellement au niveau compétitif, mais au niveau des impacts possibles sur les autres espèces au Canada ou sur des questions de santé pour les consommateurs.

Senator Maltais: What about the traceability of imported products? Can we trace them right back to the food they eat, the way we can here in Canada?

Mr. Beaupré: I think it can be done for most products. Perhaps Mr. Gilbert has something to add.

Mr. Gilbert: That is a very good but very complex question. You were right in saying that, as a department, we do not play a major role in that. You were also right in saying that we hear about it. It is a question of being fair to our Canadian industry when it comes to imports.

There are two things I would like to add to what Mr. Beaupré said. First, I would like to say that we have a safety program in place for sea products, which is strictly applied and opens up outside markets for us, because we have reciprocal agreements with the European community, the U.S. and others. As a result of those agreements, what we send to their markets meets their demands and what they send to us meets our demands. That is not the case with all countries.

The second point I would like to make is that, when trade agreements are involved, as long as there are no problems with the products, they are tolerated to a certain extent because of the trade aspect, not the public health aspect.

Senator Robichaud: I would like to follow up on Senator Maltais' question. Who regulates the food used in aquaculture? And if it is regulated, is it compared with what is used abroad?

Mr. Gilbert: For shellfish, there is no food; they are filter-feeding animals. So in the case of onshore and offshore fish farms, we use fish feed. The Canadian Food Inspection Agency is responsible for that. They have regulations. They have legislation on the type of feed for animals, both on land and in the sea. The process is highly regulated. The regulations are very strict.

The regulations are mostly concerned about human health, but they are also concerned about the health of animals as such. So, in Canada, we cannot feed fish whatever we want.

Does that answer your question?

Senator Robichaud: Yes, thank you. I guess we should ask the agency whether they compare what is being done here and elsewhere.

Mr. Gilbert: I would invite you to ask them the question. I may have a personal opinion on it, but I would rather keep it to myself.

Le sénateur Maltais : Au niveau de la traçabilité par exemple, en ce qui concerne les produits importés, est-ce qu'on peut remonter jusqu'à leur nourriture comme on peut le faire ici au Canada?

M. Beaupré : Je pense qu'on peut le faire pour la plupart des produits. Je ne sais pas si M. Gilbert a des commentaires à ajouter à ce sujet.

M. Gilbert : C'est une très bonne question, mais c'est une question très complexe. Vous aviez raison dans votre introduction de dire qu'en tant que ministère, on n'a pas un gros rôle à jouer à ce niveau. Vous avez également raison lorsque vous dites qu'on entend parler. C'est une question d'être équitable pour notre industrie canadienne versus les importations.

Il y a deux choses que je voudrais rajouter à ce que M. Beaupré a dit. La première c'est qu'on a un programme de salubrité pour les produits marins, qui est appliqué avec force et nous ouvre des marchés à l'extérieur, parce qu'on a des ententes de réciprocité avec la communauté européenne, les Américains et avec d'autres. Ces ententes font en sorte que ce qu'on envoie sur leur marché correspond à leur demande et ce qu'ils nous envoient correspond à nos demandes. Ce n'est pas le cas avec l'ensemble des pays.

Le deuxième point que je veux faire c'est que là où il y a des ententes de commerce qui entrent en ligne de compte, d'une certaine manière, jusqu'à preuve du contraire, tant que les produits n'ont pas créé de problèmes, ils sont d'une certaine manière tolérés à cause de l'aspect commercial de la chose et non pas de la santé publique.

Le sénateur Robichaud : J'aimerais enchaîner sur la question du sénateur Maltais. Qui réglemente la nourriture utilisée dans l'aquaculture? Et si on la réglemente, est-ce qu'on la compare avec ce qui est donné ailleurs?

M. Gilbert : Pour ce qui est des mollusques, il n'y a pas de nourriture, ce sont des animaux filtrant. Donc dans le cas des élevages de poissons, tant terrestres que marins, on fournit de la moulée aux poissons. L'Agence canadienne d'inspection des aliments est l'agence responsable. Ils ont des réglementations, ils ont une loi sur les moulées, sur la nourriture pour les animaux, autant terrestres que marins. C'est très réglementé, très strict.

Au centre de l'aspect réglementaire, il y a des préoccupations qui sont reliées à la santé humaine, mais il y a même des préoccupations qui sont intégrées à la réglementation qui touchent la santé des animaux comme tels. On ne peut donc pas nourrir de n'importe quelle façon les poissons au Canada.

Est-ce que cela répond à votre question?

Le sénateur Robichaud : Oui, merci. Il faudrait donc questionner cette agence à savoir si on compare ce qui est fait ici avec ce qui est fait ailleurs.

M. Gilbert : Je vous inviterais à leur poser la question. Je peux avoir une opinion personnelle là-dessus, mais j'aime autant la garder pour moi-même.

[English]

Senator Raine: I think I mentioned last week that I would like the information that we have been given to be broken down by species because the aggregate numbers are not that helpful.

I am also looking at table 5 of our document, where you talk about the different species by province. I would be interested in finding out which of these species are native to our habitats and which are introduced. For instance, Mediterranean mussels, Japanese scallops and Manila clams, I presume, are not native to British Columbia, so they have been brought in. Are they being farmed in a contained area, or are these now able to get out and become natural to the British Columbia waters? It would be interesting. Tilapia, I believe, is also an Asian fish. We will now grow that in our waters. What are the ramifications of these introduced species in our waters?

Mr. Parsons: It depends on which species you are talking about. Most of the species you mentioned are shellfish that are grown on the West Coast. While some of them might have been introduced quite a number of years ago, most of them do have naturalized wild populations that exist on the coast. Some other species, for example, like Atlantic salmon, are grown on the West Coast, but there are no established natural populations of Atlantic salmon on the West Coast. Tilapia, for example, are cultured in Canada. They are a freshwater fish and the few operations culturing them are all land-based facilities, so they are contained and grown within tanks.

Senator Raine: Are some species of fish more adapted for fish farming than others? I understand that many of the salmon species do not do well penned up. They attack each other, for instance. Atlantic salmon are more docile.

How are they selected? How does this work? How do they start becoming part of our aquaculture industry?

Mr. Gilbert: It is a very long process. For Atlantic salmon, for instance, it took decades to master the cycle of production and to do some genetic selection in order to improve the routine operation. That is true for all of the species.

I would say that in most the cases it is easier to raise domestic fish in their own environment than to use an exotic species, it is easier. There are some exceptions. However, if you look at what we are producing in Canada, I have never made the calculation myself, but I would say that the very large majority of what we are raising is indigenous fish.

The exotic species, if I may add complementary information, are strongly regulated in this country. There is a national code of introduction and transfer, which is an MOU signed by the provinces and by the federal government — DFO — that regulates all of the movement of fish, including the import of

[Traduction]

La sénatrice Raine : Je crois avoir mentionné la semaine dernière que j'aimerais que l'information qu'on nous a communiquée soit ventilée par espèce car les totaux ne sont pas très utiles.

Je regarde aussi le tableau 5 de notre document, où vous répartissez les diverses espèces par province. Je serais intéressée à savoir quelles espèces sont des espèces propres à nos habitats et quelles sont celles qui ont été introduites. Je présume par exemple que la moule de Méditerranée, le pétoncle japonais et la palourde japonaise ne sont pas des espèces indigènes de la Colombie-Britannique et qu'elles ont donc été importées. L'élevage se fait-il dans une zone confinée ou les palourdes peuvent-elles essaimer et s'acclimater aux eaux de la Colombie-Britannique? Il serait intéressant de le savoir. Le tilapia, je crois, est un poisson asiatique. Nous l'élevons maintenant dans nos eaux. Quelles conséquences aura l'introduction de ces espèces dans nos eaux?

M. Parsons : Cela dépend de l'espèce dont on parle. La plupart des espèces que vous avez mentionnées sont des mollusques dont la culture se fait sur la côte Ouest. Bien que certains d'entre eux puissent avoir été introduits voilà assez longtemps, la plupart ont déjà des colonies sauvages naturalisées sur la côte. L'élevage de certaines autres espèces, le saumon atlantique par exemple, se fait sur la côte Ouest mais il n'existe pas de population naturalisée de saumons atlantiques sur la côte Ouest. Le tilapia est un autre exemple d'espèce élevée au Canada. Il s'agit d'un poisson d'eau douce et les quelques exploitations qui en font l'élevage ont toutes des installations terrestres. Il y a donc confinement et ils sont élevés dans des cuves.

La sénatrice Raine : Certaines espèces de poissons sont-elles mieux adaptées à la pisciculture que d'autres? D'après ce que j'ai compris, beaucoup d'espèces de saumons réagissent mal aux parcs. Ils s'agressent mutuellement, par exemple. Les saumons atlantiques sont plus dociles.

Comment les sélectionne-t-on? Comment cela fonctionne-t-il? De quelle manière les intègre-t-on à notre industrie aquacole?

M. Gilbert : C'est un très long processus. Dans le cas du saumon atlantique par exemple, il a fallu des décennies pour maîtriser le cycle de production et on a dû procéder à une sélection génétique afin d'améliorer l'exploitation courante. Ce processus s'applique à toutes les espèces.

Je dirais que, en général, il est plus facile de faire l'élevage de poissons indigènes dans leur propre environnement que de choisir une espèce exotique, c'est plus simple. Il y a des exceptions. Cependant, si on regarde ce qui se fait au Canada, je dirais, même si je n'ai jamais fait le calcul, que la très grande majorité des poissons d'élevage sont des poissons indigènes.

La réglementation des espèces exotiques, si je peux ajouter des renseignements complémentaires, est très stricte dans notre pays. Il existe un code national pour l'introduction et les transferts, sous la forme d'un PE signé par les provinces et le gouvernement fédéral, le MPO en l'occurrence, qui réglemente la circulation des

exotic species into this country. A risk assessment is done for each case. We are looking at ecological risks if the species were to spread out, genetic impact on local species, and concerns over fish health, a new disease that could be spread because of that introduction. There are not that many examples where those kinds of introductions went badly, if I can put it that way. It is well regulated by DFO, CFIA and the provinces.

Mr. Beaupré: One element you were asking about was how the industry comes to choose one species over others. In the case of salmon, Atlantic salmon is easier to grow in a pen than is wild Pacific salmon. That is one reason you see the aquaculture of Atlantic salmon.

Senator Robichaud: It is also better tasting.

Mr. Parsons: If you wish, I could elaborate. Obviously many factors are considered in the selection of a potential candidate species for aquaculture. Certainly, on the biology, there are questions around raising a fish or shellfish under aquaculture conditions. We need to understand the biology of the fish in terms of being able to spawn the fish so that we can raise the juveniles and then grow them out. We need to understand the diets they need in order to grow them in an economical period of time.

Another factor is the economics around potential candidate species. Can we grow these species using the technology that we have? How long will it take? What will be the cost of feeding and the labour associated with this in a manner that is economical? Of course, from industry's perspective, there are market considerations for these potential species at the end of the day. A lot of considerations go into deciding whether a potential species would be viable biologically and economically for aquaculture.

Senator Raine: Does DFO do this initial work or does the industry do it? How does it work?

Mr. Parsons: The landscape certainly has changed over the last 5 to 30 years. I would say that during that time, it has been a collective effort on the part of industry to be involved and interested in growing potential candidate species. Historically, DFO has been involved in providing research on the development of a number of species and the academic community has been involved in research to support the development of these species. That has been the history over the last many years.

More recently, as Mr. Beaupré answered in an earlier question, the department's current role is focused more on regulatory aspects related to the industry than on developmental aspects related to the production of new or existing species.

Senator McInnis: You will be aware that in the province of Nova Scotia, open-pen salmon farming is extremely controversial. It would appear to me and many others in the province that

poissons et notamment l'importation d'espèces exotiques au Canada. On effectue une évaluation des risques dans chaque cas. Nous étudions les risques écologiques de la dispersion de l'espèce, l'impact génétique sur les espèces locales, et nous nous préoccupons de la santé des poissons et de l'apparition d'une nouvelle maladie qui pourrait sévir à la suite de l'introduction. Il n'y a pas beaucoup d'exemples d'introductions ayant mal tourné, si je puis dire. La réglementation du MPO, de l'ACIA et des provinces est efficace.

M. Beaupré : Un des éléments de votre question portait sur la manière dont l'industrie en vient à choisir une espèce plutôt qu'une autre. Dans le cas du saumon, le saumon atlantique est plus facile à élever dans des parcs en filet que le saumon du Pacifique, et c'est une des raisons pour lesquelles on retrouve le saumon atlantique en aquaculture.

Le sénateur Robichaud : C'est aussi qu'il a meilleur goût.

M. Parsons : Si vous voulez, je peux m'étendre sur le sujet. Manifestement, on prend en compte de nombreux facteurs dans le choix d'une espèce candidate pour en faire éventuellement l'aquaculture. Des questions d'ordre biologique doivent être posées pour ce qui est de l'élevage de poissons ou de mollusques en contexte d'aquaculture. Il nous faut comprendre la biologie du poisson afin de pouvoir favoriser le frai et élever les juvéniles pour les engraisser. Il nous faut savoir quel régime leur convient afin de les engraisser dans un délai qui demeure rentable.

La dimension économique constitue un autre facteur à prendre en compte pour choisir une espèce candidate. Pouvons-nous élever ce poisson en utilisant une technologie déjà répandue? Le coût de son alimentation et de la main-d'œuvre nécessaire permettra-t-il une rentabilité? Bien sûr, du point de vue de l'industrie, c'est le marché qui a le dernier mot quant à l'avenir de l'espèce candidate. Beaucoup de facteurs entrent en jeu pour établir si une espèce sera biologiquement et économiquement viable en aquaculture.

La sénatrice Raine : Le MPO effectue-t-il ce travail initial ou est-ce l'industrie qui s'en charge? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Parsons : Le paysage a beaucoup changé au cours des 5 à 30 dernières années. Je dirais qu'il y a eu au cours de cette période un effort collectif de la part de l'industrie, qui s'est intéressée à l'élevage d'espèces candidates. Par le passé, le MPO a participé à la diffusion de recherches sur le développement de plusieurs espèces et les milieux universitaires ont participé à ces recherches. Cela a duré un certain nombre d'années.

Plus récemment, comme M. Beaupré l'a déclaré en réponse à une question antérieure, le rôle actuel du ministère porte davantage sur les questions de réglementation liées à l'industrie que sur les enjeux de croissance liés à la production des espèces, nouvelles ou existantes.

Le sénateur McInnis : Vous saurez que, dans la province de Nouvelle-Écosse, l'élevage de saumons dans des parcs en filet ouverts est très controversé. Il me semble, comme à beaucoup de

aquaculture is very much a work-in-progress. You have difficulties with sea lice and sea lice treatment and monitoring the density of the fish held in net pens, so we are not quite there yet. Some jurisdictions in Canada have established standards and regulations for finfish stock densities, while others have not. We have the difficulty of escaping farm fish that can breed with wild salmon, so as I say, we are not there yet. Some fallow or rotate their pens, while others do not. There are many difficulties.

When I read through your document, I did not see a lot of participation from the public Ecology Action Centre, the Lobster Council of Canada and a number of others. I saw words like “socially sustainable” and the word “social” was used. I saw “non-governmental NGOs.” I did not know what they were because they were not identified. When I look at the state of aquaculture, and I have read the Cohen commission report and what they said about salmon farming, it strikes me that there are a lot of questions to be answered.

Would you agree that while we are embarking on these matters, a lot of research is required? For example, Nova Scotia has put a halt to open-pen salmon farming. They have struck a wide-ranging committee to develop regulations. I note with interest that once again they are not involving the public. There was never a discussion about the rights of the private property holder. You can be living in an ancestral home of over 100 years overlooking an inlet. Unannounced — no notice — they come with their 18-hectare leases with motors running 24 hours a day, 365 days a year. It strikes me that there is a lot of work, and you are unable to do that successfully unless you include the public.

I look at your table of participants and see the grocery stores and Cooke Aquaculture, which was just fined \$500,000 for putting an illegal substance in the water, but no public. That is a problem as we go forward.

How would you equalize the state of aquaculture? Am I incorrect in my assessment of this? It just seems to be a multiplicity of problems.

Mr. Beaupré: Senator, all the issues you have raised and the facts you have put forward are very true. This is the environment we face on a day-to-day basis. Many of those questions are extremely difficult to address, mainly because there are many factors to take into account. For example, aquaculture is a new industry and it has to fit with the fisheries industry that has been there for a long time. It is difficult.

We hear many times that aquaculture is fine, but not in my backyard. There are concerns about that. We see that every day. The minister receives letters all the time that raise those issues. In addition, people have many concerns, not only the general public

gens dans la province, que l'aquaculture a encore beaucoup de chemin à faire. Le pou du poisson et son traitement posent des difficultés, tout comme la surveillance de la densité des populations maintenues dans les parcs en filet, alors nous sommes encore loin du compte. Certaines autorités au Canada ont établi des normes et une réglementation sur la densité des stocks de poissons à nageoires, et d'autres pas. Nous avons le problème des poissons d'élevage échappés qui peuvent se reproduire avec les saumons sauvages, ce qui me porte à dire que nous sommes encore loin du but. Certains exploitants mettent leurs parcs en jachère ou effectuent une rotation et d'autres pas. Les difficultés sont nombreuses.

En lisant votre document, je n'ai pas vu beaucoup de participation du public : l'Ecology Action Centre, le Conseil canadien du homard et un certain nombre d'autres organismes. J'ai vu des expressions comme « socialement viable » et le mot « social » est revenu. J'ai vu « ONG non gouvernementaux ». Je n'ai pas vu lesquels car on ne les nommait pas. J'ai lu le rapport de la Commission Cohen et ce qu'on y disait à propos de l'élevage des saumons et, lorsque je considère l'état de l'aquaculture, je me dis qu'il y a une foule de questions sans réponse.

Seriez-vous d'accord pour dire que, afin d'aborder ce domaine, beaucoup de recherches sont nécessaires? Par exemple, la Nouvelle-Écosse a mis un frein à l'élevage de saumons dans les parcs en filet ouverts. On a mis sur pied un comité élargi pour élaborer une réglementation. Je remarque avec intérêt qu'encore une fois le public n'y participe pas. Il n'y a jamais eu de discussion à propos des droits des propriétaires particuliers. Votre famille peut bien vivre dans la même maison surplombant une crique depuis plus de 100 ans. Sans s'annoncer et sans donner de préavis, les aquaculteurs arrivent avec leur bail couvrant 18 hectares et des moteurs tournant 24 heures par jour, 365 jours par année. Il me semble qu'il y a beaucoup de travail à faire et qu'on ne peut pas réussir sans la participation du public.

Je regarde la liste des participants et j'y vois les épiceries et Cooke Aquaculture, qui vient de recevoir une amende de 500 000 \$ pour avoir déversé une substance interdite dans l'eau, mais je ne vois pas le public. C'est un problème pour l'avenir.

Comment pourrait-on améliorer l'état de l'aquaculture? Est-ce que je me trompe dans mon évaluation de la situation? Il me semble qu'il y a une foule de problèmes.

M. Beaupré : Sénateur, toutes les questions que vous soulevez et les faits que vous avancez sont réels. Il s'agit du contexte auquel nous sommes quotidiennement confrontés. Beaucoup de ces questions sont très difficiles à régler, principalement en raison du nombre de facteurs dont il faut tenir compte. Par exemple, l'aquaculture est une nouvelle industrie qui doit s'ajuster à l'industrie des pêches qui existe depuis longtemps. Ce n'est pas facile.

Nous entendons souvent que l'aquaculture, c'est bien, mais pas dans ma cour. Il y a des inquiétudes à ce propos, nous nous en rendons compte chaque jour. Le ministre reçoit constamment des lettres traitant de ces questions. En outre, les gens sont inquiets,

but also the industry. We get representation from the lobster industry because they are concerned about the products that would be used to treat the fish for sea lice, for example. How do you go ahead and do the business of aquaculture and use the products that are okay to be used because these products have had an environmental assessment done on them? They are used according to a label that the federal agency, the PMRA — I do not remember what the acronym stands for. Everything is well regulated, but there are still concerns about the use of those products. There are the concerns you mentioned — the interactions between the wild and aquaculture fish, and the sea lice. Many people are concerned on both coasts — everywhere.

It is difficult to manage. At the same time, because there are many concerns, there is a lot of information that is not quite accurate that we have to correct sometimes.

We are very much in contact with other countries like Norway, for example, and Scotland and Chile. They face the same problems, so we have exchanges in order to learn and ensure we are going in the same direction. If they have been able to address one issue, we can benefit from that.

We are trying to move all these pieces at the same time, but they are very complex.

Senator Raine: You did not really answer the question about what value is given to the views of established homes onshore that will be somewhat — I would say — destroyed. Is there a value; is there a compensation for that?

[*Translation*]

Mr. Gilbert: If you are talking about monetary value, there is none; there is no compensation. However, to add to Guy's answer in response to Senator McInnis' question, I must say that, in Nova Scotia, the allowance is the province's responsibility exclusively. The province is responsible for issuing leases for the ocean floor and the province also issues aquaculture licences.

The department participates in the process by providing scientific opinions on the potential impact of the facilities on fish habitat and commercial fisheries, in compliance with the Fisheries Act.

However, we participate in the process from A to Z and I know that the province, in the context of site assessments and assessment of access requests for new sites, holds many public consultations throughout the process; they often last a year or two.

In those cases, all the associations and the public are invited to share their views on a particular site. It happened recently with St. Mary's Bay and other sites.

pas seulement le public mais l'industrie aussi. L'industrie du homard nous communique des observations parce qu'elle s'inquiète des produits qu'on utiliserait pour traiter le pou du poisson, par exemple. Comment peut-on avancer et faire son métier d'aquaculteur en utilisant des produits autorisés parce qu'ils ont subi une évaluation environnementale? Il faut les utiliser conformément aux directives d'une étiquette apposée par l'ARLA, une agence fédérale. Je ne me rappelle plus à quoi correspond cet acronyme. Tout est bien réglementé, mais les inquiétudes persistent quant à l'utilisation de ces produits. Il y a les préoccupations que vous avez mentionnées, les interactions entre poissons sauvages et poissons d'élevage et le pou du poisson. Bien des gens sont inquiets sur les deux côtes, partout en fait.

C'est difficile à gérer. En même temps, en raison des nombreuses inquiétudes, beaucoup de renseignements qui ne sont pas tout à fait exacts circulent et il nous faut faire des mises au point à l'occasion.

Nous conservons des contacts étroits avec l'étranger, la Norvège par exemple ainsi que l'Écosse et le Chili. Ils font face aux mêmes problèmes et nous échangeons donc pour en apprendre davantage et nous assurer de tous aller dans la même direction. Si un problème a pu être réglé, nous pouvons en tirer avantage.

Nous essayons de faire avancer tous les morceaux simultanément, mais la tâche est très complexe.

La sénatrice Raine : Vous n'avez pas vraiment répondu à la question portant sur la valeur accordée aux vues des maisons établies depuis longtemps sur la côte, qui seront en quelque sorte détruites, je dirais. Ont-elles une valeur? Une compensation est-elle prévue?

[*Français*]

M. Gilbert : Si vous parlez de valeur monétaire, il n'y en a aucune; il n'y a aucune compensation. Par contre, ce qu'on doit dire pour ajouter un peu d'information à la réponse de Guy suite à la question du sénateur McInnis, c'est que, dans le cas de la Nouvelle-Écosse, l'allocation est une responsabilité purement provinciale. La province est responsable d'émettre des baux sur le fonds marin et la province délivre aussi les permis d'aquaculture.

Au ministère, on participe au processus en fournissant des avis scientifiques sur l'impact possible que ces installations peuvent avoir sur l'habitat du poisson et les pêches commerciales, en fonction de la Loi sur les pêches.

On participe toutefois au processus de A à Z et je sais fort bien que la province, dans le cadre de ses évaluations de sites et ses évaluations de demandes d'accès à des nouveaux sites, tient de nombreuses consultations publiques dans le cadre du processus, qui, souvent, s'échelonnent sur un an ou deux.

Dans ces cas, toutes les associations et le public sont invités à faire part de leurs vues sur un site donné. On l'a vu dernièrement dans le cas de St. Mary's Bay et d'autres.

If you are asking me whether the overall public support for a particular site is taken into consideration as it should be, I cannot answer that question. However, I can tell you that the assessment of site access includes public consultations, in which all those who are affected directly or indirectly by the possibility of having a new aquaculture site are invited to share their views on the request.

[English]

Senator McInnis: I happen to have gone through the process. I have no interest in any company that is involved in aquaculture, but I watched it. The protocol is weak at best and public engagement was little to none.

You mentioned Shoal Bay. You will be familiar with Sheet Harbour and the Douser project — the only one in America. You will see where you lose the confidence of the public in that Shoal Bay has been denied, but the neighbouring harbour closer to the Douser is still there. You see the lack of faith that people have in the system.

I realize the jurisdiction difficulty because of the provinces having the right for leases, but it strikes me that we have such a mishmash of rules and regulations. Is it not time to have some form of concurrent legislation that the provinces and the national government would be in agreement on, and that would involve some consultation with the public? It strikes me that we are not really organized yet from a legislative point of view. It is not a fault or blame, but has anyone thought of that?

Mr. Beaupré: It is certainly part of the many considerations that we look at when we consider the best way to regulate the industry. It is a complicated picture, as you have just described, because the provinces are the regulators in some areas and we are in others. We manage under the Fisheries Act, which is an act that is mainly focused on wild fisheries, so there are activities that we need to address differently because they are not part of the Fisheries Act, per se.

We also manage with a long list of regulations and agencies. If you are from the outside looking in at all of this, it is very complex. We are trying as much as possible to bring clarity and simplicity in those regulations. It takes time. We certainly agree that the picture is quite complex.

Senator McInnis: At the end of this study, I hope that we will be able to assist you in some way with respect to recommendations. I do not mean at all to minimize the complexity of it; it is not easy and there are a number of players. Ultimately, as my friend here has alluded to, many countries need the protein. Aquaculture may be the only way of doing it, so let us try to get it done properly.

Si vous me demandez si l'appui général du public sur un site donné est pris en considération comme il le devrait, je ne peux pas répondre à cette question. Je peux toutefois vous dire que le processus d'évaluation d'accès aux sites comprend des consultations publiques où tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par la possibilité d'avoir un nouveau site aquacole sont invités à faire part de leur point de vue sur cette demande.

[Traduction]

Le sénateur McInnis : J'ai personnellement fait l'expérience du processus. Je n'ai aucun intérêt dans une entreprise aquacole, mais j'ai observé ce qui se passait. Le protocole est relâché dans le meilleur des cas et la participation du public est faible ou inexistante.

Vous avez parlé de Shoal Bay. Vous connaissez sûrement Sheet Harbour et le projet Douser, le seul en Amérique. C'est une leçon sur la façon de perdre la confiance du public car Shoal Bay a été refusé, mais le port voisin plus près de Douser est encore là. Vous comprenez le manque de confiance des gens à l'égard du système.

Je saisis la difficulté posée par les compétences car les provinces ont le droit d'accorder les baux, et je suis ébahi du fouillis que constituent nos règles et règlements. N'est-il pas temps d'établir une législation cohérente qui conviendrait aux provinces et au gouvernement fédéral et qui comprendrait des consultations auprès de la population? Il me semble que nous sommes plutôt désorganisés sur le plan législatif. Je ne cherche pas à imputer la faute ou à distribuer les blâmes, mais quelqu'un s'en est-il déjà rendu compte?

M. Beaupré : Cela fait bien sûr partie des nombreux facteurs avec lesquels il faut jongler pour trouver la meilleure façon de réglementer l'industrie. Le tableau est complexe, comme vous l'avez souligné, parce que les provinces sont l'organisme de réglementation dans certains domaines et nous le sommes dans d'autres. Nous gérons aux termes de la Loi sur les pêcheries, qui est une loi principalement axée sur la pêche des poissons sauvages. Il nous faut donc aborder certaines activités d'une autre façon parce qu'elles ne sont pas prévues dans la Loi sur les pêcheries comme telle.

Nous devons aussi composer avec une longue liste de règlements et d'organismes. Pour un observateur extérieur, c'est très complexe. Nous essayons dans la mesure du possible de clarifier et de simplifier ces règlements. C'est fastidieux. Nous abondons dans votre sens, le tableau est très complexe.

Le sénateur McInnis : Au terme de cette étude, j'espère que nous serons à même de vous aider d'une certaine façon grâce à nos recommandations. Je ne veux pas sous-estimer la complexité du tableau. La situation est difficile et les intervenants sont nombreux. En fin de compte, comme mon ami ici présent y a fait allusion, beaucoup de pays ont besoin de ces protéines. L'aquaculture est peut-être la seule façon d'y arriver, alors efforçons-nous de faire les choses convenablement.

Senator Hubley: According to the Aquaculture Association of Canada, the future of aquaculture is dependent upon research that leads the way to economically efficient yet environmentally sustainable methods of production. Could you give us an overview of the state of the aquaculture research taking place in Canada? Also, please give us the sources of funding for the research that is taking place.

Mr. Parsons: I can start to respond to your question. There may be follow-up information that we need to provide.

We are in the process of finalizing a publication that we do every two years. It summarizes the research going on across Canada. That publication is due to be available Friday, and I would be more than happy to provide copies to all members of the committee. It will give you a flavour of the breadth of ongoing research and development projects, not only in the department, but within the academic and other communities, as well.

Within Fisheries and Oceans, we have two main research programs. One is called the Aquaculture Collaborative Research and Development Program. This program was funded in 2000 and is a collaborative program with industry. The current focus is to undertake work in support of optimizing fish health and environmental performance.

These are collaborative projects we undertake with industry; industry provides some of the funding, and the work is undertaken DFO researchers.

In 2008, as part of a sustainable aquaculture program, the department also received funds to undertake research in what we call the Program for Aquaculture Regulatory Research. Again, that is research undertaken by the department, mainly focusing on research to support management, management decisions, and development of policies and regulations. Those are our two main programs within the department.

At the federal level there are a number of other programs under Industry Canada. NSERC is the council that provides funds to universities and the academic community in Canada. They have a number of programs that provide research funds through university researchers that undertake research in the aquaculture area. They also have collaborative programs to enable collaboration between industry and academic researchers, and programs that allow the development of research networks. For example, there is a current network on integrated multi-trophic aquaculture, and NSERC has funded the University of New Brunswick as the lead university. It involves a number of universities and industry players, and DFO is actually a collaborator in that network as well. There are various programs that fund research in this area through the academic community.

La sénatrice Hubley : Selon l'Association aquacole du Canada, l'avenir de l'aquaculture dépend des recherches qui ouvriront la voie à des méthodes de production économiquement rentables tout en étant viables du point de vue de l'environnement. Pourriez-vous nous donner un aperçu de l'état des recherches en aquaculture menées au Canada? Veuillez aussi nous indiquer quelles sont les sources de financement des recherches qui ont lieu.

M. Parsons : Je peux donner un début de réponse à votre question. Nous devons peut-être vous fournir de l'information complémentaire par la suite.

Nous sommes à mettre la dernière main à une publication que nous produisons tous les deux ans. Elle résume les recherches que nous poursuivons à travers le Canada. La publication doit sortir vendredi, et je serais plus qu'heureux d'en distribuer des exemplaires à tous les membres du comité. Elle vous donnera une idée de l'étendue des recherches et des projets de développement en cours non seulement au ministère, mais aussi dans les milieux universitaires et d'autres milieux.

Pêches et Océans Canada dirige deux grands programmes de recherches. Le premier est le Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture. Ce programme a été financé en 2000 et il s'agit d'un programme en collaboration avec l'industrie. Ses cibles présentes sont des travaux visant à optimiser la santé des poissons et le rendement environnemental.

Il s'agit de projets coopératifs que nous menons avec l'industrie. Celle-ci fournit une partie du financement et les travaux sont effectués par des chercheurs du MPO.

En 2008, dans le cadre d'un programme d'aquaculture durable, le ministère a aussi reçu des fonds pour entreprendre des recherches dans ce que nous nommons le Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture. Il s'agit aussi de recherches menées par le ministère et axées principalement sur le soutien à la gestion, aux décisions de gestion et à l'élaboration de politiques et de réglementation. Ce sont les deux principaux programmes du ministère.

À l'échelle fédérale, il existe un certain nombre d'autres programmes menés par Industrie Canada. Le CRSNG est un organisme finançant les universités et les milieux académiques canadiens. Il gère plusieurs programmes offrant un financement de recherche à des chercheurs universitaires du secteur de l'aquaculture. Il dirige aussi deux programmes coopératifs favorisant la collaboration entre l'industrie et les chercheurs universitaires ainsi que des programmes permettant l'établissement de réseaux de chercheurs. Par exemple, un réseau s'est constitué autour de l'aquaculture multitrophique intégrée et le CRSNG finance l'Université du Nouveau-Brunswick en tant qu'université responsable. Le réseau regroupe plusieurs universités et intervenants de l'industrie et le MPO y collabore aussi. Il existe divers programmes qui financent les recherches du milieu universitaire dans ce domaine.

Under the National Research Council, there is also IRAP, the Industrial Research Assistance Program. It provides funds for technical projects, and the aquaculture industry is an eligible applicant under that program as well.

As well, other regional development agencies fund developmental projects that the aquaculture industry can avail itself of in some regions of the country.

At the provincial level, there are funds that some of the provinces allocate toward research projects. Historically, for example, in Quebec funds were provided for aquaculture research as well, but at the provincial level it is more limited.

That gives a general overview. I probably have not covered all the programs, but it gives a general flavour in terms of the funds that are available to industry directly and/or the academic community.

Senator Hubley: You mentioned collaboration. Could you also comment on the fact that there is considerable foreign ownership in Canada's aquaculture industries? Does Canada benefit from research that takes place in other countries?

Mr. Parsons: I would think generally, yes. Research that is undertaken and is published then becomes available in the public domain to anyone. I would assume that industry and researchers avail themselves of that information and look at it in terms of how we are able to use research that is available in the public domain and how we can apply it in the Canadian context.

To a limited extent within the department but also within the academic community, researchers are involved in a number of international collaborative projects that support them undertaking research that is of mutual benefit to all parties. Certainly that is another way, through research, that we can collaborate with international partners and avail ourselves of scientific research done elsewhere in the world.

Senator Poirier: On page 3 of the notes that we were supplied, aquaculture production in Canada was pretty stable for five years following the peak they had in 2006. Then they say that in 2011 there was a decrease of about 9 per cent in value over 2010. Can you tell me the main reason for that? Was it market driven? Was there not a market for it? Was it the price? What would be the reason for a decrease of 9 per cent?

Mr. Beaupré: I do not know of any particular factor that would explain that, other than the market at this point. I do not know if my colleagues have a more precise answer.

Senator Poirier: You think it was market driven, that there was no market for the product?

[Translation]

Mr. Gilbert: We can come back to you with more specific information, but the fluctuations in the value of aquaculture products. . . most of our production is in salmon; in terms of volume, it is 70 per cent, and in terms of value, it is more than

Le Conseil national de recherches gère aussi le PARI, le Programme d'aide à la recherche industrielle. Il fournit des fonds à des projets techniques et l'industrie de l'aquaculture est aussi admissible à ce programme.

D'autres organismes de développement régional financent des projets de développement et l'industrie aquacole y est admissible dans certaines régions du pays.

Au niveau provincial, certaines provinces allouent des fonds à des projets de recherche. Par le passé, des fonds du Québec étaient disponibles pour les recherches en aquaculture par exemple, mais les sources sont plus limitées à l'échelle provinciale.

Voilà pour le survol. J'ai probablement oublié quelques programmes, mais cela vous donne une idée générale des fonds auxquels l'industrie peut avoir directement accès, ainsi que les milieux universitaires.

La sénatrice Hubley : Vous avez mentionné la coopération. Pouvez-vous aussi parler du fait que les propriétaires étrangers occupent une place importante dans le secteur de l'aquaculture au Canada? Le Canada tire-t-il profit des recherches ayant lieu dans les autres pays?

M. Parsons : Je croirais que oui, de façon générale. Les recherches entreprises et publiées entrent dans le domaine public et peuvent profiter à tous. Je présume que l'industrie et les chercheurs se prévalent de ces sources de renseignements et examinent les recherches publiées pour évaluer s'il leur est possible de les utiliser et de les appliquer au contexte canadien.

De façon limitée au sein du ministère, mais aussi dans les milieux universitaires, les chercheurs participent à un certain nombre de projets coopératifs internationaux qui les soutiennent dans l'exécution de recherches procurant des bénéfices mutuels à toutes les parties. Il s'agit d'une autre façon valable de collaborer par la recherche avec des partenaires internationaux et de tirer profit des recherches scientifiques menées ailleurs dans le monde.

La sénatrice Poirier : On indique à la page 3 des notes qu'on nous a fournies que la production aquacole au Canada est demeurée assez stable pendant cinq ans à la suite de la crête enregistrée en 2006. On indique ensuite qu'il y a eu en 2011 une baisse de valeur de 9 p. 100 par rapport à 2010. Pouvez-vous m'en donner la raison principale? Était-ce déterminé par le marché? N'y a-t-il pas un marché pour cette production? Était-ce une question de prix? Quelle peut être la raison d'une baisse de 9 p. 100?

M. Beaupré : Je ne vois pas de facteur en particulier pouvant l'expliquer, autre que le marché à ce moment. Peut-être que mes collègues peuvent vous donner une raison plus précise.

La sénatrice Poirier : Vous croyez que c'était déterminé par le marché, qu'il n'y avait pas de marché pour le produit?

[Français]

M. Gilbert : On peut vous revenir avec une information plus précise, mais les fluctuations de la valeur des produits aquacoles, la grosse majorité de notre production est du saumon; en termes de volume, c'est 70 p. 100 et en termes de valeur, c'est plus de

80 per cent. The price of salmon has a cycle that varies between two or three years on the market. The price fluctuates; it drops, then it goes up; it drops, then it goes up. You can sort of see it on the graph. I am talking about the American market here.

In 2011, if memory serves, the price was at an all-time low, but we can get back to you with more specific information to justify this drop exactly. This is an aggregate of the east coast and the west coast, and there can be differences between the two coasts, according to the target market and the type of product sold.

Senator Poirier: Have there been drops in other countries or is it just Canada?

Mr. Gilbert: It is a market where the prices are rather international, but our products are largely sold to the American market; not all the other countries sell this type of product. The competition on the American market is mostly between Canada and Chile. For instance, Norway and Scotland would not be affected by a change in price on the American market, but they would be affected by a change in price in the European community, since that is the market most of their products are intended for. And the cycles do not necessarily coincide.

That is a good question. As you know, we are not marketing products. Agriculture Canada is still responsible for marketing sea products and there would certainly be experts who could answer that question better than we can. However, we could get back to you.

Senator Poirier: Most people who are employed in the aquaculture industry are 35 or less. Why? Is the situation the same around the world?

Mr. Gilbert: As you can see by the officials, aquaculture is a new area and it attracts young people only.

Senator Poirier: Is this comparable to the average age in other countries or are they more advanced than us?

Mr. Gilbert: To my knowledge, it is difficult to compare ourselves to other countries, because it depends on what country we are talking about. Based on what I know, I would say yes. There are a multitude of reasons for that, but the main one sort of has to do with the joke I just made, that aquaculture is a new culture that started to develop in Canada in the 1980s, and it has since attracted young people who want to work in new sectors.

At one point, in Canada, many young people pursued specific training to be able to work in aquaculture. We have seen a significant increase. The trend is not as strong today, in part because of the industry's stagnation and the decline in opportunities.

In general, since it is a new industry, young professionals, some even with a university degree, are still the ones who hold most of the jobs.

80 p. 100. Le prix du saumon a un cycle qui varie entre deux ou trois ans sur le marché. Il y a une fluctuation dans le prix; il y a une baisse et une remontée, une baisse et une remontée. On peut le voir un peu sur le graphique. Je parle du marché américain ici.

En 2011, si ma mémoire est bonne, il y avait un creux, mais on peut vous revenir avec une information plus précise pour justifier exactement cette baisse. Ici, c'est un agrégat de la côte Est et de la côte Ouest, et il peut y avoir des différences entre les deux côtes, selon le marché visé et le type de produit vendu.

La sénatrice Poirier : Y a-t-il eu des baisses dans les autres pays ou si c'est seulement au Canada?

M. Gilbert : C'est un marché où les prix sont assez internationaux, mais notre production est vendue très majoritairement sur le marché américain et ce ne sont pas tous les autres pays qui vendent ce genre de produit. La compétition sur le marché américain se fait surtout entre le Canada et le Chili. Par exemple, la Norvège et l'Écosse ne seraient pas affectées par une variation du prix sur le marché américain, mais seraient affectées sur une variation du prix de la communauté européenne, où la majorité de leurs produits sont destinés. Et les cycles ne concordent pas nécessairement.

C'est une bonne question. Vous savez, nous, on n'est pas dans la commercialisation des produits. La commercialisation des produits marins est toujours la responsabilité d'Agriculture Canada et il y aurait là certainement des experts qui pourraient répondre mieux que nous à cette question. Cependant, on pourrait vous revenir.

La sénatrice Poirier : La majorité des personnes qui sont employées par le secteur de l'aquaculture sont de 35 ans et moins. Pourquoi? Cette situation est-elle la même partout dans le monde?

M. Gilbert : Comme vous pouvez le voir au niveau des fonctionnaires, l'aquaculture étant un nouveau domaine, cela attire seulement des jeunes.

La sénatrice Poirier : Est-ce comparable avec l'âge moyen des autres pays aussi ou sont-ils plus avancés que nous?

M. Gilbert : À ma connaissance, la comparaison avec d'autres pays est difficile à faire, car cela dépend de quel pays on parle. Selon ce que je sais, je dirais oui. Il y a une multitude de raisons pour l'expliquer, mais la principale, c'est un peu la blague que je viens de faire, c'est que comme l'aquaculture est une nouvelle culture qui a commencé à se développer au pays dans les années 1980, elle a depuis toujours attiré des jeunes qui cherchent à travailler dans des nouveaux secteurs.

À une certaine époque, au Canada, beaucoup de jeunes ont suivi des formations spécifiques pour travailler en aquaculture. On a vu une croissance importante. La tendance est moins forte aujourd'hui, à cause un peu de la stagnation de l'industrie, il y a moins d'opportunité.

En général, chez les professionnels, chez des gens qui ont même une formation universitaire, comme c'est une nouvelle industrie, ce sont encore des jeunes qui occupent la majorité des postes.

Senator Poirier: Do you have data that shows whether, in other countries, outside Canada, aquaculture started before the 1980s, and whether those countries are more advanced than us?

Mr. Gilbert: That depends on what species we are talking about. I was referring to salmon in particular. For salmon, it is the same thing everywhere. The salmon industry developed around the same time all over the world. If you are thinking of species such as shellfish, including mussels and oysters, oyster farming has been around for a long time now; it started in Canada decades ago, long before salmon farming. So it depends on the species we are talking about.

I admit that the comparison of various countries in terms of the dynamics and age in the workplace is not something we have dealt with, as far as I know. However, I can tell you that the Canadian Aquaculture Industry Alliance commissioned a specific study on employment demographics in the Canadian aquaculture sector. If memory serves, the study covered all the sectors, not just salmon.

That study may have some comparative information on other countries. We can try to find it for you, but I am sure that the aquaculture industry will be pleased to provide you with more information on the topic.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Maltais: Is tilapia farmed extensively?

Mr. Beaupré: In terms of volume, I do not have the numbers, but it is the type of farming that is done pretty much everywhere.

Senator Maltais: I know it is done in Ontario and they produce very good quality fish. The consumer knows what the fish eats in Ontario, because it is monitored. There is no indication about what the tilapia we get from elsewhere eats, and, once we know, we no longer eat it. Is it possible to identify the fish from Canada somehow? Even if it is a bit more expensive, I am sure that, when everyone knows what the other tilapia eats, you will have a boom in the production of your tilapia, because it is high-quality fish. However, we must know what it is fed with. Is there a way to identify the fish from Canada, to have some kind of branding?

Mr. Gilbert: To my knowledge, last time I looked at the statistics, Canada still had four or five companies left that produced tilapia. It is very little and very marginal. They are small businesses, land-based facilities with closed tanks similar to what you see for trout, except that the farming conditions are a bit different — the water is warmer and so on. You are right, production in Canada is very well monitored.

To answer your question, of course there would be a way to market a Canadian product under the Canadian label, and I think the Canadian association is still working on a project like that.

La sénatrice Poirier : Avez-vous des données pour voir si, à l'extérieur du Canada, dans les autres pays, l'aquaculture a commencé avant les années 1980, s'ils sont plus avancés que nous?

M. Gilbert : Cela dépend de quelle espèce on parle. Je faisais référence ici surtout au saumon. Pour ce qui est du saumon, c'est la même chose partout. L'industrie du saumon s'est développée à peu près en même temps un peu partout dans le monde. Si vous pensez à des espèces comme les mollusques, par exemple les moules ou les huîtres, l'élevage des huîtres existe depuis belle lurette; cela se faisait au Canada il y a plusieurs décennies, c'est beaucoup plus vieux que l'élevage du saumon. Donc, cela dépend de l'espèce dont on parle.

J'avoue que la comparaison de la dynamique des emplois au niveau de l'âge entre les différents pays, ce n'est pas quelque chose sur quoi, à ma connaissance, on s'est déjà penché. Je peux vous dire, en revanche, que, il y a quelques années, l'Association canadienne de l'industrie aquacole avait commandé une étude spécifique sur la démographie de l'emploi dans le secteur aquacole canadien. Si ma mémoire est bonne, cela couvrirait tous les secteurs, tant le saumon que d'autres.

Il y aurait peut-être là une information comparative avec d'autres pays. On peut essayer de vous retrouver cela, mais je suis certain que l'industrie aquacole se fera un plaisir de vous fournir plus d'informations à ce sujet.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le sénateur Maltais : Avez-vous beaucoup d'élevages de tilapia?

M. Beaupré : En termes de volume, je n'ai pas les chiffres, mais c'est un élevage de poisson qui se fait pas mal de façon générale.

Le sénateur Maltais : Je sais qu'il y en a en Ontario et qu'ils produisent une très bonne qualité de poisson. Pour le consommateur, on sait ce que le poisson mange, en Ontario, car il est suivi. Le tilapia qui nous vient de l'autre bord, ce n'est pas marqué ce qu'il mange, et quand on le sait on n'en mange plus. Est-ce qu'il y a moyen d'identifier le poisson du Canada quelque part? Même s'il coûte un peu plus cher, je suis sûr que quand tout le monde va savoir ce que l'autre mange, vous allez avoir une surproduction de vos tilapias, car c'est un poisson de qualité. Par contre, il faut savoir comment il est nourri. Y a-t-il moyen d'identifier le poisson du Canada, d'avoir un *branding* quelque part?

M. Gilbert : À ma connaissance, la dernière fois que j'ai vu les statistiques, il y avait encore au Canada quelque chose comme quatre ou cinq entreprises qui produisaient du tilapia. C'est très peu et très marginal. Ce sont des petites entreprises, ce sont des élevages terrestres en bassin un peu similaire à ce que vous pouvez voir pour la truite, mais avec des conditions d'élevage un peu différentes — de l'eau plus chaude, et cetera. Vous avez raison, la production en terre canadienne est très bien suivie.

Pour répondre à votre question, bien sûr qu'il y aurait moyen de commercialiser un produit canadien sous la bannière canadienne, et je pense que l'association canadienne a toujours

Now, it is a question of volume. Since the production of tilapia is very small, it is sold locally almost exclusively. We see that with trout in Quebec, for instance. When it is sold locally, the people who buy it know exactly where the fish comes from and do not need to see a sign that says Quebec, Canada or Alberta on the product to know where it is from. I think that is the stage we are at with tilapia.

Senator Maltais: Large supermarkets do not make the distinction. In addition, foreign fish is cheaper than our fish, because it is normal that our fish is more expensive, with all the regulations that are in place. However, the tilapia that comes from abroad is certainly less expensive, because it is not properly monitored like ours.

Mr. Gilbert: I would like to add a comment. You are right, but to explain why, we must remember that, in large supermarkets, in 99.9 per cent of cases, tilapia is imported. So there is no Canadian product to label.

Senator Maltais: Very good answer, thank you.

Mr. Beaupré: You asked about branding. We see that a great deal in Europe. If you go to the fish counter in large supermarkets in Europe, every type of fish, every seafood product will be labelled. You will see “North Sea shrimp” and the price, or “Vietnam shrimp” and the price. You will even see if the fish or the seafood is farmed or wild. We do not have a system like that in Canada yet. But I think it will come eventually. You see it, for instance, in other countries; if you buy chicken, you will see the picture of the producer with his wife. Eventually, the same will end up happening for fish — you will see the picture of the fisherman with his tilapia. But it is important for consumers.

Senator Maltais: Very important.

Senator Poirier: You are saying that this system is not in place in Canada. Is it not already in place for salmon, whereby we can see whether it is Atlantic salmon or farmed salmon? It seems to me that we can see it indicated in grocery stores.

Mr. Beaupré: We can see whether the salmon was certified by the Marine Stewardship Council, for example; we are starting to see it for other species as well in grocery stores, but not so much for fresh fish.

[English]

The Chair: Thank you to our witnesses, once again, for being here this evening and for your patience. We apologize, once again, for being late.

I just want to let the committee know that next Tuesday evening, barring some unforeseen circumstance, we will be hearing from the Canadian Aquaculture Industry Alliance. See you then.

(The committee adjourned.)

un projet en vigueur en ce sens. Maintenant, c'est une question de volume. Dans le cas du tilapia, comme la production est très petite, elle est vendue presque exclusivement localement. On le voit dans le cas de la truite au Québec, par exemple, lorsque c'est vendu localement, les gens qui l'achètent savent très bien d'où vient le poisson et n'ont pas besoin de voir un sigle québécois, canadien ou albertain sur le produit pour le savoir. Je pense qu'on en est à cette étape pour le tilapia.

Le sénateur Maltais : Les marchés de grande surface ne montrent pas la différence. En plus, le poisson étranger est vendu moins cher que le nôtre, car le nôtre, avec tous les règlements qu'il y a, c'est normal qu'il coûte plus cher. Par contre, le tilapia qui nous vient de l'extérieur, il coûte certainement moins cher, parce qu'il n'est pas bien surveillé comme le nôtre.

M. Gilbert : J'aimerais ajouter un point. Vous avez raison, mais pour expliquer ce fait, ce qu'il faut se rappeler c'est que, dans les grandes surfaces, dans 99,9 p. 100 des cas, le tilapia est importé. Et donc il n'y a pas de produit canadien à étiqueter.

Le sénateur Maltais : Très bonne réponse, merci.

M. Beaupré : Vous posez la question du *branding*. C'est quelque chose qu'on voit beaucoup en Europe. Si vous allez dans les comptoirs de poissons, dans les grandes épiceries en Europe, chaque poisson, chaque fruit de mer sera étiqueté. On verra « crevette de la mer du Nord », tel prix, « crevette du Vietnam », tel prix. Il sera même indiqué si c'est un poisson ou un fruit de mer d'aquaculture ou sauvage. On n'a pas encore cela au Canada. Mais au final, je pense que cela va venir. Vous le voyez par exemple dans d'autres pays; si vous achetez du poulet, vous verrez la photo du producteur avec son épouse. En fin de compte, dans le cas du poisson, cela va finir par arriver — la photo du pêcheur avec son tilapia! Mais c'est important pour le consommateur.

Le sénateur Maltais : Très important.

La sénatrice Poirier : Vous dites que ce n'est pas en place au Canada. Est-ce que ce n'est pas déjà en place pour le saumon, pour lequel on voit si c'est du saumon de l'Atlantique ou du saumon d'élevage? Il me semble qu'on peut le voir, dans les épiceries, c'est indiqué.

M. Beaupré : Cela indique par exemple si le saumon a été certifié par le Marine Stewardship Council; pour d'autres espèces aussi, on commence à le voir dans les épiceries, mais moins pour le poisson frais.

[Traduction]

Le président : Merci encore une fois à nos témoins de leur présence ce soir et de leur patience. Nous nous excusons encore pour notre retard.

Je désire simplement aviser les membres du comité que nous entendrons mardi soir prochain, à moins d'un imprévu, l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture. À bientôt.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2013

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 5:05 p.m., to study the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I am pleased to welcome everyone this evening to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. I am Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador, and I am chair of this committee.

Before I ask our witnesses to introduce themselves and give some opening remarks, I would ask that the members of our committee introduce themselves.

Senator Wells: I am David Wells, a senator from Newfoundland and Labrador.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, senator from New Brunswick.

Senator Beyak: Senator Beyak from Dryden, Ontario.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen from New Brunswick.

Senator Raine: Senator Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Watt: Senator Watt from Nunavik.

Senator Lovelace Nicholas: Senator Lovelace from New Brunswick.

Senator Campbell: I am Larry Campbell from British Columbia.

The Chair: You can see, witnesses, we are coming from coast to coast to coast.

A few weeks ago, the committee started a study on the regulation of aquaculture in Canada and the future prospects for the industry. We first heard from the Department of Fisheries and Oceans representatives, and we are looking forward today to hearing from the Canadian Aquaculture Industry Alliance.

On behalf of the members of our committee, I thank the representatives of the alliance for taking time to be with us here today. I now ask you to introduce yourselves, and I understand you have opening remarks. After those, we will hopefully get questions from our senators.

Ruth Salmon, Executive Director, Canadian Aquaculture Industry Alliance: Thank you, Mr. Chair. I appreciate the invitation to be here with you this evening. I am Ruth Salmon, Executive Director of the Canadian Aquaculture Industry Alliance.

OTTAWA, le mardi 4 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, pour étudier la réglementation de l'aquaculture au Canada et les perspectives d'avenir de l'industrie.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à tout le monde ici ce soir, à cette séance du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Fabian Manning, je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et je préside ce comité.

Avant de demander à nos témoins de se présenter et de nous faire part de leur exposé, je vais demander aux membres de notre comité de se présenter.

Le sénateur Wells : Je m'appelle David Wells, je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, sénatrice du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Beyak : Je suis la sénatrice Beyak, de Dryden, en Ontario.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Raine : Sénatrice Nancy Greene Raine, Colombie-Britannique.

Le sénateur Watt : Je suis le sénateur Watt, Nunavik.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Je suis le sénateur Lovelace, Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Campbell : Je m'appelle Larry Campbell, Colombie-Britannique.

Le président : Comme vous pouvez le voir, chers témoins, nous venons de tous les coins du pays.

Il y a quelques semaines, le comité a commencé son étude sur la réglementation de l'aquaculture au Canada et les perspectives d'avenir de l'industrie. Nous avons d'abord entendu des représentants du ministère des Pêches et des Océans, et nous avons hâte d'entendre aujourd'hui les porte-parole de l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture.

Au nom des membres de notre comité, je remercie les représentants de l'alliance de prendre le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui. Je vous demanderais maintenant de vous présenter, et je crois comprendre que vous avez préparé un exposé. Lorsque vous aurez terminé de le présenter, nous espérons pouvoir laisser les sénateurs vous poser quelques questions.

Ruth Salmon, directrice générale, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Merci, monsieur le président. J'apprécie beaucoup votre invitation à me joindre à vous ce soir. Je m'appelle Ruth Salmon, et je suis directrice exécutive de l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture.

Bruce Hancock, Member of the Board of Directors and Executive Director of the Aquaculture Association of Nova Scotia, Canadian Aquaculture Industry Alliance: I am the Executive Director of the Aquaculture Association of Nova Scotia. Prior to that, I was a shellfish farmer for about 20 years. I have been in the industry for a long time.

Ms. Salmon: We have some good, practical knowledge and experience.

Before I get into the deck, I will talk a little bit about our association. The Canadian Aquaculture Industry Alliance is the advocate for Canadian aquaculture. We have members for shellfish and finfish from across the country. We represent producers, suppliers, feed companies and regional associations — approximately 90 to 95 per cent of the production.

The first slide is what I wanted to start with, in terms of talking about the critical choice I think we as Canadians face. Now, 50 per cent of the seafood sold in Canada as well as worldwide is farmed. The global demand for seafood is rising at a rapid pace of 7 to 9 per cent per year.

With this demand for seafood growing annually, will Canada meet its future demand with imports or will Canada reassert its leadership and grow the farmed seafood sector responsibly? I think this is the choice that our country faces, and I think this is important work that you are doing as a committee, so hopefully you can help decide that.

The next slide puts our industry in context. This definition of “aquaculture” is written by the Food and Agriculture Organization of the United Nations. It speaks to the core of who we are. Aquaculture is farming. Agriculture is not about the environment that it takes place in or the species that is cultivated, but it is about the activities that constitute farming. All of those are undertaken in aquaculture.

Regarding the next slide, I think you actually saw something similar when you heard from DFO. It is a quick economic snapshot of our industry. It is currently valued at \$2.1 billion. We employ about 14,500 full-time workers in rural and coastal communities. While the bulk of our production comes from the two coasts, we do farm in every province and the Yukon. We are currently about a third of the total value of Canada’s fisheries production.

The next slide is the foundation of our concern and why we have come together as an industry to try to move forward. We have had 12 years of stagnated growth. We started, as you can see, in the early 1980s and 1990s with rapid growth. That should have continued from 2000 and beyond, so we could have

Bruce Hancock, membre du conseil d’administration et directeur général, Aquaculture Association of Nova Scotia, Alliance de l’industrie canadienne de l’aquaculture : Je suis directeur général de l’Aquaculture Association of Nova Scotia. Avant d’occuper cette fonction, j’ai été aquaculteur pendant une vingtaine d’années. Je suis dans l’industrie depuis longtemps.

Mme Salmon : Nous avons tous deux de bonnes connaissances pratiques et une vaste expérience.

Avant de prendre le jeu de diapositives, je vais vous parler un peu de notre association. L’Alliance de l’industrie canadienne de l’aquaculture est la voix de l’aquaculture au Canada. Nos membres cultivent de tout, des crustacés aux poissons à nageoires, un peu partout au pays. Nous représentons des producteurs, des fournisseurs, des sociétés d’alimentation et des associations régionales, qui sont responsables d’environ 90 à 95 p. 100 de la production.

La première diapositive porte sur le sujet par lequel je voudrais commencer, soit le choix crucial que les Canadiens ont à faire, à mon avis. En ce moment, 50 p. 100 des fruits de mer vendus au Canada et dans le monde sont issus de l’aquaculture. La demande mondiale de fruits de mer augmente à un rythme rapide de 7 à 9 p. 100 par an.

Puisque la demande augmente chaque année, le Canada répondra-t-il aux besoins futurs en misant sur l’importation ou en réaffirmant son leadership en développant son secteur aquacole de manière responsable? Je pense que c’est la décision que le Canada doit prendre et que le travail que votre comité entreprend va être important à cet égard, donc nous espérons que le comité va aider notre pays à en décider.

La diapositive suivante met notre industrie en contexte. Cette définition du terme « aquaculture » vient de l’Organisation des Nations-Unies pour l’alimentation et l’agriculture, la FAO. Elle décrit notre essence même. L’aquaculture est une forme de culture. L’agriculture ne se fait pas dans le même environnement ni ne vise les mêmes espèces que l’aquaculture, mais les activités qu’implique cette culture s’y apparentent. Toutes les mêmes activités s’appliquent en aquaculture.

Au sujet de la diapositive suivante, je pense que vous avez entendu des arguments similaires du MPO. Cela donne un bref aperçu de notre industrie. Sa valeur est évaluée à environ 2,1 milliards de dollars. Nous employons environ 14 500 employés à temps plein dans des communautés rurales et côtières. Bien que le gros de notre production vienne des deux côtes, il y a également de l’aquaculture dans toutes les provinces et au Yukon. Nous représentons environ le tiers de la valeur totale de la production des pêches au Canada.

La diapositive suivante est à la base de notre préoccupation et montre un peu pourquoi nous nous sommes rassemblés pour défendre notre industrie. Depuis 12 ans, notre croissance stagne. Comme vous pouvez le voir, notre industrie est née au début des années 1980, puis a connu une croissance rapide pendant les

experienced investment in job creation, but we flatlined. Aquaculture is the fastest growing food producing sector in the world, but that is certainly not the case in Canada.

The next slide is where we compare our production to that of our competitors. We have dropped 40 per cent in market share since 2002, and we are only 0.2 per cent of global production. This is really alarming given our natural advantages here in Canada. We have the biophysical capability. We have the longest coastline and the largest freshwater system. We have a rich marine tradition. We have sustainable practices, and we lead the world in some of those sustainable practices. We have a skilled workforce. We are close to one of the largest seafood markets in the world. We are very well-positioned. However, we have flatlined while our competitors — you can see they are the U.S., Australia, Norway, Chile, New Zealand, Scotland and Ireland — have raced ahead.

The next slide puts a bit of this lost investment into context. We did an internal survey with our salmon aquaculture members who invest in Canada as well as outside of Canada. In the last year, year and a half, recent investments of more than \$500 million have been made worldwide, and less than 7 per cent of that has come back to Canada. It is really maintenance dollars, not funding for new capital infrastructure projects. When you talk to the CEOs of the companies, they tell you that that investment could easily be 20 to 25 per cent. The investment dollars are there, but they are going elsewhere.

The next slide is the obvious. What has happened? Why have we flatlined? The fundamental reason, and it has been reinforced in numerous studies, as you will probably find out in your work, is that our industry works under a complicated set of regulations that are reactive and inefficient. They restrict growth. They frustrate the integration of new sustainability practices, and they limit investment. We operate under the Fisheries Act, which was created to guide a wild fishery. It does not even define our industry. It does not set a vision for growth, and it does not provide us with the enabling framework that we need.

The next slide is the result of a rigorous process that our industry has undertaken to look at the regulatory costs. It was based on the regulatory cost calculator that was designed by Treasury Board. You can see there that the costs are quite significant. We looked at the regulatory costs, both direct and indirect, and that equals about \$95 million a year and \$670 million over a 10-year period. Just so you understand, the indirect compliance cost is the lost net profit that results from regulations that are not directly related to compliance activities.

années 1990. Cette croissance aurait dû se poursuivre après l'an 2000. Nous aurions pu ainsi investir dans la création d'emplois, mais nous avons stagné. L'aquaculture est le secteur de la production alimentaire à la croissance la plus rapide dans le monde, mais ce n'est absolument pas le cas au Canada.

Le tableau suivant dresse une comparaison entre notre production et celle de nos concurrents. Nous avons perdu 40 p. 100 de notre part de marché depuis 2002, et nous ne représentons que 0,2 p. 100 de la production mondiale. C'est vraiment alarmant, compte tenu de nos avantages naturels. Nous avons une grande capacité biophysique. Nous avons la ligne de côte la plus longue au monde et le plus grand réseau d'eau douce. Nous avons une riche tradition marine. Nous avons des pratiques durables et nous sommes des leaders mondiaux pour certaines de ces pratiques durables. Nous avons une main-d'œuvre qualifiée. Nous sommes situés tout près de l'un des plus grands marchés de fruits de mer au monde. Nous sommes très bien positionnés. Malgré tout, nous stagnons, alors que nos concurrents se détachent devant nous. Vous voyez qu'il s'agit des États-Unis, de l'Australie, de la Norvège, du Chili, de la Nouvelle-Zélande, de l'Écosse et de l'Irlande.

La diapositive suivante met une partie de cette perte d'investissement en contexte. Nous avons réalisé un sondage interne auprès de nos membres de l'industrie salmicole qui investissent au Canada comme ailleurs dans le monde. Au cours de la dernière année, année et demie, plus de 500 millions de dollars ont été investis dans le monde et moins de 7 p. 100 de cette somme est revenue au Canada. Ces investissements visaient pourtant à maintenir la production existante et non à financer de nouveaux projets d'immobilisations. Les PDG de ces entreprises nous disent que les investissements ici pourraient facilement représenter de 20 à 25 p. 100 de l'ensemble. L'argent est là, mais il s'en va ailleurs.

La diapositive suivante est évidente. Qu'est-ce qui s'est passé? Pourquoi stagnons-nous? La raison fondamentale à cela, et beaucoup d'études le confirment, comme vous allez probablement le constater dans vos travaux, c'est que le régime réglementaire qui s'applique à notre industrie est trop complexe, réactif et inefficace. Il empêche la croissance. Il nuit à l'intégration de nouvelles pratiques de développement durable et limite les investissements. Nous sommes assujettis à la Loi sur les pêches, qui a été conçue pour orienter la pêche des poissons sauvages. Elle ne définit même pas l'aquaculture. Elle n'établit pas de vision de croissance ni ne nous fournit le cadre nécessaire pour évoluer.

La diapositive qui suit présente les résultats d'une enquête rigoureuse que notre association a entreprise pour étudier les coûts associés à la réglementation. Elle se fonde sur le calculateur de coûts réglementaires conçu par le Conseil du Trésor. Vous pouvez voir que les coûts en question sont assez importants. Nous nous sommes penchés sur les coûts liés à la réglementation, les coûts directs comme les coûts indirects, et nous avons constaté qu'ils représentaient environ 95 millions de dollars par année et 670 millions de dollars sur une période de 10 ans. Pour que vous

Then we looked at economic impacts. We looked at lost economic activity and lost jobs. These are the total impacts of lost sales in our industry on the total economic output and employment. That is also significant: \$785 million annually and 4,550 fewer jobs per year. This is a fairly good representative sample of our industry. It is about 95 per cent of the finfish by sales and about 50 per cent of the shellfish. The costs are significant.

As a result, in the next slide, our industry feels it is at a bit of a crisis situation and needs to come forward with a fairly coordinated and coherent approach to next steps. This is both finfish and shellfish right across the country. The national strategy is advocating for the development of a legal framework, an aquaculture act for Canada. All our major competitors have an aquaculture act for their industry except Canada. This was actually recently suggested as one of the recommendations in the fisheries and oceans standing committee report on closed containment. Also, regulatory reform is key, with an emphasis on reduced red tape and finding policy and program reforms that would give us an enabling environment like other food-producing industries. That is the three-step approach for growth, business certainty and increased competitiveness.

If we were able to achieve that, the next slide talks about the benefits of the strategy. We are not talking here about tweaking around the edges. We are talking about significant reform. This is again another bit of an informal survey with both our finfish and shellfish members who say that Canada is between 150,000 and 160,000 tonnes right now, and within five years, without actually changing the footprint of the industry but just increasing efficiencies and making amendments on existing sites, we could move to 200,000 tonnes. With a responsible, phased-in approach to growth, you can see that within fifteen years that would be 600,000 tonnes, which would equate to 34,000 jobs. Earlier, I had mentioned that we are currently at about 14,000. It would be a significant increase in jobs and economic prosperity for rural coastal communities. Many of those are First Nations. In fact, First Nations peoples comprise 20 per cent of the B.C. salmon aquaculture industry, so that could dramatically increase if we had access to new sites.

Point number 3 is that we are very supportive of what this government is doing in the Canada-EU trade agreement but unfortunately cannot take advantage of those kinds of agreements without an ability to grow.

comprenez bien, les coûts indirects liés à la conformité sont les pertes nettes de profits attribuables à des règlements qui ne sont pas directement liés à nos activités de conformité.

Il y a ensuite l'impact économique. Nous avons évalué l'ampleur des activités économiques et des emplois perdus. Cela illustre l'impact total des pertes de vente dans notre secteur sur la situation économique et l'emploi en général. Il est très important là encore : 785 millions de dollars annuellement et 4 550 emplois de moins par année. C'est un échantillon assez représentatif de la situation dans notre secteur. Cela représente environ 95 p. 100 des ventes de poissons à nageoires et environ 50 p. 100 des ventes de mollusques et crustacés. C'est loin d'être négligeable.

Par conséquent, à la diapositive suivante, on voit que les membres de notre industrie se sentent un peu en crise et souhaitent proposer une stratégie assez coordonnée et cohérente pour la suite des choses. Cette stratégie porterait à la fois sur les poissons à nageoires, les mollusques et les crustacés élevés un peu partout au pays. La stratégie nationale favoriserait l'élaboration d'un cadre juridique, d'une loi sur l'aquaculture au Canada. Tous nos principaux concurrents ont une loi sur l'aquaculture, seul le Canada n'a pas la sienne. C'était d'ailleurs une recommandation du rapport récent du Comité permanent des pêches et des océans sur l'aquaculture en parcs clos. De plus, la réforme du régime réglementaire est fondamentale, il faut absolument réduire la quantité de paperasse nécessaire et trouver des moyens de modifier les programmes et les politiques qui nous habilitent à nous développer comme toute autre industrie de production alimentaire. Ce sont les trois volets essentiels à la croissance, à la certitude commerciale et à une compétitivité accrue.

La diapositive suivante présente les avantages d'une telle stratégie si nous arrivons à tenir compte de tout cela. Nous ne parlons pas de tourner les coins ronds, nous parlons d'une réforme en profondeur. Vous voyez ici les résultats d'un autre sondage informel réalisé auprès de nos membres qui cultivent des poissons, des mollusques ou des crustacés, selon lequel le Canada produit entre 150 000 et 160 000 tonnes en ce moment, mais pourrait produire 200 000 tonnes dans un délai de cinq ans sans accroître l'empreinte de notre industrie, seulement par l'intensification de la production et la modification des sites existants. Une stratégie responsable et graduelle nous permettrait de produire jusqu'à 600 000 tonnes au bout de 15 ans, ce qui équivaldrait à 34 000 emplois. J'ai mentionné qu'il y avait actuellement environ 14 000 emplois dans notre secteur. Ce serait toute une augmentation, qui créerait de la prospérité économique dans les collectivités côtières rurales. Bon nombre des collectivités visées sont autochtones. En fait, les Premières Nations gèrent 20 p. 100 de la salmoniculture en Colombie-Britannique, une proportion qui pourrait augmenter radicalement si nous avions accès à de nouveaux sites.

Le point 3 montre que nous appuyons vivement les efforts de ce gouvernement concernant l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, mais que malheureusement, nous ne pouvons pas tirer profit des possibilités que crée cet accord tant que nous ne pouvons pas croître.

The last slide is really to say that the work of this committee is critical. We think time is of the essence to achieve responsible aquaculture growth and development that is based in sound science. There is a lot of good work that DFO has done as a foundation for the industry. We need farming to guarantee future supplies of fish, and this growth will ensure food security for Canada as well as jobs and economic prosperity for rural and coastal communities.

The Chair: Thank you, Ms. Salmon.

I have a quick question: Has your organization made representation to the government in relation to an aquaculture act?

Ms. Salmon: We made a presentation about a year ago to Minister Ritz, Minister Ashfield, the Prime Minister's Office, talking about the need for legislative and regulatory reform. As a result, we are working closely with DFO to try to move forward on that. It is not exactly clear where we are going, but we certainly continue to try to advocate for that position.

The Chair: The process has started?

Ms. Salmon: It has started. That is right.

Senator Stewart Olsen: My questions will be New Brunswick-specific, if you do not mind. First, on salmon — and your name really fits right into this.

Ms. Salmon: It does.

Senator Stewart Olsen: We have, I think, four companies that are doing salmon farming. New Brunswick has the largest fish farming in Atlantic. You mention that there has not been a lot of growth. Is that mainly because of the regulations, or is it lack of land or lack of available land? Is there anything New Brunswick-specific that we should know about?

Ms. Salmon: Mr. Hancock can jump in afterwards if he has something to add.

In terms of the capabilities of new sites, it varies depending on the province. For example, there has been some small growth in Nova Scotia and Newfoundland recently. There is probably less room in New Brunswick to actually grow, but when you talk to the companies that are farming there, they say that they would like the ability to have greater efficiencies, so have this site and not this site. There are some amendments and changes that can be done. However, in terms of a footprint, the new growth probably would not be significant in New Brunswick. Certainly, in comparison, in British Columbia, there is a huge potential there that has not been tapped, and Central Canada. There is a small

La dernière diapositive vise véritablement à vous dire à quel point le travail de votre comité est essentiel. Nous croyons qu'il est urgent d'agir si nous voulons assurer la croissance et le développement responsables de l'aquaculture en nous fondant sur des données scientifiques rigoureuses. Le MPO a déjà fait beaucoup de travail de base de qualité pour orienter l'industrie. Nous avons besoin de l'aquaculture pour garantir l'approvisionnement futur en poisson, et cette croissance assurera la sécurité alimentaire du Canada, en plus de la prospérité économique de collectivités rurales et côtières.

Le président : Je vous remercie, madame Salmon.

J'ai une toute petite question à vous poser rapidement : votre organisation a-t-elle exercé des pressions sur le gouvernement pour qu'il élabore une loi sur l'aquaculture?

Mme Salmon : Nous avons présenté notre position il y a environ un an au ministre Ritz, au ministre Ashfield et au Cabinet du premier ministre, pour lui parler de la nécessité d'une réforme législative et réglementaire. C'est pourquoi nous travaillons en si étroite collaboration avec le MPO pour que cette réforme voie le jour. Nous ne savons pas exactement ce qui se profile à l'horizon, mais il est clair que nous continuons d'essayer de défendre cette position.

Le président : Le processus est-il enclenché?

Mme Salmon : Il est enclenché, oui.

La sénatrice Stewart Olsen : Mes questions portent sur le Nouveau-Brunswick en particulier, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Prenons d'abord le saumon, et je dois dire que vous avez vraiment un nom approprié.

Mme Salmon : En effet.

La sénatrice Stewart Olsen : Je pense qu'il y a chez nous quatre entreprises salmonicoles. Le Nouveau-Brunswick a la plus grande production piscicole de l'Atlantique. Vous mentionnez qu'il n'y a pas beaucoup de croissance. Est-ce surtout à cause des règlements ou faute de terres ou de terres disponibles? Y a-t-il des facteurs propres au Nouveau-Brunswick dont nous devrions être au courant?

Mme Salmon : M. Hancock pourra intervenir après moi s'il a quelque chose à ajouter.

Les capacités des nouveaux sites varient d'une province à l'autre. Par exemple, on a observé récemment une petite croissance en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Il y a probablement moins de place à la croissance au Nouveau-Brunswick en ce moment, mais les PDG des entreprises établies là-bas nous disent qu'ils voudraient pouvoir accroître leur rendement, c'est-à-dire privilégier certains sites à d'autres. Il y a des modifications qui seraient possibles. Toutefois, la nouvelle croissance ne changerait probablement pas beaucoup l'empreinte écologique au Nouveau-Brunswick. Il est clair qu'en comparaison, il y a un énorme potentiel inexploité en

amount of trout production and other production in the other provinces that could certainly grow.

Mr. Hancock: I would point out that in New Brunswick you have a lot of potential for shellfish. You have an oyster industry on the north shore that has been very successful. They have made the conversion from wild fishery into cultivation. It will be access to leases. That is definitely one of the keys. Obviously if you do not have the space in the water, you cannot start the process. However, as Ms. Salmon mentioned, it is not just about access to leases. Every part of our process is regulated at one stage or another. If those regulations become overly burdensome or unpredictable or just take too long, then you can miss whole production cycles because you cannot get another crop in the water.

Senator Stewart Olsen: If I could just clarify, the real growth for New Brunswick to concentrate on would be shellfish?

Mr. Hancock: I cannot answer that question. I do not know the finfish industry well enough in New Brunswick to do that.

The other point that should be made is that aquaculture is the cultivation of all species. I just touched on it with shellfish right now. We do not know what the next species will be five or ten years from now. We are working on alternate species. Quite frankly, Canada does not do a great job in that department, but there are companies out there. Halibut is a good example of a fish that just might be the next big one. Where the popular sites are now for finfish, yes, we may be at a bit of a limit in those areas of New Brunswick, but we do not know what the next species will be.

I think that is the trick. We need the framework in place that allows for the adoption of these new species too. We are near-shore farming now. What about offshore farming? That is something that is down the road, too.

Senator Stewart Olsen: Thank you very much.

Senator Wells: What are some of the factors that would have the largest impact on an aquaculture business model in terms of the regulatory regime, financing, mitigation, disease risks and finding suitable sites?

Mr. Hancock: It depends on the stage of the business cycle. If you are trying to get started, access to lease and access to financing is absolutely critical. You cannot get started without them. For some of our larger companies, their financial activities will not be managed by the government. They are done by

Colombie-Britannique et dans le Centre du Canada. Il y a une petite production de truites et d'autres espèces dans d'autres provinces qui pourraient certainement connaître un essor.

M. Hancock : Je souligne qu'au Nouveau-Brunswick, il y a beaucoup de potentiel pour les mollusques et crustacés. Il y a une production d'huîtres sur la côte nord qui connaît beaucoup de succès. L'entreprise s'est convertie de la pêche d'huîtres sauvages à la culture. Il s'agira d'avoir accès à des concessions. C'est clairement l'une des clés. De toute évidence, si l'on n'a pas d'espace dans l'eau, on ne peut pas démarrer de production. Cependant, comme Mme Salmon l'a mentionné, tout ne se résume pas à l'accès aux concessions. Toutes les étapes du processus qui mène à l'aquaculture sont réglementées d'une manière ou d'une autre. Quand les règlements deviennent trop lourds, imprévisibles ou fastidieux, on peut manquer tout un cycle de production parce qu'il faut mettre le nouvel élevage à l'eau à temps.

La sénatrice Stewart Olsen : Permettez-moi de clarifier une chose : vous dites que le véritable potentiel de croissance sur lequel nous devrions nous concentrer au Nouveau-Brunswick serait celui des mollusques et des crustacés?

M. Hancock : Je ne peux pas répondre à cette question. Je ne connais pas assez bien l'industrie piscicole du Nouveau-Brunswick.

Il faut aussi mentionner que l'aquaculture consiste à cultiver toutes les espèces. Je viens de parler des mollusques et des crustacés, nous ne savons pas encore quelles seront les espèces prisées dans 5 ou 10 ans. Nous travaillons à développer la production d'autres espèces. Bien honnêtement, le Canada ne fait pas très bonne figure à cet égard, mais il y a des entreprises qui s'y intéressent. Le flétan est un bon exemple de poisson qui pourrait être le prochain grand succès. Il est vrai que les sites populaires en ce moment pour la production de poissons à nageoires ont peut-être un peu atteint leur limite au Nouveau-Brunswick, mais nous ne savons pas encore quelles seront les prochaines espèces ciblées.

Je pense que tout est là. Il nous faut un cadre qui nous permette d'adopter de nouvelles espèces aussi. Nous faisons de l'élevage près des côtes en ce moment. Pourquoi ne pas faire d'élevage extracôtier? Cela s'en vient aussi.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci beaucoup.

Le sénateur Wells : Quels seraient les facteurs qui auraient le plus d'incidence sur le modèle d'affaire de l'aquaculture en ce qui concerne le régime réglementaire, le financement, l'atténuation de l'impact, les risques liés à la maladie et la découverte de sites propices?

M. Hancock : Tout dépend de l'étape du cycle d'affaires. Pour une entreprise en démarrage, l'accès aux concessions et au financement est absolument déterminant. On ne peut pas démarrer sans cela. Par contre, les activités financières de certaines grandes entreprises ne seront pas gérées par le

offshore banks and things like that. In that case, it becomes just the day-to-day regulations, some of the issues that we were touching on before.

Ms. Salmon: Exactly. That is what I was going to say. It is definitely where you are. However, for the larger companies that are well-established, there is investment that could easily be brought into Canada that is now going elsewhere, and they are in a position to move forward because they are a stable company. They are not small and starting out. I think it depends. I would say that the regulatory impediments are overlapping everything at every stage.

Senator Wells: Are there suitable financing programs, either public or private, that serve the aquaculture industry?

Ms. Salmon: That is a good question because access to capital depends, again, on your size and scale. A lot of the small- to medium-sized businesses are having trouble accessing capital because there is no security. In some provinces, there is a yearly licence for a product that takes 18 months to 24 months to grow out. That does not provide much security to a bank or a lending institution. Some of the larger companies, as Mr. Hancock said, do not have trouble getting financing, but the small- to medium-sized would.

Mr. Hancock: I could add to that. ACOA has been very supportive of the industry on the East Coast, but it has largely been in the form of capital assets. In terms of working capital, that is a really big issue, and a lot of provinces have stepped up and will help with that. However, in provinces such as Nova Scotia, where there has not been a working capital program, that is definitely a huge issue restricting the growth of the company because the banks have, quite frankly, let us down in this industry, certainly at that start-up stage.

Senator Wells: Because of the risk?

Mr. Hancock: Yes.

Senator Wells: I have a final question. Recognizing that your industry association represents many species and many geographic areas, if you were to summarize for the committee, what is the one message that your membership would hope that you bring to this committee today if there was one overarching message?

Ms. Salmon: It is that this is such a huge potential for Canada and the world, and we have learned so much. When you think about where we started, we started 30 to 35 years ago, and some mistakes were made in those early years. We have done so much good science. So much evolution has taken place. This is a sustainable industry today. We have the potential to be leaders in our field, and we are held back largely because we do not have the right legislative, regulatory and policy environment to enable this

gouvernement. Tout se fera dans des banques extraterritoriales, par exemple. Dans ce cas, c'est la réglementation des activités quotidiennes qui comptera, dont les enjeux que nous avons déjà abordés.

Mme Salmon : Exactement. C'est ce que j'allais dire. Tout dépend vraiment d'où on est rendu. Cependant, pour les grandes entreprises bien établies, des investissements qui se font actuellement ailleurs pourraient très facilement se faire au Canada, et elles sont prêtes à aller de l'avant parce qu'elles sont stables. Il ne s'agit plus de petites entreprises en démarrage. Bref, tout dépend du contexte. Je dirais toutefois que des obstacles réglementaires se dressent partout, à toutes les étapes.

Le sénateur Wells : Y a-t-il des programmes de financement décentes, publics ou privés, qui s'offrent aux aquaculteurs?

Mme Salmon : C'est une bonne question, parce qu'encore une fois, l'accès aux capitaux dépend de la taille et de l'envergure de l'entreprise. Beaucoup de petites et moyennes entreprises ont de la difficulté à trouver des capitaux parce qu'elles n'ont pas de garanties de sécurité à offrir. Dans certaines provinces, il y a un permis annuel pour un produit qui prend de 18 à 24 mois à cultiver. Cela n'offre pas beaucoup de sécurité à la banque ou au créancier. Comme M. Hancock l'a dit, certaines des plus grandes entreprises n'ont pas de difficulté à trouver du financement, mais les petites et moyennes, oui.

M. Hancock : J'aimerais ajouter une chose. L'APECA appuie beaucoup l'industrie sur la côte Est, mais cet appui prend surtout la forme d'immobilisations. Il est beaucoup plus difficile de trouver des fonds de roulement, mais beaucoup de provinces ont pris des mesures pour nous aider en ce sens. Cependant, certaines provinces, comme la Nouvelle-Écosse, n'ont pas de programme sur les fonds de roulement, c'est donc là un énorme enjeu qui limite la croissance des entreprises, parce que bien honnêtement, les banques nous laissent tomber, à tout le moins à l'étape du démarrage.

Le sénateur Wells : À cause du risque?

M. Hancock : Oui.

Le sénateur Wells : J'ai une dernière question à poser. Compte tenu du fait que votre association représente des producteurs de nombreuses espèces dans de nombreuses régions géographiques, si vous deviez résumer ce que vous voulez dire au comité en un seul message, quel serait le principal message que vos membres aimeraient vous entendre exprimer?

Mme Salmon : Je dirais qu'il y a tellement de potentiel au Canada et dans le monde et que nous en avons déjà tellement appris sur le domaine. Quand on repense un peu à nos débuts, il y a 30 ou 35 ans, nous avons fait certaines erreurs les premières années. Nous avons rassemblé tellement de bonnes données scientifiques depuis. Il y a eu une évolution incroyable. Aujourd'hui, c'est une industrie durable. Nous aurions le potentiel d'être des chefs de file dans notre domaine, mais nous

industry.

When you do not have legislation that even defines you, it is not clear what the roles and responsibilities are. It does not provide the right environment for investors. We should be a leader in the world, and we are not.

Senator Raine: We are just getting started with this study — and we are not going to rush at it — but already we can see there are a lot of different viewpoints.

I wanted to ask you right off the bat: Fifty per cent of the seafood sold in Canada and worldwide is now farmed?

Ms. Salmon: Right.

Senator Raine: Of the seafood sold in Canada, what percentage is imported?

Ms. Salmon: That is a really good question, and I am not sure I have an answer. I can probably get that for you because we did a bit of a poll of our key retailers and sort of said, “What percentage is farmed?” They indicated 50 per cent, but it varies from retailer to retailer. One said that 30 per cent of that was from Canada and 20 per cent was imported. However, that was just one retailer. I would have to do a bit more research to give you a good firm answer on that. However, it just indicates that the farm sector is significant, and we could play a larger role than we do.

Senator Raine: I guess two things come to my mind. One, if we start to compete in fish on price and put our fish up against fish coming in from other countries, processing fish is labour intensive. We are not going to win that price battle, but we have pristine waters, sustainable policies and inspections, and our product should be much better. Is there a strategy in the Canadian industry to deal with that?

Ms. Salmon: It is a good question.

Senator Raine: Maybe people are reluctant to invest because they see the competition coming from the imported fish as being tough to match.

Ms. Salmon: The interesting thing is that there is such a huge demand for it that there will always be a place for a different group, different level. Canada has a very high quality product in general, and it is priced here. There are others that are priced below, but I do not see that as a problem because the demand is there. When you talk to people at the United Nations FAO, they say that there will always continue to be a strong demand for seafood, so do not ever be concerned about not growing. Keep growing it; we need it.

sommes coincés, essentiellement parce que nous n’avons pas les bons outils législatifs, réglementaires et politiques pour permettre à l’industrie de prendre son envol.

Quand il n’y a même pas de définition d’un domaine dans la loi, les rôles et les responsabilités ne sont pas clairs. Le contexte n’est donc pas propice à l’investissement. Nous devrions être des leaders dans le monde, mais ce n’est pas le cas.

La sénatrice Raine : Cette étude ne fait que commencer — et nous n’avons pas l’intention de la bâcler —, mais nous pouvons d’ores et déjà voir qu’il y a beaucoup de points de vue différents.

J’aimerais vous poser une question d’entrée de jeu : est-il exact que 50 p. 100 des fruits de mer vendus au Canada et dans le monde sont issus de l’aquaculture?

Mme Salmon : Oui.

La sénatrice Raine : Quel est le pourcentage des fruits de mer vendus au Canada qui est importé?

Mme Salmon : C’est une très bonne question, et ne je suis pas certaine d’avoir la réponse. Je pourrais probablement la trouver pour vous, parce que nous avons mené un sondage auprès des principaux détaillants pour établir, en gros, quel est le pourcentage des produits vendus qui viennent de l’aquaculture. Ils nous ont dit que c’était 50 p. 100, mais la proportion varie d’un détaillant à l’autre. Il y en a un qui nous a dit que 30 p. 100 des produits venaient du Canada et 20 p. 100 de l’importation. Ce n’est qu’un détaillant, toutefois. Il faudrait que j’approfondisse mes recherches pour vous donner une réponse éclairée. Quoi qu’il en soit, cela nous montre que le secteur aquacole est important et que nous pourrions jouer un rôle encore plus important qu’en ce moment.

La sénatrice Raine : Il y a deux choses qui me viennent à l’esprit. Pour commencer, si nous voulons être concurrentiels sur le prix des poissons et pouvoir rivaliser avec les autres pays qui en produisent, il faut tenir compte du fait qu’il faut beaucoup de personnel pour transformer du poisson. Nous ne gagnerons pas la bataille des prix, mais nous avons des eaux propres, des politiques durables et des inspections qui devraient rendre nos produits bien meilleurs que les leurs. Y a-t-il une stratégie en ce sens dans l’industrie canadienne?

Mme Salmon : C’est une bonne question.

La sénatrice Raine : Les gens hésitent peut-être à investir, car ils trouvent qu’il est difficile de faire concurrence aux produits de la mer importés.

Mme Salmon : Ce qui est intéressant, c’est qu’étant donné que la demande est tellement élevée, il y aura toujours de la place pour un produit ou un niveau de qualité différent. En général, le Canada offre un produit de très grande qualité, et le prix est élevé. Il y a d’autres produits dont le prix est moins élevé, mais je ne pense pas que ce soit un problème, car la demande existe. Les représentants de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture nous disent qu’il y aura toujours une grande demande pour les poissons et les fruits de mer, et qu’il

There will always be a niche for lower cost product, for the high quality product and for a fresh product.

Mr. Hancock: I could add to that. Most of our producers are exporters right now, so they are experts at exporting their product. They do not just do it to the United States; they do it all around the world. That is not just large operators; that is small operators, too. On the farm that I used to have, which would have been considered a small operation, 50 per cent of my product was exported.

I can tell you anecdotally, from the Boston Seafood Show this year, that, without fail, all of the people who were part of our organization, when we were asking them afterwards how the show went, said, "Great! Everyone likes our product. They want more and we just cannot produce it." This really is not an issue of whether this will be flooding the marketplace.

The other thing I would just touch on briefly is that Canada has an excellent reputation in the marketplace for seafood and food in general. We have a reputation for being a stable country, with rules and regulations. We produce safe food. People look at Canada as the Great White North, with clean water. It is that brand that we have. That goes with our farmed seafood, not to mention that it tastes a lot better, and that is the truth.

Ms. Salmon: We could sell so much more; we are so limited. We are only at the Boston Seafood Show to maintain relations with our existing customers. We cannot take any new orders, and they are always there. It is an opportunity that we cannot take advantage of.

Senator Beyak: I was listening when you said that all of our major competitors already have an aquaculture act. You have talked to the MPs and the PMO. Sometimes there is a great model out there waiting. If you could pick from all the competitors acts, which one would be the easiest for us to work quickly on?

Ms. Salmon: I wish it was that simple. It is a good question, and we have actually done a really good review of the various acts.

I think we can learn something from each of the jurisdictions. As you know, no one has a Canadian situation with our federal, provincial and municipal scenario. We cannot take a cookie cutter and place it here.

There are good lessons to be learned in various areas.

ne faut donc pas s'inquiéter au sujet de la croissance. Ils nous disent de continuer à augmenter nos activités dans ce domaine, car il faut répondre à la demande.

Il y aura toujours un créneau commercial pour les produits à prix moins élevés, et un autre pour les produits frais et de grande qualité.

M. Hancock : J'aimerais ajouter quelque chose à ce sujet. En ce moment, la plupart de nos producteurs sont des exportateurs, et ils sont donc des spécialistes dans l'exportation de leurs produits. Ils ne les exportent pas seulement aux États-Unis, mais partout dans le monde. Je ne parle pas seulement des grands exploitants, mais aussi des petits exploitants. Le centre de pisciculture dont j'étais autrefois propriétaire était considéré comme étant une petite exploitation, mais j'exportais 50 p. 100 de mes produits.

J'aimerais préciser que tous les gens qui font partie de notre organisme et qui sont allés à la Foire internationale des produits de la mer de Boston cette année ont raconté que tout le monde avait aimé leurs produits et en avait réclamé davantage, mais qu'ils ne pouvaient pas suffire à la demande. Il n'y a donc aucune raison de craindre d'inonder le marché.

L'autre sujet que j'aimerais brièvement aborder, c'est que le Canada a une excellente réputation sur le marché en ce qui concerne les produits de la mer et les produits alimentaires en général. Nous avons la réputation d'être un pays stable qui a pris les règlements nécessaires pour produire des aliments sécuritaires. Les gens considèrent que le Canada est un pays du Grand Nord avec des lacs purs et cristallins. C'est notre marque de commerce. Cela s'applique à nos produits de la mer d'élevage, sans mentionner qu'ils ont bien meilleur goût, et c'est la vérité.

Mme Salmon : Nous pourrions vendre tellement plus de produits, mais nous sommes tellement limités. Nous nous rendons seulement à la Foire internationale des produits de la mer de Boston pour entretenir nos relations avec nos clients actuels. Nous ne pouvons pas prendre de nouvelles commandes, et il y en a toujours. C'est une occasion que nous ne pouvons pas saisir en ce moment.

La sénatrice Beyak : Je vous ai entendu dire que tous nos pays concurrents principaux avaient déjà une loi sur l'aquaculture. Vous avez parlé aux députés et au CPM. Parfois, il existe déjà un excellent modèle dont on peut se servir. Si vous pouviez choisir parmi toutes les lois de vos concurrents, selon vous, laquelle pourrions-nous adapter le plus rapidement?

Mme Salmon : J'aimerais que ce soit aussi simple. C'est une bonne question, et nous avons déjà effectué un examen approfondi des différentes lois en vigueur.

Je crois que chacun de ces pays peut nous enseigner quelque chose. Comme vous le savez, aucun autre pays n'est organisé comme le Canada, c'est-à-dire avec des niveaux fédéral, provincial et municipal. Nous ne pouvons pas adopter une approche ou une solution unique et la mettre en œuvre ici.

Nous pouvons apprendre beaucoup de choses de nos différents concurrents.

Senator Raine: Can you provide us with the analysis you did of those other legislation?

Ms. Salmon: Absolutely. In this national strategy, we are doing a fair bit of background work to arm ourselves with good information. Not only are we reviewing other countries and their legislative framework, but we are also putting together draft architecture of what we think an act might look like. In addition, we are doing background papers on a variety of other issues that are industry spacing. I would be happy to share all that work with you.

Senator McInnis: You envisage this legislation would obviously be federal; that is what you are talking about. Would it be concurrent with the provinces?

Ms. Salmon: That is a good question. We are sensitive to respect jurisdictional boundaries and responsibilities. We met with the provinces a couple weeks ago to talk about our ideas. We envision a national umbrella approach where the existing regulations would nest underneath. Whether it is B.C. regulated by DFO or the Atlantic provinces regulated by their provinces, both would fit under this national framework that would provide all of us with a definition, some clarity of roles and responsibilities, a vision for growth, an enabling framework.

We envision an overarching national framework where the existing regs would nest underneath. The provinces are actively involved in aquaculture. They want to remain that way. We do not want to suggest otherwise.

Senator McInnis: When you have national legislation, I am trying to figure out how you could possibly — if it is concurrent legislation — have one set of regulations in Atlantic Canada, another set in British Columbia and another set in Ontario or wherever. I am thinking more along the lines of the Criminal Code where provinces are consulted and ministers of justice get together and come forward with suggestions as to amendments to the code. However, it is handled by the national government. I would not know how the other would work.

Ms. Salmon: Certainly we are working with getting some legal advice now in terms of what options are there. I would be happy to share that advice with you when it has been completed. We are very conscious that we want the provinces to be onside here.

Mr. Hancock: There is an understanding that there are aspects that are the responsibility of the federal government and aspects that are the responsibility of provincial governments. Despite the fact that both are not very clear a lot of the time, they do have some sense of where that line is.

Senator Poirier: I have a couple questions. At the beginning of your presentation you said global demand for seafood is increasing rapidly at a pace of to 9 per cent each year. Are you talking about seafood specifically attached to aquaculture? The reason I am going there is that we, as a committee, just finished

La sénatrice Raine : Pourriez-vous nous faire parvenir l'analyse que vous avez effectuée de ces autres lois?

Mme Salmon : Absolument. Dans le cadre de cette stratégie nationale, nous effectuons beaucoup de travaux préliminaires pour accumuler des renseignements pertinents. Nous examinons non seulement les autres pays et leur cadre législatif, mais nous rédigeons aussi une ébauche de loi. De plus, nous rédigeons des documents d'information sur un large éventail d'autres questions qui concernent l'industrie. Je serai heureuse de vous faire parvenir nos recherches et nos travaux.

Le sénateur McInnis : Vous envisagez évidemment cette loi au niveau fédéral; c'est ce dont vous parlez. Serait-elle parallèle à celles des provinces?

Mme Salmon : C'est une bonne question. Nous tenons vraiment à respecter les différentes responsabilités et les compétences des provinces. Nous avons rencontré les représentants des provinces il y a quelques semaines pour leur parler de nos idées. Nous envisageons une approche nationale qui engloberait les règlements déjà en vigueur. Qu'il s'agisse de la Colombie-Britannique, qui est réglementée par le MPO, ou les provinces de l'Atlantique, où chaque province a ses propres règlements, tout cela serait rassemblé dans un cadre national qui nous fournirait une définition, qui préciserait les rôles et les responsabilités et qui élaborerait une vision pour la croissance et un cadre de travail.

Nous envisageons un cadre à l'échelle nationale qui engloberait tous les règlements en vigueur. Les provinces sont déjà très actives dans le domaine de l'aquaculture et elles veulent poursuivre ces activités. Nous ne voulons pas les en empêcher.

Le sénateur McInnis : Dans le cadre d'une loi nationale, j'essaie de déterminer comment — s'il s'agit d'une loi parallèle — on pourrait avoir des règlements dans le Canada atlantique, d'autres règlements en Colombie-Britannique et d'autres en Ontario ou n'importe où. Je pense surtout au Code criminel, pour lequel les provinces sont consultées et les ministres de la Justice se réunissent pour proposer des modifications. Toutefois, c'est le gouvernement national qui est responsable. Je ne sais pas comment l'autre système pourrait fonctionner.

Mme Salmon : Nous tentons certainement d'obtenir un avis juridique concernant nos options. Je serai heureuse de vous communiquer cet avis lorsqu'il sera formulé. Nous voulons vraiment que les provinces participent à ce processus.

M. Hancock : Il est généralement admis que certains éléments sont sous la responsabilité du gouvernement fédéral et que d'autres relèvent des provinces. Même si souvent, ce n'est pas très clair, on sait à peu près où tracer la ligne dans la plupart des cas.

La sénatrice Poirier : J'ai quelques questions. Au début de votre exposé, vous avez mentionné que la demande mondiale pour les produits de la mer augmentait rapidement, c'est-à-dire d'environ 9 p. 100 par année. Parlez-vous expressément des produits de la mer qui viennent de l'aquaculture? Je pose la

and deposited our report last week on the lobster fishery. If you followed it, one of the problems facing the lobster industry right now is that there is a lot of product out there and they are unable to sell it; some fishermen have it on hand and their price is being driven down by that.

Seeing that, I was just questioning if the global demand for seafood is rising in some sectors, obviously it is not in others at this point. With the lobster industry, we are not seeing it. I know it has been flat and there has been no increase. Could that have an impact on why some of the smaller companies are having a hard time getting set up and getting the financing they need and the insecurity of whether this also happens to other products in the seafood industry?

Ms. Salmon: No. Going back to your first question, the 7 to 9 per cent is global demand for seafood, farmed and wild. Certainly there will always be fluctuations in price, but still the demand is high and anticipated to continue to grow.

By 2020, the UN forecasts a shortfall of 50 million tonnes of seafood. Aquaculture will be the one to take up the slack, if anything. If aquaculture does not grow to meet that demand, we will face a deficit.

You are right. There are variances in the different species. Overall, worldwide, that growth of seafood is there and is anticipated to continue.

Demand is not the problem and concern about selling the product has not been a problem in aquaculture. In shellfish and finfish, the demand is extremely high.

Mr. Hancock: In terms of that growth of consumption of seafood, it is based on population growth for the world but also the fact that even the developing world is getting richer. People's tastes are changing and they are moving to a seafood diet. The other point is that the wild catch has flatlined. That growth will have to be met through aquaculture. It is not coming from the wild fishery.

That is hard to say from someone in a lobster-growing area, but the reality is that in terms of global production it is a very small part. The lobster situation is unique because of the fact that landings are essentially double what they were 10 years ago.

In terms of your second question about access to funding because the industry has flatlined, do not connect that with marketing because that is not the issue. The issue is access to leases. It is the problems we have for running our business.

question, car en tant que comité, nous avons terminé et présenté, la semaine dernière, notre rapport sur la pêche au homard. Si vous l'avez lu, vous savez que l'un des problèmes auxquels fait face l'industrie du homard en ce moment, c'est que le produit est disponible en grande quantité, mais qu'on ne peut pas le vendre. Certains pêcheurs doivent le garder et cela fait baisser les prix.

C'est pour cette raison que je voulais préciser que si la demande mondiale pour les produits de la mer était à la hausse dans certains secteurs, elle ne l'est certainement pas dans d'autres secteurs. C'est le cas dans l'industrie du homard; je sais que la demande est stagnante et qu'il n'y a eu aucune augmentation. Cela pourrait-il avoir un effet sur le fait que certaines petites entreprises ont de la difficulté à démarrer et à obtenir le financement dont elles ont besoin et cela pourrait-il aussi expliquer l'insécurité liée à d'autres produits de l'industrie des produits de la mer?

Mme Salmon : Non. Pour revenir à votre première question, l'augmentation de l'ordre de 7 à 9 p. 100 de la demande mondiale concerne les produits de la mer, qu'ils soient cultivés ou sauvages. Il y aura certainement toujours des variations de prix, mais la demande est toujours à la hausse et on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter.

L'ONU prévoit que d'ici 2020, il manquera 50 millions de tonnes de produits de la mer. L'aquaculture comblera ce manque. Si l'aquaculture ne réussit pas à répondre à cette demande, nous ferons face à un déficit.

Vous avez raison. Cela varie selon les espèces. Dans l'ensemble, à l'échelle mondiale, la demande pour les produits de la mer est à la hausse et on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter.

La demande ne représente pas un problème et on ne craint pas de ne pas pouvoir vendre le produit dans l'industrie de l'aquaculture. En effet, la demande en mollusques, en crustacés et en poissons à nageoires est extrêmement élevée.

M. Hancock : La hausse de la consommation des produits de la mer se fonde sur la croissance de la population mondiale, mais aussi sur le fait que les pays développés s'enrichissent. Les goûts des gens changent, et ils se dirigent de plus en plus vers une alimentation composée de produits de la mer. Il faut aussi préciser que le nombre de prises dans la pêche sauvage est stagnant. La croissance devra donc passer par l'aquaculture. Elle ne sera pas assurée par la pêche sauvage.

C'est difficile à dire pour quelqu'un qui vient d'une région où l'on élève le homard, mais la réalité, c'est que cela représente une très petite partie de la production mondiale. La situation du homard est unique, car les prises ont essentiellement doublé depuis 10 ans.

En ce qui concerne votre deuxième question au sujet de l'accès au financement dans une industrie stagnante, il ne faut pas faire le lien avec la commercialisation, car ce n'est pas le problème. Le problème, c'est l'accès aux concessions. C'est le problème auquel

However, absolutely if you were a banker and were to look at where the industry is going, it does not look favourable.

Ms. Salmon had an excellent example about lease renewals that are one year along. It takes four years to grow an oyster. Why would a bank lend you money when your lease could be pulled from you in one year's time? It is pretty obvious why there is a problem.

Senator Poirier: For a period of time, I was an elected member of the Province of New Brunswick. At that time, in the immediate area where I lived, there was a lot of frustration around the aquaculture business because of the impact on tourism areas, cottages and beachfronts. Is that an issue? Are you hearing that a lot anywhere?

Ms. Salmon: It is interesting. It is a personal perspective. Many of our companies are actually part of working waterfront and tourism. Mr. Hancock can talk about that.

Mr. Hancock: There is no question. When there is expansion of an industry to an area where it has not been, there is major push-back. You can have the best science in the world and talk about other communities that are working well with the industry, but you get that push-back. We see that in any industry.

The parts I would look at are areas where we do have aquaculture right now. Look at the southern part of New Brunswick around the St. Andrew's area, which we all know is a good tourist area. That is the centre of salmon aquaculture. If you go to the north coast of P.E.I., that is suspended culture for shellfish. It is the most intensive shellfish culture we have in Canada. The north coast of P.E.I. is probably one of our most intensive tourist areas in the Atlantic provinces. When you go there, it is not just two co-existing; they work together. When you go to P.E.I., part of the experience is shellfish.

Ms. Salmon: It is the celebration of mussels and what the land and water offer. Mr. Hancock is right. There is always that potential for conflict when aquaculture is new to an area, but there are other examples where it works very well.

Mr. Hancock: It happens around the world. If you go to parts of France where they have been growing mussels for 800 years, you can do tours. They have museums of oyster farming operations. People plan their vacations around the oyster experience in France. It becomes very much part of the attraction and works well with the whole thing.

font face les entreprises de notre industrie. Mais il faut avouer que si vous étiez banquier et que vous examiniez l'avenir de l'industrie, cela ne semble pas encourageant.

Mme Salmon a donné un excellent exemple en parlant du renouvellement des concessions d'une durée d'un an. Il faut quatre ans pour faire croître une huître. Pourquoi une banque vous prêterait-elle son argent s'il est possible que vous perdiez votre concession dans un an? Le problème est assez évident.

La sénatrice Poirier : Pendant un certain temps, j'ai été députée provinciale au Nouveau-Brunswick. À l'époque, dans la région où j'habitais, l'industrie de l'aquaculture causait beaucoup de frustrations en raison de ses effets sur les régions touristiques, les chalets et les plages. Est-ce un problème? Avez-vous souvent entendu cela ailleurs?

Mme Salmon : C'est intéressant. C'est un point de vue personnel. Un grand nombre de nos entreprises collaborent avec le secteur du tourisme et des plages. M. Hancock peut vous en parler.

M. Hancock : Cela ne fait aucun doute. Lorsqu'une industrie s'étend dans une région où elle n'était pas présente, il y a de la résistance. Vous pouvez citer les meilleures recherches scientifiques du monde et parler des autres communautés qui collaborent avec l'industrie, mais vous vous heurtez toujours à une résistance. C'est le cas pour n'importe quelle industrie.

J'examinerais les régions où il y a actuellement des activités d'aquaculture en cours. Par exemple, le Sud du Nouveau-Brunswick, dans la région de St-Andrews, car nous savons tous qu'il s'agit d'une bonne région touristique. C'est aussi le centre de l'aquaculture du saumon. Sur la côte nord de l'Île-du-Prince-Édouard, on pratique la culture suspendue des mollusques. Il s'agit de la culture de mollusques la plus intensive au Canada. La côte nord de l'Île-du-Prince-Édouard est probablement l'une des régions les plus actives sur le plan touristique dans les provinces de l'Atlantique. Il est facile de voir que les deux industries ne font pas que coexister; elles collaborent. Lorsqu'on parle de l'Île-du-Prince-Édouard, on pense immédiatement aux mollusques et aux crustacés.

Mme Salmon : C'est une célébration des moules et de ce que la terre et la mer ont à offrir. M. Hancock a raison : il y a toujours un risque de conflit lorsque l'aquaculture s'installe dans une région, mais il y a d'autres exemples où cela fonctionne très bien.

M. Hancock : C'est le cas partout dans le monde. Par exemple, il y a des régions, en France, où l'on cultive les moules depuis 800 ans, et on peut même visiter ces installations. Il y a même des musées consacrés à l'élevage des huîtres. Des gens incluent les activités liées aux huîtres dans leurs projets de vacances en France. Cela fait donc partie de l'attrait de la région et s'intègre bien dans l'ensemble.

We can look to Norway on salmon farming. If you go to Bergen, which is a gorgeous city, they have salmon farms going all the way into the harbour. It would be like Halifax harbour with salmon farms going into the harbour, so it can work.

Senator Poirier: Can you explain the different steps an aquaculture project has to go through, from step one until a project is complete and production starts?

Mr. Hancock: It is fairly complicated and varies between provinces. Essentially in Nova Scotia you are looking at a two-year process. It starts with an application to the provincial government, because our province is the lead on aquaculture applications. They do an initial review of the application and make sure everything is in order, that you have supplied the right amount of information, and then they proceed to network it out. I believe eight different departments are involved, both federal and provincial, in evaluating those applications.

They send it out. Of course, the major ones are the Department of Fisheries and Oceans and Transport Canada. Those are the ones that I would say play the largest role in scrutinizing the application.

When they get feedback from those regulators, they will sit down — they should sit down with proponents of the application — and discuss any shortcomings in the original application, any concerns raised, and give the proponent an opportunity to address that with either site adjustments, where they are going, or it might be a case of more mitigating factors.

This is a point a lot of people miss: One of the issues that has come up in Nova Scotia is that the government has never turned down a lease application. That is not true now. We have had one that has been rejected.

The reality is that, usually, if you hit an impasse in those regulatory meetings where you cannot mitigate or you cannot change the site design in a way that satisfies the regulators, you withdraw your application. You do not get to that point where they say no. It is supposed to be a collaborative process that you work together on. Unfortunately, that is not always the case or how these things turn out.

Eventually, the way it works in Nova Scotia, all the recommendations come back, it is presented ultimately to the minister of fisheries in the province and that person has the final say on whether the lease is issued or not.

Senator Poirier: Do you find the process too long? If it is, what would you recommend?

Dans le domaine de l'élevage du saumon, on peut citer la Norvège. À Bergen, une ville superbe, on trouve des fermes salmonicoles partout dans le port. C'est un peu comme si le port de Halifax abritait des fermes salmonicoles; cela pourrait fonctionner.

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous expliquer les différentes étapes d'un projet d'aquaculture, de la première étape jusqu'à ce que le projet soit terminé et qu'on lance les activités de production?

M. Hancock : C'est assez compliqué et cela varie selon les provinces. Essentiellement, en Nouvelle-Écosse, c'est un processus de deux ans. Il faut commencer par présenter une demande au gouvernement provincial, car notre province est un chef de file en ce qui concerne les demandes de projet d'aquaculture. La province effectue un examen préliminaire de la demande et s'assure que tout est en ordre et qu'on a fourni tous les renseignements nécessaires, et ensuite elle contacte tous les intervenants. Je crois que huit différents ministères participent à l'évaluation des demandes, tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral.

On leur envoie donc la demande. Évidemment, les intervenants les plus importants sont le ministère des Pêches et des Océans et Transports Canada. Ce sont les ministères qui, à mon avis, jouent le plus grand rôle dans l'examen de la demande.

Lorsque les représentants de la province reçoivent la réponse de ces organismes de réglementation, ils commenceront à discuter — avec les demandeurs — des lacunes que présente la demande initiale et des préoccupations qui ont été soulevées et ils donneront au demandeur l'occasion de remédier à ces problèmes soit en apportant des rajustements au site, c'est-à-dire à l'endroit où ils proposent de s'établir, ou dans certains cas il pourrait y avoir des facteurs atténuants.

L'un des problèmes qui ont été soulevés en Nouvelle-Écosse, c'est que le gouvernement n'a jamais refusé une demande de concession. Ce n'est plus vrai maintenant. Une demande a été rejetée. Mais un grand nombre de gens ne se rendent pas compte de ce qui se passe.

La réalité, c'est qu'habituellement, si on aboutit dans une impasse pendant ces réunions de réglementation et qu'on ne peut pas arranger ou changer le site choisi de façon à satisfaire les organismes de réglementation, on retire la demande. On ne se rend jamais au point où la demande est refusée. C'est censé être un processus de collaboration. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas ou ce n'est pas toujours la façon dont les choses se passent.

Au bout du compte, en Nouvelle-Écosse, toutes les recommandations reviennent, et le dossier est présenté au ministre des Pêches de la province, à qui il revient de décider si la concession est attribuée ou non.

La sénatrice Poirier : À votre avis, ce processus est-il trop long? Si oui, que recommanderiez-vous?

Mr. Hancock: It is definitely too long. Right now, two years is what they are running in Nova Scotia. We have seen applications that have gone four, and I think even longer than that, seven years. In other words, the “fixed link” to P.E.I. went through their environmental assessment faster than aquaculture sites.

The other thing, to be clear, is that this is not just salmon. This is shellfish leases. I was talking to a gentleman on the north shore of Nova Scotia: bottom-cultivated oyster lease, four years.

Senator Poirier: Is there a recommendation you would make to help speed that along?

Mr. Hancock: Definitely, I think in terms of the process, there need to be timelines for people.

Ms. Salmon: There need to be service standards so people know that if I meet these criteria, then here is the kind of service standard I could expect.

In British Columbia, not only do you have to have an application for a new site, but you have to apply for a small amendment. Even if you want to change from a round cage to a square one, you have to apply for that amendment. Some of those amendments have been sitting for five to seven years.

Senator Poirier: Is that process similar in all provinces?

Mr. Hancock: Each province handles things differently.

Senator Poirier: I mean the length of time for the whole process to happen.

Ms. Salmon: There is no consistency, which is the problem. When you look across the country, there is no consistency in a number of areas. Everything is different: lease terms, licence terms. It is a patchwork quilt.

Mr. Hancock: It is not even consistent within provinces. That is the problem, too. It is very variable.

Senator Campbell: As seen by the statistics, this is obviously an important industry in British Columbia. Our share of the market is 52 per cent. One of the concerns I hear in British Columbia is exactly the reason you are here: There is no overarching legislation that people can follow with regard to aquaculture.

I am not a member of this committee: I am here on behalf of someone else. First, I am very specific about what I eat and I would never eat a fish from China. I want to make that clear right now. They have 61 per cent of the industry. It goes to the ability of a country to vacuum the floor.

M. Hancock : Il est certainement trop long. En ce moment, en Nouvelle-Écosse, il dure deux ans. Certaines demandes ont été examinées pendant quatre ans, et d'autres, je pense, pendant sept ans. Autrement dit, l'évaluation environnementale du « raccordement permanent » de l'Île-du-Prince-Édouard a été plus rapide que celles des sites d'aquaculture.

Pour clarifier les choses, j'aimerais préciser qu'il ne s'agit pas seulement du saumon. Il s'agit de concessions concernant les mollusques et les crustacés. Par exemple, un propriétaire d'une exploitation d'ostréiculture de fond de la côte nord de la Nouvelle-Écosse a attendu quatre ans pour obtenir sa concession.

La sénatrice Poirier : Pourriez-vous faire une recommandation pour aider à rendre le processus plus rapide?

M. Hancock : Certainement. Je crois qu'en ce qui concerne le processus, il faut donner des échéances aux gens.

Mme Salmon : Il faut établir des normes de service, afin que les gens sachent que s'ils satisfont à certains critères, ils peuvent s'attendre à un certain niveau de service.

En Colombie-Britannique, il faut non seulement faire une demande pour un nouveau site, mais il faut aussi faire une demande pour y apporter une petite modification. Par exemple, même si vous souhaitez seulement changer vos cages rondes pour des cages carrées, vous devez faire une demande à cet égard. Certaines de ces demandes de changement sont en attente depuis cinq à sept ans.

La sénatrice Poirier : Ce processus est-il similaire dans toutes les provinces?

M. Hancock : Chaque province fonctionne de façon différente.

La sénatrice Poirier : Je parle de la durée de l'ensemble du processus.

Mme Salmon : Ce n'est pas uniforme, et c'est le problème qui se pose. C'est différent pour chaque région du pays. Tout est différent : les modalités s'appliquant aux concessions, aux permis, et cetera. C'est une véritable mosaïque.

M. Hancock : Ce n'est même pas uniforme à l'intérieur des provinces. C'est très variable, et c'est là, aussi, le problème.

Le sénateur Campbell : D'après les statistiques, c'est manifestement une industrie importante en Colombie-Britannique. Notre part du marché est de 52 p. 100. L'un des motifs d'inquiétude que j'entends en Colombie-Britannique est exactement la raison pour laquelle vous êtes ici. En matière d'aquaculture, aucune loi n'a priorité sur les autres.

Je ne suis pas membre de ce comité. Je remplace quelqu'un. Je dirai d'abord que je ne mange pas n'importe quoi et, jamais, je ne mangerais de poisson provenant de Chine. Je tiens à le préciser tout de suite. Ce pays détient 61 p. 100 du secteur. Cela revient à la capacité d'un pays de tout prendre et de ne rien laisser derrière lui.

The interesting thing is that the next 20, there is 31 per cent. Basically in the top 20, you have 100 per cent of your market, down to where we are at 3 per cent. Do you not think a 7 per cent investment, when you only have less than 3 per cent of the market, is a fairly significant investment into an industry?

Ms. Salmon: Those numbers are a bit skewed. What we were comparing was just salmon aquaculture, and you have to take China out of the picture. Maybe I misunderstood your question.

Senator Campbell: I was looking at aquaculture production. I see what you mean; it is apples and oranges. You say the 7 per cent is in the salmon.

Ms. Salmon: Right.

Senator Campbell: This has been ongoing for as long as I was in British Columbia, and we started fish farming many years ago. We would like to consider this as agriculture, as farming, as you say.

Maybe I am wrong on this, and I would appreciate your answer. The industry is reluctant to move to the onshore growing of fish. I do not think this will work with shellfish, but certainly with fish, to get it out of our waters and onto the shore like a farm. There seems to be a reluctance to do that. Am I wrong about this reluctance? If I am, why is that?

Ms. Salmon: I would not say “reluctance.” If the technology was there, the economics were there and it was environmentally sustainable, the industry would be doing it.

The Standing Committee on Fisheries and Oceans looked very carefully at this subject and, for example, arctic char grows well in closed containment. However, for salmon, at this stage, there are a number of issues. The viability of it is a problem. You cannot be globally competitive to do it on land today.

Right now, less than 4 per cent of a net pen is filled with fish. There is a notion that there is high density, but there is not.

When you take it on land, in order to be viable the density increases and there are fish health issues. It has a greater environmental footprint because you have to pump oxygen and you have to do it on a large tract of land. You no longer have those jobs in rural, coastal communities: You have them in larger centres.

There are a number of issues and reasons why the industry globally has not moved on land when it comes to Atlantic salmon. We will continue to be involved in research and development and that may look different in 10 years' time. Today it is an option for a niche product. We have some companies doing it and serving white-table-cloth restaurants in Vancouver, but minor production.

L'élément intéressant, ce sont les 20 suivants, qui en détiennent 31 p. 100. Les 20 premiers, essentiellement, détiennent 100 p. 100 du marché, jusqu'à notre niveau, 3 p. 100. Pensez-vous qu'un investissement de 7 p. 100 dans une industrie qui ne détient que 3 p. 100 du marché est assez considérable?

Mme Salmon : Ces chiffres sont un peu faussés. Notre comparaison était limitée à la salmoniculture, et il faut faire abstraction de la Chine. J'ai peut-être mal compris votre question.

Le sénateur Campbell : Je regardais la production de l'aquaculture. Je comprends : il n'y a pas de comparaison possible. Vous dites que ces 7 p. 100 concernent la salmoniculture.

Mme Salmon : Oui.

Le sénateur Campbell : Cela existe depuis aussi longtemps que je suis en Colombie-Britannique, et nous avons commencé à faire de la pisciculture il y a de nombreuses années. Nous voudrions considérer cela comme de l'agriculture, de l'élevage, comme vous dites.

Je me trompe peut-être à ce sujet et je vous serai reconnaissant de votre réponse. L'industrie hésite à se lancer dans l'élevage du poisson à terre. Je ne pense pas les mollusques et les crustacés s'y prêtent, mais cela fonctionnerait certainement avec le poisson, qu'on pourrait sortir de nos eaux et élever à terre comme dans une exploitation agricole. L'industrie y semble peu disposée. Est-ce que je me trompe? Si oui, pourquoi?

Mme Salmon : Je ne dirais pas qu'elle y est peu disposée. Elle agirait si la technologie existait, si les conditions économiques étaient favorables et si c'était écologiquement durable.

Le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre a examiné très attentivement la question, et, par exemple, l'omble chevalier se développe en bassins. Mais le saumon pose actuellement un certain nombre de problèmes, notamment celui de la rentabilité. L'élevage à terre ne peut pas affronter la concurrence mondiale d'aujourd'hui.

Actuellement, le poisson occupe moins de 4 p. 100 d'un parc en filet. On croit à tort que la densité de peuplement des élevages est élevée.

Pour rendre un élevage à terre rentable, l'accroissement de cette densité provoque des maladies chez le poisson. L'empreinte écologique de l'opération est grande, parce qu'il faut pomper de l'oxygène et l'élevage occupe une grande surface. Les collectivités côtières ou rurales n'offrent plus ce genre d'emplois. On les trouve dans les grands centres.

Un certain nombre de causes et de problèmes expliquent pourquoi l'industrie, à l'échelle mondiale, n'a pas tenté d'élever le saumon atlantique à terre. Nous continuerons de faire de la recherche-développement, et les conclusions pourront être différentes dans 10 ans. Aujourd'hui, c'est un produit-crêneau, le fait de quelques entreprises dont la production est faible et qui alimentent des restaurants chics de Vancouver.

Senator Campbell: I do not eat often at white-table-cloth restaurants.

Senator Lovelace Nicholas: You mentioned you had opportunities for First Nations. Did you say 20 or 80 per cent?

Ms. Salmon: It is 20 per cent of the employment in British Columbia.

Senator Lovelace Nicholas: That is only in British Columbia?

Mr. Hancock: There is a great example in Nova Scotia of a joint venture between a trout operator and a First Nation that has been very successful.

First Nations had big involvement in the oyster industry in the Bras d'Or Lakes until disease hit that stock. We are working with them in trying to rebuild the industry in that area, but there is a lot of interest. They want to be partners in this.

The other point, too, and I am sure you folks have heard about this before, is that when you operate in a rural environment, it is a real challenge to find workers on your site. I am sure it is the same situation around the country. The exception is in First Nations communities, where there are a lot of young people. I think there is a direct link that can be drawn between engaging First Nations in aquaculture and supplying the industry with the people it needs for working. It is a good relationship and has the room to be so much more.

Senator Lovelace Nicholas: You have answered my next question.

What about disease? Are they contained? What are the chances of disease?

Mr. Hancock: Look, any time you are dealing with a living organism, you are going to deal with disease.

I was telling Ms. Salmon before we came here on Sunday that I was doing a public engagement activity in the valley of Nova Scotia, which is an agricultural area near Wolfville, so I had a lot of farmers coming up to me. Farmers get it when you talk about aquaculture; we are farmers as well, just doing it in the ocean. The guy gave an example about a strawberry field down the road that was going to have to be torn up because of a virus that was introduced there. There is a new type of virus that has hit the apple orchard.

It is the reality of any living creature that viruses or bacterial infections become an issue. Once you start getting into the cultivation of animals and have them in larger quantities, it becomes a bigger challenge.

It is the same thing with pests. There is the saying, what is food for man is feast for beasts. Once you start to farm, you will have those problems.

Senator Lovelace Nicholas: I am not worried about animals here.

Le sénateur Campbell : Je ne fréquente pas souvent ces restaurants.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Vous avez dit que vous aviez des possibilités pour les Premières Nations. Avez-vous dit 20 ou 80 p. 100?

Mme Salmon : C'est 20 p. 100 de l'emploi en Colombie-Britannique.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Seulement en Colombie-Britannique?

M. Hancock : La Nouvelle-Écosse offre un bel exemple de contreprise entre un trutticulteur et une Première Nation, qui a eu beaucoup de succès.

Des Premières Nations se sont impliquées à fond dans l'ostréiculture dans les lacs Bras d'Or, jusqu'à ce que la maladie détruise le stock. Nous collaborons avec elles pour essayer de reconstruire l'industrie dans cette région, ce qui soulève un vif intérêt. Elles veulent être des partenaires.

Il faut aussi savoir, et je suis sûr que je ne vous apprends rien, que, en milieu rural, la main-d'œuvre est vraiment difficile à trouver. Je suis convaincu que c'est pareil partout au pays, sauf chez les Premières Nations, qui ont beaucoup de jeunes. Je pense qu'en mobilisant les Premières Nations dans l'aquaculture, on pourra automatiquement et de mieux en mieux fournir la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Vous avez anticipé ma prochaine question.

Qu'en est-il des maladies? Est-ce qu'on les maîtrise? Quelles en sont les probabilités?

M. Hancock : Écoutez, quand on exploite des organismes vivants, il faut s'attendre à la maladie.

Je disais à Mme Salmon, avant notre arrivée ici, dimanche, que je devais participer à une activité publique en Nouvelle-Écosse, dans une vallée agricole près de Wolfville. Beaucoup d'agriculteurs m'ont donc approché. Les agriculteurs comprennent bien ce qu'est l'aquaculture; nous sommes comme eux, mais c'est l'océan que nous exploitons. L'un d'eux m'a parlé d'une fraisière au bout de la route, qu'on allait détruire à cause d'un virus qui y avait été introduit. Un nouveau type de virus a aussi frappé le verger de pommiers.

Pour toute créature vivante, les infections virales ou bactériennes font partie de la réalité. Quand on commence à élever des animaux en grand nombre, le défi est d'autant plus grand.

C'est la même chose pour les nuisibles. On dit que notre nourriture représente un festin eux. C'est un problème indissociable de l'agriculture.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Eux ne m'inquiètent pas.

Ms. Salmon: To add to Mr. Hancock's point, certainly on the larger finfish operations, they have their own veterinarian. Smolts enter into the water disease-free. They do constant monitoring and checking, and if there is a need to treat those animals, it is done immediately with care.

It is interesting because less than 5 per cent of all fish receive any antibiotics. That was not the way it was when we started the industry, but we have learned so much about fish health and vaccinations that we only use a small percentage of antibiotics. It is managed well.

Mr. Hancock: Compared to terrestrial farming, it is a much lower use of antibiotics.

Senator Lovelace Nicholas: You mentioned new species of fish. Could you explain this? Are you going to grow different species of fish, put them together and see if there is another species?

Mr. Hancock: No. It is about identifying the next species of wild fish that is native to our waters and that could be cultivated.

Senator Lovelace Nicholas: All right. I was worried about that. Thank you very much.

Ms. Salmon: We have cultivation going on with black cod sablefish in British Columbia. It is small at this stage, but the demand for that product in Japan and China is just huge; they cannot begin to meet the market. It is just finding those indigenous fish and shellfish that would farm and cultivate well.

Senator Watt: I am from the Far North, so I am not sure how to put my question. With the organization that you represent, the Canadian Aquaculture Industry Alliance, have you looked at the Arctic to see how the aquaculture industry could start to move forward? Is that too soon because of climate change? It is warming up, we know that. Ice is disappearing gradually, but it will not be disappearing that quickly.

Ms. Salmon: I will start and Mr. Hancock can jump in.

My response to that is we are trying to responsibly grow an industry in established areas first. The potential for new species and new areas is certainly there. For example, we have a land-based arctic char facility in the Yukon. That is just an example of it being a great environment to grow fish. There is huge potential. We are trying to establish and secure the investment in an industry where it is currently operating.

Mr. Hancock: You answered it well. I do not know a lot about the North, so I have not had any experience with it.

Senator Watt: It is new to you. I would imagine that because of the lack of understanding and the lack of available information, not necessarily in terms of species but in terms of technology, if anybody from the North wanted to get into this line of business of aquaculture, you would have to seriously consider moving south

Mme Salmon : Pour renchérir sur M. Hancock, il est sûr que les grosses piscicultures ont leur propre vétérinaire. Les très jeunes poissons qu'on met à l'eau sont exempts de maladies. La surveillance et les vérifications sont constantes. S'il faut traiter ces animaux, on le fait immédiatement, en faisant attention.

C'est intéressant, parce que moins de 5 p. 100 de tous les poissons se font administrer des antibiotiques. Ce n'était pas comme ça à nos débuts dans l'industrie, mais nous en avons tellement appris sur leur santé et la vaccination que nous n'utilisons plus qu'un petit pourcentage d'antibiotiques. C'est bien géré.

M. Hancock : On utilise beaucoup moins d'antibiotiques que dans les élevages d'animaux.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Vous avez mentionné de nouvelles espèces de poissons. Pourriez-vous expliquer? Allez-vous élever différentes espèces de poissons, les mettre ensemble et voir s'il en sortira une autre espèce?

M. Hancock : Non. Il s'agit de trouver les prochains poissons sauvages indigènes de nos eaux qu'on pourrait élever.

La sénatrice Lovelace Nicholas : D'accord. Cela m'inquiétait. Merci beaucoup.

Mme Salmon : En Colombie-Britannique, nous élevons la morue charbonnière. C'est encore modeste, mais la demande au Japon et en Chine est simplement énorme, et la production ne peut pas y répondre. Il s'agit simplement de trouver des poissons, des mollusques et des crustacés indigènes qui s'élèveraient bien.

Le sénateur Watt : Je suis du Grand Nord. Je ne sais donc pas trop comment poser ma question. Avec l'organisation que vous représentez, l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, avez-vous songé à l'Arctique pour voir comment y démarrerait l'industrie de l'aquaculture? Est-ce trop tôt, en raison du changement climatique? Nous savons que le climat se réchauffe. La glace disparaît graduellement, mais elle ne disparaîtra pas si rapidement.

Mme Salmon : Je vais commencer, et M. Hancock pourra intervenir.

Je dirai que nous essayons de faire croître de façon responsable une industrie en misant d'abord sur les endroits où elle est établie. Les nouvelles espèces et régions offrent des possibilités indéniables. Par exemple, au Yukon, nous avons un élevage à terre de l'omble chevalier. Ce n'est qu'un exemple de milieu qui se prête très bien à la pisciculture. Les possibilités sont énormes. Nous essayons d'établir et d'assurer l'investissement dans une industrie là où elle se trouve actuellement.

M. Hancock : Bien dit. Je ne connais pas beaucoup le Nord. Je n'y ai donc pas vécu d'expérience.

Le sénateur Watt : C'est du nouveau pour vous. J'imagine que, en raison du manque de connaissances et du manque d'information disponibles, pas nécessairement sur les espèces, mais sur la technologie, un entrepreneur du Nord qui voudrait se lancer dans cette branche de l'aquaculture devrait sérieusement

in order to access it. That would be the only viable way because the high cost of transportation and the high cost of goods would become a factor.

Ms. Salmon: Certainly transportation is a factor, but there are new areas. It is just that we are trying to secure and grow an industry where it started.

I would say that there is opportunity. For example, the EU has not been a major market for us simply because the U.S. is so close. However, if we have additional product, you can send frozen product to the EU. There is a demand for seafood, so if you can look at how to transport that economically, I am sure there is —

Senator Watt: One of the reasons I bring this matter to your attention and to the attention of senators is that we used to market stocks from the North to the South. We cannot do that any longer because of the competition from the aquaculture industry. In order to transport goods, the high cost of transportation is also one of the factors we face. We are looking for an alternative way wherein if we can get into the business of aquaculture, that would be fine.

To my knowledge, in terms of whether the North is ready for that — and I do not think the North is ready for it, not necessarily because the people do not want to.

Ms. Salmon: Right.

Senator Watt: It is a question of too much ice moving around and trying to build a farm. I have seen aquaculture farming, especially with salmon in Norway. I have visited some of those sites, and it works very well. However, I do not think, with the type of technology we have now, that it would work in the North. The coast is very heavily active in terms of the currents, ice and tidal water. That is another factor.

Ms. Salmon: Certainly we have lots of experts in our industry that would be better at answering that question than I would be, but technology is improving and advancing all the time. If you are interested, I can hook you up with somebody that might be able to answer that question in a more informed fashion.

Senator Watt: I appreciate that.

Senator McInnis: Mr. Hancock, you and I spoke on the phone at one point, but we never got to meet.

Your role is to sell the industry. That is primarily one of your roles, correct?

Ms. Salmon: I am trying to increase awareness and education and promote the responsible development of the industry, yes.

Senator McInnis: Absolutely. The reason I asked the supplementary question with respect to the legislation is that I had read that you thought that new legislation would be helpful.

envisager de déménager dans le sud pour se tailler une place. Ce serait la seule solution rentable en raison des coûts élevés du transport et des marchandises.

Mme Salmon : Il est sûr que le transport est un facteur, mais de nouvelles régions s'ouvrent. Nous essayons simplement d'assurer et de faire croître une industrie là où elle a débuté.

Il y a des possibilités, je dirais. Par exemple, l'Union européenne n'a pas été pour nous un débouché important, simplement en raison de la proximité des États-Unis. Cependant on peut y expédier un produit en surplus à l'état surgelé. La demande de fruits de mer est forte. Si on peut trouver un mode de transport économique, je suis convaincue qu'il y a...

Le sénateur Watt : J'attire notamment votre attention et celle des sénateurs sur cette question parce que nous avons coutume de commercialiser des produits du Nord dans le sud. C'est maintenant impossible, à cause de la concurrence de l'aquaculture. Les coûts élevés du transport des marchandises entrent aussi en ligne de compte. Nous cherchons une solution qui serait satisfaisante si elle nous permettait de prendre pied dans le secteur de l'aquaculture.

À ma connaissance, je ne pense pas que le Nord est prêt à franchir ce pas, pas nécessairement parce que la volonté manque.

Mme Salmon : C'est vrai.

Le sénateur Watt : Actuellement, il y a trop de glaces flottantes pour essayer d'établir un élevage. J'en ai visité, particulièrement des salmonicultures en Norvège. Elles fonctionnent très bien. Cependant, je ne pense pas, avec le type de techniques actuellement disponibles, qu'elles fonctionneraient aussi bien dans le Nord. La côte est soumise à l'effet très puissant des courants, des glaces et des marées. C'est un autre facteur.

Mme Salmon : Dans notre industrie, beaucoup de spécialistes pourraient répondre mieux que moi à cette question, mais la technologie s'améliore et évolue continuellement. Si vous voulez, je peux vous mettre en contact avec quelqu'un qui pourrait mieux répondre à cette question, de manière mieux informée.

Le sénateur Watt : Je l'apprécie.

Le sénateur McInnis : Monsieur Hancock, nous nous sommes parlé, déjà, au téléphone, mais nous n'avons jamais eu l'occasion de nous rencontrer.

Votre rôle est de plaider la cause de l'industrie. C'est principalement l'un de vos rôles, n'est-ce pas?

Mme Salmon : J'essaie de sensibiliser les gens à l'industrie et de promouvoir son développement responsable, en effet.

Le sénateur McInnis : Absolument. La raison pour laquelle j'ai posé la question supplémentaire sur la législation, c'est parce que j'ai lu que vous pensiez qu'une nouvelle loi serait utile.

The reason this study is under way and the reason it is probably going to take a considerable period of time is because there are problems. I have not heard you mention them, but they are there.

Last week, we had the aquaculture division of the Department of Fisheries and Oceans here, and they did not deny difficulties with disease, density, escapes, interbreeding with wild salmon, ocean floor and underpins. There are many uncertainties. There is push-back in Nova Scotia, the one licence out of ten — prior to this, there were 10 applications and 10 licences were approved. The reason that the one was not approved is probably political, but it does not matter, because of the public, on several fronts. They are credible. We want to identify the problems, how we can best resolve them and how we can make this industry successful. That is what this study is about, and we need your help.

As I said, I was intrigued to hear that you were in favour of one piece of legislation, because it is such a mishmash now. For example, the Supreme Court of British Columbia identified that this is an industry that should be regulated by Fisheries and Oceans. In P.E.I. we have dual control with the province.

I would like for you to talk about that, taking away all the mishmash we have now in terms of different regulations, protocols and strategies. The Province of Nova Scotia has a big committee to develop new regulations. For this to go through, without the huge controversy — I just took that out of the weekend papers — that exists in Atlantic Canada, and not only there but as the Cohen commission report showed in British Columbia, how can we best bring about this legislation? I realize that you are not legislators. You do not have to get into it now, but it is important that we hear from you in that regard because I think you are absolutely correct in what you are suggesting. I read an article showing that you were in favour of that. It will not be easy. For this to work, it would have to be that.

Ms. Salmon: I am pleased to hear you say that, senator, because I think that clarifying roles and responsibilities, and providing a definition and a framework that everyone understands, including the public, would be helpful for everyone. I would be happy to have further discussions with you in terms of what that might look like and how that would happen. I think it would be beneficial.

Senator McInnis: Part of the difficulty is that there are push-backs — and I want you to respond to this — and the fact that you say it is new to the area. For example, you raised a family on the shores of Spry Harbour, you acquired the property from your parents, the grandkids are coming and so on, and all of a sudden there is a lease of 18 hectares right in front of you. Please comment on the rights of the private property holder. You touched on it a bit with Senator Poirier. That is important.

Cette étude a lieu et elle prendra énormément de temps à cause de problèmes qui existent, même si vous n'en avez pas parlé.

La semaine dernière, nous avons accueilli la Division de l'aquaculture du ministère des Pêches et des Océans, et ses fonctionnaires n'ont pas nié les difficultés que posaient les maladies, la densité d'élevage, les poissons qui s'échappent dans la nature, les croisements avec le saumon sauvage, le fond océanique et les éléments de renfort. Les incertitudes sont nombreuses. Il y a une réaction en Nouvelle-Écosse, où une demande de permis sur 10 — avant, 10 demandes sur 10 étaient approuvées — n'a pas été approuvée, probablement pour des motifs politiques, mais ça n'a pas d'importance, à cause du public. La réaction s'exerce sur plusieurs fronts, pour des motifs crédibles. Nous voulons cerner les problèmes, déterminer comment mieux les résoudre et comment faire prospérer cette industrie. C'est l'objet de cette étude, et nous avons besoin de votre aide.

Comme j'ai dit, votre déclaration pour une loi uniforme m'a intrigué, parce que, actuellement, c'est tout et n'importe quoi. Par exemple, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a jugé que cette industrie devait être réglementée par Pêches et Océans. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, elle est assujettie à un double contrôle, avec la province.

J'aimerais que vous nous parliez de cela, de rendre limpides les règlements, protocoles et stratégies. La Nouvelle-Écosse possède un comité nombreux pour l'élaboration de règlements. Comment pouvons-nous le mieux faire aboutir cette loi, sans la controverse énorme — je viens de le voir dans les journaux de fin de semaine — qui existe dans le Canada atlantique, et pas seulement là, mais, comme le rapport de la Commission Cohen l'a montré, en Colombie-Britannique aussi? Je sais bien que vous n'êtes pas juristes. Vous n'avez pas à vous occuper maintenant de ce détail, mais nous devons vous entendre à ce sujet, parce que votre proposition est absolument sensée. J'ai lu dans un journal que c'était ce que vous préconisiez. Ce ne sera pas facile. Pour réussir, il faudra passer par là.

Mme Salmon : Vous me comblez, parce que, d'après moi, il serait utile de clarifier les rôles et les responsabilités et d'avoir une définition et un cadre que tous, y compris le public, peuvent comprendre. Je serai heureuse de poursuivre la discussion avec vous sur ce à quoi cela pourrait ressembler et comment on y parviendrait. Je pense que ce serait utile.

Le sénateur McInnis : Une partie de la difficulté provient des réactions que cela engendre — et je tiens à ce que vous y répondiez — ainsi que du fait que c'est nouveau pour la région. Par exemple, quelqu'un a élevé une famille sur les rives de Spry Harbour, il a acquis le terrain de ses parents, les petits-enfants viennent en visite et ainsi de suite et, soudain, il se retrouve avec une vue sur une concession à bail de 18 hectares. S'il vous plaît, parlez-nous des droits du propriétaire. Vous avez effleuré un peu le sujet avec la sénatrice Poirier. C'est important.

Please also comment on this: Why could we not have a predetermined set of locations that are perhaps closer to the ocean in terms of currents, depth and wash, where these things can be predetermined? For example, I have often seen this, and in fact there is now one in a province in Atlantic Canada in terms of predetermined use of property, designated use. Why could we not look at that?

Ms. Salmon: I will make a couple of comments and then hand it over to Mr. Hancock.

We know more now in terms of a good place for a site. When the industry started, even in New Brunswick and British Columbia some sites were put in places that today we know are not the right place to grow fish. We know a lot more about siting.

I understand that there are public concerns when aquaculture is new to an area, and certainly our industry is committed to community dialogue, all of those things. However, at some point, as a country, we have to stand back and see what is happening with aquaculture and decide whether we want this industry or not.

It is important to have that community dialogue. It is absolutely critical. We need to put sites in the best places for growing fish. However, as a country, we also need to have a commitment in terms of whether or not we want to be a player here.

I know there is some localized opposition. This industry is controversial; there is no question. However, you also have to realize that a lot of that controversy is a small minority that is very vocal and very opposed to our industry moving forward. They do not necessarily buy the story I am presenting to you this evening. They do not care about rural and coastal communities; they just do not want the industry. They are the vocal minority.

When we do polling across the country — and we do polling in every province — Canadians are not opposed to aquaculture. The support is there. We are still in the newspaper and there is still a small group of critics who do not want us to be there, but it is not the Canadian public. We are still getting good support.

Mr. Hancock, do you have anything to add?

Mr. Hancock: On the Nova Scotia situation, I want to clarify in terms of the 10 new leases given out in the last — how many years did you say? That information, if you are talking about finfish leases, is incorrect. There were essentially three new finfish leases given in a seven-year period. We have had two recent ones since then, so that means five finfish leases in a period of about eight years.

Senator McInnis: There were 10 applications for aquaculture. I do not know what they were.

S'il vous plaît, parlez-nous aussi de ceci : pourquoi ne pourrions-nous pas avoir un ensemble prédéterminé d'emplacements où les conditions se rapprochent peut-être davantage de celles de l'océan, par les courants, la profondeur et le déferlement des vagues, où ces paramètres peuvent être prédéterminés? Par exemple, j'en ai souvent vu et, en fait, il y a un nouvel emplacement dans une province du Canada atlantique qui est une propriété à usage désigné, prédéterminé. Pourquoi ne pourrions-nous pas examiner cela?

Mme Salmon : Je vais faire quelques commentaires, puis je vais laisser la parole à M. Hancock.

Nous en savons plus au sujet du bon emplacement. Au début, même au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, on a choisi des emplacements qui ne convenaient pas à l'aquaculture, et nous le savons maintenant. Nous en savons beaucoup plus à propos du choix des emplacements.

Je comprends les préoccupations du public, dans les secteurs où l'aquaculture est nouvelle, et notre industrie tient résolument à établir un dialogue avec la communauté, et tout cela. Cependant, à un moment donné, en tant que pays, nous devons nous arrêter et regarder ce qui se passe avec l'aquaculture, puis déterminer si nous voulons ou non cette industrie.

Le dialogue avec la communauté est important. C'est essentiel. Nous devons choisir les meilleurs sites pour l'aquaculture. Cependant, en tant que pays, nous devons aussi nous engager : est-ce que nous voulons en être ou pas?

Je sais qu'il y a de l'opposition localisée. C'est une industrie qui suscite la controverse. Cela ne fait aucun doute. Cependant, vous devez aussi vous rendre à l'évidence qu'une bonne part de la controverse vient d'une petite minorité très locale et très opposée à l'expansion de notre industrie. Ils n'achètent pas nécessairement ce que je vous raconte aujourd'hui. Ils se fichent des communautés rurales et côtières : ils ne veulent tout simplement pas de cette industrie. C'est la minorité qui s'exprime haut et fort.

Selon les sondages que nous réalisons partout au pays — dans chaque province —, les Canadiens ne sont pas contre l'aquaculture. L'appui existe. On parle encore de nous dans les journaux, et il y a encore un petit groupe de critiques qui ne veut pas de nous, mais ce n'est pas le public canadien. Nous recevons toujours un bon appui.

Monsieur Hancock, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Hancock : En ce qui concerne la situation en Nouvelle-Écosse, je veux vous donner des précisions au sujet des 10 nouveaux baux accordés au cours des... Combien d'années avez-vous dit? Cette information est erronée, si vous parlez des baux relatifs aux poissons à nageoires. Ce sont essentiellement trois baux qui ont été accordés pour l'élevage de poissons à nageoires, sur sept ans. Il y en a eu deux depuis, ce qui donne cinq baux relatifs aux poissons à nageoires en huit ans.

Le sénateur McInnis : Il y a eu 10 demandes d'aquaculture. Je ne sais pas de quoi il s'agissait précisément.

Mr. Hancock: Four of those have happened in the last year and a half. Prior to that, we were in a virtual moratorium for about six or seven years in Nova Scotia in terms of new leases.

I would also like to touch on the point Ms. Salmon was making about public acceptance of this industry. We have done repeated polling in Nova Scotia, and well over 85 per cent of the public supports aquaculture development, specifically finfish and salmon farming development.

The opposition to this is definitely a minority, but that does not mean they do not have legitimate concerns. I fully acknowledge that.

I also acknowledge the fact that our system is flawed. The system is not only failing the industry; quite frankly, it is failing the citizens of this country, too. Whenever they are feeling that they are powerless and that their concerns are not being addressed, I think we have let them down as a government. Ultimately, that fails the industry, too, because when we are getting this push-back, we do not like it.

The other point I would like to make is that the push-back you are getting in this industry is not from communities that have it. For Nova Scotia, for example, I attended a public meeting not long before the one in Sheet Harbour — which I think is the one you were at also — and that was in Shelburne, where they have had fish farming for 20 years. It was an entirely different group of people. They were supporting more development in that area. That is not to say there were not some people opposed to it, but the vast majority of the people supported it. That is because they knew what it was they were getting.

Again, I am not saying that this should be pushed on people. Obviously, both industry and government have failed to make people feel like they are a part of the process.

I would like to touch on another point in terms of property along the shoreline. As industry people, we have a responsibility to be good custodians of the water out there, but it is a shared resource. You do not buy a property and buy the view.

An Hon. Senator: You just devalue the property.

Mr. Hancock: At the end of the day, that is a working waterfront. We have lobster fishermen out there using that space. That is a resource that is there. Again, it is shared. That means there is a responsibility for the industry to use it wisely, but it also means that you do not own the water.

Ms. Salmon: To your point, maybe there is a better way of organizing that.

Senator McInnis: There are 100 groups, hundreds of thousands of individual members who are opposed to the process and to the industry. The Lobster Council of Canada is just one. That is how many groups there are.

M. Hancock : Quatre de ces demandes ont été faites au cours de la dernière année et demie. Avant cela, nous avons été ni plus ni moins soumis à un moratoire, pendant six ou sept ans, concernant les nouveaux baux en Nouvelle-Écosse.

J'aimerais aussi parler de ce que Mme Salmon a dit, au sujet de l'acceptation de l'industrie par le public. Nous avons mené des sondages à répétition, en Nouvelle-Écosse, et nettement plus de 85 p. 100 de la population appuie le développement de l'aquaculture, en particulier de l'élevage des poissons à nageoires et du saumon.

L'opposition est nettement minoritaire, mais ça ne veut pas dire que leurs préoccupations ne sont pas légitimes. Je le reconnais tout à fait.

Je reconnais aussi que notre système comporte des lacunes. Le système fait défaut à l'industrie, mais aussi, bien franchement, aux citoyens du pays. Quand ils sentent qu'ils n'ont pas de pouvoir et que leurs préoccupations ne sont pas réglées, c'est, je pense, parce que le gouvernement les a laissés tomber. En fin de compte, l'industrie écope aussi, car nous nous faisons face à de la résistance, et nous n'aimons pas cela.

L'autre chose que je veux souligner, c'est que la résistance ne vient pas des communautés où il se fait de l'aquaculture. En Nouvelle-Écosse, par exemple, j'ai assisté à une séance publique à Shelburne, peu de temps avant celle qui a eu lieu à Sheet Harbour — celle où vous étiez aussi, je pense —, et il y a là de l'aquaculture depuis 20 ans. C'était un groupe tout à fait différent. Ils appuyaient l'expansion dans ce secteur. Je ne dis pas que personne ne s'y opposait, mais la grande majorité des gens l'appuyait. C'est parce qu'ils savaient à quoi s'attendre.

Encore une fois, je ne dis pas qu'il faut l'imposer aux gens. De toute évidence, l'industrie et le gouvernement ont tous les deux échoué, quand il s'agit de donner aux gens l'impression qu'ils font partie du processus.

J'aimerais parler d'un autre aspect relatif à la propriété sur le littoral. Nous, de l'industrie, avons la responsabilité de veiller à la protection des eaux, mais c'est une ressource collective. Il ne s'agit pas que d'acheter une propriété pour la vue.

Une voix : Vous dévaluez la propriété.

M. Hancock : Au bout du compte, c'est l'exploitation du littoral. Il y a les pêcheurs de homard qui utilisent cet espace. C'est une ressource qui s'y trouve. Encore là, c'est un partage. Cela signifie que l'industrie a la responsabilité de l'utiliser judicieusement, mais cela veut aussi dire que les eaux ne vous appartiennent pas.

Mme Salmon : Sur ce plan, il y a peut-être une meilleure façon d'organiser cela.

Le sénateur McInnis : Il y a 100 groupes, des centaines de milliers de personnes qui s'opposent au processus et à l'industrie. Le Conseil canadien du homard n'en est qu'un. Ils sont à ce point nombreux.

Ms. Salmon: There is opposition, sure.

Senator McInnis: Yes, fishermen's associations and so on. Anyway, let us work together to try to bring a resolution to this.

Ms. Salmon: I agree with you.

Senator McInnis: I am not getting it. It is of no use to be offensive.

Mr. Hancock: I am not trying to be offensive on this, and I am sorry you took it that way. We have tried to be extremely proactive in the province in terms of reaching out to people. Personally, I have tried very hard to contact people and have offered my services to go down and explain; in fact, I have done that with your organization. What happens quite often is that there is a reluctance to engage on the other side, and we do. I think it is incumbent on both parties. It is not just an issue of industry; it is from both sides.

Senator McInnis: I could not agree with you more.

The Chair: I have a supplementary from Senator Campbell.

Senator Campbell: I did not find your comments offensive; I just found them incredibly unrealistic. I do not know where you are from, but there is certainly a difference between buying waterfront, view lots, whatever. I live in the Gulf Islands; that is where my home is located. I fish up and down the coast. Do not tell me that you have a right to put an 18-hectare fish farm in front of my property.

Ms. Salmon: Absolutely not.

Senator Campbell: This is one of the reasons why this type of industry is having such a difficult time: They are unrealistic; they think they can put it wherever they want and they cannot.

I want to ask you a question. You do a Canada-wide survey. Well, I really care about it if I am from Alberta, Saskatchewan, Manitoba — those three provinces. How about coming and asking New Brunswick, Newfoundland, Nova Scotia, P.E.I. and British Columbia? We are where you want the fish. If I lived in Alberta and you said, "Hey, what do you think about fish farming?" I would be all over it.

This is part of the unrealistic expectations that this panel and this committee will see on an ongoing basis in this. It has to be either federal or provincial, and you have to be realistic about where you are going on it.

Ms. Salmon: I appreciate your comments. I do not think we are looking at whether this is federal or provincial. We know this is joint jurisdiction.

Mme Salmon : C'est sûr qu'il y a de l'opposition.

Le sénateur McInnis : Oui, les associations de pêcheurs, entre autres. Quoi qu'il en soit, travaillons ensemble à trouver une solution à cela.

Mme Salmon : Je suis d'accord avec vous.

Le sénateur McInnis : Je ne comprends pas. Il est inutile d'être désobligeant.

M. Hancock : Je ne cherche pas à être désobligeant, et je suis désolée si c'est l'impression que j'ai donnée. Nous avons essayé d'être extrêmement proactifs dans nos efforts pour joindre les gens de la province. Personnellement, j'ai essayé très fort de joindre les gens, et j'ai offert d'y aller et de donner des explications; en réalité, je l'ai fait avec votre organisation. Très souvent, l'autre côté est réticent à s'engager, alors que nous le faisons. Je crois que cela incombe aux deux parties. Ça ne doit pas venir que de l'industrie, mais des deux côtés.

Le sénateur McInnis : Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Le président : J'ai une question supplémentaire de la part du sénateur Campbell.

Le sénateur Campbell : Je n'ai pas trouvé vos commentaires désobligeants, mais je les ai trouvés incroyablement irréalistes. Je ne sais pas d'où vous venez, mais il y a très certainement une différence par rapport à acheter une propriété sur la côte, des terrains avec vue. Je vis dans les îles Gulf; c'est là où se trouve ma maison. Je pêche le long de la côte. Ne me dites pas que vous avez le droit de placer une pisciculture de 18 hectares devant ma propriété.

Mme Salmon : Absolument pas.

Le sénateur Campbell : C'est l'une des raisons pour lesquelles ce genre d'industrie éprouve de telles difficultés. Ils ne sont pas réalistes; ils pensent qu'ils peuvent installer des piscicultures n'importe où alors que ce n'est pas le cas.

Je veux vous poser une question. Vous réalisez un sondage pancanadien. Eh bien, je suis très intéressé si je suis de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba — de ces trois provinces. Mais si vous interrogez les gens du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique? Nous sommes là où le poisson que vous voulez se trouve. Si je vivais en Alberta et que vous me demandiez : « Dites donc, que pensez-vous de l'aquaculture? », je ne tarirais pas d'éloges.

Cela fait partie des attentes irréalistes que ce groupe de témoins et ce comité verront constamment. Il faut que ce soit fédéral ou provincial, et vos objectifs doivent être réalistes.

Mme Salmon : Je comprends ce que vous dites. Je ne pense pas que nous nous demandions si c'est fédéral ou provincial. Nous savons que c'est une compétence partagée.

I think the industry also wants to work well with the community in which they are operating, and they are. We have lots of great examples, whether it is Tofino or Campbell River.

Senator Campbell: It does not sound like you are doing too well in Nova Scotia.

Mr. Hancock: I would like to differ. I just mentioned the fact that where we have aquaculture in communities, we are not getting push-back. In fact, we have operators who have been doing business in Nova Scotia for 20 or 30 years. They are well-respected people in their communities.

Senator Campbell: I am not saying they are not well respected. I am simply saying, "Then that is fine, build them there."

Mr. Hancock: They have built them there.

Senator Campbell: And keep building them there. If they like it, you have a good market.

Ms. Salmon: The point tonight is to step back and ask what Canada wants. Canada has a choice. It is about looking at the bigger picture.

I agree that siting where farms should and should not be is important and part of the discussion, but does Canada want to be a player in the farmed seafood sector or not? There are lots of opportunities for sites that are not in front of views. We have huge biophysical capabilities, and we have the potential of even going offshore in the future.

I guess my comments are more around whether Canada wants to play a role here or not. Do we want to participate in something that can create jobs for rural and coastal communities around something that is a healthy, nutritious seafood that is in high demand?

Those are the kinds of questions. I agree with you that in terms of the details we need to work together and work those out. We are not expecting anything; we expect to be working with the community.

The Chair: You are only our second set of witnesses. It should be interesting here. Senator Stewart Olsen has a supplementary question.

Senator Stewart Olsen: I hear what you are all saying about the views, landowners and everything, but in New Brunswick we need jobs. I would hope that the property owners and people could work with these companies to bring some kind of solution. Frankly, if it meant jobs in my area, I probably would say, "Okay, I can probably look at a fish farm." To bring it down to —

Ms. Salmon: It is a balance, right?

Senator Stewart Olsen: Yes. Also, I live on the water, Senator Campbell, and jobs are paramount in my province.

Je pense que l'industrie veut aussi travailler harmonieusement avec les communautés où elle se trouve, et elle le fait. Nous avons beaucoup de beaux exemples, que ce soit à Tofino ou à Campbell River.

Le sénateur Campbell : On n'a pas l'impression que les choses vont si bien que ça pour vous en Nouvelle-Écosse.

M. Hancock : Je ne suis pas d'accord. Comme je viens de le mentionner, dans les communautés où nous faisons de l'aquaculture, on ne nous oppose pas de résistance. En réalité, nous avons des exploitants qui sont en Nouvelle-Écosse depuis 20 ou 30 ans. Ils sont très respectés dans leur communauté.

Le sénateur Campbell : Je ne dis pas qu'ils ne sont pas respectés. Je dis simplement que si c'est bien, alors il faut les mettre là.

M. Hancock : Ils l'ont fait.

Le sénateur Campbell : Et qu'ils continuent. S'ils aiment ça, vous avez là un bon marché.

Mme Salmon : Ce qu'il faut faire, c'est prendre le temps de se demander ce que le Canada veut. Le Canada a le choix. Il faut regarder la situation dans son ensemble.

Je suis d'accord pour dire qu'il est important de préciser les endroits où les piscicultures doivent être et où elles ne doivent pas être, mais est-ce que le Canada veut intervenir dans le secteur du poisson d'élevage ou non? Il y a bien des emplacements possibles qui ne ruineraient la vue de personne. Nous avons d'énormes capacités biophysiques, et nous avons même la possibilité d'aller au large à l'avenir.

Mes commentaires sont plutôt liés au désir du Canada de jouer un rôle ou non. Voulons-nous participer à quelque chose qui peut créer des emplois pour les communautés rurales et côtières, concernant la production d'un produit de la mer sain et nutritif, et faisant l'objet d'une forte demande?

Ce sont les questions à se poser. Comme vous, je pense qu'il faut travailler ensemble aux détails et les résoudre. Nous ne nous attendons à rien; nous souhaitons travailler avec la communauté.

Le président : Vous êtes seulement notre deuxième groupe de témoins. Cela devrait être intéressant. La sénatrice Stewart Olsen a une question supplémentaire.

La sénatrice Stewart Olsen : Je comprends ce que vous dites tous au sujet de la vue, des propriétaires fonciers et tout cela, mais au Nouveau-Brunswick, il nous faut des emplois. J'espère que les propriétaires et les gens peuvent travailler avec ces entreprises pour en arriver à une solution. Franchement, si cela amène des emplois dans mon secteur, je dirais probablement : « C'est bon, je peux bien avoir vue sur une pisciculture. » Pour ramener ça à...

Mme Salmon : C'est une question d'équilibre, n'est-ce pas?

La sénatrice Stewart Olsen : Oui. Je vis aussi au bord de l'eau, sénateur Campbell, et les emplois sont essentiels, dans ma province.

The Chair: Is your question a supplementary, Senator Beyak?

Senator Beyak: Yes.

I was down in Santa Barbara last year because the people from Santa Barbara voted for an oil well offshore. No one could believe that because it is an environmentally sensitive area. Somehow they have made them look like cruise ships. They are way, way offshore; they are not on anyone's beach. I understand your points of view, too.

As Senator Stewart Olsen said, there is a way to work together on this. I cannot figure out a fish farm that will look like a cruise ship.

Ms. Salmon: Exactly. It is an emotional issue when aquaculture is new to a community. It is helpful if both sides can step back and try to work together and look at the big picture.

The Chair: Interesting discussion for sure.

Senator Raine: I do not think we will resolve the siting issue.

I would like to hear more about integrated multi-trophic aquaculture, exactly what that is and how that works. I would also like to hear more about offshore aquaculture. Is it taking place in other places of the world, and do we have opportunity there?

Ms. Salmon: I will make some comments and then hand it over to Mr. Hancock.

Integrated multi-trophic aquaculture is where you have a number of systems on one tenure or farm. Traditionally, it has been finfish, shellfish and then plants. The basic concept is that the nutrients from the finfish farm are utilized by the shellfish, and the plants are also utilizing the waste from the shellfish, so it is almost like a circular benefit. It reduces the environmental impact, and it also intensifies and increases the number of species that you can culture on one farm.

Quite a bit of work is being done in New Brunswick on IMTA. There is still lots to learn and we are still involved in the research and development stage of it, but it looks very interesting.

Mr. Hancock: I cannot really add a lot to that. I would add, though, that multi-trophic aquaculture is a way of capitalizing on some of the products that are the results of growing fish. When you have just a fish farm, there are different ways to look at it, but it is waste and it is actually an important part of the whole marine ecosystem. If you do not have a controlled situation where you are growing shellfish or seaweed next to it, where you are

Le président : Est-ce que vous avez une question supplémentaire, madame la sénatrice Beyak?

La sénatrice Beyak : Oui.

J'étais à Santa Barbara, l'année passée, parce que les gens de Santa Barbara ont voté pour l'exploitation pétrolière en mer. Personne ne pouvait y croire, parce que c'était une zone écosensible. Quoi qu'il en soit, ils ont donné aux plates-formes de forage l'apparence de bateaux de croisière. Elles sont très loin au large, et non pas à proximité des plages. Je comprends aussi vos points de vue.

Comme la sénatrice Stewart Olsen l'a dit, il y a moyen de travailler ensemble à cela. Je ne peux imaginer une pisciculture qui aurait les allures d'un bateau de croisière.

Mme Salmon : Exactement. Il y a un aspect émotif à la venue de l'aquaculture dans une communauté. C'est bon quand les deux côtés peuvent prendre du recul, puis travailler ensemble en ne perdant pas de vue la situation globale.

Le président : C'est une discussion intéressante; ça ne fait pas de doute.

La sénatrice Raine : Je ne pense pas que nous allons résoudre le problème du choix des emplacements.

J'aimerais qu'on m'en dise davantage sur l'aquaculture multi-trophique intégrée — ce que c'est exactement, et la façon dont ça fonctionne. J'aimerais aussi qu'on m'en dise plus sur l'aquaculture au large. Est-ce qu'il s'en fait ailleurs dans le monde, et est-ce que ça présente des possibilités pour nous?

Mme Salmon : Je vais faire mes commentaires, puis je vais laisser la parole à M. Hancock.

En aquaculture multi-trophique intégrée, on a divers systèmes à l'intérieur d'une même pisciculture. Habituellement, on a des poissons à nageoires, des mollusques et crustacés, et des plantes. Selon le principe de base, les nutriments provenant de l'élevage de poissons à nageoires sont utilisés par les mollusques et crustacés, dont les résidus sont à leur tour utilisés par les plantes. Les bienfaits sont donc presque circulaires. L'effet sur l'environnement s'en trouve diminué, et cela permet l'intensification des espèces qu'il est possible d'élever dans une pisciculture.

On fait beaucoup de travail, au Nouveau-Brunswick, concernant l'AMTI. Il reste beaucoup à apprendre, et nous en sommes encore à la recherche et au développement, mais cela semble très intéressant.

M. Hancock : Je n'ai pas grand-chose à ajouter à cela. Je dirais, cependant, que l'aquaculture multi-trophique intégrée est une manière de tirer profit de certains des produits qui découlent de l'élevage de poissons. Quand vous n'avez qu'un élevage de poissons, il y a bien des façons de l'envisager, mais il y a des résidus, et cela représente en réalité une partie importante de l'écosystème marin d'ensemble. Si vous n'avez pas un milieu

benefiting from it, the surrounding population does also. It is about having a balanced ecosystem. Multi-trophic aquaculture is about creating that sort of balance in the ecosystem.

As far as offshore aquaculture goes, we are slowly moving a little bit more in that direction. As can you well imagine, going into deep water poses some big technology and engineering challenges, but I think it is a great opportunity.

I look again at the Atlantic coast and the Scotian Shelf that we have. That is a tremendous area that is not really deep, but deep enough for doing offshore aquaculture, so I think there is some real potential there.

Ms. Salmon: It is still more in the R&D phase, but this industry advances very quickly. Therefore, I think the technology will be there in the near future for that to be an option. That would eliminate some of the siting issues, too.

Senator Raine: I have a supplemental question. On the IMTA, would an operator need to go through three different regulatory regimes to establish that?

Mr. Hancock: It certainly has challenges, I know that.

Ms. Salmon: Part of the research is to determine how that regulatory system would work. For example, shellfish has certain requirements under the Canadian Shellfish Sanitation Program. It has not been considered for IMTA. They are certainly having problems expanding.

It is not without its regulatory problems, but I think it is worth moving through and figuring out how that works. It is really in the early days.

Senator Raine: Are other countries doing it now and have they figured out how to regulate it?

Ms. Salmon: We are actually a leader in that area, in terms of IMTA.

Mr. Hancock: They have been doing forms of IMTA in China for hundreds, if not thousands, of years. I would imagine it is not regulated. I do not know if there is a good example in developed countries of the regulation of that or not.

Ms. Salmon: In some countries where they only have one federal system, it is a little easier than in Canada. It seems we are working through that, but there are some problems in terms of expanding.

Senator Raine: You are aware of what is happening in British Columbia where there is now only DFO regulating aquaculture. Is this having a positive or negative impact on the development of aquaculture on the West Coast?

contrôlé qui comporte la culture de mollusques et crustacés et d'algues à proximité, dont vous pourriez profiter, c'est la population environnante qui en profite. Il est question d'établir un écosystème équilibré. L'aquaculture multi-trophique, c'est la création de cet équilibre dans l'écosystème.

En ce qui concerne l'aquaculture au large, nous allons lentement dans cette direction. Comme vous pouvez très bien l'imaginer, l'exploitation en eau profonde présente des difficultés technologiques et techniques, mais je pense que les possibilités sont formidables.

Encore une fois, je regarde la côte atlantique et le Plateau néo-écossais que nous avons. C'est un gigantesque secteur dont les eaux ne sont pas très profondes, mais juste assez pour l'aquaculture au large. Je pense donc que le potentiel est excellent.

Mme Salmon : On en est encore à l'étape de la R-D, mais l'industrie progresse très rapidement. Je pense donc que la technologie sera là dans un proche avenir et que ce sera possible. Cela éliminerait une partie des problèmes liés au choix des emplacements, en plus.

La sénatrice Raine : J'ai une question supplémentaire. Pour établir une installation d'AMTI, est-ce qu'un exploitant serait obligé de se soumettre à trois régimes réglementaires différents?

M. Hancock : Cela comporte certainement des embûches. Je le sais.

Mme Salmon : La recherche vise en partie à déterminer la façon dont le système réglementaire fonctionnerait. Par exemple, les mollusques et crustacés sont soumis à certaines exigences relevant du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques. Cela n'a pas été envisagé, concernant l'AMTI. Les problèmes d'expansion sont bien présents.

Il est certain qu'il y a des problèmes d'ordre réglementaire, mais je pense qu'il en vaut la peine d'aller de l'avant et de déterminer comment cela fonctionne. Nous en sommes vraiment aux balbutiements.

La sénatrice Raine : Est-ce que d'autres pays le font en ce moment, et est-ce qu'ils ont trouvé comment réglementer cela?

Mme Salmon : En fait, nous sommes des chefs de file dans le domaine de l'AMTI.

M. Hancock : Ils s'adonnent à des formes d'AMTI en Chine depuis des centaines, sinon des milliers d'années. J'ai tendance à croire que ce n'est pas réglementé. Je ne sais pas s'il existe de bons exemples de pays développés, en ce qui concerne la réglementation.

Mme Salmon : Dans certains pays où il n'y a qu'un système fédéral, c'est un peu plus facile qu'au Canada. Il semble que nous sommes en train de résoudre cela, mais il y a des problèmes sur le plan de l'expansion.

La sénatrice Raine : Vous savez ce qui se produit en Colombie-Britannique, où il n'y a plus maintenant que le MPO qui réglemente l'aquaculture. L'effet sur le développement de l'aquaculture sur la côte Ouest est-il positif ou négatif?

Ms. Salmon: That is a big question. I would say that still there is not the sense of ability to grow. People thought that would maybe it be simplified if the province was not involved and that things would move ahead easier with one regulatory body, and that has not been the case. There are a number of complicating factors around that. I would say that the industry certainly has accepted the new regulatory regime and are doing additional monitoring and additional posting of information, but they have not yet seen the ability to move through the amendments and the new sites as yet. We are hopeful.

Senator Raine: Does the province still have control over the siting?

Ms. Salmon: Yes, it does.

The Chair: When you look at the growth across the country, Newfoundland and Labrador is leading the way in regard to aquaculture. Could you touch on whether the regulatory environment is different in Newfoundland than other provinces? What do you see as contributing to that growth?

Ms. Salmon: That is a really good question. To a large degree, that province has decided they want aquaculture. I think that fundamentally they have made the decision that they want to enable aquaculture in a responsible way.

Mr. Hancock: I agree.

Ms. Salmon: It is a decision. As well, some of their communities, as you know, senator, would not be there without aquaculture. They basically have taken a community where there was nothing left and provided them with opportunity. When you talk to the mayors of some of those communities, they are so grateful that there has been that investment and that life was brought back to those communities. It starts from an initial sense that we want to do this and want to support this, and working through that.

The Chair: On the other side, we just had a farm that was quarantined in the last couple of days. I have some idea, and I am sure some senators have, of the process of how that happens. Maybe you can touch on that in relation to the discovery of the virus and how that process is taking place in regard to having the quarantine and what happens, just for the benefit of the senators here and members of the committee.

Ms. Salmon: The disease in question here is ISA. You do not find that, for example, on the Pacific coast. They have other diseases that they are challenged with. When ISA is found and it is determined by CFIA that it is present, they immediately quarantine the site. It is not a food safety issue, but it spreads very rapidly. Biosecurity is critical. Immediately, that site is quarantined and all the procedures around movement of fish or moving people on and off that site are closely monitored.

Mme Salmon : C'est une grande question. Je dirais qu'on n'a toujours pas l'impression de pouvoir prendre de l'expansion. Les gens pensaient que ce serait plus simple si la province n'intervenait pas, et que les choses progresseraient plus facilement avec un seul organisme de réglementation, mais ce n'est pas le cas. Divers facteurs viennent compliquer les choses. Je dirais que l'industrie a effectivement accepté le nouveau régime de réglementation et qu'elle exécute le travail additionnel de contrôle et de diffusion d'information, mais qu'elle n'a pas encore constaté la possibilité de mettre en place les modifications et les nouveaux emplacements. Nous gardons espoir.

La sénatrice Raine : La province gère-t-elle toujours l'emplacement?

Mme Salmon : Absolument.

Le président : Quand on regarde la croissance à l'échelle du pays, on constate que Terre-Neuve-et-Labrador est un chef de file du développement de l'aquaculture. La réglementation dans cette province est-elle différente de celle des autres provinces? Selon vous, qu'est-ce qui contribue à cette croissance?

Mme Salmon : C'est une très bonne question. Dans une large mesure, cette province a pris la décision de développer l'aquaculture, et ce, de façon responsable.

M. Hancock : Je suis d'accord.

Mme Salmon : C'est une décision qui a été prise. Comme vous le savez, sénateur, plusieurs de ces collectivités n'existeraient plus, n'eût été de l'aquaculture. On a carrément offert une possibilité à des collectivités qui n'avaient plus rien devant elles. Les maires se réjouissent des investissements qui ont redonné vie à leurs collectivités. Tout découle d'un désir d'aller de l'avant et d'un appui.

Le président : D'un autre côté, une ferme aquacole a été mise en quarantaine il y a à peine quelques jours. Comme d'autres sénateurs, j'ai une petite idée de la procédure à suivre. Pour le bénéfice des sénateurs et des membres du comité, vous pourriez peut-être nous décrire le processus en place, à partir de la découverte du virus jusqu'à la mise en quarantaine.

Mme Salmon : La maladie dont il est question ici est l'AIS. On ne trouve pas cette maladie, par exemple, sur la côte du Pacifique. On est aux prises avec d'autres maladies. Lorsque l'AIS est décelée et que sa présence est confirmée par l'ACIA, le site est aussitôt mis en quarantaine. La maladie ne pose aucun risque pour la santé humaine, mais elle se transmet très rapidement d'un poisson à un autre. La biosécurité est essentielle. On met immédiatement le site en quarantaine et on contrôle tous les déplacements des poissons infectés et des personnes qui entrent et sortent du site.

Mr. Hancock: It is the Canadian Food Inspection Agency's responsibility, and they more or less take control of the site.

Ms. Salmon: As soon as they confirm it, they are the ones in charge, and they determine how things will run so as to minimize any kind of spread of the disease.

Mr. Hancock: How it rolls out is done on a case-by-case basis. It depends on the disease and how virulent the strain is. That is how CFIA will determine what their course of action will be.

The Chair: In regard to the number of people involved in the industry that your alliance represents from across the country, what would be the percentage?

Ms. Salmon: It is between 90 and 95 per cent. We have companies that join our association directly, but we also have regional associations, such as Mr. Hancock's, that are also members. When you look at that, it is about 90 or 95 per cent of the production across the country.

The Chair: What is the extent of Aboriginal involvement in the industry as a whole?

Ms. Salmon: I do not have a number right across the country. As I mentioned, 20 per cent of the employment in British Columbia in salmon aquaculture is First Nations.

Mr. Hancock, would you have a sense of it? It is probably not that high in Atlantic Canada.

Mr. Hancock: I would not say so, but it is also in Ontario. There is quite a bit.

Ms. Salmon: There is a really good partnership and a number of rainbow trout operations that are run by First Nations.

The Chair: In relation to an aquaculture act or some type of federal regulation, could you just touch on the three top issues that you would like to have addressed in an aquaculture act or regulation that would oversee a national act?

Ms. Salmon: It sounds almost too simple, but the fact is that we are not even defined anywhere. I think we are in the Bank Act. That is quite telling. We do not have some of those overarching, enabling things like a definition, and roles and responsibilities defined. As Senator McInnis said, it is confusing and complicated as to who does what and what criteria will be there for industry to move forward and what kinds of standards. All of those things need some clarity. This industry does not have an enabling framework. Many other food producing industries do have support and a vision for where they are going, and we do not have any of that. It is important to set some of that foundation and say that we are here and that Canada views this as important and significant and has a vision for our growth. It is those overarching things. That does not mean that the regulations do not need streamlining and improving, but it is that overarching work that has not been done and that would send a very significant message back to the investors.

M. Hancock : C'est la responsabilité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et elle prend plus ou moins le contrôle du site.

Mme Salmon : Aussitôt que l'ACIA confirme la présence de la maladie, elle prend la situation en main et détermine les mesures à prendre pour limiter autant que possible le risque de propagation.

M. Hancock : On procède au cas par cas. Tout dépend de la maladie et de la virulence de la souche. C'est ainsi que l'ACIA établira les mesures qui s'imposent.

Le président : Quel serait le pourcentage des gens de l'industrie qui sont représentés par votre alliance partout au pays?

Mme Salmon : Entre 90 et 95 p. 100. Il y a des entreprises qui se joignent à notre association directement, mais il y a aussi des associations régionales, comme celle de M. Hancock, qui sont également membres. On parle donc de 90 ou 95 p. 100 de la production nationale.

Le président : Quelle est la participation des peuples autochtones à l'industrie aquacole?

Mme Salmon : Je n'ai pas le chiffre pour tout le Canada. Comme je l'ai indiqué, les Premières Nations représentent 20 p. 100 de l'industrie salmonicole en Colombie-Britannique.

Monsieur Hancock, avez-vous une idée? Ce n'est probablement pas aussi élevé dans le Canada atlantique.

M. Hancock : Je ne dirais pas cela, mais il y a aussi l'Ontario.

Mme Salmon : On a conclu un très bon partenariat avec les Premières Nations, et elles mènent plusieurs opérations relatives à la truite arc-en-ciel.

Le président : Par ailleurs, selon vous, quels sont les trois priorités dont on devrait tenir compte dans une loi ou un règlement fédéral sur l'aquaculture en application d'une loi nationale?

Mme Salmon : Cela peut paraître presque trop simple, mais il y a le fait que nous ne sommes définis nulle part. Je pense que nous nous trouvons dans la Loi sur les banques. C'est assez révélateur. Les rôles et les responsabilités qui nous incombent ne sont pas définis. Comme le sénateur McInnis l'a dit, il y a beaucoup de confusion entourant les rôles de chacun ainsi que les critères et les normes que doit respecter l'industrie. Il faudra clarifier tous ces éléments. L'industrie n'a pas de cadre habilitant. Contrairement à nous, beaucoup d'autres industries de produits alimentaires reçoivent du soutien et ont une vision d'avenir. Il est important de jeter les bases d'une croissance à long terme. Le Canada doit reconnaître l'importance de notre industrie et élaborer une vision globale. Cela ne signifie pas que la réglementation ne doit pas être simplifiée ou améliorée; il faut d'abord accomplir ce travail qui n'a pas été fait et qui enverrait un message très important aux investisseurs.

Mr. Hancock: I do not know what form it would take, but what we are looking for as an industry, from someone that was in the industry, is clarity and transparency, and that goes back to what Senator McInnis was saying. It is just as confusing for the public as it is for people in the industry. We need to find timelines.

Ms. Salmon: Predictability.

Mr. Hancock: That is right, predictability, absolutely. We have lost touch with what the needs are for business operators. It comes back to having that certainty there. Again, that works well for everyone if there is a process in place.

The way that things are being approached in Nova Scotia right now, and maybe we are a little slow on this and I would agree that it could have been done earlier, but in terms of a regulatory and policy review policy that we have undertaken, there has been a committee put together that is reaching out to other stakeholders. Whenever you get into specific lease applications, you get into situations of, "I do not want it in this community, I do not want it to destroy my view, or I do not want it to change my livelihood." It is hard to have a constructive dialogue at that point.

The thing that we need to do is set some clearly defined guidelines upfront with the other stakeholders. What is it that you can live with? In a perfect world, if a proponent comes forward with a plan and if they address these issues, can you live with that? Once that is defined, then we need the support from government that, yes, we now have a framework to grow the business, and there will have to be a pretty good reason — either the proponent has not met those obligations or there is some other legitimate issue — that will not allow it to go forward. That is where the engagement needs to take place, in that upfront stage, in the determination of that framework.

Ms. Salmon: Before you come forward with an application.

Mr. Hancock: Absolutely.

Ms. Salmon: So you understand the rules. Going to your point, senator, that would help a lot.

The Chair: From an investigative point of view, for future reference, what countries would you suggest are doing well in regard to the aquaculture industry that we may be able to learn from?

Ms. Salmon: Norway and Scotland are growing rapidly. In terms of sustainable and innovative practices, you do not have to go anywhere but Canada to see we have some really good leaders in that field. We are a global industry. We learn from each other. If there is research and development going on in Norway, our companies are hearing about it as well.

We work closely together. We are members of the International Salmon Farmers Association, so we are connected and learning. I do not know that you need to go outside of

M. Hancock : J'ignore la forme que cela pourrait prendre, mais ce que veut l'industrie, ayant moi-même travaillé dans l'industrie, c'est de la clarté et de la transparence, et cela revient à ce que disait le sénateur McInnis. C'est tout aussi déroutant pour le public que pour les gens de l'industrie. Nous voulons des échéanciers.

Mme Salmon : L'industrie a besoin de prévisibilité.

M. Hancock : Tout à fait. Nous avons perdu de vue les besoins des entreprises. Il faut d'abord avoir cette certitude. C'est dans l'intérêt de tous d'avoir un processus en place.

La façon dont on aborde les choses en Nouvelle-Écosse en ce moment, et peut-être qu'on est un peu lent à ce chapitre et je conviens que cela aurait pu être fait plus tôt, mais au terme d'un examen de la réglementation et des politiques, on a formé un comité qui va au-devant d'autres intervenants. Lorsqu'il est question de demandes de location précises, on est confronté à diverses situations : « Je n'en veux pas dans ma collectivité », « Je ne veux pas que ça gâche le panorama », ou encore « Je ne veux pas que ça affecte mon gagne-pain ». À ce stade, il est difficile d'avoir un dialogue constructif.

Tout d'abord, il faut définir clairement les lignes directrices, de concert avec les autres intervenants. Qu'êtes-vous prêts à accepter? Dans un monde idéal, si un promoteur présente un plan et règle ces problèmes, pourriez-vous vous en accommoder? Par la suite, nous avons besoin de l'appui du gouvernement. Il doit nous confirmer qu'il a établi un cadre pour assurer la croissance des entreprises, et qu'il devra y avoir une sacrée bonne raison — soit le promoteur n'a pas respecté ces obligations, soit il y a une question légitime — pour ne pas aller de l'avant. Nous avons besoin d'un engagement dès le départ dans la définition du cadre.

Mme Salmon : Avant que vous ne présentiez une demande.

M. Hancock : Absolument.

Mme Salmon : Vous comprenez donc les règles. Pour revenir à ce que vous disiez, sénateur, cela serait très utile.

Le président : À titre d'information, pour consultation future, pourriez-vous nous dire quels sont les pays, selon vous, qui ont une industrie aquacole prospère et dont nous pourrions nous inspirer?

Mme Salmon : La Norvège et l'Écosse connaissent une croissance rapide. Pour ce qui est des pratiques durables et novatrices, il suffit de regarder le Canada pour voir que nous excellons dans le domaine. N'empêche que nous sommes une industrie mondiale. Nous pouvons apprendre les uns des autres. Si la Norvège met en œuvre un programme de recherche et développement, par exemple, nos entreprises en seront informées.

Nous travaillons en étroite collaboration. Étant donné que nous sommes membres de l'International Salmon Farmers Association, nous sommes tous reliés et nous pouvons tirer des

Canada to see some really good practices, but in terms of supporting an industry moving forward, I would say Norway and Scotland.

Mr. Hancock: As well, a lot of the other European countries that have well-established industries where there is not necessarily the growth. Until recently, Spain was the number one producer of shellfish in the world. France has an industry that is 800 years old. There are a lot of examples in Europe. Frankly, the rest of the world has been doing aquaculture for a long time and has embraced this. It is new here and obviously something we are struggling with.

Senator Raine: To wrap it up, I would like to ask you how you think aquaculture should be defined in federal legislation.

Ms. Salmon: No question I would support defining it as the FAO has, as a farming activity. Sometimes that is where we get into problems. We are under the Fisheries Act and are working in the marine environment. People think it is like fishing and it is not. It is just the same as farming. That would be my recommendation.

Senator McInnis: If I can ask a supplementary question, farming on land can easily be distinguished from farming on the water. When you put things on the land with respect to a farm, it is quite different than putting something in a moving target that has currents and perhaps not the flushing.

Ms. Salmon: Absolutely it is different. I did not mean to say it was not different.

The actual activities of starting with seed, nurturing that and harvesting, they are the same.

Senator McInnis: I agree with that.

Ms. Salmon: I am not saying we are just the same as farming on land, but it is the activities.

[Translation]

Senator Robichaud: I want to apologize, as I thought the committee was meeting at 5 p.m., but not before the adjournment of the Senate. When I asked whether the committee had the permission to meet even if the Senate was sitting, I was told that it did not. I was in the House. I understand that you have been given permission to meet even while the Senate is sitting. Is that right?

[English]

The Chair: Yes, we did last week. We anticipated our guests were travelling here, so we sought permission.

[Translation]

Senator Robichaud: I want to apologize to our witnesses. Next time, I will read the latest notice on my iPad.

leçons. Je ne crois pas qu'on ait besoin de sortir du Canada pour observer des pratiques exemplaires, mais si je pense à des pays qui appuient une industrie en plein essor, je dirais la Norvège et l'Écosse.

M. Hancock : En outre, beaucoup d'autres pays d'Europe ont des industries bien établies qui ne connaissent pas nécessairement de croissance. Jusqu'à récemment, l'Espagne était le premier producteur mondial de mollusques et crustacés. La France a une industrie vieille de 800 ans. On retrouve de nombreux exemples en Europe. Honnêtement, le reste du monde a une avance sur nous; on y fait de l'aquaculture depuis longtemps et on a complètement adopté cette industrie. Par contre, au Canada, l'aquaculture, c'est tout nouveau et cela nous donne du fil à retordre.

La sénatrice Raine : En terminant, j'aimerais que vous me disiez comment l'aquaculture devrait être définie dans les lois fédérales.

Mme Salmon : J'opterais sans aucun doute pour la définition de la FAO, à savoir une activité agricole. C'est d'ailleurs une question problématique. Nous sommes visés par la Loi sur les pêches et nous travaillons en milieu aquatique. Les gens croient à tort que l'aquaculture, c'est comme la pêche, mais c'est plutôt comme l'agriculture. Ce serait ma recommandation.

Le sénateur McInnis : Si je puis me permettre, il est assez facile de distinguer l'exploitation aquacole de l'exploitation agricole, où il n'y a pas de cible mouvante, de courants ni d'action de chasse d'eau.

Mme Salmon : Absolument, c'est différent. Je ne voulais pas dire que ce n'était pas différent.

Les activités réelles d'ensemencement, d'entretien et de récolte sont les mêmes.

Le sénateur McInnis : Je suis d'accord.

Mme Salmon : L'agriculture et l'aquaculture sont différentes, mais les activités sont les mêmes.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Je voudrais présenter mes excuses, car je croyais que le comité se réunissait à 17 heures, mais pas avant l'ajournement du Sénat. Lorsque je me suis informé pour savoir si le comité avait eu la permission de siéger même si le Sénat siégeait, on m'a dit non. J'étais en Chambre. Je comprends que vous avez eu la permission de siéger même si le Sénat siège, n'est-ce pas?

[Traduction]

Le président : Oui, nous l'avons obtenue la semaine dernière. Nous avions prévu que nos invités viendraient témoigner, alors nous avons obtenu la permission.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J'offre mes excuses à nos témoins. La prochaine fois, je lirai le dernier avis affiché sur mon iPad.

[*English*]

The Chair: The apology is accepted in both official languages, or in all three of them.

I thank our senators and witnesses. It has been an interesting evening and we look forward to our future discussions.

(The committee adjourned.)

[*Traduction*]

Le président : Vos excuses sont acceptées dans les deux langues officielles ou plutôt dans les trois.

Je tiens à remercier les sénateurs ainsi que nos témoins. Cette séance a été intéressante et nous sommes impatients de poursuivre nos discussions sur le sujet.

(La séance est levée.)

THE LOBSTER FISHERY: STAYING ON COURSE



Report of the Standing
Senate Committee on
Fisheries and Oceans

May 2013

The Honourable Fabian Manning, Chair
The Honourable Elizabeth Hubley, Deputy Chair

Ce document est aussi disponible en français.

This report can be downloaded at:
<http://senate-senat.ca/pofo-e.asp>.

Hard copies of this document are also available by contacting the Senate
Committees Directorate at 613-990-0088 or by email at
pofo@sen.parl.gc.ca.

CONTENTS

MEMBERS

ORDER OF REFERENCE

EXECUTIVE SUMMARY

RECOMMENDATIONS

INTRODUCTION1

THE LOBSTER SECTOR.....3

A. Biology3

B. Fishery.....6

C. Value Chain.....13

RECENT FEDERAL GOVERNMENT INITIATIVES16

A. Community Adjustment Fund – Lobster Initiative16

B. Short-Term Transitional Measures18

C. Atlantic Lobster Sustainability Measures19

D. Lobster Council of Canada.....21

SUSTAINING CHANGE.....23

A. Rationalization of the Fishery23

B. An Industry-Driven Organization26

C. Work on Quality28

D. Work Towards Traceability and Certification29

E. The Need to Address Some Fishery Management Issues: Carapace Size and Fishing Season31

F. Supporting the First Nations Lobster Fishery.....36

G. Fostering Research.....37

H. Issues Related to Aquaculture39

I. Issues Related to Employment in the Lobster Industry41

CONCLUSION43

APPENDIX A: LOBSTER – INTEGRATED FISHERIES MANAGEMENT PLAN

SUMMARY TABLE.....i

APPENDIX B: WITNESSES iv

APPENDIX C: BRIEFS AND CORRESPONDENCE..... vii

MEMBERS

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Current members of the Committee:

The Honourable Fabian Manning, Chair
The Honourable Elizabeth Hubley, Deputy Chair

and

The Honourable Senators:

Lynn Beyak
James S. Cowan
Mac Harb
Sandra Lovelace Nicholas
Thomas Johnson McInnis
Rose-May Poirier
Nancy Greene Raine
Carolyn Stewart Olsen
Charlie Watt
David Wells

Ex officio members of the Committee:

The Honourable Senators James S. Cowan (or Claudette Tardif) and
Marjory LeBreton, P.C. (or Claude Carignan).

Other Senators who have participated from time to time to this study:

The Honourable Senators Chaput, Cochrane, Cordy, Enverga, MacDonald, Martin,
Oliver, Patterson, Poy and Unger.

STAFF MEMBERS

*Analyst from the Parliamentary Information and Research Service
of the Library of Parliament:*

Odette Madore

Committee Clerk:

Danielle Labonté

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Journals of the Senate, Thursday, March 8, 2012:

The Honourable Senator Manning moved, seconded by the Honourable Senator Martin:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject since the beginning of the Second Session of the Fortieth Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than March 31, 2013, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until June 30, 2013.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the Journals of the Senate, Monday, March 25, 2013:

The Honourable Senator Manning moved, seconded by the Honourable Senator Meredith:

That, notwithstanding the order of the Senate adopted on March 8, 2012, the date for the final report of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans in relation to its study on the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec be extended from March 31, 2013 to May 31, 2013.

The question being put on the motion, it was adopted.

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

EXECUTIVE SUMMARY

Lobster is the most lucrative fishery in the Atlantic Provinces and Quebec, with landings valued at some \$620 million and exports generating over \$1 billion. Since 2008, this fishery has been facing economic and structural challenges on a scale never seen in the past. With support from federal and provincial governments and the collective commitment of all industry participants, the lobster fishery has embarked on a number of initiatives to ensure its viability. The Committee believes that these initiatives are going in the right direction, but these efforts must be sustained. The lobster fishery must stay on course and continue to make needed changes to ensure stability and sustainability in the future. This is the overarching objective of the Committee's recommendations.

The Committee's first recommendation relates to the Atlantic Lobster Sustainability Measures (ALSM) program. By the end of the program in March 2014, some 600 licences will have been retired and over 200,000 traps will have been removed from the water. Several witnesses stressed that the process of rationalization of the lobster fishery must continue to reduce over-capacity where appropriate, limit fishing effort and ensure a decent income for harvesters who remain in the fishery. Accordingly, the Committee calls on the Department of Fisheries and Oceans Canada (DFO), in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, to consider a program similar to the ALSM.

The second recommendation addresses the issue of service delivery changes implemented by DFO and which became effective in April 2013. One change requires that harvesters now obtain their fishing licences online instead of at DFO regional offices. Another change is that harvesters are now responsible for obtaining and paying for their gear tags. Harvesters argued that insufficient time was given to allow them to develop workable alternatives to these programs. They also contended that this has exerted extra pressure and added cost at a time of much uncertainty for the fishery. To address these concerns, the Committee recommends that DFO and other participants in the lobster industry assist harvesters in increasing their familiarity with the new licensing system and the purchasing of gear tags.

The Committee's third recommendation pertains to the Lobster Council of Canada. The Council was established in 2009 with support from federal and provincial governments. Over the years, the Council has been recognized as the organization that represents all segments of the lobster industry, and that is best suited to develop a coordinated marketing strategy for domestic and international markets. Work is underway by the Council to secure funding from the industry but, given the economic context, not all industry participants can make a contribution. Representatives from provincial fisheries departments told the Committee that they will continue to support the Council, but stressed that federal government funding was set until March 2013. Accordingly, the Committee recommends

that DFO, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, undertake to support the work of the Council as it transitions from a public-private entity to a fully private organization.

The fourth recommendation addresses issues subject to debate in Lobster Fishing Area (LFA) 25. The area is shared between New Brunswick, Prince Edward Island and Nova Scotia. The minimum legal carapace size is currently set at 72 mm. At this size in this region, the lobster is fully mature. Prince Edward Island has developed niche markets for this small lobster and it wants to continue to supply these markets. Witnesses from New Brunswick would like to see the minimum legal carapace size increase to 76 mm in response to new preferences from their processors for a larger lobster. There was also disagreement between witnesses from the three provinces which share LFA 25 with respect to the fishing season, which runs from 9 August through 10 October. Some would like to adopt an earlier start date in order to harvest the hard-shell lobster. Others prefer to keep the current start date as landings are high at that time and their plants are ready to process the catch; however they would like to see the fishing season extended due to the frequency of storms in the latter part of the fishing season. Still, others explained that they had expressed interest in the possibility of closing part of the season when there is less fishing. The Committee was pleased to hear that a working group was set up to examine these issues. The recommendation calls on DFO to continue to work with LFA 25 participants to find a solution for the carapace size and the fishing season.

In the fifth recommendation, the Committee calls on DFO and the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec to consider a program similar to the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative which will expire in March 2014. This initiative has been successful in supporting First Nations communities involved in the lobster fishery. The Committee believes that continued support is needed to enhance the skills and abilities of First Nations communities in the lobster fishery.

The Committee's last recommendation is intended to advance research on lobster biomass. There is an increasing need for science to better understand the lobster resource and its environment, to improve conservation and management, and to contribute to the sustainability of the fishery. The recommendation calls on DFO, the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, the lobster industry and research institutes to undertake to develop a research program on lobster biomass and the factors by which it is affected (i.e. predation, weather, fishing effort, disease, etc.).

RECOMMENDATIONS

Recommendation 1

That Fisheries and Oceans Canada, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, consider a program similar to the concluding successful Atlantic Lobster Sustainability Measures program in developing and implementing an industry-led, LFA-wide sustainability plan for the Canadian lobster fishery.

Recommendation 2

That Fisheries and Oceans Canada work with the lobster industry to acquaint harvesters and participants with the changes to the Department's service and support delivery programs slated to begin 1 April 2013.

Recommendation 3

That Fisheries and Oceans Canada, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, undertake to support the work of the Lobster Council of Canada as it transitions from a public-private entity to a fully private organization, while assuring that the Council has the appropriate framework necessary to carry forward a successful marketing and industry supportive mandate.

Recommendation 4

That Fisheries and Oceans Canada work with LFA 25 industry participants to find a solution based on science or other evidence for the minimum carapace size and the fishing season in the fishing area.

Recommendation 5

That Fisheries and Oceans Canada, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, consider a program similar to the concluding Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative in supporting First Nations communities involved in the lobster fishery.

Recommendation 6

That Fisheries and Oceans Canada, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, the lobster industry and research institutes undertake to develop a research program on lobster biomass and the factors that can affect biomass (i.e. predation, weather, fishing effort, disease, etc.).

INTRODUCTION

Lobster has been an important fishery in Canada for more than a century. Following the collapse of the groundfish fisheries in the early 1990s, the lobster fishery has become the single most important source of income for thousands of harvesters, and it remains one of the economic pillars for many coastal communities in the Atlantic Provinces and Quebec. Today, lobster is Canada's most lucrative fishery, with landings valued at \$620 million in 2011.

The fishery is the first segment of the broader lobster industry or "lobster value chain" which also involves buyers/shippers, brokers/distributors, processors, food service and retail. Each segment of the industry incurs cost and adds value to lobster and lobster products that are sold both in Canada and abroad. Alone, the exports of lobster and lobster products generated over \$1 billion in 2012.

Since 2008, however, the lobster fishery has been facing challenges on a scale never seen in the past. The global economic downturn, combined with a strong Canadian dollar, has resulted in a decline in the demand for lobster products and has led to depressed landing prices. Many harvesters have responded to declining shore prices and higher operational costs by intensifying their landings of lobster in order to maintain their revenues, thereby saturating the market. These economic problems have unmasked structural problems inherent to the fishery and have highlighted the need for restructuring and rationalization. In response, the federal government has put in place several programs to support harvesters severely harmed by the collapse in market demand for their products due to the global recession, and to address longer term challenges in the fishery and the industry. Given current economic conditions, however, there is fear that the lobster fishery will likely continue to struggle in the near future.

In this context, the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans (the Committee) agreed to undertake a study on the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec, and an

We are truly facing a perfect storm in the lobster industry, with our strong dollar, our increasing volumes of landed product, the warming of the oceans and the continuing global recession that has kept demand for our products weak, at pre-recession levels. It is a challenge.

*Geoff Irvine, Executive Director,
Lobster Council of Canada ([11:8](#))**

* Senate, Standing Committee on Fisheries and Oceans, [Minutes of Proceedings](#), 1st Session, 41st Parliament, Issue No. 11, 6 November 2012, p. 8. In this report, the testimony received by witnesses printed in the Committee proceedings is referred to only by issue number and page number.

The Lobster Fishery: Staying on Course

order of reference to study the matter was received from the Senate on 8 March 2012.¹ A total of eight public hearings took place in Ottawa and two full days of hearings were held in Moncton. The Committee heard from 50 witnesses, representing officials from federal government and provincial fisheries departments (including three provincial ministers), harvesters (including First Nations representatives), buyers and processors, as well as researchers.

Throughout its hearings, the Committee heard about the challenges and the opportunities facing the lobster fishery in Canada. We learned about issues common to all regions and lobster fishing areas, as well as matters specific to some regions and areas. The Committee heard repeatedly that the lobster fishery is too important to rural and coastal communities and to the overall economy of the Atlantic Provinces and Quebec to go forward without a clear vision, long term solutions, and adequate support. With support from federal and provincial governments, the entire lobster industry has embarked on a set of initiatives to ensure its viability. The Committee believes that these initiatives are going in the right direction, but these efforts need to be sustained. The lobster fishery and the whole lobster value chain must stay on course and continue to make needed changes to ensure stability and sustainability in the future. This is the overarching objective of the recommendations contained in this report.

¹ Senate of Canada, [Journals of the Senate](#), 1st Session, 41st Parliament, 8 March 2012, p. 950.

THE LOBSTER SECTOR

A. Biology

There are several species of lobsters throughout the world. However, *Homarus americanus*, commonly known as American lobster, occurs only along the Canadian and American coasts, from the Strait of Belle Isle between Labrador and Newfoundland to Cape Hatteras in North Carolina (see Figure 1). In Canada, American lobster can be found in the four Atlantic Provinces – New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island

You have to understand that Homarus americanus is a species. There are no American or Canadian lobsters. They have no passports. It is a species, and the lobster industry, Canadian and American, is integrated.

Gilles LeBlanc, Senior Processing Development Officer, Business Development Branch, Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, New Brunswick ([12:22](#))

and Newfoundland and Labrador – and Quebec. It is more abundant in the southern part of the Gulf of St. Lawrence and close to Nova Scotia. In the United States, it is found primarily in the Gulf of Maine.²

Adult American lobsters prefer rocky habitat where they can hide from predators. They tend to stay close to the coast at depths less than 40 meters, although some are also found offshore at depths to 450 meters. In the spring, they move towards shallow waters to take advantage of the warmer water – to shed their shell (“moult”), reproduce and hatch eggs – and then migrate to deep waters in the winter to escape the turbulence. Exchanges

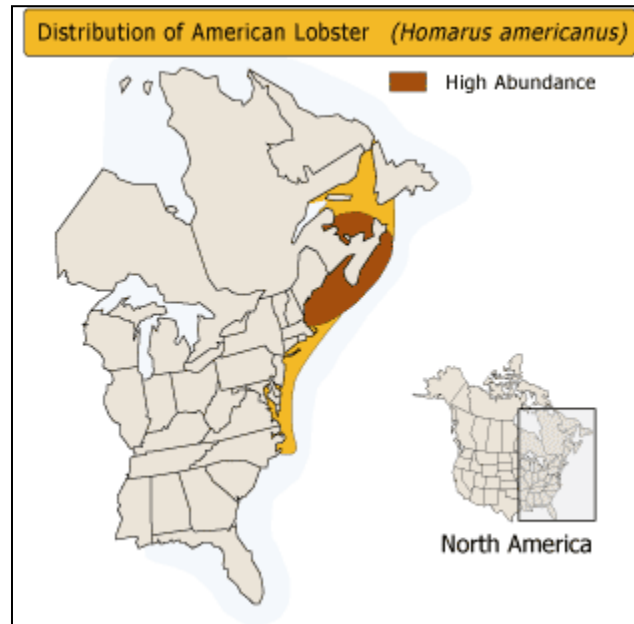
between large geographical areas due to adult migrations are also possible.³ In comparison, young lobsters stay generally close to the coast at depths of less than 10 meters. They do not migrate to open water in winter; they remain hidden in their shelter during this season.⁴

The life cycle of the American lobster begins with the planktonic phase, following the hatching of the eggs (see Figure 2). During this phase, the larva is free-swimming on the ocean surface for one to two months, depending on environmental conditions, such as water temperature, currents and predation. There, it will moult three times before entering the next step of life – the benthic stage. At that stage, it resembles a miniature lobster (carapace length measuring less than 13 mm) and begins to search for shelter in

² Fisheries and Oceans Canada, [Underwater World, North American Lobster, Northwest Atlantic](#) [accessed 7 January 2013].

³ Siddika Mithani, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science, DFO ([8:41](#)).

⁴ St. Lawrence Global Observatory, [American Lobster](#) [accessed 9 January 2013].

Figure 1 – Distribution of American Lobster

Source: St. Lawrence Global Observatory, [American Lobster](#) [accessed 7 January 2013].

a suitable habitat on the ocean bottom. During the benthic phase, the newly settled lobster progresses through several juvenile stages before reaching adulthood, which occurs after five to eight years depending on the region. During the first few years of benthic life, natural mortality is high due to predation. In comparison, large adult lobsters are less susceptible to predation and, if not caught in the fishery, they can live 50 years or more.⁵

Mating occurs during the summer when the female has moulted and her carapace is still soft. The female lobster carries the eggs inside for about a year and then for another nine to 12 months externally under her tail (“berried female”). The number of eggs produced increases exponentially with size and multiple spawners produce eggs of higher quality than first-time spawners. Up to 50% of the eggs may be lost during the incubation period. These losses can be caused by disease, parasites, predation, or by harvesters repeatedly catching, handling, and then releasing egg-bearing females.⁶

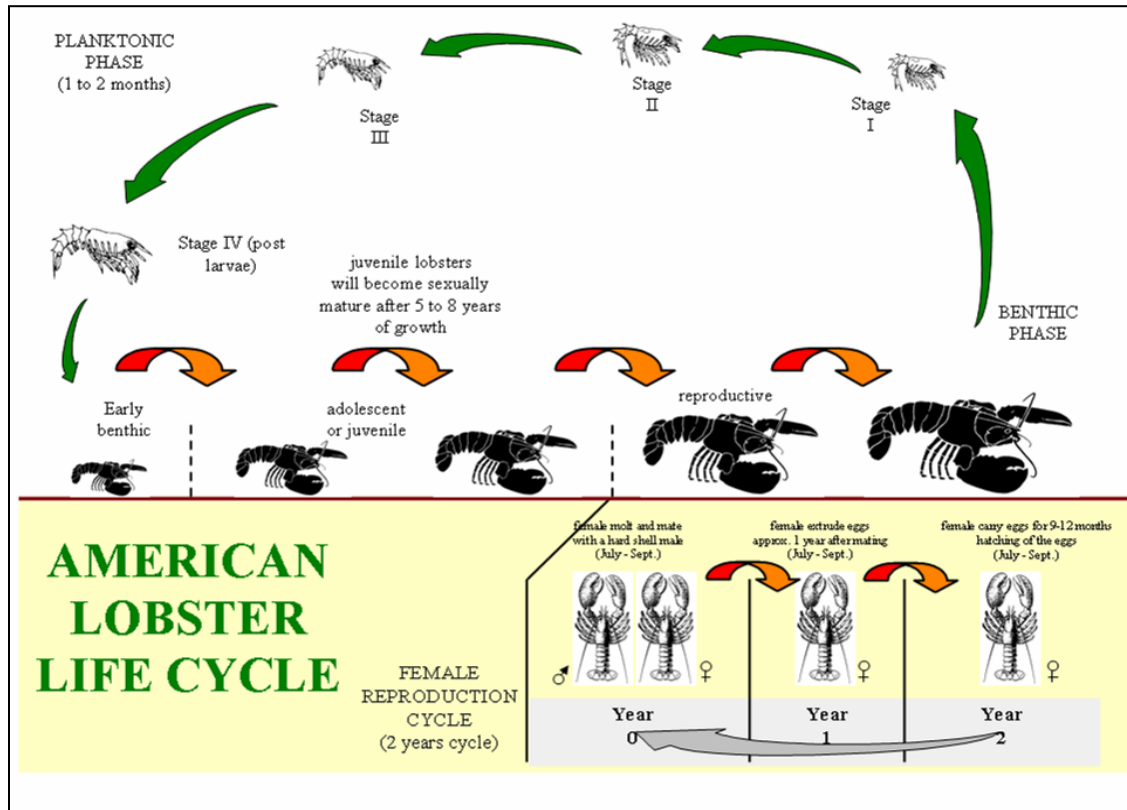
To grow, lobsters must shed their shell, a process that typically occurs in the summer. In the beginning, the new carapace is very soft. The lobster fills itself with water to make the hardening shell larger. After about a month, the new shell is as hard as the old one

⁵ Siddika Mithani, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science, DFO ([8:40–42](#)).

⁶ St. Lawrence Global Observatory, *op. cit.*

The Lobster Fishery: Staying on Course

Figure 2 – American Lobster Life Cycle

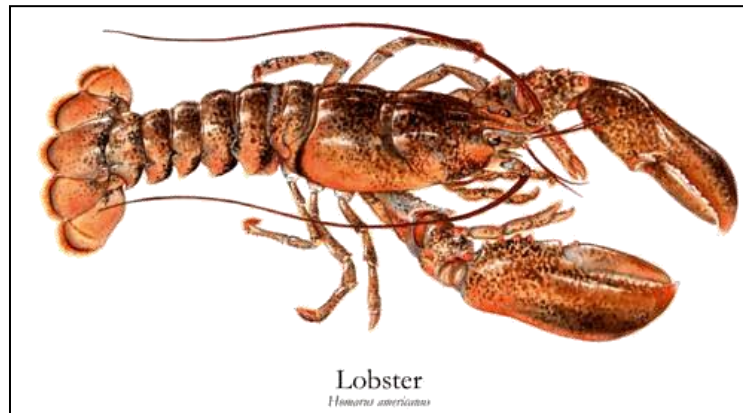


Source: Fisheries and Oceans Canada, *Canadian Lobster Fishery*, Brief presented to the Committee, 8 May 2012, p. 5.

was. As noted above, very young lobsters moult 3 to 4 times a year. Older lobsters moult less often. Once females begin reproducing, they moult only about once every two to three years.⁷ It is estimated that with each moult the lobster will increase about 15% in length and 40% in weight. The Committee was told that male lobsters mature at a smaller size than do females and that growth/moult is greatly influenced by temperature. Lobsters moult more often, grow more rapidly and reach sexual maturity sooner in warmer waters. The Committee also learned that, in the fishery, the legal size of the lobster is determined by the length of its carapace, from behind the eyes to the beginning of the tail.

The American lobster has a long body and five sets of legs, including two front claws, one of which is large, flat and heavy while the other is smaller and thinner (see Figure 3). As noted above, there are several species of lobsters throughout the world. Some greatly resemble American lobsters, in that they have claws. This is the case of the European lobster, which can be found in the waters of the North-Eastern Atlantic, from

⁷ Fisheries and Oceans Canada, [Underwater World – North American Lobster – Northwest Atlantic](#) [accessed 7 January 2013].

Figure 3 – *Homarus americanus*

Source: Fisheries and Oceans Canada, *Canadian Lobster Fishery*, Brief presented to the Committee, 8 May 2012, p. 1.

Norway to Morocco, as well as in the North Sea, the western and central part of the Mediterranean, and the western part of the Black Sea. Other lobsters have no claws, including the Rock lobster (scattered around the world and in particular in Australia and New Zealand) and the Slipper lobster (in the Mediterranean and the eastern Atlantic).⁸

B. Fishery

Canada is the world's leading harvester of all lobster species, accounting for 23% of total landings in 2010 (see Figure 4). Canada is also the largest harvester of American lobster. American lobster (Canada and the United States combined) is the primary lobster species by volume on the global market with 43% of the total supply in 2010.

Fisheries and Oceans Canada (DFO) is the main regulator of the lobster fishery in Canada. It manages 41 distinct Lobster Fishing Areas (LFAs) throughout the Atlantic Provinces and Quebec (see Figure 5): 39 inshore with small-boat harvesters (under 45 feet in length), one offshore with one company (Clearwater) and eight larger vessels (LFA 41), and one closed

The responsibility of the Department of Fisheries and Oceans is focused on the proper management of the fishery and securing its conservation and sustainability. It does not have a mandate in terms of markets, market promotion, market development, product development or anything of that sort. That is a role that is generally taken on by the provinces to assist the industry.

David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, DFO ([8:50](#))

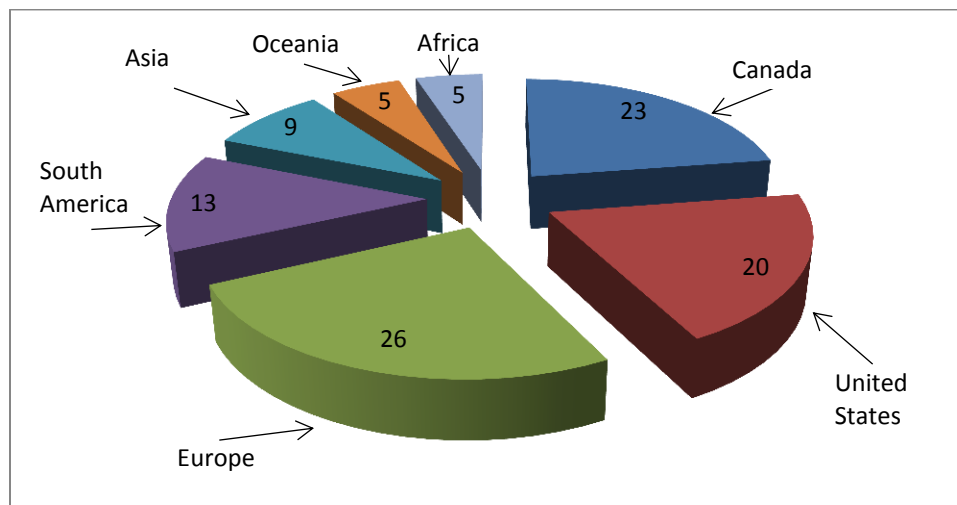
⁸ St. Lawrence Global Observatory, *op. cit.*

The Lobster Fishery: Staying on Course

for conservation (LFA 40). Some of the inshore LFAs have been subdivided as the result of requests from harvesting groups. Wooden or wire traps that are baited with herring, mackerel or crab are deployed individually or in multi-trap trawls.

Both inshore and offshore fisheries are closely regulated. A limited number of licences are issued by the Department for each LFA; each licence has a defined fishing season and trap allocation (see Appendix A). Lobster licence fees are stipulated in the *Atlantic Fishery Regulations, 1985*. They vary from area to area, and range from \$30 to \$2,830 annually. The licence fee for the offshore LFA 41 is \$280,000.⁹

Figure 4 – Percentage of Lobster Landings Worldwide, 2010



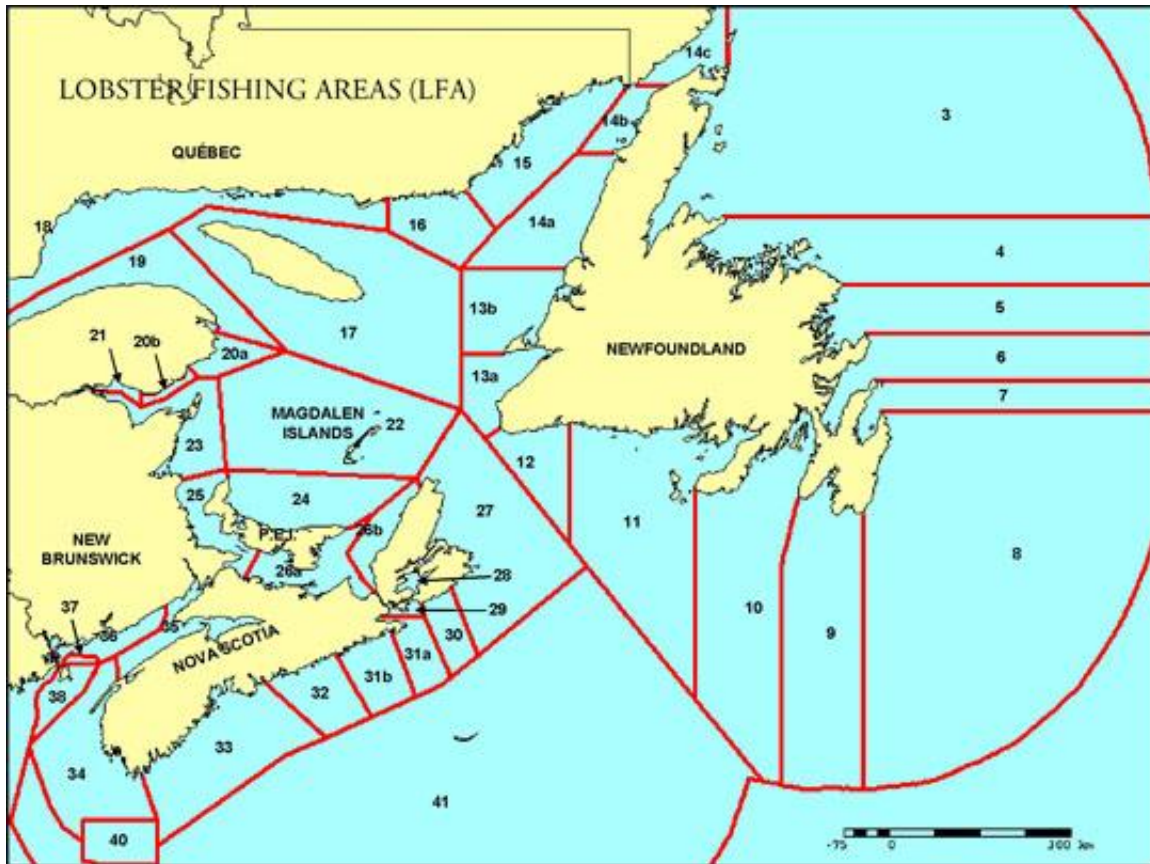
Source: Library of Parliament; data from the Food and Agriculture Organization of the United Nations, Fisheries Statistical Collections, [Global Capture Production – 1950–2010](#), [accessed 9 January 2013].

In addition to input controls, which are intended to limit fishing effort, the management of the inshore lobster fishery involves escapement measures which also vary by LFA (see Appendix A). These include legal minimum carapace size, prohibition against the landing of egg-bearing females, and voluntary v-notching of berried females (putting a notch in the tail to ensure that the lobster will not be harvested when the eggs have been hatched). There are no catch limits in the inshore lobster fishery. The offshore fishery has similar management measures as the inshore fishery, but is subject to an upper catch limit, known as the Total Allowable Catch (TAC). The annual TAC is 720 metric tonnes (up to 10% of uncaught quota from the previous year is permitted to be carried over into the new season).¹⁰

⁹ Fisheries and Oceans Canada, *Canadian Lobster Fishery*, Brief presented to the Committee, 8 May 2012, p. 11.

¹⁰ Fisheries and Oceans Canada, [Underwater World, North American Lobster, Northwest Atlantic](#) [accessed 23 January 2013].

Figure 5 – Lobster Fishing Areas in Canada



Source: Fisheries and Oceans Canada, *Canadian Lobster Fishery*, Brief presented to the Committee, 8 May 2012, p. 3.

In 2011, there were over 10,000 licensed lobster harvesters in Canada employing some 15,000 deckhands. The highest numbers of lobster harvesters were in Nova Scotia and Newfoundland and Labrador (see Table 1). Total landings from lobster harvesting came to 66,500 tonnes, and landed value amounted to \$620 million. Nova Scotia accounted for 59% of Canada's lobster landings, followed by New Brunswick (18%), Prince Edward Island (14%), Quebec (6%) and Newfoundland and Labrador (3%).

Witnesses told the Committee that the lobster fishery varies greatly from one province to another, as well as from one LFA to the next. In Newfoundland and Labrador, for example, the fishery is dispersed over a wide geographical area, resulting in higher costs for harvesting and transport to market. The province has 15 LFAs (3-12, 13a, 13b, 14a to 14c). LFA 11 is the largest, with the highest number of active licences, volume of landings and landed value. The province holds about 28% of all lobster licences in Canada, but a high proportion of them are inactive. The fishing season (spring to summer) varies slightly by

The Lobster Fishery: Staying on Course

area and averages 10 weeks. The minimum legal carapace size across the province is 82.5 mm. Most of the lobster goes to the live market.¹¹

Table 1 – Lobster Licences, Landings and Landed Value by Province, 2011

Province	DFO Region	Number of Licences ¹	Commercial Landings	
			Quantity (metric tonnes, live weight)	Value (\$ thousands)
Nova Scotia	Maritimes ²	2,895	36,348	344,824
	Gulf ³	671	2,902	28,828
New Brunswick	Maritimes	414	5,396	51,316
	Gulf	1,328	6,921	55,414
Prince Edward Island	Gulf	1,287	9,277	84,515
Quebec	Quebec	617	3,721	37,947
Newfoundland and Labrador	Newfoundland and Labrador	2,866	1,934	16,895
Total		10,078	66,500	619,739

- Notes:
1. For the year 2010.
 2. DFO's Maritimes Region includes regions of New Brunswick and Nova Scotia fronting on the Bay of Fundy and Atlantic Ocean.
 3. DFO's Gulf Region includes Prince Edward Island and regions of New Brunswick and Nova Scotia fronting on the Gulf of St. Lawrence.

Source: Library of Parliament; data from Fisheries and Oceans Canada, "[2010 Number of Licences Issued by Type by Province and Region](#)," 17 February 2012; "[2011 Atlantic Coast Commercial Landings, by Region](#)," 2 January 2013; and "[2011 Value of Atlantic Coast Commercial Landings, by Region](#)," 2 January 2013 [all documents accessed 21 January 2013].

In comparison, the New Brunswick lobster fishery covers a smaller area that encompasses 5 LFAs (23, 25, and 35 to 37); LFA 25 is shared with Prince Edward Island and Nova Scotia, while LFA 35 is shared with Nova Scotia. Each LFA has different fishing dates covering most seasons of the year. The minimum legal carapace size ranges from 72 mm in LFA 25 to 82.5 mm in LFAs 35 and 36. The province holds some 17% of all lobster licences. Canner lobsters (weighting between ½ and one pound) represent some

¹¹ Patrick McDonald, Acting Assistant Deputy Minister, Marketing and Development, Department of Fisheries and Aquaculture, Newfoundland and Labrador ([13:7-8](#)).

The Lobster Fishery: Staying on Course

20% of all landings in the province; 80% of the landings are market lobsters (a size category weighing one pound and up and usually destined for the live market).¹²

There are three LFAs in Prince Edward Island – 24, 25 and 26a – and two fishing seasons. As mentioned above, LFA 25 is shared with two other provinces, while LFA 26a is shared with Nova Scotia. Harvesters in the province hold some 13% of the lobster licences. The minimum legal carapace size in all the LFAs surrounding the province, which was 71 mm in 2012, was increased to 72 mm in 2013. On average, canner lobsters comprise 65% of the province’s lobster landings.¹³

Nova Scotia is surrounded by 15 LFAs, including 13 inshore, one offshore and one closed area. Three LFAs (25, 26a and 35) are shared with other provinces. The fishing season varies from one LFA to the next, but there is always at least one district open. The minimum legal carapace size ranges from 72 mm to 82.5 mm. The province holds 35% of all lobster licences. The lobster fishery is one of the largest single employers in the province.

Quebec has eight LFAs (15 to 22). The fishing seasons vary slightly from one area to the other and occur between April and August. The minimum legal carapace size ranges from 82 mm to 83 mm depending on the fishing area. The province holds only 6% of all lobster licences, but its landings are twice the volume caught in Newfoundland and Labrador.

For Canada as a whole, lobster landings in 2010 and 2011 were the highest on record. They peaked at 67,277 in 2010 and went down by 1% in 2011. In contrast, landed value increased by over 7% in 2011, compared to \$576 million in 2010 (see Figure 6). The global landed value for 2011 was equivalent to that of 2008.

The Committee learned that one recurring issue common to almost all LFAs in the Atlantic Provinces and Quebec is the rate at which lobster comes ashore once the fishing season opens. There is intensive fishing at this time of the season and landings are usually highest. This results in important landing gluts; buyers and processors cannot handle the high volume of lobster in a short time frame. As stated by Michael Gardner, President, Gardner Pinfold Consultants Inc.: “The harvest is about double what the market wants at

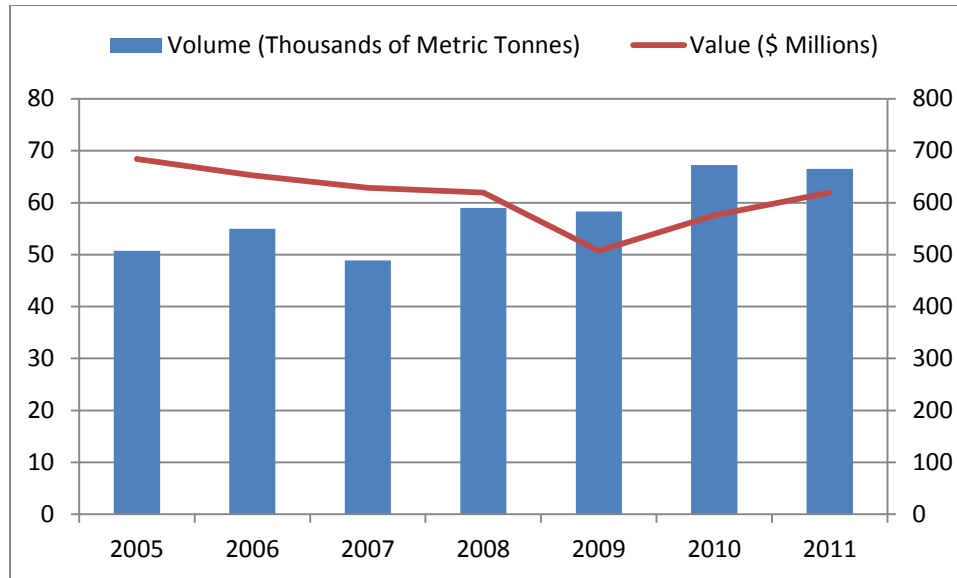
¹² The Hon. Michael Olscamp, Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, New Brunswick ([12:9–10](#)).

¹³ The Hon. Ron W. MacKinley, Minister of Fisheries, Aquaculture and Rural Development, Prince Edward Island ([12:31–32](#)).

The Lobster Fishery: Staying on Course

that time of the season.”¹⁴ He added: “Last year in particular, literally millions of pounds were destroyed because there was too much volume (...).”¹⁵

Figure 6 – Lobster Landings in Canada – Volume and Value



Source: Library of Parliament; data from Fisheries and Oceans Canada, “Landings,” [Commercial Fisheries](#), 2005–2011 [accessed 21 January 2013].

In response to gluts, the Prince Edward Island government assisted the industry in May 2009 by purchasing 40,000/50,000 pounds of lobster that were held in live holding tanks until landings declined and processors could buy them back and process them in an orderly manner. The Committee was told that this was a pilot project, not a permanent program.¹⁶ In the fall 2012, one of the co-ops on the Island told harvesters to bring only 800 pounds per day so that they have an orderly flow of product into the plant.¹⁷

In order to avoid gluts, the Committee was told that harvesters had two options: leave the lobsters in their traps or bring them in and store them temporarily in holding facilities. However, it was explained that leaving lobsters in their traps is not the perfect solution since lobsters are cannibalistic and will eat each other unless they are banded. Also, harvesters would have to re-feed the lobsters that stayed in the traps, adding

¹⁴ (11:50).

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Richard Gallant, Deputy Minister, Department of Fisheries, Aquaculture and Rural Development, Prince Edward Island (12:49).

¹⁷ Richard Gallant (12:50).

The Lobster Fishery: Staying on Course

cost.¹⁸ According to Mr. Gardner, there are currently enough storage facilities in Canada, but “[t]he challenge is to get the lobster when it is in the trap out of the fisherman’s hands and into those holding facilities.”¹⁹

The Hon. Michael Olscamp, Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries (New Brunswick) explained that landing gluts generate additional problems: “Landing gluts can lower the market price and significantly increase the working capital requirements to meet a few weeks of peak landings. Landing gluts also negatively influence the condition of lobster brought to market.”²⁰

Table 2 – Lobster Shore Prices (\$ per pound) for the Maritimes

Lobster Product	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Canner	5.00	4.25	4.25	3.75	2.50	2.75	3.00	2.75
	–	–	–	–	–	–	–	–
Market	6.30	6.00	6.00	5.00	3.50	4.00	5.25	6.00
	3.50	4.00	3.50	3.00	3.00	3.00	3.25	2.75
	–	–	–	–	–	–	–	–
	9.00	7.50	10.00	8.00	8.00	5.10	5.50	4.75

Source: Library of Parliament; data from the Department of Fisheries, Aquaculture and Rural Development (Prince Edward Island), [Weekly Fish Price Reports](#), as of 29 December 2012.

Given the peaks and lows of the fishing seasons, shore prices for lobster vary within the year. The lowest and highest shore prices for the Maritimes for the years 2005 to 2012 are set out in Table 2. They are provided for both the canner and the market lobster. Trends suggest very modest price increases for cannery in recent years, but price decreases for market lobsters. The gap between the two prices has narrowed over the past few years. In 2012, harvesters received between \$2.75 and \$6.00 per pound for cannery, and between \$2.75 and \$4.75 per pound for markets. According to Mr. Gardner, current prices are as low as they were 20 years ago. In response to relatively lower shore price for lobster in recent years and relatively higher operating costs, harvesters have increased landings in order to maintain their revenues. High lobster landings and low demand for lobster products exacerbate the downward pressure on prices.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ (11:55).

²⁰ (12:12).

C. Value Chain

As noted previously, the lobster fishery is the first component of what many witnesses referred to as the “lobster value chain,” which also involves buyers/shippers, brokers/distributors, processors, food service and retail. In contrast to the fishery, which is federally regulated, these other segments of the industry are subject to provincial legislation.

The lobster value chain involves two main segments – the live market and the processing sector. Lobster is sold live shortly after being landed or after a period in holding tanks or pounds. Lobster sold for processing is briefly stored in refrigeration units until it is processed (cooked and frozen whole or shelled, or shelled and canned). The quality of the landed lobster varies and somewhat dictates whether it will be marketed live or processed. In general, however, market lobster is destined for the live market, while the canner lobster is processed. The Committee learned that different business models exist for the lobster processing sector in the Atlantic Provinces and Quebec.

In Newfoundland and Labrador, some processing is done by a few plants, but most of the landed lobster is collected by different buyers and then shipped to other companies; a high proportion goes to the live market, while the rest is transported to New Brunswick and Nova Scotia for further processing.²¹

In Quebec, legislation exists requiring that lobster be processed in or close to the fishing area where it was caught. The legislation also requires that some processing takes place before the product can be sold outside the province. There are currently 19 plants processing lobster in the province. Two other plants are authorized to process lobster coming from outside the province. Almost 60% of lobster landings is processed in the province. About 56% of processed lobster is exported, primarily to the United States.²²

The industry has suffered considerably as a consequence of a number of factors – not just the economy or the global economy, but factors that are also a function of the way the industry is structured and how it operates.

*Michael Gardner, President,
Gardner Pinfold Consultants
Inc. (11:40)*

²¹ Patrick McDonald, Acting Assistant Deputy Minister, Marketing and Development, Department of Fisheries and Aquaculture, Newfoundland and Labrador (13:12).

²² Ministère de l’Agriculture, des pêcheries et de l’alimentation, *Monographie de l’industrie québécoise du homard d’Amérique*, 2012.

The Lobster Fishery: Staying on Course

Prince Edward Island has 48 companies holding buying licences for lobster, as well as 36 peddlers: 19 fishermen and 17 non-fishermen who go from place to place to sell fresh lobster. There are 19 processing plants eligible to process lobsters, of which nine were active in 2012. About 95% of the lobster landed in the province goes to processing plants. The processing industry is concentrated on whole cooked lobsters and popsicles (cooked, packaged in sealed bags and frozen). Two of the processing plants in Prince Edward Island also process lobster from Maine. For its part, the Acadian Fishermen's Co-op processes lobster from LFA 25 (fall fishery) and LFA 24 (spring fishery), as well as lobster from Nova Scotia, but not Maine lobster. The Committee was told that Prince Edward Island has a unique lobster product – the canner size lobster – for which it has developed a niche market. The smaller lobster from Prince Edward Island is popular on cruise ship lines, casino business and buffet business. Witnesses explained that the smaller weights produce a package that is easy to ship.²³

New Brunswick is one of the major processors of lobster in Canada, with 18 processing plants in which 3,000 people work. The province processes between 65 and 70 million pounds of lobster; of this, 21% comes from New Brunswick and 79% comes from outside the province. Maine imports represent 30–40 million pounds. New Brunswick also processes lobster landed in Prince Edward Island. With wide sourcing, the processing season extends from April to January and beyond. Minister Olscamp stressed: “It is important to note that if we were forced to rely only on locally landed lobster, or if for some reason Maine lobster was no longer available, the effect would be a substantial reduction in the number of processing plants in our province. Without the processing plants, current gluts would worsen as product currently channelled to processing plants would have to find markets on the already overtaxed live market.”²⁴

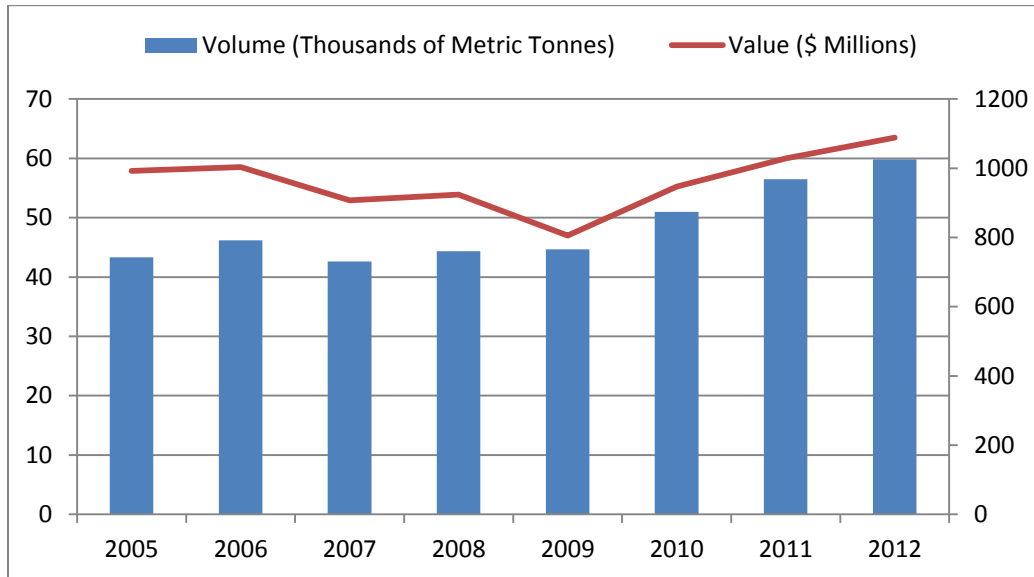
In 2012, Canada exported 59,807 tonnes of lobster products, for an estimated export value of over \$1 billion (see Figure 7). Between 2009 and 2012, the volume and value of lobster exports increased by 34% and 35% respectively.

About 80% of these exports (value) went to the United States. Another 9% went to the European Union, 10% to Asia and less than 1% to other countries. Witnesses told the Committee that Canada has increased its exports of lobster to China sharply in recent years (“virtually doubled”). They stressed that, while it is still a small fraction of the exports, there is huge potential for that market.

²³ Richard Gallant, Deputy Minister, Department of Fisheries, Aquaculture and Rural Development, Prince Edward Island ([12:35-38](#)).

²⁴ ([12:10](#)).

The Lobster Fishery: Staying on Course

Figure 7 – Canadian Lobster Exports – Volume and Value


Source: Library of Parliament; data from Fisheries and Oceans Canada, [Canadian Trade Exports by Species Group and Species](#), 2005–2012 [accessed 11 March 2013].

According to data provided by DFO, the vast majority of lobster is exported fresh/frozen; less than 1% of the lobster exported is in the form of canned products. In terms of overall prices, fresh/frozen lobster exports to the United States averaged \$19 per kilogram from 2010 to 2012, compared to \$15 and \$18 in Europe and Asia respectively during the same period.

It is estimated that about 40% of lobster landed in the United States is exported to Canada where it is processed and then shipped back to the United States. The Canadian processing industry relies heavily on lobster landings from Maine. Usually, the processing of Maine lobster occurs at a time when the Canadian fishery season has more or less finished. Accordingly, the United States is Canada's major competitor on the global market for American lobster and, at the same time, it is its most important trade partner.

Numerous witnesses told the Committee how important it was for the lobster industry to engage in market diversification. For example, Minister Olscamp stressed: "Increasing our sales into the Asian and the EU markets will lessen our reliance on the traditional US market and provide more protection against economic cycles in individual countries and against currency fluctuations."²⁵

²⁵ (12:13).

RECENT FEDERAL GOVERNMENT INITIATIVES

In recent years, the federal government has implemented several programs in support of the lobster industry (see Table 3). Some of these initiatives were established in collaboration with provincial governments. These programs and initiatives are discussed in more detail in the following sections.

A. Community Adjustment Fund – Lobster Initiative

Funding under the Community Adjustment Fund (CAF) – Lobster Initiative was provided through the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) and the Canada Economic Development Agency for Quebec Regions (CEDAQR). Between 2009 and 2011, CAF provided a total of some \$10 million to 38 projects throughout Atlantic Canada and Quebec. Investments were also made by provincial governments and other stakeholders, for a combined investment of approximately \$19 million. ACOA received \$8 million and funded 28 projects under CAF: five were Pan-Atlantic in scope, nine supported sustainability plans, six assisted in the marketing of lobster in Canada and abroad, six encouraged innovation in lobster facilities, and three fostered research and training. The other \$2 million were allocated to CEDAQR which funded 10 projects: three supported sustainability plans; two dealt with eco-certification; one assisted a traceability pilot project; and four supported the upgrading of infrastructure.

Wade AuCoin, Director General, Community Development (ACOA), told the Committee that projects under CAF had to be incremental, start quickly and be completed by 31 March 2011, and that the focus of the initiative was to create jobs and employment opportunities in communities affected by the global recession. He stressed that: “the short timeframe of this program forced industry players who were not in the habit of collaborating to roll up their sleeves and partner in ways that they probably should have always been doing, but never got around to doing. I always felt that if the program had been longer term or spread out over a longer period of time, the pressure to get those players working together probably would not have been there and we would not have seen as much collaboration as we did.”²⁶

The Committee requested information on the number of jobs generated under CAF. Unfortunately, ACOA did not track employment creation as a specific indicator, but focussed instead on dollars leveraged and projects completed. It was noted, however, that a number of projects are still ongoing even though the funding from ACOA has

²⁶ [\(11:73\)](#).

The Lobster Fishery: Staying on Course

Table 3 – Federal Programs in Support of the Lobster Fishery Since 2009

Program Name	Program Description	Spending to Date	Program Start and End Date
Community Adjustment Fund – Lobster Initiative	The objective of the initiative was to improve marketing, assist in innovation, and develop products and technologies to support the lobster industry. ¹	\$10 million	2009–2011
Short-Term Transitional Measures	Grants of up to \$5,000 were provided to qualified low-income lobster licence holders who experienced financial hardship due to the global recession. ²	\$8.5 million	10 months over 2009–2010
Atlantic Lobster Sustainability Measures	Funding was made available to projects that were part of a sustainability plan for lobster fishing areas for conservation and stewardship; restructuring and rationalization of the harvesting sector; or harvester organization governance. Funding proposals under this program were accepted up to 30 September 2011. ³	\$50 million	2009–2014
Lobster Council of Canada	The Council was created by the four Atlantic Provinces, Quebec and the federal government to enhance the value of the Canadian lobster sector in a sustainable fashion. ⁴	\$535,000 (federal and provincial combined)	2009–2013

Source: 1. Fisheries and Oceans Canada, "[Canada's Economic Action Plan – Harper Government Delivers Support for the Lobster Industry: \\$10 million to be provided to Atlantic Canada and Quebec through the Community Adjustment Fund](#)," News Release, 22 May 2009.

2. Fisheries and Oceans Canada, "[Canada's Economic Action Plan – Harper Government Delivers Support to Fishers and Families in the Atlantic Lobster Industry](#)," News Release, 10 June 2009.

3. Fisheries and Oceans Canada, "[Atlantic Lobster Sustainability Measures](#)" [accessed 15 January 2013].

4. Fisheries and Oceans Canada, "[Fisheries Ministers Support Newly-Launched Lobster Council of Canada](#)," News Release, 15 October 2009; Fisheries and Oceans Canada, *Canadian Lobster Fishery*, Brief presented to the Committee, 8 May 2012, p. 19.

ended (e.g. traceability) and that other projects that led to the implementation of innovative processes will have a long term impact.

We are here today to stress the importance of the federal government's role as a partner to support our lobster fisheries while the market recovers and industry restructures. The provinces cannot assume responsibility for all the work needed to support the sector through these difficult times.

Hon. Ron W. MacKinley, Minister of Fisheries, Aquaculture and Rural Development, Prince Edward Island (12:35)

Another objective of the CAF initiative was to try to develop new export markets for both live and frozen lobster, with a particular focus on China. In this context, the Committee enquired about the evaluation of the trade missions. ACOA representatives spoke of the difficulties in providing an adequate assessment of the impact of these trade missions. They indicated that those who took part in these missions made good business contacts and established opportunities. They also noted that the value of exports in these markets has increased in recent years.

B. Short-Term Transitional Measures

In June 2009, the federal government announced \$15 million over a 10-month period for Short-Term Transitional Measures (STTM) for lobster harvesters in Atlantic Canada and Quebec. Assistance under this program, which ended on 31 March 2010, was provided to qualified low-income lobster licence holders (individuals) who experienced financial hardship due to the global recession. In the case of Aboriginal Communal Licences, assistance was provided to the Aboriginal organization licence holder authorized to fish lobster. The program compensated eligible lobster-dependent fishers for a portion of their lost income caused by reduced landings. A total of 1,705 applications were approved for a combined funding of more than \$8.5 million (see Table 4).

The Committee enquired as to why there was over \$6 million of unspent funding remaining at the end of the STTM. DFO officials explained that lower-than-expected uptake was the result of early expectations that lobster prices at the shore would fall to about \$3 per pound, and they did. However, harvesters mitigated this price drop by increasing their lobster landings. This resulted in higher revenues from lobster fishing

The Lobster Fishery: Staying on Course

than anticipated. Therefore, fewer than expected lobster licence holders qualified under the program. Unspent funds were returned to the Consolidated Revenue Fund.²⁷

Table 4 – STTM Funding and Applications by Region

Region	Approved Applications	Funding
Gulf Region	636	\$3,422,344
Maritimes Region	418	\$2,112,822
Newfoundland and Labrador	564	\$2,630,144
Quebec	87	\$418,097
Total	1,705	\$8,583,407

Source: Library of Parliament; data from Fisheries and Oceans Canada, [Short-Term Transitional Measures Program](#).

C. Atlantic Lobster Sustainability Measures

The Atlantic Lobster Sustainability Measures (ALSM) program was announced in June 2009 as a follow-up to the STTM program. Funding proposals under the program were accepted up to 30 September 2011. DFO committed \$50 million to the ALSM over a five-year period (ending 31 March 2014).

The objective of the program is to support the development and implementation of LFA-wide sustainability plans. The implementation of the various plans must be completed by the program end date. Under the ALSM program, DFO provided partial funding; lobster harvester organizations also had to obtain other sources of funds (i.e. bank loans, provincial government grants and loans, other federal departments or agencies, in-kind from harvesters, etc.) in order to participate in this program.

Acquiring funding under the program was a two-step process. First, a responsible harvester organization had to develop a sustainability plan for an entire LFA and obtain DFO approval. Second, once DFO approved a sustainability plan, commercial lobster harvesting groups in the LFA could submit project proposals to DFO for funding to implement the plan. The level of funding was based on a LFA's lobster dependency and landings.

Proposed projects were only funded if they fell into one of the following three types:

²⁷ Adam Burns, Director, Resource Management – Atlantic, Ecosystems and Fisheries Management Sector, DFO ([10:8](#)).

The Lobster Fishery: Staying on Course

- Restructuring and rationalization: projects involve licence retirement and trap removal; the goal may be to improve the sustainability of the resource or the economic viability of the fleet/fishery.
- Conservation and stewardship: projects include increase in the minimum carapace size, closed areas, reporting of by-catch and lost gear, and quality handling.
- Governance: projects that lead to the establishment or improvement of lobster harvester organizations.

A total of 17 sustainability plans covering one or multiple fishing areas were submitted, incorporating 33 funding proposals which were approved, covering 34 LFAs. When he appeared before the Committee, David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management (DFO), indicated that, by the end of the program, close to 600 licences will have been retired and over 200,000 traps will have been removed from the water as part of the restructuring and rationalization projects. Of the \$50 million, \$15 million was specifically allocated for sustainability plans developed by those who work in low-income areas and have experienced significant losses due to chronically low lobster landings. About 90% of the funding under the ALSM program focuses on restructuring and rationalization. Table 5 provides the distribution on ALSM funding by DFO Region/province since the establishment of the program, as well as information on licence retirement and trap removal.

Table 5 – ALSM Program: Spending, Licence Retirement and Trap Removal by Province

DFO Region	Province	DFO Funding ('000) ¹	Number of Licences Retired ²	Number of Traps Removed ²
Maritimes	New Brunswick	344	0	0
	Nova Scotia	678		
Gulf	New Brunswick	12,160	280	100,460
	Nova Scotia	7,219		
	Prince Edward Island	12,590		
Quebec	Quebec	4,843	29	11,690
Newfoundland and Labrador	Newfoundland and Labrador	9,052	282	90,566
Total		46,885	591	202,716

Source: 1. Fisheries and Oceans Canada, *ALSM Status Report Prepared for Senate Committee*, 14 January 2013.

2. David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, DFO (8:45).

D. Lobster Council of Canada

In October 2009, the federal government, the four Atlantic Provinces and Quebec committed \$370,000 over two years to support the establishment of the Lobster Council of Canada (the Council).²⁸ Since then, federal and provincial governments have agreed to support the Council until the end of 2012–2013 with an additional combined contribution of \$165,000.²⁹ Work is underway by the Council to secure funding from the industry.³⁰

The membership of the Council includes representatives from the harvester sector, shore dealers, the processing industry and the live shipping sector from the five provinces, as well as representatives from First Nations communities. Representatives from federal and provincial fisheries departments sit as ex officio members of the Council. Currently, the Council has only one remunerated staff, its Executive Director. Industry members volunteer numerous hours to the work of the Council.

Once established, the Council commissioned a study to examine the state of the lobster sector and propose a long term value strategy. The study, released in October 2010 and entitled *From Trap to Table*,³¹ stated that the lobster sector is highly fragmented and structured to under-perform. Thereafter, the Council held several meetings and working group sessions to discuss the economic and structural challenges and opportunities facing the lobster industry. Following consultations with a wide range of stakeholders, the Council released in October 2012 a draft discussion paper that

The Lobster Council of Canada is an initiative that is addressing the broad-based concerns of the industry as a whole. By bringing together all parties within the fishery we are trying to effect change with broad strokes. The work must be allowed to continue with government's continued support. It must continue to be an industry-driven part of the solution process where industry groups and associations could bring their vast and varying concerns to a forum where people understand each other's language, share ideas and rebuild the value of this important resource.

Marc Surette, Executive Director, Nova Scotia Fish Packers Association ([12:137](#))

²⁸ Fisheries and Oceans Canada, "[Fisheries Ministers Support Newly-Launched Lobster Council of Canada](#)," News Release, 15 October 2009.

²⁹ Fisheries and Oceans Canada, *Canadian Lobster Fishery*, Brief presented to the Committee, 8 May 2012, p. 19.

³⁰ Lobster Council of Canada, [Smart Competition and Disciplined Co-operation](#), Presentation to the Prince Edward Island Fishermen's Association, Annual General Meeting, 25 February 2012.

³¹ Gardner Pinfold Consultants Inc., [From Trap to Table – A Long Term Value Strategy for the Canadian Lobster Industry](#), Final Report, prepared for the Lobster Council of Canada, October 2010.

The Lobster Fishery: Staying on Course

presents an action plan to build a sustainable future for the lobster sector.³² The action plan proposes three key tactics that involve all segments of the industry:

- Quality standards: to establish a consistent method of grading with defined quality levels for live and processed lobster;
- Price-setting: to determine different prices to be paid for different qualities and markets; and
- Brand-building: to promote the superior quality of Canadian lobster and to make it valuable to the buyer.

In the fall 2012, members of the Council reached consensus on quality standards and brand building. The Committee was told that the Council has received funding from the New Brunswick and the Nova Scotia governments to hold handling workshops that highlighted lobster biology, quality and handling to ensure top quality product from boat to plant. The Council has also led a lobster traceability pilot project (discussed in more details below) and has undertaken work in relation to branding.³³

³² Lobster Council of Canada, *Building an Integrated Plan for the Canadian Lobster Industry*, Draft Discussion Paper, October 2012.

³³ Geoff Irvine, Executive Director, Lobster Council of Canada ([11:9-10](#)).

SUSTAINING CHANGE

A. Rationalization of the Fishery

The Committee heard positive comments regarding the recent federal government initiatives to support the lobster fishery. In particular, several witnesses who spoke about the ALSM program noted that they appreciate the fact that restructuring and rationalization initiatives are being led by the lobster sector itself and not achieved through a top down approach. However, they reminded the Committee that the program operates until 31 March 2014, by which time all approved sustainability plans will have been implemented, and stressed that federal support should continue. For example, the Hon. Ron W. MacKinley, Minister of Fisheries, Aquaculture and Rural Development (Prince Edward Island), indicated that more licences could be retired and more traps removed with more funding from the federal government. Similarly, Keith Sullivan, Market Analyst with Fish, Food and Allied Workers (Newfoundland and Labrador), stated: “Both levels of government partnered with the fish harvesters to support a program that is a good first step in looking toward long-term stability and increased incomes for harvesters, who remain committed and continue to invest in the fishery and contribute to the local economies primarily in rural regions. (...) [T]hat program will pay dividends in the future for us. However, it is really imperative that we look for ways to continue this rationalization in areas where it is needed. I do not necessarily advocate that for all areas but in areas where it is needed government should be certainly willing to discuss options with harvesters and look for solutions to the problems. Like I said, that was definitely a good first step.”³⁴

The Committee concurs with witnesses that the process of rationalization of the lobster fishery must continue. We also agree that licence retirement and trap reduction should continue to be led by harvesters themselves, and be tailored to the needs of their communities. This will contribute to reduce over-capacity where appropriate, limit fishing effort and ensure a decent income for harvesters who remain in the fishery. In view of the success with the current ALSM program and the potential for further rationalization of the lobster fishery, we believe that consideration should be given to the possibility of establishing a program with similar goals.

³⁴ [\(12:62-63\)](#).

Recommendation 1:

That Fisheries and Oceans Canada, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, consider a program similar to the concluding successful Atlantic Lobster Sustainability Measures program in developing and implementing an industry-led, LFA-wide sustainability plan for the Canadian lobster fishery.

Another option to reduce over-capacity in the lobster fishery that was briefly discussed during Committee hearings related to the implementation of quotas or ITQs (individual transferable quotas). The idea of quotas was discounted by most witnesses who spoke about them. For example, Peter Connors, President, Eastern Shore Fisherman's Protective Association (Nova Scotia), said: "We discount the whole concept of quota management as a tool for either conservation or flow controls. It has been proven by experience that quotas are neither enforceable nor accurately reported and are totally rejected by harvesters even as a consolidation method. Effort controls such as seasons and gear limits are endorsed by harvesters because it leaves us with accurate information. We must not confuse theoretical solutions with applicable solutions that have real effect in practice."³⁵ Similarly, Keith Sullivan, Market Analyst, Fish, Food and Allied Workers (Newfoundland and Labrador) stressed: "There are no options for wheeling and dealing in quotas (ITQ or similar schemes by other names) and nor should there be. Input controls have worked. Don't listen to advocates of ITQs as conservation tools. Every groundfish stock that was placed under moratorium was managed in part, some entirely, under ITQs."³⁶

Two other concerns were raised with respect to quotas. First, it was suggested that a quota system would jeopardize the independence of the fishery, erode small business enterprises, reduce competition and lead to concentration in the fishery. And second, it was stressed that the idea of quotas was presented without any input from lobster harvesters and at a time of much uncertainty for the fishery.

The Committee heard similar complaints with respect to a number of service delivery changes announced last year by DFO and aimed at improving the cost-effectiveness of its programs. These changes became effective on 1 April 2013. One change requires that harvesters now obtain their lobster licences online instead of at DFO regional offices.³⁷ Another change is that harvesters are now responsible for obtaining and paying for their

³⁵ (12:110).

³⁶ (12:62).

³⁷ Department of Fisheries and Oceans, [Getting a Licence](#) [accessed 14 January 2013].

The Lobster Fishery: Staying on Course

gear tags.³⁸ Witnesses argued that insufficient time was given to allow harvesters to develop workable alternatives to these programs and requested, at the time of the hearings, that the deadline be moved further. The Committee also heard that these changes would exert extra pressure on the fishery and add cost. Harvesters also contended that these changes were inconsistent with the objective of the ALSM program. For example, Bobby Jenkins, President, Southern Kings and Queens Fisherman's Association (Prince Edward Island), stated: "A major challenge for LFA 26a is ensuring that the success and efforts resulting from the ALSM remain intact and not be compromised by the downloading of services and financial cutbacks of DFO."³⁹

A number of harvesters questioned the move to an online licensing system. They explained that they were not sufficiently computer literate to renew their licence online. They recommended that it be possible to renew the licence over the phone. In response to these concerns, DFO staff in the Gulf Region told the Committee that online tutorials as well as a telephone-based support system are available to assist harvesters who encounter difficulty in obtaining/renewing their licence online. They also stated that those harvesters with no access to the Internet can designate someone who can act on their behalf to renew their licence.

The Committee agrees with witnesses that DFO should, in the future, endeavour to communicate decisions regarding changes to service delivery in sufficient advance prior to the opening of the fishery season to give harvesters enough time to adjust to the forthcoming changes. In the meantime, we believe that DFO should, in collaboration with industry, assist lobster harvesters in getting familiar with the new licensing system and the purchasing of gear tags.

Recommendation 2:

That Fisheries and Oceans Canada work with the lobster industry to acquaint harvesters and participants with the changes to the Department's service and support delivery programs slated to begin 1 April 2013.

³⁸ Department of Fisheries and Oceans, [Gear Tags and Tabs](#).

³⁹ [\(12:112\)](#).

B. An Industry-Driven Organization

Throughout the hearings, there was strong consensus among witnesses that the Lobster Council of Canada represents all segments of the lobster industry. Witnesses stated that discussions relating to the restructuring of the lobster sector need to happen from the bottom up or within the industry and that the Council is the forum in which these discussions can take place.

Further, witnesses shared the view that the Council is the organization best suited to develop a coordinated marketing strategy to position the lobster industry in domestic and international markets. Most of them were in favour of generic promotion of Canadian lobster, from which the whole industry can benefit.

Financial support, however, is an issue. Several witnesses stated that the Council is underfunded and that it needs stable and long-term funding. As stated by Patrick McDonald, Acting Assistant Deputy Minister, Marketing and Development, Department of Fisheries and Aquaculture (Newfoundland and Labrador): “The Council brings together a lot of willing people to try to work together. However, as of right now they do not have the resources required to do some of the things you are talking about, whether it is marketing or branding.”⁴⁰

As noted previously, work is underway by the Council to secure funding from the industry. Geoff Irvine, Executive Director of the Council, told the Committee that currently, membership fee is voluntary and that the Council raised \$50,000 from the industry last year. He explained that, given the economic context, not all segments of the lobster industry can make a contribution.

It is important that all levels of government join us in the strategy. The industry by itself cannot do it on its own. We need financial commitments from the provinces, the federal government and the industry to arrive at a solution. The industry by itself, in the financial crisis it is in, cannot commit the entire portion of the money that is necessary to do this job. It will take a substantial investment to do it right, because we may have just one chance to fix it. It is kind of a small opportunity that is before us right now. We have a little window of opportunity, with all industry sitting together, and the last thing we need is to have governments putting up roadblocks that would stop us from succeeding. We need the cooperation of all levels of government.

Leonard LeBlanc, Chairman, Lobster Council of Canada (11:33)

⁴⁰ (13:19).

The Lobster Fishery: Staying on Course

Recently, the Council has proposed a “one penny a pound” funding scheme, with one cent contributed on each pound landed, shared equally by harvester and buyer. This would amount to approximately \$1.5 million annually. Mr. Irvine told the Committee that the industry was surveyed and the response was that there is a general consensus on this funding scheme. As stated by Jeff Malloy, General Manager and CEO, Acadian Fishermen’s Co-operative Association Ltd. (Prince Edward Island): “(...) at the end of the day there needs to be some money injected into this industry. We are hoping it would come from the industry itself. I do not think it is healthy that it all comes from government. In order to own it the industry itself should be paying for it. That is where the whole idea of a penny a pound came from to begin with.”⁴¹ There is, however, no mechanism to collect this money at the present time. There is no legislation in place in any of the five provinces or at the federal level where it can be done.

With respect to public funding, representatives from provincial fisheries departments told the Committee that they will continue to support the Council, but stressed that federal government funding was set until the end of the 2012–2013 fiscal year. They, along with several other witnesses representing the industry, stressed that the federal government must sustain its support.

The Committee received sufficient testimony to conclude that the Lobster Council of Canada is highly respected by all segments of the lobster industry and provincial fisheries departments, and that it has shown its ability to engage the industry in restructuring itself and moving forward. The Council places the direction of industry stakeholders firmly in their hands. We strongly believe that this work must continue and that wider financial contribution from harvesters, buyers, distributors and processors will be made as the industry recovers. In the meantime however, the Committee feels that transitional financial support is necessary to sustain the work of the Council. We believe that the federal and provincial governments, along with industry representatives, can decide on the funding scheme that best suit the Council’s needs.

Recommendation 3:

That Fisheries and Oceans Canada, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, undertake to support the work of the Lobster Council of Canada as it transitions from a public-private entity to a fully private organization, while assuring that the Council has the appropriate framework necessary to carry forward a successful marketing and industry supportive mandate.

⁴¹ [\(12:140\)](#).

It is the view of the Committee that the Lobster Council of Canada can play a leading role in lobster quality, as well as in traceability and eco-certification. These topics are discussed in more detail in the following sections.

C. Work on Quality

There was strong consensus among the witnesses that the lobster from Canada is of high quality. Nonetheless, the Committee heard repeatedly that poor handling all along the value chain is detrimental to lobster products. What can be done? The Committee was told that handling workshops organized by the Lobster Council of Canada were a good step towards better quality; they are intended not only for harvesters, but for all the other segments of the value chain. The Lobster Academy was also presented as a

Our Canadian-quality lobster is demonstrably superior to American lobster, and that is our great competition. (...) Our quality is a superb hard-shell lobster, a fine dining experience because the meat content of that lobster is greater, and a survivable lobster, both in terms of air freight internationally and air freight on location in Europe or Asia. (...) The Canadian brand is an underutilized asset.

*Stewart Lamont, Managing Director,
Tangier Lobster Company Limited (11:11)*

new and innovative training institution; located on Huntsman Marine Science Centre campus in St. Andrew's, New Brunswick, it provides education seminars on *Homarus americanus* – its life cycle, sustainability, harvesting, processing, packing, shipment, etc.⁴² Geoff Irvine, Executive Director, Lobster Council of Canada, stated: "The Lobster Academy is happening now and it is very positive. The idea and plan is to use that facility to educate our industry, ourselves, dealers, buyers and harvesters."⁴³

It was explained to the Committee that ensuring quality will help recapture the lobster's lost value and improve the prices of lobster products. Witnesses also said that

lobster quality standards will need to be established from the wharf through the end product, both for the live market and the processed lobster. Quality standards should also encompass the reliability of distribution and supply.⁴⁴

The Committee was pleased to hear that efforts are being made to improve the handling of lobster in all segments of the industry through workshops provided by the Lobster Council. We are also encouraged by the education seminars organized by the

⁴² For more information, see the Lobster Academy [website](#).

⁴³ (11:27).

⁴⁴ Joseph LaBelle, Director, Policy, Advocacy and Strategic Projects Branch, Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, New Brunswick (12:16).

Lobster Academy. In our view, the industry is making great strides in enhancing the quality of its fundamental asset – lobster.

D. Work Towards Traceability and Certification

The Committee heard repeatedly that there is a growing global demand for traceable and eco-certified lobster products. For various reasons – food safety, fishery sustainability, verification of product authenticity, etc. – consumers want to be able to track lobster from the initial harvester or landing area through all the steps of the value chain.⁴⁵ From the perspective of the industry, traceability can contribute to enhance the accountability of all its segments, identify higher quality products, build market trust and lead to higher market prices.⁴⁶

Work on the development of a lobster traceability system in Canada has begun. An initial analysis to measure the state of readiness of the lobster industry relative to full traceability, funded by the Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers and undertaken for the Lobster Council of Canada, was completed in August 2011. This analysis identified processes and procedures to put in place to fully support traceability, including new computerized data collection systems, additional equipment and electronics, etc.⁴⁷ In November 2012, the federal government contributed \$37,597 to assist the Lobster Council to build on its ongoing work in creating a traceability model for lobsters. With this investment, the Council will launch a multi-staged roll-out and testing strategy that will seek the participation and input of industry stakeholders across the four Atlantic Provinces and Quebec.⁴⁸

The Committee also heard about “ThisFish,” another system of traceability for fish and seafood, which is being developed by EcoTrust, a non-profit organization, in collaboration with Canadian harvesters, processors and retailers. The system works as follows: harvesters attach numbered tags to their catch, which consumers can input into the ThisFish website to see who caught the fish, and where and when the fish was caught. Consumers are able to send messages to the harvester and ask questions about the products and fishing techniques.⁴⁹ According to the report by Revenue Management Ltd. prepared for the Lobster Council of Canada, pilot projects in Nova Scotia where

⁴⁵ Cube Automation, [Lobster Traceability Pilot Project – Analysis Phase](#), prepared for the Lobster Council of Canada, 29 August 2011.

⁴⁶ Revenue Management Ltd., *Building an Integrated Plan for the Canadian Lobster Industry*, Draft Discussion Paper, prepared for the Lobster Council of Canada, July 2012.

⁴⁷ Cube Automation, *op. cit.*

⁴⁸ Atlantic Canada Opportunities Agency, “Government of Canada Invests to Advance The Work of Lobster Fishermen, Processors and Exporters,” [News Release](#), 8 November 2012.

⁴⁹ For more information, see: [ThisFish](#) website.

The Lobster Fishery: Staying on Course

lobster is tagged with the ThisFish traceability tag have led to higher prices for harvesters.⁵⁰

Traceability is often a requirement for eco-certification. Eco-certification, in turn, is a way of providing assurance that a product, process or service conforms to specified sustainability requirements or standards. The Committee was told that, in the capture fisheries, the Marine Stewardship Council (MSC) is a world-renowned certification and eco-labelling organization. MSC-certified fisheries must demonstrate that they meet standards for sustainable fishing, which are based on three core principles: sustainability of exploited fish stocks, maintenance of the ecosystem on which the fishery depends, and responsible management.

Nova Scotia's offshore lobster fishery (LFA 41) was the first to obtain MSC certification for American lobster in June 2010. The Magdalen Islands Fishermen's Association (LFA 22) is seeking MSC certification. The lobster sector of Prince Edward Island has also completed the MSC pre-assessment. In the United States, the Maine lobster fishery became MSC certified in March 2013.

The Committee was told that the cost of obtaining MSC certification is high and that it is unclear what impact certification will have on prices. In his brief, Leonard LeBlanc, President, Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition, wrote: "Harvesters understand that if their catches cannot be certified as coming from a sustainable and well managed fishery, they risk losing their traditional markets and being shut out of new ones. What are we to do when a MSC pre-assessment can cost upwards of \$25,000 and a full assessment another \$100,000 and, at the end of the day, MSC certification does not guarantee a price differential in the market place?"⁵¹

Ian MacPherson, Executive Director, Prince Edward Island Fishermen's Association, told the Committee that the Fisheries Council of Canada, with financial support from Agriculture and Agri-Food Canada, is working on a pilot project that could lead to the development of a Canadian certification program for lobster. The project is based upon the Food and Agriculture Organization's responsible fisheries management guidelines and aims to develop a Canadian standard that would be as well respected and as high profile as the MSC certification.

Based on the evidence received, the Committee acknowledges that the implementation of a lobster traceability system is an essential first step towards eco-certification, along

⁵⁰ Revenue Management Ltd., *op. cit.*, p. 27.

⁵¹ Leonard LeBlanc, President, Gulf of Nova Scotia Fishermen's Association, Brief presented to the Committee, 29 November 2012.

with the proper management of the resource. We are pleased to see that progress is being made in this area by the industry, through the Lobster Council of Canada, with support from federal and provincial governments.

With respect to certification, the Committee understands that it may be an important factor in expanding access in global markets and increasing demand. We believe that the decision to pursue certification is a voluntary one made by the industry in response to market demand. Therefore, the Committee encourage harvesters' organizations, other segments of the industry or entire LFAs that pursue third-party eco-certification. In our view, the Lobster Council of Canada could develop expertise in this area. For its part, DFO – as the regulator and manager of the lobster fishery – already supports those in the industry that choose to pursue third-party certification by providing the required information (science and management) for individual assessments. The Department also works with the industry to make changes to management practices in the lobster fishery to meet conditions for certification.

E. The Need to Address Some Fishery Management Issues: Carapace Size and Fishing Season

An important conservation measure that has been in place for several decades in the lobster fishery is the regulation over the minimum legal size, or the smallest carapace length that is permitted to be fished. The minimum legal carapace size is based on the “size at the onset of maturity,” that is, the size at which 50% of female lobsters are sexually mature. Marc Lanteigne, Manager, Aquatic Resources Division, Gulf Region (DFO), explained: “If you take 100 females at that [legal] size, 50% are sexually mature and 50% are immature. The 50% that are sexually mature have an opportunity to produce eggs. (...) The minimum before harvesting any stock should be to allow at least 50% of your stock to become sexually mature.”⁵²

The current minimum legal carapace size required for each of the LFAs varies by area because the size of lobster at the onset of sexual maturity varies from one area to another (see Appendix A). The estimated size at which 50% of the females mature ranges from 72 mm in the Gulf Region (LFAs 23, 24, 25 and 26a) to 81 mm in Newfoundland and Labrador (LFAs 3 to 14) through 104 mm in some areas of the Maritimes (LFAs 35, 36 and 38). The minimum legal carapace size for the 2012 year ranged from 71 mm to 84 mm.

⁵² [\(12:190\)](#).

The Lobster Fishery: Staying on Course

In several LFAs, minimum legal carapace sizes were increased over the years to reach or even surpass the size at the onset of maturity (thus giving females the opportunity to breed more than once). In contrast, the minimum legal carapace size remains below the size at 50% of maturity in a number of LFAs. It was explained to the Committee that other measures were introduced in these LFAs to try to increase the proportion of sexually mature females that remain in the waters, including maximum sizes and v-notching.

In some areas of the Gulf Region (LFAs 23d, 24, 25 and 26a), the minimum legal carapace size was increased from 71 mm in 2012 to 72 mm in 2013. There were proposals to increase the size limit even further in order to gradually reach 76-77 mm and this was the subject of considerable debate during the hearings, particularly between New Brunswick and Prince Edward Island, which share LFA 25. The issue was not about resource conservation; rather, it dealt with economic considerations.

Witnesses from Prince Edward Island did not agree with increasing the legal size limit beyond 72 mm. They stressed that, at that size, the canner is a fully mature lobster that is smaller than the other LFAs. They explained that they have developed niche markets for the canner lobster and they want to continue to supply these markets. They also envisioned new market opportunities for the canner as a result of recent trade missions and promotions. Overall, they feared that increasing the minimum legal carapace size would be devastating for the economy of the Island, given that the processing industry is concentrated on the canner lobster.

In contrast, witnesses from New Brunswick told the Committee that they would like to see the minimum legal carapace size increase to 76 mm. They explained that they are seeing increasing market resistance to smaller lobsters. For example, they noted that

I would think that the whole idea of being able to see that lobsters have the opportunity to spawn at least once before being harvested is probably the most critical challenge or issue that we are working on together with industry about securing, in terms of the sustainability of the resource into the future. We have seen some significant progress achieved in establishing increases in minimum carapace sizes, all in aid of seeing that we are achieving those objectives. Frankly, the increases in carapace size also result in a larger frequency of lobster that would be of a size amenable to the live lobster market, which normally offers a premium in price compared to lobsters that go into processing.

*David Balfour, Senior Assistant Deputy
Minister, Ecosystems and Fisheries
Management, DFO (8:51)*

The Lobster Fishery: Staying on Course

Darden Restaurants, which own Red Lobster, no longer buy lobster tails inferior to 4 ounces (which corresponds to a lobster with a carapace of 76–77 mm). They further stated that the market for the small canner lobster has difficulty absorbing the supply, putting downward pressure on the price of all lobsters, a statement reinforced by one witness representing Quebec harvesters. The Hon. Michael Olscamp, Minister, Agriculture, Aquaculture and Fisheries (New Brunswick), told the Committee that current size regulations reflect past preferences and that the market has changed: “An increase in minimum size to reflect new market preferences will improve market performance, and contribute to better resource sustainability.”⁵³

A number of options were discussed during the hearings. One option would be to divide LFA 25 in three subzones, one for each province, and set different minimum legal carapace sizes for each subzone. However, this could create some confusion as harvesters currently fish everywhere and not simply along their own coasts. This would require a change in the regulations. Another option that would not require any regulatory change would be “to let the market dictate what the market wants” and let New Brunswick harvesters fish bigger lobsters (which would require adjusting the escape mechanism), while those from Prince Edward Island would continue to fish smaller lobsters. Doing so, however, could leave one province benefiting in recruitment at the expense of another which has adopted stricter conservation measures. As explained by Carl Allen, a New Brunswick harvester with the Maritime Fishermen’s Union: “Just because a lobster lays her eggs here does not mean that those lobsters grow up here. When those larvae hatch, they go up in the water column, float along and settle somewhere else. So the lobsters that they are catching on the north side could have actually been hatched in the Magdalen Islands, whereas the lobsters that I catch in Cap Pelé could have been hatched in Richibucto or Bouctouche. There is no set guarantee that where they hatch is where they land. So there are reaping benefits of the measures that others have taken (...).”⁵⁴

The fishing season is another issue of concern for some LFAs. Fishing seasons for lobsters are currently set under the *Atlantic Fishery Regulations, 1985* according to fixed calendar dates. As shown in Appendix A, the timing and length of the fishing season tend to vary from one LFA to another. It was explained to the Committee that these various fishing seasons were introduced in response to conservation concerns and public safety issues including: limiting exploitation rates; protecting lobsters during egg-laying, moulting and hatching; and fishing in good weather conditions.

⁵³ (12:12).

⁵⁴ (12:96).

The Lobster Fishery: Staying on Course

During the hearings, several witnesses from New Brunswick, Prince Edward Island and Nova Scotia debated whether the lobster fishing seasons need to be adjusted. This issue was important for stakeholders from LFA 25, which fishing season runs from 9 August through 10 October.

In particular, a number of harvesters and processors told the Committee that, in recent years, warmer water temperatures have caused lobster to start moulting earlier. As such, one solution proposed was to adjust the fishing season slightly to avoid the warm summer months. Lobsters would be caught before their moult cycle which would lead to a better quality lobster for the processing plants.

Targeting seasons when lobsters are at their best was an option considered by the Fisheries Resource Conservation Council in both its 1995 and 2007 reports.⁵⁵ New Brunswick Minister Olscamp concurred with this option: “One issue is that our fishing seasons do not always coincide with when lobster is at its best in terms of size and quality, especially in Zone 25. (...) So what is to be done? Fish when conditions are at their best. Fishing seasons should be set according to market demand and optimum lobster quality and condition, rather than on fixed calendar dates. There needs to be recognition that ‘optimum quality’ may vary for different products and sectors. For example, the requirements for processing versus live market are different.”⁵⁶

Other witnesses did not agree with the suggestion of adopting an earlier start date. For example, Lee Knox, President, Prince County Fisherman’s Association in Prince Edward Island, told the Committee that the catch in his county is very high at the beginning of the season, that harvesters land high quality lobster (before moulting), and that the processing plants are ready to process the catch. However, his association would like to see the fishing season extended due to the frequency of storms in the latter part of the fishing season. Mr. Knox explained that in the past four years high wind storms forced harvesters to land one week early. Many traps were damaged and those who ventured had their lives put at risk. In Mr. Knox’s own words: “An early August start is better weather, better lobster quality, calmer weather and longer fishing days.”⁵⁷

⁵⁵ Fisheries Resource Conservation Council, *A Conservation Framework for Atlantic Lobster*, Report to the Minister of Fisheries and Oceans, November 1995, p. 39; [Sustainability Framework for Atlantic Lobster 2007](#), July 2007, p. 23.

⁵⁶ Hon. Michael Olscamp, *Sustainability of the Lobster Industry in Atlantic Canada and Quebec*, Brief presented to the Committee, 29 November 2012, pp. 8 and 10.

⁵⁷ [\(12:88\)](#).

The Lobster Fishery: Staying on Course

Carl Allen, a young harvester from New Brunswick with the Maritimes Fishermen's Union, stated that the majority of harvesters in LFA 25 in his province would like to see the start date season remain in early August. They would not want to fish in the latter part of October. In his view, the request to postpone the start of the season to September 1 or 17 originally came from the processing plants which would like to be given sufficient time to process all the lobster coming from Maine at this time of the year.⁵⁸

Marc Surette, Executive Director, Nova Scotia Fish Packers Association, told the Committee that the fishermen's management board in his area attempted to change the fall season starting date but that this was not appealing to dealers because they needed the lobster on time for supplying the Christmas markets. While changing the season start date was not necessarily a correction at that end of the province, Mr. Surette however indicated that closing part of the season in the middle of winter where there is a lot less fishing is something that has been discussed.

The Committee was told that work is underway to address the issues related to fishing season and carapace size. More precisely, the three provinces that share LFA 25 have established a working group made up of industry (both harvesters and processors), provincial governments and DFO, and which explores solutions on sizes and starts of seasons.⁵⁹ Minister Olscamp stated: "As we sailed through the crisis last summer, Minister Ashfield made a commitment that he would have staff investigate the changing of the season and the measure. (...) We as a province are certainly expecting that the federal government will come to us with some recommendations. We see those two areas as being very, very important to the good health of our fishery, in LFA 25 in particular."⁶⁰

The Committee was pleased to hear that a working group was set up to examine these issues and we hope that DFO will continue to work with the industry to find a solution.

Recommendation 4:

That Fisheries and Oceans Canada work with LFA 25 industry participants to find a solution based on science or other evidence for the minimum carapace size and the fishing season in the fishing area.

⁵⁸ [\(12:100\)](#).

⁵⁹ Gilles LeBlanc, Senior Processing Development Officer, Business Development Branch, Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, New Brunswick ([12:15](#)); Richard Gallant, Deputy Minister, Department of Fisheries, Aquaculture and Rural Development, Prince Edward Island ([12:41](#)).

⁶⁰ [\(12:14\)](#).

F. Supporting the First Nations Lobster Fishery

Following a 1999 Supreme Court of Canada ruling (*R. v. Marshall*), 34 Mi'kmaq and Maliseet First Nations across the Atlantic region and the Gaspé region of Quebec entered the commercial fishing industry, including the lobster fishery. Today, First Nations hold 3% of lobster licences and operate three processing plants. The Committee was told that the lobster fishery represents an important source of income for First Nations communities and that First Nations harvesters face challenges similar to non-Aboriginal harvesters.

It was explained to the Committee that First Nations licences are communal, rather than individual. The revenue generated from the fishery goes to the community rather than to a single person or family.

It is no understatement to say that First Nations share in the same struggle as the rest of the fishing industry. Lobster, for example, represented over 25% of all First Nations fishery income in 2007. (...) However, our First Nations members also struggle to develop the knowledge and experience necessary to our industry. The challenge is immense. Government support programs are essential.

*Rick Simon, Director of Fisheries,
Atlantic Policy Congress of First
Nations Chiefs ([12:163](#))*

Rick Simon, Director of Fisheries, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs, told the Committee that First Nations are fully supportive of, and actively participating in, the Lobster Council of Canada. He also spoke about the ALSM program and stated that it had been of marginal benefit to First Nations, partly because of the difficulty in securing funding from other sources as required under the program.

Other federal programs, however, support the participation of First Nations in commercial fisheries. The Committee heard about the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative (AICFI) which offers training in business planning, management and harvesting in the commercial fisheries. This five-year initiative (2007-2008 through 2011-2012), which was renewed for one year and was set to expire at

the end of March 2013, has been extended by one more year in the last federal budget. According to Mr. Simon, there was a lot of interest for this training and that the AICFI was of critical importance in helping First Nations communities develop successful fisheries.

Mr. Simon stated: “First Nations are a part of the lobster industry and are prepared to be part of the solution.”⁶¹ He also stressed that First Nations envisioned undertaking innovative projects, such as creating an Aboriginal brand with superior quality product that would increase demand for First Nations lobster or establishing intertribal trade with Aboriginal organizations in the United States. He noted, however: “We are not there yet.”⁶²

The Committee understands that First Nations harvesters and processors are relatively new to the lobster industry. We also acknowledge that they are facing difficult economic and financial challenges while at the same time they try to build capacity in the fishery. We are pleased to see that First Nations are fully supportive of the Lobster Council of Canada and we hope that they can make use of the Council’s expertise as much as needed. We also welcome the extension of the AICFI as we believe that continued support from DFO is needed to enhance skills and abilities in the First Nations lobster fishery.

Recommendation 5:

That Fisheries and Oceans Canada, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, consider a program similar to the concluding Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative in supporting First Nations communities involved in the lobster fishery.

G. Fostering Research

During its study, the Committee learned that lobster landings are a primary indicator of the biomass. There has been a general, upward trend in landings in recent decades, with historical record catches in 2010 and 2011. For some scientists, the increase in landings is a sign of strong and healthy biomass and, accordingly, there is no conservation concern at the moment. For example, Marc Lanteigne, Manager, Aquatic Resources Division, Gulf Region (DFO), stated: “Right now the lobster population is in high production. Conservation is not the issue. It is more impact on the resource. It is not of a big concern because it seems that the population is still thriving although we harvest 50% of immature females.”⁶³

⁶¹ [\(12:167\)](#).

⁶² [\(12:168\)](#).

⁶³ [\(12:190\)](#).

The Lobster Fishery: Staying on Course

Other witnesses wondered whether the increase in lobster landings may be due to increasing fishing effort; in this case, there could be a risk that the resource is being overfished.

A number of harvesters and processors told the Committee that, in recent years, warmer water temperatures have caused lobsters to start moulting earlier and that this has an impact on lobster quality in terms of meat yield. They also said that warmer waters tend to increase the volume landed. However, it is unclear why more lobster is being caught. One witness questioned whether lobsters enter the trap to eat the bait because there is not sufficient food in the ocean. If so, this could have a dramatic impact on the resource in the medium and long terms.

The Committee learned about the Lobster Resource Monitoring Program, which was initiated in 1998 in Prince Edward Island in partnership with DFO and industry. The objective is to obtain information on commercially caught lobsters in order to monitor changes in the population. The research involves over 100 harvesters who collect daily information on lobster catches, including size composition, abundance, bait, water temperature and egg bearing females. Without this program, little or no information would be collected. Since 2001, only the province provides funding, although data is shared with the federal government. It was noted that knowing more about the resource helps manage the lobster industry in a sustainable, long-term way.⁶⁴

A number of witnesses explained that it is difficult to properly conserve and manage a resource that we do not fully understand. They explained that Canada needs to have a clear picture of the current state of the resource, what is affecting it and how it is being affected. In their view, this information would help to predict what could happen in the coming years. Some witnesses noted that funding for science has decreased in recent years and

Lobster is Canada's most important fisheries resource, topping the lists year after year for landed value, export earnings, and jobs. We are the world's top lobster producer and the lobster fishery has been the economic mainstay of many Atlantic Canada fishing communities for generations. Yet, despite its importance, there is still a lot we need to learn about this valuable resource if we are to ensure its long term sustainability.

*Patty King, General Manager,
Fishermen and Scientists Research
Society, Brief presented to the
Committee, p. 4.*

⁶⁴ Richard Gallant, Deputy Minister, Department of Fisheries Aquaculture and Rural Development, Prince Edward Island ([12:37](#)).

stressed that there is a need for a renewed commitment to lobster science on the part of the federal and provincial governments.

Given the importance of the lobster industry for the Atlantic Provinces and Quebec, the severe economic challenges it is facing and the uncertainties due to a changing environment, the Committee concurs with witnesses that there is an increasing need for science to better understand the lobster resource and its environment, to improve conservation and management and to contribute to the sustainability of the fishery. We believe that DFO can enlist a wide range of collaborators – harvesters, provincial fisheries departments, research institutes, etc. – to participate in a research program on the lobster biomass.

Recommendation 6:

That Fisheries and Oceans Canada, in collaboration with the fisheries departments of the Atlantic Provinces and Quebec, the lobster industry and research institutes undertake to develop a research program on lobster biomass and the factors that can affect biomass (i.e. predation, weather, fishing effort, disease, etc.).

H. Issues Related to Aquaculture

The Committee heard from representatives of the Traditional Fisheries Coalition (Fundy North Fishermen’s Association, Grand Manan Fishermen’s Association, and Fundy Weir

I must express our concern with the proliferation of open pen finfish aquaculture. The prospect of our area losing its image as pristine waters could affect marketing, and we fear the use of pesticides in these operations could also be to the detriment of the lobster stocks.

Peter Connors, President, Eastern Shore Fisherman’s Protective Association, Nova Scotia ([12:111](#))

Fishermen’s Association) who raised concerns that the pesticides used to control sea lice in open-net salmon aquaculture may potentially be lethal for lobsters in their infancy. Given the life cycle of lobster, they noted that it could be eight years before an impact of pesticides could be felt in the fishery. They further stressed that Bay of Fundy is unique: “It is the only place in the world where we have a very lucrative, productive lobster fishery right alongside the aquaculture industry. Everywhere else in the world where there is a big aquaculture industry, there is no lobster fishery.”⁶⁵ They acknowledged the importance of the aquaculture industry for their communities and

⁶⁵ Maria Recchia, Executive Director, Fundy North Fishermen’s Association ([8:9](#)).

The Lobster Fishery: Staying on Course

advocated for a more environmentally sustainable aquaculture sector.

Peter Connors, President, Eastern Shore Fisherman's Protective Association (Nova Scotia), stated that the use of pesticides could result in the loss of the Bay of Fundy's image as "pristine waters." For his part, Stewart Lamont, Managing Director, Tangier Lobster Company, indicated that open-net salmon aquaculture also generates excess feed and fish waste that can affect the habitat of the benthic community. Mr. Lamont asked for a moratorium on further expansion of open-net pen salmon aquaculture until such time as adequate scientific and economic analysis can be done, to ensure that aquaculture is developed in the best manner possible. Other witnesses also recommended that the expansion of open-net salmon fishing be monitored.

DFO officials informed the Committee that there had been some instances of improper use of treatments for sea lice in southwestern New Brunswick and that, consequently, the Department was working in collaboration with Environment Canada, Health Canada and the Pest Management Regulatory Agency in the development of a set of aquaculture substance regulations. These regulations are "intended to support the responsible treatment and control of fish pathogen and pests in aquaculture facilities, to manage release of biologic oxygen demand matter and settling solids and provide for fish and fish habitat protection. This regulatory initiative is intended to be able to establish the basis to ensure that there is a responsible approach taken to the operation of aquaculture facilities, and it is mindful of ensuring that it is done in a way that does not harm other fish, such as lobster."⁶⁶

DFO officials also told the Committee that research is currently being undertaken on the interactions between pesticides and lobster and other crustaceans. The Program for Aquaculture Regulatory Research examines two areas of research: the toxicity of these chemicals, with a focus on juvenile and adult-size lobster; and, the dispersion around the release site to better understand the concentration of the chemical (or "therapeutant").⁶⁷

The Committee is aware that aquaculture plays an important role in the economic development of several regions across the country. However, based on the testimony received during our lobster study, we also realize that serious environmental concerns exist about this industry. Accordingly, the Committee will examine these issues in more detail as part of a broad study on aquaculture initiated in April 2013.

⁶⁶ David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, DFO (8:46).

⁶⁷ Siddika Mithani, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science, DFO (8:66).

I. Issues Related to Employment in the Lobster Industry

Leonard LeBlanc, President, Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition, told the Committee that lobster licence holders are aging and that part of the long term sustainability of the fishery should also be to ensure that new entrants are successful, both in the short and long term. However, low prices at the shore and high start-up costs make it difficult for new entrants to succeed, and some end up deeply indebted. One solution he proposed is to reform DFO's licensing policy.⁶⁸

The Committee heard about the Future Fisher Program established in Prince Edward Island since 2009. The program provides mentoring and financial support to new lobster harvesters. Training involves all aspects of the lobster fishery; quality handling, biology, marketing, processing, fishery management, value chain, business practices and marine safety. Small scale financial support is tied to fishing loans at recognized financial institutions.⁶⁹

Workers in processing facilities are also aging. The Committee was told that the average age of employees in these plants is about 55 in New Brunswick, as well as in Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador. Richard Gallant, Deputy Minister, Department of Fisheries, Aquaculture and Rural Development (Prince Edward Island) told the Committee: "It has often been said that the last generation of fish plant workers are working in the plants now. The younger generation does not aspire to those kinds of jobs. We are very much at a crossroads where the processing sector needs some significant change in direction to greater automation. Some strides have been made, but many of the processes that the plants use are very similar to what they used 25 or 30 years ago. There needs to be a significant investment in automation recognizing that the labour force is not there."⁷⁰

The Committee was also told that New Brunswick, Prince Edward Island and Nova Scotia employ temporary foreign workers in their processing plants. In addition to these, many plants in Prince Edward Island are hiring on a temporary basis workers from Newfoundland and Labrador and Cape Breton.

Further, a number of witnesses spoke about the recent changes in the Employment Insurance (EI) program. They stated that these changes could have important

⁶⁸ Leonard LeBlanc, President, Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition, Brief presented to the Committee, 29 November 2012.

⁶⁹ Richard Gallant, Deputy Minister, Department of Fisheries, Aquaculture and Rural Development, Prince Edward Island ([12:39](#)).

⁷⁰ ([12:46](#)).

The Lobster Fishery: Staying on Course

consequences on the lobster industry across the Atlantic Provinces and Quebec because of its seasonal nature and because the government is requiring longer periods of work. In their view, these changes could have an impact on both the fishery and the processing sector as workers will move out of their region and find work elsewhere. For example, Keith Sullivan said: “The recent changes will make it hard for the small business people, the enterprise owners to maintain these professional crew members. These skills are not easily replaced. You do not just pick up good crew members on the street, pay them low wages and have a successful enterprise. That stuff does not happen.”⁷¹ Similarly, Jeff Malloy stated: “The new employment insurance reforms we anticipate coming through will certainly have an impact on the processing sector, which is a seasonal industry. Some of those reforms will make it very difficult for us to keep many of our main employees that we need in key positions such as engineers and those types of things that we only need at a certain time of the year.”⁷²

The Committee believes that there is some misunderstanding surrounding the recent changes to the EI program. The new rules will assist EI beneficiaries in finding another job by providing information about work opportunities that are in their skill range and in their geographic area. This is intended to generate a longer period of employment for seasonal workers throughout the year. If there is no work for them locally in areas related to their skills, however, the EI system is still available to them, as it has been in the past.

⁷¹ [\(12:120\)](#).

⁷² [\(12:140\)](#).

CONCLUSION

The Committee is aware of the importance of the lobster fishery in the Atlantic Provinces and Quebec. We are very much encouraged by the collective commitment of all industry stakeholders to undertake the sometimes painful but necessary changes that address both the cyclical and structural challenges in the lobster sector. With assistance from governments, change has been effected in important ways in terms of fishery rationalization, quality, branding, marketing, traceability, eco-certification, etc. The evidence heard by the Committee suggests that this transition still needs to be sustained with government support. The Committee's recommendations aim towards this direction. Some of our recommendations also address the knowledge gap in terms of biomass, and the need to better understand the factors that affect the lobster resource. In the Committee's view, the lobster fishery must be both economically and ecologically sustainable.

APPENDIX A: LOBSTER – INTEGRATED FISHERIES MANAGEMENT PLAN SUMMARY TABLE

Region	Lobster Fishing Area ³	Harvesting Season	Number of Licenses	Number of Traps	Minimum Carapace Size	Maximum Carapace Size	Additional Conservation Methods
NL	3	May 19 – July 14	57	200	82.5 mm		Voluntary V-notching Mandatory logbooks Use closed areas (LFAs 4a, 4b, 5, 6, 11, 13b, 14a) No fishing on Sundays (LFAs 4a, 4b, 10, 13b, 14a, 14b, 14c)
	4a	May 26 – July 14	211	200	82.5 mm		
	4b	May 12 – July 7	398	200	82.5 mm		
	5	May 8 – July 11	245	150	82.5 mm		
	6	April 28 – July 8	204	100	82.5 mm		
	7	May 2 – July 5	145	150	82.5 mm		
	8	May 5 – July 8	78	100	82.5 mm		
	9a	May 5 – July 1	35	200	82.5 mm		
	10	April 21 – June 30	331	200	82.5 mm		
	11	April 21 - June 23	298	185	82.5 mm		
	12	April 18 - June 27	44	135	82.5 mm		
	13a	April 23 – July 4	131	180	82.5 mm	127 mm	
	13b	April 23 – July 5	150	220	82.5 mm		
	14a	May 5 – July 2	188	250	82.5 mm		
14b	May 5 – July 2	226	250	82.5 mm			
	14c	May 12 - July 9	5	300	82.5 mm		
Quebec	15	May 22 – August 13	66	250	82 mm		
	16	May 18 – August 9	10	conventional or 175 large	82 mm		
	17a	May 2 – July 17	1	300 conventional or 210 large	83 mm		Mandatory hail-In to a local dockside monitoring company
	17b	May 2 – July 17	15				
	18b	May 2 – July 17	1	250	83 mm		
	18c	May 16 – July 31	1	conventional			
	18d	May 16 – July 31	1	or 175 large			

Quebec (cont.)	18g	May 16 – July 31	1				
	18h	May 16 – July 31	4				
	18i		LFA 16 licensees				
	19a2	May 12 - July 21	8	250	83 mm	145 mm	Electronic logbook mandatory; Hauling and baiting of traps permitted only once per day
	19a3	May 5 - July 14					
	19b	April 21 - June 30					
	19c1	May 12 - July 21					
	19c2	April 28 - July 7					
	20a	April 28 - July 5	91	235	82 mm	145 mm	
	20b	April 21 - June 28	69				
	21a	April 28 - July 5	12	235	82 mm		
	21b	May 5 - July 12					
	22	May 5 – July 7	325	279	83 mm		
Gulf	23a	April 30 – June 30	674	300	75 mm		Window/Maximum females 115- 129 mm; Maximum hoop 152 mm
	23b				75 mm		
	23c				72 mm		
	23d				71 mm		
	24	April 30 – June 30	637	300	71 mm		Window/Maximum females 115- 129 mm
	25	August 9 – October 10	714	NB 250 NS 250 PEI 240	71 mm		Window/Maximum females 114; Max hoop 152 mm
	26a1	April 30 – June 30	705	280(GNS)/26 3(PEI)	71 mm		Window/Maximum females 115- 129 mm
	26a2			275	73 mm		
	26a3			250	76 mm		
	26bsouth		218	250	79 mm		
26bnorth	250			81 mm		Max hoop 152 mm	

Maritimes	27	May 15 - July 15	524	275 ¹	81 mm		
	28	April 30 - June 30	16	250 ¹	84 mm		Max hoop 153 mm
	29	April 30 - June 30	67	250 ¹	84 mm		Max hoop 153 mm
	30	May 20 - July 20	20	250 ¹	82.5 mm		Max CL-135 mm (female)
	31a	April 29 - June 30	73	250 ¹	82.5 mm		Closed window (female), 114-124 mm
	31b	April 19 - June 20	71	250 ¹	82.5 mm		V-notching ²
	32	April 19 - June 20	161	250 ¹	82.5 mm		V-notching ²
	33	Last Mon. Nov - May 31	707	250 ¹	82.5 mm		
	34	Last Mon. Nov - May 31	985	375/400 ¹	82.5 mm		
	35	Oct 15 - Dec 31; March 1-July 31	95	300 ¹	82.5 mm		
	36	2 nd Tues Nov - Jan 14; March 31-June 30	177	300 ¹	82.5 mm		
	37	Shared between LFA 36 and 38					
	38	2 nd Tues Nov - Jun 30	136	375 ¹	82.5 mm		
	38b	June 30 - Nov 6	''	375 ¹	82.5 mm		
	40	CLOSED					
41	January 1 - December 31			82.5 mm		Observer coverage (Quota fishery)	

- (1) Trap limit is for "A" licence holder. Part-time or "B" licences are allowed 30% and Partnerships 150% the limit of a single full-time licence.
- (2) V-notching means there is an active program to V-notch female lobsters. There is a possession restriction of V-notched lobsters in all LFAs except in LFA 27 and LFA 31a.
- (3) The *Atlantic Fishery Regulations* include LFAs 1, 2 and 39. Areas 1 and 2, located off the coast of Labrador, still exist in the regulations but there is no commercial abundance of lobster in these areas. The two areas are beyond the northern temperature limit for lobster and, as a result, there are no – nor has there ever been – active lobster fisheries there. LFAs 1 and 2 were instead created to align with boundaries for other commercial fishing areas for other species (such as mackerel, herring, and capelin). Establishing these areas in regulations was also regarded as a tool for future management areas should lobster fisheries one day be possible off the Labrador coast. LFA 39 was a thin strip geographically located between areas 34 and 38. In 1991, after consultations with industry, an amendment to the *Atlantic Fishery Regulations, 1985*, saw most, if not all of area 39, becoming part of LFA 34.

APPENDIX B: WITNESSES

Name of Organizations and Spokesperson	Date
Fundy North Fishermen's Association: Maria Recchia, Executive Director; Sheena Young, Program Director.	
Grand Manan Fishermen's Association: Melanie Sonnenberg, Project Manager; Bonnie Morse, Project Coordinator.	2012.04.24
Fundy Weir Fishermen's Association: Peter Holland, Manager.	
Fisheries and Oceans Canada: David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management; Morley Knight, Director General, Resource Management, Ecosystems and Fisheries Management; Siddika Mithani, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science; David Gillis, Director General, Ecosystem Science, Ecosystems and Oceans Science.	2012.05.08
Fisheries and Oceans Canada: Nadia Bouffard, Director General, Fisheries and Aboriginal Policy, Program Policy Sector; Adam Burns, Director, Resource Management – Atlantic, Ecosystems and Fisheries Management Sector.	2012.10.30
Lobster Council of Canada: Leonard LeBlanc, Chairman; Stewart Lamont, Managing Director of Tangier Lobster Company Limited; Geoff Irvine, Executive Director.	2012.11.06
Gardner Pinfold Consultants Inc.: Michael Gardner, President.	2012.11.20
Atlantic Canada Opportunities Agency: Daryell Nowlan, Acting Senior Vice-President; Wade AuCoin, Director General, Community Development.	2012.11.27

Government of New Brunswick:

The Honourable Michael Olscamp, MLA, Minister of
Agriculture, Aquaculture and Fisheries;
Joseph LaBelle, Director, Policy, Advocacy and Strategic
Projects Branch, Department of Agriculture, Aquaculture and
Fisheries;
Gilles LeBlanc, Senior Processing Development Officer,
Business Development Branch, Department of Agriculture,
Aquaculture and Fisheries.

2012.11.29
Moncton,
New Brunswick

Government of Prince Edward Island:

The Honourable Ron W. MacKinley, MLA, Minister of Fisheries,
Aquaculture and Rural Development;
Richard Gallant, Deputy Minister, Department of Fisheries,
Aquaculture and Rural Development;
Barry MacPhee, Director, Department of Fisheries, Aquaculture
and Rural Development.

Prince Edward Island Fishermen's Association:

Mike McGeoghegan, President;
Ian MacPherson, Executive Director.

Fish, Food and Allied Workers:

Keith Sullivan, Market Analyst.

Alliance des pêcheurs professionnels du Québec:

O'Neil Cloutier, Vice-President.

Maritime Fishermen's Union:

Christian Brun, Executive Secretary;
Reginald Comeau, Regional Coordinator.

2012.11.29
Moncton,
New Brunswick

LFA 24 Lobster Advisory Board:

Norman Peters, President, North Shore Fisherman's
Association;
Peter Boertien, President, Eastern Kings Fisherman's
Association.

LFA 25 Lobster Advisory Board:

Lee Knox, President, Prince County Fisherman's Association.

Maritime Fishermen's Union:

Carl Allen, Fisherman;
Réjean Comeau, Fisherman.

Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la**Gaspésie:** O'Neil Cloutier, Executive Director.**Eastern Shore Fishermen's Protective Association:**

Peter Connors, President.

LFA 26A Lobster Advisory Board:Bobby Jenkins, President, Southern Kings and Queens
Fisherman's Association.**Western Gulf Fisherman's Association:**

Craig Avery, President.

Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition:

Leonard LeBlanc, President.

Nova Scotia Fishpackers Association:

Marc Surette, Executive Director.

Acadian Fishermen's Co-operative Association Ltd.:Jeff Malloy, General Manager and C.E.O. and President of the
Prince Edward Island Seafood Processors Association.**Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs:**

Rick Simon, Director of Fisheries.

2012.11.30

Homarus Inc.:

Martin Mallet, Director.

Moncton,
New Brunswick**Fishermen and Scientists Research Society:**

Patty King, General Manager.

Fisheries and Oceans Canada:Marc Lanteigne, Manager, Aquatic Resources Division;
Stefan Leslie, Regional Director, Fisheries Management;
Alain Hébert, Director of Resource Management - Gulf Region.**Government of Newfoundland and Labrador:**Patrick McDonald, Acting Assistant Deputy Minister, Marketing
and Development, Department of Fisheries and Aquaculture.

2012.12.04

Government of Nova Scotia:The Honourable Sterling Belliveau, MLA, Minister of Fisheries
and Aquaculture;

2013.02.12

Leo Muise, Executive Director, Department of Fisheries and
Aquaculture.

APPENDIX C: BRIEFS AND CORRESPONDENCE

Brief submitted by the Traditional Fisheries Coalition .	2012.04.19
Letter submitted by the Fundy North Fishermen’s Association on behalf of the Traditional Fisheries Coalition .	2012.05.01
“Canadian lobster fishery”, Presentation prepared by Fisheries and Oceans Canada .	2012.05.08
Presentation prepared by the Lobster Council of Canada .	2012.05.11
Presentation prepared by Gardner Pinfold Consultants Inc.	2012.11.20
“Funding provided by ACOA to the fishing industry in Atlantic Canada”, Presentation prepared by the Atlantic Canada Opportunities Agency .	2012.11.27
Letter submitted by the Government of Quebec .	2012.11.28
“Sustainability of the lobster industry in Atlantic Canada and Quebec,” Presentation prepared by the Government of New Brunswick .	2012.11.29
Presentation prepared by the Government of Prince Edward Island .	2012.11.29
Presentation prepared by the Gulf Nova Scotia Fishermen’s Association .	2012.11.29
“Collaborative lobster research, Brief prepared by the Fishermen and Scientists Research Society .	2012.11.30
“Lobster Conservation Plan (December 2009)” submitted by the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie .	2012.12.05
Additional information provided by the Government of Newfoundland and Labrador .	2012.12.06
Letter submitted by Mr. Donald Martin, fisherman (as an individual).	2012.12.08
Additional information provided by the Atlantic Canada Opportunities Agency .	2012.12.12
Letter submitted by Grand Manan Fishermen's Association Inc.	2012.12.20
Additional information provided by Fisheries and Oceans Canada .	2013.01.14
Letter submitted by Clearwater .	2013.01.28
Brief prepared by the Economic Development Agency for the Regions of Quebec .	2013.02.07
Letter submitted by Mr. Omer Duplessis, fisherman (as an individual).	2013.02.25

LA PÊCHE AU HOMARD : **GARDONS LE CAP**



Rapport du Comité
sénatorial permanent
des pêches et des océans

Mai 2013

L'honorable Fabian Manning, président
L'honorable Elizabeth Hubley, vice-présidente

This document is also available in English.

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante :
<http://senate-senat.ca/pofo-f.asp>.

Des copies de ce document sont aussi disponibles en communiquant avec la
Direction des comités du Sénat au 613-990-0088 ou par courriel à
pofo@sen.parl.gc.ca.

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES

ORDRE DE RENVOI

SOMMAIRE

RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION	1
LE SECTEUR DU HOMARD.....	3
A. Biologie	3
B. La pêche	7
C. La chaîne de valeur	14
INITIATIVES RÉCENTES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....	18
A. Fonds d'adaptation des collectivités – Initiative pour l'industrie du homard.....	18
B. Mesures transitoires à court terme.....	20
C. Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique	21
D. Le Conseil canadien du homard.....	23
SOUTENIR LE CHANGEMENT	25
A. Rationalisation de la pêche.....	25
B. Une organisation dirigée par l'industrie	28
C. Amélioration de la qualité	30
D. Vers la traçabilité et la certification.....	31
E. Nécessité de régler certains problèmes de gestion : taille de la carapace et saison de pêche	34
F. Soutenir la pêche du homard par les Premières Nations.....	39
G. Favoriser la recherche.....	41
H. Enjeux liés à l'aquaculture	43
I. Emploi dans le secteur du homard	45
CONCLUSION	48
ANNEXE A : HOMARD – TABLEAU PRÉSENTANT LE RÉSUMÉ DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DES PÊCHES	i
ANNEXE B : TÉMOINS	vi
ANNEXE C : MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE	x

MEMBRES

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Les membres actuels du comité :

L'honorable Fabian Manning, président
L'honorable Elizabeth Hubley, vice-présidente

et

Les honorables sénateurs :

Lynn Beyak
James S. Cowan
Mac Harb
Sandra Lovelace Nicholas
Thomas Johnson McInnis
Rose-May Poirier
Nancy Greene Raine
Carolyn Stewart Olsen
Charlie Watt
David Wells

Membres d'office :

Les honorables sénateurs James S. Cowan (ou Claudette Tardif) et
Marjory LeBreton, C.P. (ou Claude Carignan).

Autres sénateurs ayant participé, de temps à autre, aux travaux :
Les honorables sénateurs Chaput, Cochrane, Cordy, Enverga, MacDonald, Martin,
Oliver, Patterson, Poy et Unger.

MEMBRES DU PERSONNEL

*Analyste du Service d'information et de recherche parlementaires
de la Bibliothèque du Parlement :*

Odette Madore

Greffière du comité :

Danielle Labonté

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Journaux du Sénat le jeudi 8 mars 2012 :

L'honorable sénateur Manning propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la deuxième session de la quarantième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 31 mars 2013, et qu'il conserve, jusqu'au 30 juin 2013, tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des Journaux du Sénat le mardi 25 mars 2013 :

L'honorable sénateur Manning propose, appuyé par l'honorable sénateur Meredith,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le 8 mars 2012, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans relativement à son étude sur la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec soit reportée du 31 mars 2013 au 31 mai 2013.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Gary W. O'Brien

Greffier du Sénat

SOMMAIRE

La pêche au homard est la pêche la plus lucrative dans les provinces de l'Atlantique et du Québec, avec des débarquements valant quelque 620 millions de dollars et des exportations qui dépassent le milliard de dollars. Depuis 2008, cette pêche fait face à des difficultés économiques et structurelles sans précédent. Avec l'appui du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et grâce à l'engagement collectif de tous les segments de l'industrie, le secteur s'est engagé dans un certain nombre d'initiatives destinées à assurer sa viabilité. Le comité croit que ces initiatives vont dans le bon sens, mais estime que ces efforts ne doivent pas être relâchés. Le secteur du homard doit garder le cap et continuer d'apporter les changements nécessaires pour garantir sa stabilité et sa durabilité. Voilà l'objectif général des recommandations du comité.

La première recommandation concerne le programme des Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique (MDIHA). À la fin du programme, en mars 2014, quelque 600 permis auront été rachetés, et plus de 200 000 casiers, retirés. Plusieurs témoins ont insisté pour que la rationalisation de la pêche au homard se poursuive afin de réduire la surcapacité là où c'est nécessaire, de limiter l'effort de pêche et de garantir un revenu convenable aux pêcheurs qui demeureront dans le secteur. C'est pourquoi le comité invite Pêches et Océans Canada (MPO), de concert avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, à considérer un programme semblable à celui des MDIHA.

La deuxième recommandation porte sur les changements apportés à la prestation de services par le MPO en avril 2013. En vertu de l'un de ces changements, les pêcheurs sont maintenant tenus d'obtenir leur permis de pêche au homard en ligne plutôt que dans un bureau régional du MPO. Un autre changement les oblige à se procurer, à leurs frais, les étiquettes d'engins qu'ils utilisent. Des témoins ont fait valoir qu'on n'avait pas accordé assez de temps aux pêcheurs pour qu'ils puissent élaborer des solutions de remplacement réalistes à ces programmes. Ils ont également dit que ces changements allaient imposer une pression additionnelle sur les pêcheurs et feraient augmenter leurs coûts en cette période de grande incertitude pour la pêche. En guise de réponse, le comité recommande que le MPO et d'autres acteurs de l'industrie du homard aident les pêcheurs à se familiariser avec le nouveau système de permis et l'achat d'étiquettes d'engins.

La troisième recommandation du comité concerne le Conseil canadien du homard. Le Conseil a été créé en 2009 avec l'appui du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Avec les années, il a fini par être reconnu comme le représentant de tous les segments de l'industrie du homard; on admet qu'il est le mieux placé pour élaborer une stratégie de marketing coordonnée pour les marchés intérieur et internationaux. Le Conseil sollicite des fonds de l'industrie, mais, vu le contexte économique, tous les participants ne sont pas capables de contribuer. Des représentants des ministères des Pêches des provinces ont dit au comité qu'ils continueraient d'appuyer le Conseil, mais ont rappelé que les fonds fédéraux étaient garantis jusqu'en mars 2013. Par conséquent, le comité recommande que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de

l'Atlantique et du Québec, s'engage à soutenir le travail du Conseil canadien du homard pendant que, d'entité publique-privée, il deviendra une organisation entièrement privée.

La quatrième recommandation porte sur des questions faisant l'objet d'un débat dans la zone de pêche du homard (ZPH) 25, une zone partagée entre le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. La taille minimale réglementaire de la carapace est fixée à 72 mm. À cette taille, dans cette région, le homard a atteint sa pleine maturité. Les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont développé des créneaux pour ces petits homards et souhaitent continuer de les approvisionner. Des témoins du Nouveau-Brunswick souhaiteraient que la taille minimale réglementaire de la carapace augmente à 76 mm, afin de répondre aux nouvelles préférences de leurs acheteurs, qui voudraient transformer des homards plus gros. Le comité a également noté un désaccord entre les témoins des trois provinces qui se partagent la ZPH 25 au sujet de la saison de pêche, qui s'étend du 9 août au 10 octobre. Certains voudraient que la saison débute plus tôt afin de pouvoir capturer le homard à carapace dure. D'autres souhaitent conserver la date d'ouverture actuelle, car les débarquements sont abondants à ce moment, et leurs usines de transformation sont prêtes à accueillir les prises; ils voudraient toutefois que la saison de pêche soit prolongée en raison de la fréquence élevée de tempêtes durant la dernière partie de la saison. D'autres enfin voudraient que l'on envisage de fermer une partie de la saison lorsque la pêche est moins bonne. Le comité a été heureux d'apprendre qu'un groupe de travail avait été créé et chargé d'examiner ces questions. Il est recommandé que le MPO continue de travailler avec les intervenants de l'industrie de la ZPH 25 afin de trouver une solution à la taille minimale de la carapace et à la saison de pêche dans cette zone.

Dans sa cinquième recommandation, le comité demande à Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, d'envisager un programme semblable à l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique, qui se terminera en mars 2014. Cette initiative a été utile pour appuyer les communautés des Premières Nations qui participent à la pêche au homard. Le comité croit qu'un soutien continu est nécessaire afin d'améliorer les compétences et les capacités des collectivités des Premières Nations en matière de pêche au homard.

La dernière recommandation du comité vise à promouvoir la recherche sur la biomasse du homard. On a besoin de plus de données scientifiques afin de mieux comprendre la ressource et son environnement, d'améliorer sa conservation et sa gestion et de contribuer à la pérennité de la pêche. Le comité recommande que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, l'industrie du homard et les instituts de recherche, entreprenne d'élaborer un programme de recherche sur la biomasse du homard et sur les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur celle-ci (prédation, température, effort de pêche, maladie, etc.).

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, considère un programme similaire à celui des Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique qui se termine avec succès de façon à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan, dirigé par l'industrie, axé sur la durabilité des ZPH pour le secteur canadien de la pêche au homard.

Recommandation 2

Que Pêches et Océans Canada travaille avec l'industrie du homard afin de familiariser les pêcheurs et les autres intervenants des changements à la prestation des services et soutiens ministériels qui sont entrés en vigueur le 1 avril 2013.

Recommandation 3

Que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, s'engage à soutenir le travail du Conseil canadien du homard pendant que, d'entité publique-privée, il deviendra une organisation entièrement privée, tout en s'assurant que le Conseil ait le cadre approprié pour poursuivre avec succès un mandat de commercialisation supporté par l'industrie.

Recommandation 4

Que Pêches et Océans Canada travaille avec les intervenants de l'industrie de la ZPH 25 afin de trouver une solution fondée sur la science ou d'autres indices au sujet de la taille minimale de la carapace et de la saison de pêche dans cette zone de pêche.

Recommandation 5

Que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, considère un programme similaire à l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique qui se termine afin d'appuyer les communautés des Premières Nations impliquées dans la pêche du homard.

Recommandation 6

Que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, l'industrie du homard et les instituts de recherche, entreprenne de développer un programme de recherche sur la biomasse du homard et sur les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la biomasse (prédation, température, effort de pêche, maladie, etc.).

INTRODUCTION

Depuis plus de cent ans, le homard fait l'objet d'une pêche importante au Canada. Après l'effondrement de la pêche du poisson de fond au début des années 1990, la pêche au homard est devenue le principal moyen de subsistance de milliers de pêcheurs et cette activité demeure l'un des piliers de l'économie dans de nombreuses collectivités côtières des provinces de l'Atlantique et du Québec. Aujourd'hui, la pêche au homard est l'activité de pêche la plus lucrative au Canada, la valeur des débarquements se chiffrant à 620 millions de dollars en 2011.

La pêche au homard constitue le premier segment de l'industrie du homard ou « chaîne de valeur du homard », qui comprend également les acheteurs et les expéditeurs, les courtiers et les distributeurs, les transformateurs, les services de restauration et le commerce de détail. Chaque segment de l'industrie engage des frais et ajoute de la valeur au homard et aux produits du homard vendus au Canada et à l'étranger. À elles seules, les exportations de homard et de produits du homard ont généré plus d'un milliard de dollars en 2012.

Cependant, depuis 2008, la pêche au homard connaît des problèmes sans précédent. La récession économique mondiale, combinée à un dollar canadien fort, a donné lieu à une baisse de la demande de produits du homard et à une diminution des prix au débarquement. De nombreux pêcheurs de homard ont réagi à la baisse des prix à terre et à l'augmentation des frais d'exploitation en intensifiant la pêche afin de maintenir leurs revenus, mais ils ont, ce faisant, saturé le marché. Ces problèmes économiques ont dévoilé des problèmes structurels inhérents à la pêche et ont démontré la nécessité de réorganiser et de rationaliser le secteur. Ainsi, le gouvernement fédéral a mis en place plusieurs programmes afin de soutenir les pêcheurs durement touchés par l'effondrement de la demande de leurs produits sur les marchés à cause de la récession mondiale, et de s'attaquer aux défis à long terme qui se posent à la pêche et à l'industrie. Cependant, compte tenu des conditions économiques actuelles, on craint que le secteur de la pêche au homard ne continue à éprouver des difficultés dans un avenir proche.

L'industrie du homard est vraiment confrontée à une tempête parfaite, vu notre dollar fort, nos volumes croissants de produits débarqués, le réchauffement des océans et l'actuelle récession mondiale qui a maintenu la demande de homard à de faibles niveaux, c'est-à-dire ceux d'avant la récession. C'est un problème.

*Geoff Irvine, directeur exécutif,
Conseil canadien du homard
(11:8)**

* Sénat, Comité permanent des pêches et des océans, *Délibérations du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans*, 1^{ère} session, 41^e législature, Fascicule no 11, 6 novembre 2012, p. 8. Dans ce rapport, seuls le numéro du fascicule et le numéro de la page renvoient aux témoignages des témoins reproduits dans les délibérations du comité.

C'est dans ce contexte que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (le comité) a convenu d'effectuer une étude de la pêche au homard dans les provinces de l'Atlantique et du Québec, et il a reçu un ordre de renvoi du Sénat à cet effet le 8 mars 2012¹. Au total, huit audiences publiques ont été tenues à Ottawa auxquelles s'ajoutent deux journées d'audiences publiques à Moncton. Le comité a entendu 50 témoins représentant des haut placés au gouvernement fédéral et aux ministères provinciaux responsables des pêches (dont trois ministres provinciaux), des pêcheurs (dont des représentants des Premières Nations), des acheteurs et des transformateurs ainsi que des chercheurs.

Au cours de ses audiences, le comité a entendu des témoignages sur les défis posés et les possibilités offertes au secteur canadien de la pêche au homard. Il a été informé des problèmes communs à toutes les régions et à toutes les zones de pêche du homard, de même que des questions propres à certaines régions et zones. Le comité a entendu de nombreux témoignages selon lesquels la pêche au homard est trop importante pour les collectivités rurales et côtières, tout comme pour l'économie des provinces de l'Atlantique et du Québec dans leur ensemble, pour continuer à être pratiquée sans orientation claire, sans solutions à long terme et sans soutien approprié. Avec l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux, toute l'industrie du homard a entrepris une série d'initiatives afin d'assurer sa viabilité. Le comité est d'avis que ces initiatives vont dans la bonne direction et qu'il faut maintenir l'effort. L'industrie du homard et l'ensemble de la chaîne de valeur du homard doivent garder le cap et continuer à apporter les changements nécessaires pour assurer la stabilité et la durabilité à l'avenir. C'est l'objectif premier des recommandations faites dans le présent rapport.

¹ Sénat du Canada, [Journaux du Sénat](#), 1^{re} session, 41^e législature, 8 mars 2012, p. 950.

LE SECTEUR DU HOMARD

A. Biologie

Il existe plusieurs espèces de homard dans le monde. Toutefois, le *Homarus americanus*, communément appelé homard d'Amérique, ne se trouve que le long des côtes canadiennes et américaines, du détroit de Belle Isle, entre le Labrador et Terre-Neuve, jusqu'au cap Hatteras, en Caroline du Nord (voir la figure 1). Au Canada, on trouve le

Il faut comprendre que le Homarus americanus est une espèce. Pour le homard, ils ne sont pas américains ou canadiens. Ils n'ont pas de passeport. C'est une espèce, puis l'industrie du homard est intégrée, canadien et américain.

Gilles LeBlanc, agent principal de développement de la transformation, Direction du développement des entreprises, Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Nouveau-Brunswick (12:22)

homard d'Amérique dans les quatre provinces de l'Atlantique – Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador – ainsi qu'au Québec. Il est plus abondant dans la partie sud du golfe du Saint-Laurent et à proximité de la Nouvelle-Écosse. Aux États-Unis, on le retrouve principalement dans le golfe du Maine².

Le homard d'Amérique adulte préfère les fonds rocheux offrant des abris contre les prédateurs. Il vit en général près du littoral à moins de 40 mètres de profondeur, bien qu'on en trouve également au large des côtes à des profondeurs pouvant atteindre 450 mètres. Au printemps, les homards se déplacent vers les eaux peu profondes, plus chaudes – où ils se dépouillent de leur carapace (la « mue »), s'accouplent et déposent leurs œufs – puis retournent vers les eaux profondes en hiver pour échapper aux turbulences. Il

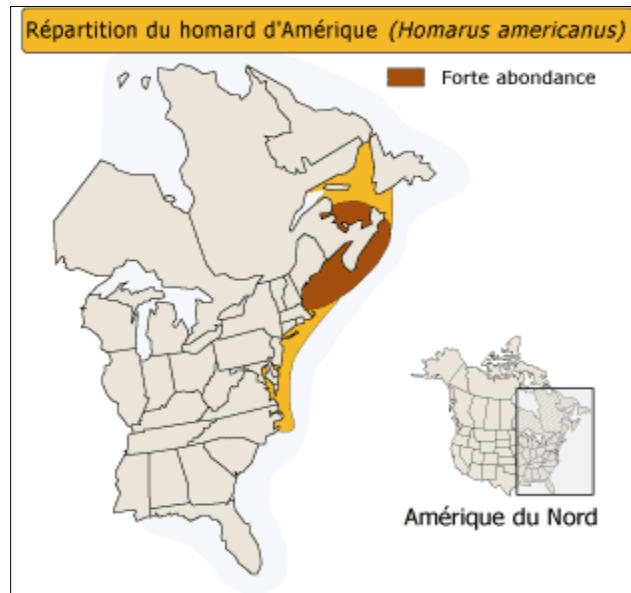
arrive également que des adultes migrent entre deux grandes zones géographiques³. Pour leur part, les jeunes homards se trouvent en règle générale près des côtes à moins de dix mètres de profondeur. Ils ne migrent pas vers les eaux libres de glace en hiver, mais restent cachés dans leur abri durant la saison hivernale⁴.

² Pêches et Océans Canada, [Le monde sous-marin, Homard d'Amérique, Atlantique Nord Ouest](#), [consulté le 7 janvier 2013].

³ Siddika Mithani, sous-ministre adjointe aux Sciences de l'océan et des écosystèmes, Pêches et Océans Canada ([8:41](#)).

⁴ Observatoire global du Saint-Laurent, [Homard d'Amérique](#), [consulté le 9 janvier 2013].

Figure 1 – Répartition du homard d'Amérique



Source : Observatoire global du Saint-Laurent, [Homard d'Amérique](#), [consulté le 7 janvier 2013].

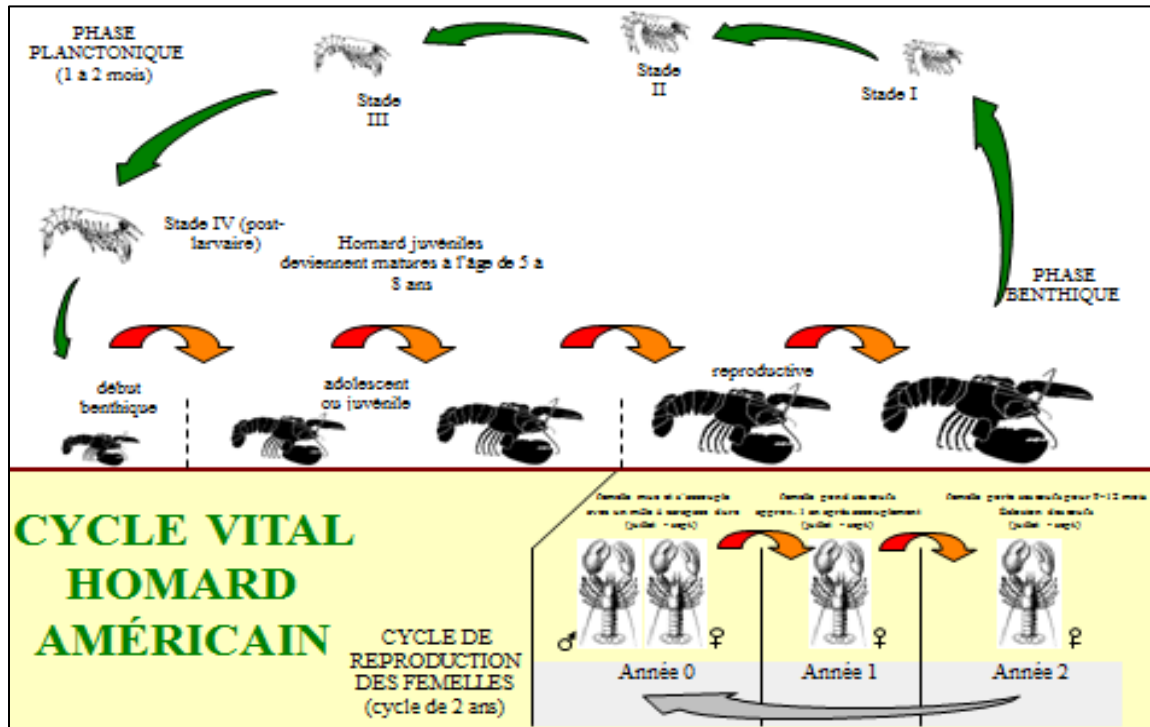
Le cycle de vie du homard d'Amérique commence par un stade planctonique, après l'éclosion des œufs (voir la figure 2). À cette étape, la larve nage librement à la surface de l'océan pendant un à deux mois, suivant les conditions environnementales (température de l'eau, courants, présence de prédateurs, etc.). Pendant cette période, elle mue à trois reprises avant d'amorcer l'étape suivante de son cycle de vie, le stade benthique. Elle ressemble alors à un homard miniature (la carapace mesure moins de 13 mm) et commence à chercher abri dans un habitat approprié sur le fond marin. Au cours du stade benthique, le homard nouvellement établi traverse plusieurs stades juvéniles avant de devenir adulte, soit à l'âge de cinq à huit ans suivant la région. Au cours des premières années de la vie benthique, le taux de mortalité naturelle est élevé à cause de la prédation. Pour leur part, les gros homards adultes sont moins susceptibles d'être victimes de prédateurs et, s'ils ne sont pas pêchés, ils peuvent atteindre 50 ans ou plus⁵.

L'accouplement a lieu en été après que la femelle a mué et tandis que sa carapace est encore souple. La femelle conserve ses œufs à l'intérieur de son corps pendant environ un an puis, après la ponte, les porte sous sa queue, pendant encore 9 à 12 mois (« femelle œuvée »). Le nombre d'œufs produits augmente de façon exponentielle avec

⁵ Siddika Mithani, sous-ministre adjointe aux Sciences de l'océan et des écosystèmes, Pêches et Océans Canada ([8:40-42](#)).

la taille et les femelles plus âgées produisent des œufs de meilleure qualité que les géniteurs de premier frai. La femelle peut perdre jusqu'à la moitié de ses œufs pendant la période d'incubation. Cette perte peut être causée par la maladie, les parasites, la prédation ou encore la prise, la manipulation et la remise à l'eau répétées des femelles œuvées par les pêcheurs⁶.

Figure 2 – Cycle de vie du homard d'Amérique



Source : Pêches et Océans Canada, *La pêche au homard au Canada*, mémoire présenté au comité, 8 mai 2012, p. 5.

Pour grandir, le homard doit se défaire de sa carapace, un processus qui se déroule habituellement en été. Au début, la nouvelle carapace est très souple. Le homard absorbe une grande quantité d'eau pour faire augmenter la taille de la nouvelle carapace en cours de durcissement. Après environ un mois, la nouvelle carapace est aussi dure que l'ancienne. Comme indiqué ci-dessus, les très jeunes homards muent de trois à quatre fois par an. Les homards plus âgés muent moins souvent. Lorsque les femelles commencent à se reproduire, elles muent seulement une fois tous les deux à trois ans environ⁷. Selon les estimations, chaque mue permet au homard d'accroître sa

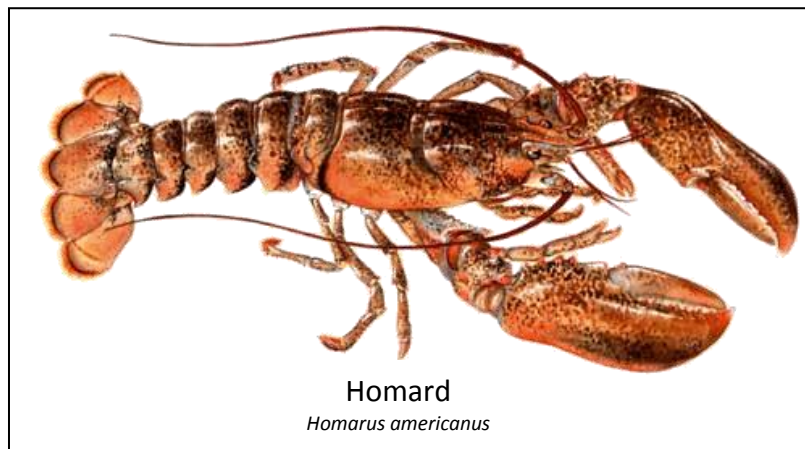
⁶ Observatoire global du Saint-Laurent, *op. cit.*

⁷ Pêches et Océans Canada, [Le monde sous-marin, Homard d'Amérique, Atlantique Nord Ouest](#), [consulté le 7 janvier 2013].

La pêche au homard : gardons le cap

longueur d'environ 15 % et d'augmenter son poids de 40 %. Le comité a appris que le homard mâle atteignait la maturité à une taille plus petite que la femelle et que la croissance et la mue dépendent largement de la température. Les homards muent plus souvent, grossissent plus rapidement et atteignent la maturité sexuelle plus tôt dans les eaux chaudes. On a aussi dit au comité que, dans le cadre de la pêche, la taille légale du homard est mesurée par la longueur de sa carapace, à partir de l'arrière des yeux jusqu'au début de la queue.

Figure 3 – *Homarus americanus*



Source : Pêches et Océans Canada, *La pêche au homard au Canada*, mémoire présenté au comité, 8 mai 2012, p.1.

Le homard d'Amérique a un corps long et possède cinq paires de pattes, dont la première paire est constituée de deux grandes pinces : l'une est grosse, plate et lourde, tandis que l'autre est plus petite et plus mince (voir la figure 3). Comme indiqué précédemment, il existe plusieurs espèces de homard dans le monde. Certaines ressemblent beaucoup au homard d'Amérique du fait qu'elles possèdent des pinces. C'est le cas du homard européen : cette espèce est présente dans les eaux de l'Atlantique Nord-Est de la Norvège jusqu'au Maroc. On le trouve également dans la mer du Nord, dans la partie occidentale et centrale de la Méditerranée, ainsi que dans la partie occidentale de la mer Noire. D'autres espèces de homard sont dépourvues de pinces : c'est le cas de la langouste (présente un peu partout dans le monde, notamment en Australie et en Nouvelle-Zélande) et de la cigale de mer (présente dans la Méditerranée et dans le secteur oriental de l'Atlantique⁸).

⁸ Observatoire global du Saint-Laurent, *op. cit.*

B. La pêche

Le Canada est le premier fournisseur mondial de homard, toutes espèces combinées, soit 23 % de la totalité des débarquements en 2010 (voir la figure 4). Il est aussi le principal fournisseur de homard d'Amérique. Le homard d'Amérique (Canada et États-Unis combinés) est la principale espèce de homard vendue sur le marché mondial en termes de volume et il représentait, en 2010, 43 % de l'offre totale.

Pêches et Océans Canada (MPO) est le principal organisme de réglementation de la pêche du homard au Canada. Il gère 41 zones de pêche du homard (ZPH) dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique et au Québec (voir la figure 5) : 39 zones intérieures où pêchent les petits bateaux (mesurant moins de 45 pieds), une zone hauturière exploitée par une société (Clearwater) et huit gros bateaux (ZPH 41), et une zone fermée aux fins de la conservation (ZPH 40). Certaines des ZPH intérieures ont été sous-divisées à la demande de groupes de pêcheurs de homard. Des casiers en bois ou en fil métallique contenant des appâts (hareng, maquereau ou crabe) sont déployés individuellement ou en batterie.

Tant les pêches hauturières que côtières sont étroitement réglementées. Le MPO délivre, pour chaque ZPH, un nombre limité de permis auxquels sont associés une saison de pêche et un nombre de casiers précis (voir l'Annexe A). Les droits des permis de pêche au homard sont stipulés dans le *Règlement de pêche de l'Atlantique de 1985*. Ils varient d'une zone à l'autre, allant de 30 à 2 830 \$ par an. Le droit de permis de pêche hauturière dans la ZPH 41 s'établit à 280 000 \$⁹.

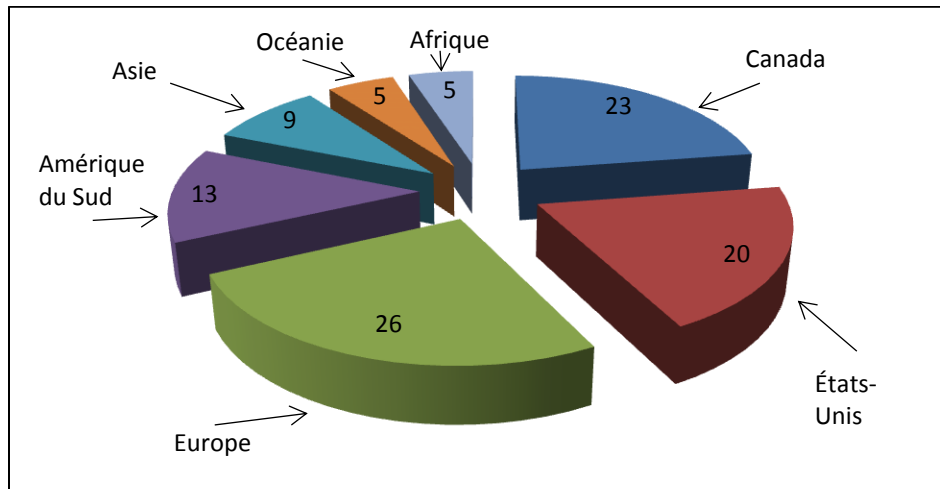
En plus de mesures de contrôle des intrants visant à limiter l'effort de pêche, la gestion de la pêche au homard comporte des mesures de protection qui varient également d'une ZPH à l'autre (voir l'Annexe A). Mentionnons, entre autres, la taille minimale réglementaire de la carapace, l'interdiction de débarquement de femelles œuvées et le

[...] la responsabilité du ministère des Pêches et des Océans consiste à gérer adéquatement les pêches et à en assurer la conservation et la durabilité. Son mandat ne touche pas les marchés, la création et la promotion de marchés, l'élaboration de produits ou toute autre chose semblable. Ce rôle revient généralement aux provinces, qui aident l'industrie.

David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada
(8:50)

⁹ Pêches et Océans Canada, *La pêche au homard au Canada*, mémoire présenté au comité, 8 mai 2012, p. 11.

Figure 4 – Pourcentage des débarquements de homard dans le monde, 2010



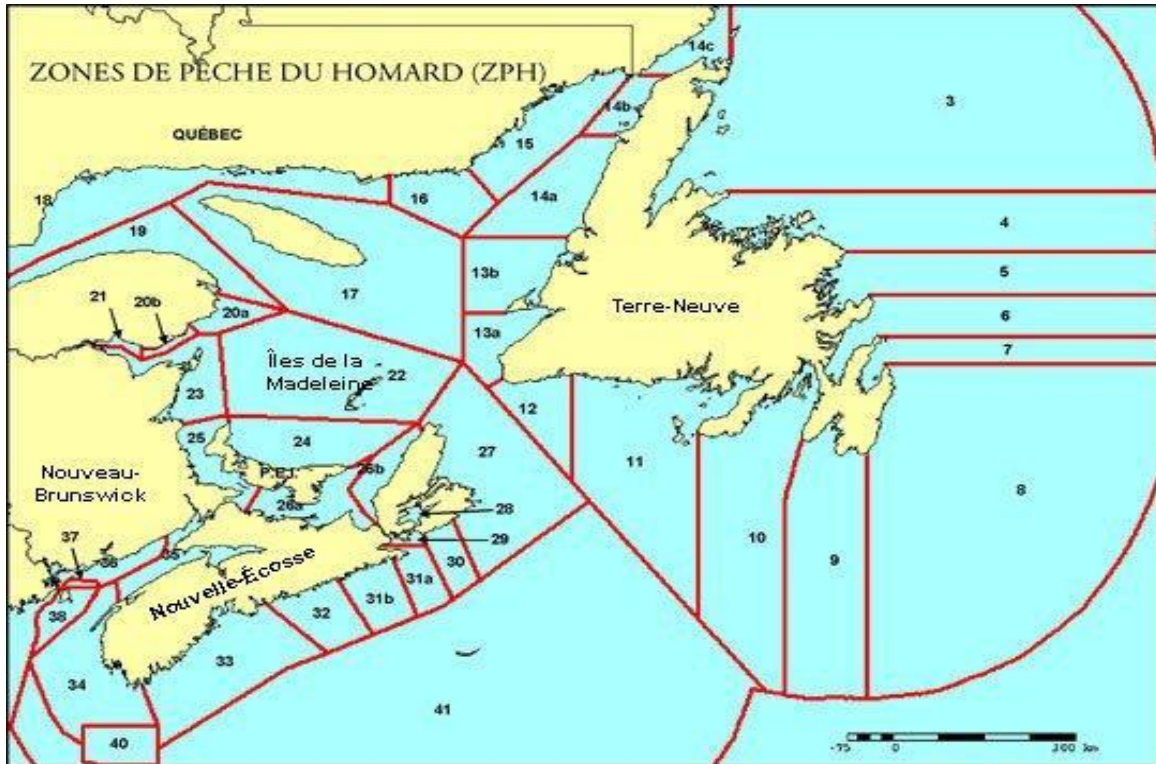
Source : Bibliothèque du Parlement; données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Collections statistiques de la pêche, [Captures mondiales – 1950-2010](#), [consulté le 9 janvier 2013].

marquage volontaire par encoche en V de ces dernières (tailler une encoche dans la queue permet d'assurer que le homard ne sera pas repêché après que les œufs ont été pondus). Il n'y a pas de nombre limite de prises en zone côtière. La pêche hauturière est assujettie à des mesures de gestion similaires à celles régissant la pêche côtière, mais elle est assujettie à une limite de prises, le total autorisé des captures (TAC) annuel, qui est de 720 tonnes métriques (jusqu'à 10 % du quota non capturé l'année précédente peut être reporté au cours de la nouvelle saison¹⁰).

En 2011, au Canada, on dénombrait plus de 10 000 pêcheurs de homard titulaires d'un permis ayant à leur emploi quelque 15 000 hommes de pont. C'est en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador que le nombre de pêcheurs de homard est le plus élevé (voir le tableau 1). Les débarquements totaux de homard ont atteint 66 500 tonnes pour une valeur au débarquement de 620 M \$. Les débarquements de homard au Canada se répartissaient comme suit : en première position, la Nouvelle-Écosse (59 %), suivie du Nouveau-Brunswick (18 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (14 %), du Québec (6 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (3 %).

¹⁰ Pêches et Océans Canada, [Le monde sous-marin, Homard d'Amérique, Atlantique Nord Ouest](#), [consulté le 21 janvier 2013].

Figure 5 – Zones de pêche du homard au Canada



Source : Pêches et Océans Canada, *La pêche au homard au Canada*, mémoire présenté au comité, 8 mai 2012, p. 3.

Les témoins ont déclaré au comité que la pêche au homard variait beaucoup d'une province à l'autre, ainsi que d'une ZPH à l'autre. À Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, la pêche est pratiquée sur un vaste territoire géographique, ce qui explique les coûts élevés de pêche et de transport vers les marchés. La province compte 15 ZPH (3-12, 13a, 13b, 14a à 14c). La ZPH 11 est la plus grande et c'est là que le nombre de permis actifs, le volume des débarquements et la valeur au débarquement sont les plus élevés. La province détient environ 28 % des permis de pêche au homard délivrés au Canada, mais un grand nombre de ces permis sont inactifs. La saison de pêche (du printemps à l'été) varie légèrement d'une zone à l'autre et dure en moyenne 10 semaines. Dans la province, la taille minimale réglementaire de la carapace est de 82,5 mm. La majeure partie des prises sont vendues sur le marché du homard vivant¹¹.

Par comparaison, au Nouveau-Brunswick, la pêche au homard est pratiquée sur un territoire plus petit composé de cinq ZPH (23, 25 et 35 à 37). Il convient de noter que la

¹¹ Patrick McDonald, sous-ministre adjoint par intérim au Marketing et développement du ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Terre-Neuve-et-Labrador ([13:7-8](#)).

La pêche au homard : gardons le cap

ZPH 25 est partagée avec l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, tandis que la ZPH 35 est partagée avec la Nouvelle-Écosse. Chaque ZPH est assujettie à des dates de pêche différentes, de sorte que la pêche est pratiquée pendant la majeure partie de l'année. La taille minimale réglementaire de la carapace varie de 72 mm dans la ZPH 25 à 82,5 mm dans les ZPH 35 et 36. La province détient environ 17 % des permis de pêche au homard. Le homard de conserverie (pesant entre une demi-livre et une livre) représente environ 20 % du total des débarquements dans la province, tandis que le homard de table (pesant une livre et plus et habituellement destiné au marché du homard vivant) constitue 80 % des débarquements¹².

Tableau 1 – Permis de pêche au homard, quantité et valeur des débarquements par province, 2011

Province	Région du MPO	Nombre de permis ¹	Débarquements commerciaux	
			Quantité (en tonnes métriques, poids vif)	Valeur (en milliers de dollars)
Nouvelle-Écosse	Maritimes ²	2 895	36 348	344 824
	Golfe ³	671	2 902	28 828
Nouveau-Brunswick	Maritimes	414	5 396	51 316
	Golfe	1 328	6 921	55 414
Île-du-Prince-Édouard	Golfe	1 287	9 277	84 515
Québec	Québec	617	3 721	37 947
Terre-Neuve-et-Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	2 866	1 934	16 895
Total		10 078	66 500	619 739

Nota : 1. Pour l'année 2010.

2. La région des Maritimes du MPO comprend les régions du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse qui bordent la baie de Fundy, ainsi que l'océan Atlantique.
3. La région du Golfe du MPO comprend l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que les régions du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse qui bordent le golfe du Saint-Laurent.

Source : Bibliothèque du Parlement; données de Pêches et Océans Canada, « [2010 – Nombre de permis émis par espèce par province et région](#) », 17 février 2012; « [Pêches commerciales de la côte atlantique, par région – 2011](#) », 2 janvier 2013; « [Valeur de la pêche commerciale de la côte atlantique, par région – 2011](#) », 2 janvier 2013, [documents consultés le 21 janvier 2013].

¹² L'honorable Michael Olscamp, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Nouveau-Brunswick ([12:9-10](#)).

L'Île-du-Prince-Édouard compte trois ZPH (24, 25 et 26a) et deux saisons de pêche. Comme indiqué ci-dessus, la ZPH 25 est partagée avec deux autres provinces et la ZPH 26a est partagée avec la Nouvelle-Écosse. Les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard détiennent environ 13 % des permis de pêche au homard. La taille minimale réglementaire de la carapace dans toutes les ZPH autour de la province, qui était de 71 mm en 2012, a été portée à 72 mm en 2013. Le homard de conserverie représente en moyenne 65 % des débarquements de homard de la province¹³.

La Nouvelle-Écosse est entourée par 15 ZPH, soit 13 zones côtières, une zone hauturière et une zone fermée. La province partage trois ZPH (25, 26a et 35) avec d'autres provinces. La saison de pêche varie d'une ZPH à l'autre, mais il y a toujours au moins un district ouvert. La taille minimale réglementaire de la carapace y varie de 72 à 82,5 mm. La province détient 35 % des permis de pêche au homard délivrés au Canada. La pêche au homard est l'un des plus importants employeurs dans la province.

Le Québec possède huit ZPH (15 à 22). Les saisons de pêche varient légèrement d'une zone à l'autre et s'étendent d'avril à août. La taille minimale réglementaire de la carapace varie de 82 à 83 mm selon la zone de pêche. La province détient seulement 6 % des permis de pêche délivrés au Canada, mais le volume des débarquements est le double de celui de Terre-Neuve-et-Labrador.

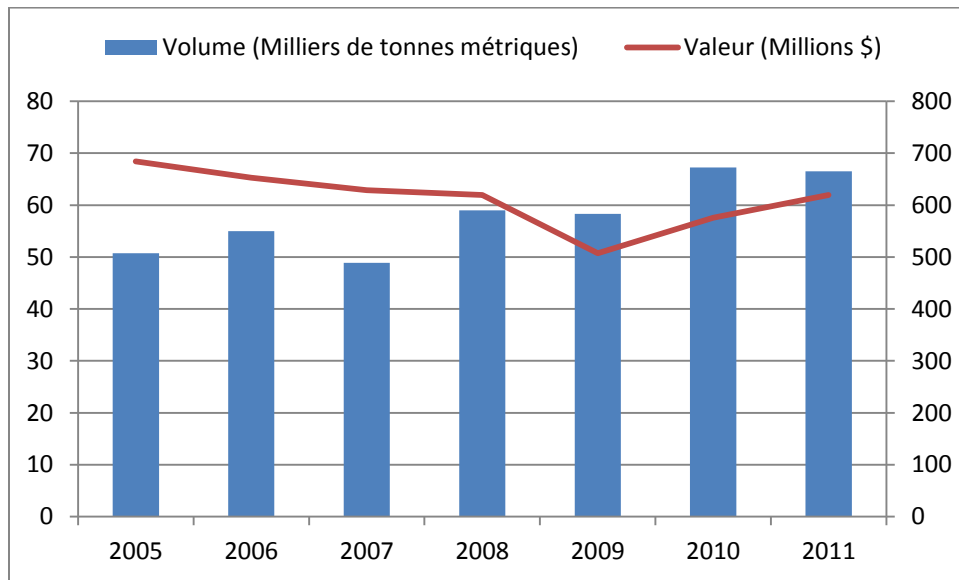
Pour le Canada dans son ensemble, les débarquements de homard de 2010 et 2011 ont été les plus importants jamais enregistrés. Ils ont culminé à 67 277 tonnes en 2010 et ont diminué de 1 % en 2011. Par ailleurs, la valeur au débarquement a augmenté en 2011 de plus de 7 % par rapport aux 576 M \$ rapportés en 2010 (voir la figure 6). La valeur totale au débarquement en 2011 était équivalente à celle observée en 2008.

Le comité a appris que le rythme auquel les homards sont débarqués à terre dès l'ouverture de la saison de pêche au homard constituait un problème récurrent dans presque toutes les ZPH des provinces de l'Atlantique et du Québec. La pêche est intensive durant cette période de la saison et les débarquements sont généralement les plus volumineux. Cette situation donne lieu à une surabondance de homards; les acheteurs et les usines ne peuvent pas vendre et transformer cette grande quantité de homard dans un si court laps de temps. Comme l'a mentionné Michael Gardner, président de Gardner Pinfold Consultants Inc. : « Les prises représentent le double de ce

¹³ L'honorable Ron W. MacKinley, MAL, ministre des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural, Île-du-Prince-Édouard ([12:31-32](#)).

que le marché peut accueillir à ce moment-là de la saison¹⁴. » Il a ajouté : « L'année dernière en particulier, des millions de livres ont été détruites en raison d'un excédent de volume [...]»¹⁵. »

Figure 6 – Débarquements de homard au Canada – Volume et valeur



Source : Bibliothèque du Parlement; données de Pêches et Océans Canada, « Débarquements », [Pêche Commerciale](#), 2005-2011, [consulté le 21 janvier 2013].

En réponse aux problèmes de surabondance, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard est venu en aide à l'industrie en mai 2009 en achetant de 40 000 à 50 000 livres de homards qui ont été conservés dans des viviers jusqu'à ce que les débarquements diminuent et que les transformateurs puissent racheter ces homards et les transformer de façon appropriée. Le comité a appris qu'il s'agissait d'un projet pilote et non d'un programme permanent¹⁶. À l'automne 2012, une des coopératives de la province a demandé aux pêcheurs de ne lui livrer que 800 livres de homards par jour de manière à assurer un flux ordonné dans les installations de transformation¹⁷.

On a expliqué au comité que, pour éviter les engorgements, deux possibilités s'offraient aux pêcheurs : laisser les homards dans les casiers ou les récolter et les entreposer

¹⁴ (11:50).

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Richard Gallant, sous-ministre, Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural, Île-du-Prince-Édouard (12:49).

¹⁷ Richard Gallant (12:50).

La pêche au homard : gardons le cap

temporairement dans des viviers. Toutefois, il a été précisé que la première solution n'était pas idéale étant donné que les homards sont des cannibales et qu'ils se dévorent entre eux si on ne leur attache pas les pinces. De plus, les pêcheurs devraient nourrir les homards gardés dans les casiers, ce qui augmenterait les coûts¹⁸. Selon M. Gardner, la capacité des viviers existants au Canada est suffisante, mais « [c]e qui est moins évident, c'est d'inciter les pêcheurs à transférer le plus rapidement possible les homards de leurs casiers aux installations d'entreposage¹⁹ ».

L'honorable Michael Olscamp, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, a expliqué que les surcroûts de débarquements posaient des problèmes additionnels : « Lorsqu'il y a goulot d'étranglement par suite de débarquements excessifs, cela risque de provoquer un tassement des cours et d'augmenter de façon marquée les besoins en capital actif afin de répondre à quelques semaines de périodes de pointe. En outre, ces périodes d'encombrement nuisent à la qualité du homard acheminé vers les marchés²⁰. »

Table 2 – Prix à terre du homard (par livre) dans les Maritimes

Produit	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Homard de conserverie	5,00	4,25	4,25	3,7	2,50	2,75	3,00	2,75
	–	–	–	–	–	–	–	–
	6,30 \$	6,00 \$	6,00 \$	5,00 \$	3,50 \$	4,00 \$	5,25 \$	6,00 \$
Homard de table	3,50	4,00	3,50	3,00	3,00	3,00	3,25	2,75
	–	–	–	–	–	–	–	–
	9,00 \$	7,50 \$	10,00 \$	8,00 \$	8,00 \$	5,10 \$	5,50 \$	4,75 \$

Source : Bibliothèque du Parlement; données du ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural, Île-du-Prince-Édouard, [Weekly Fish Price Reports](#), en date du 29 décembre 2012.

Étant donné les hauts et les bas des saisons de pêche au homard, les prix à terre varient tout au long de l'année. Le tableau 2 présente les prix à terre maximaux et minimaux entre 2005 et 2012 dans les Maritimes pour le homard de conserverie et pour le homard de table. On constate, au cours de ces dernières années, une très faible augmentation du prix des homards de conserverie, tandis que le prix du homard de table est à la baisse. L'écart entre ces deux prix s'est rétréci au cours des quelques dernières années. En 2012, les pêcheurs ont touché de 2,75 à 6,00 \$ par livre de homard de conserverie, et

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ [\(11:55\)](#).

²⁰ [\(12:12\)](#).

de 2,75 à 4,75 \$ par livre de homard de table. Selon M. Gardner, les prix actuels sont aussi bas qu'il y a vingt ans. En réponse aux prix à terre relativement bas de ces dernières années et à cause de l'augmentation des frais d'exploitation, les pêcheurs ont augmenté les débarquements de manière à maintenir leurs revenus. Un nombre de débarquements élevé et une faible demande pour les produits de homard ont pour effet d'accentuer la pression à la baisse sur les prix.

C. La chaîne de valeur

Comme indiqué précédemment, la pêche au homard constitue le premier élément de ce que de nombreux témoins ont appelé la « chaîne de valeur du homard », qui inclut également les acheteurs et les expéditeurs, les courtiers et les distributeurs, les transformateurs, les services de restauration et le commerce de détail. Contrairement à la pêche, qui est réglementée au niveau fédéral, ces autres segments de l'industrie sont assujettis aux lois provinciales.

La chaîne de valeur du homard compte deux segments principaux : le marché du homard vivant et le secteur de la transformation. Le homard est vendu vivant peu après le débarquement ou après avoir été gardé pendant un certain temps dans des viviers. Le homard destiné à la transformation est entreposé brièvement dans des unités de réfrigération jusqu'à ce qu'il soit transformé (cuit, congelé entier ou décortiqué, ou décortiqué et mis en conserve). La qualité du homard débarqué varie et détermine d'une certaine façon s'il sera vendu vivant ou transformé. En règle générale, toutefois, le homard de table est destiné au marché des produits vivants tandis que le homard de conserverie est transformé. Le comité a appris qu'il existait, dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, différents modèles d'affaires dans le secteur de la transformation du homard.

À Terre-Neuve-et-Labrador, quelques usines effectuent la transformation du homard, mais la majeure partie des débarquements est vendue à différents acheteurs et ensuite expédiée vers d'autres sociétés : une bonne

La pêche au homard a considérablement souffert des effets de plusieurs facteurs – pas seulement la conjoncture économique ou l'économie mondiale, mais aussi de facteurs liés à la structure du secteur et à son fonctionnement.

*Michael Gardner, président,
Gardner Pinfold Consultants
Inc. ([11:40](#))*

partie est destinée au marché du homard vivant et le reste est acheminé au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse à des fins de transformation²¹.

Au Québec, la loi exige que la transformation du homard se fasse dans la zone de pêche ou près de la zone de pêche où il a été capturé. La loi exige également que certaines activités de transformation se fassent avant que le produit ne puisse être vendu à l'extérieur de la province. Il existe actuellement 19 usines de transformation du homard dans la province. Deux autres usines sont autorisées à transformer le homard provenant de l'extérieur de la province. Près de 60 % des débarquements de homard sont transformés dans la province. Environ 56 % du homard transformé est exporté, principalement aux États-Unis²².

On trouve à l'Île-du-Prince-Édouard 48 sociétés titulaires d'un permis d'achat de homard ainsi que 36 titulaires de permis de vente directe, dont 19 sont des pêcheurs et 17 des vendeurs qui ne sont pas des pêcheurs et qui vont d'une place à l'autre pour vendre du homard frais. La province compte 19 usines de transformation autorisées à transformer le homard, dont 9 étaient en activité en 2012. Environ 95 % du homard débarqué dans la province est acheminé vers les usines de transformation. L'industrie de la transformation produit principalement des homards entiers cuits et des « homards-glaçons » (cuits, emballés dans des sacs plastiques scellés, et congelés). Deux des usines de transformation à l'Île-du-Prince-Édouard transforment également du homard provenant du Maine. Pour sa part, l'Association coopérative des pêcheurs acadiens transforme le homard de la ZPH 25 (pêche d'automne) et de la ZPH 24 (pêche du printemps) ainsi que du homard en provenance de la Nouvelle-Écosse, mais non du Maine. Le comité a appris que l'on trouvait à l'Île-du-Prince-Édouard un produit de homard unique – le homard de conserverie – pour lequel on a développé un créneau sur le marché. En effet, le homard de plus petite taille de l'Île-du-Prince-Édouard est en grande demande chez les croisiéristes, dans les casinos et dans les restaurants-buffets. Les témoins ont expliqué que les homards de plus petite taille peuvent être conditionnés de façon à en faciliter l'expédition²³.

²¹ Patrick McDonald, sous-ministre adjoint par intérim au Marketing et développement, Ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Terre-Neuve-et-Labrador ([13:12](#)).

²² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Québec), *Monographie de l'industrie québécoise du homard d'Amérique*, 2012.

²³ Richard Gallant, sous-ministre, Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural, Île-du-Prince-Édouard ([12:35-38](#)).

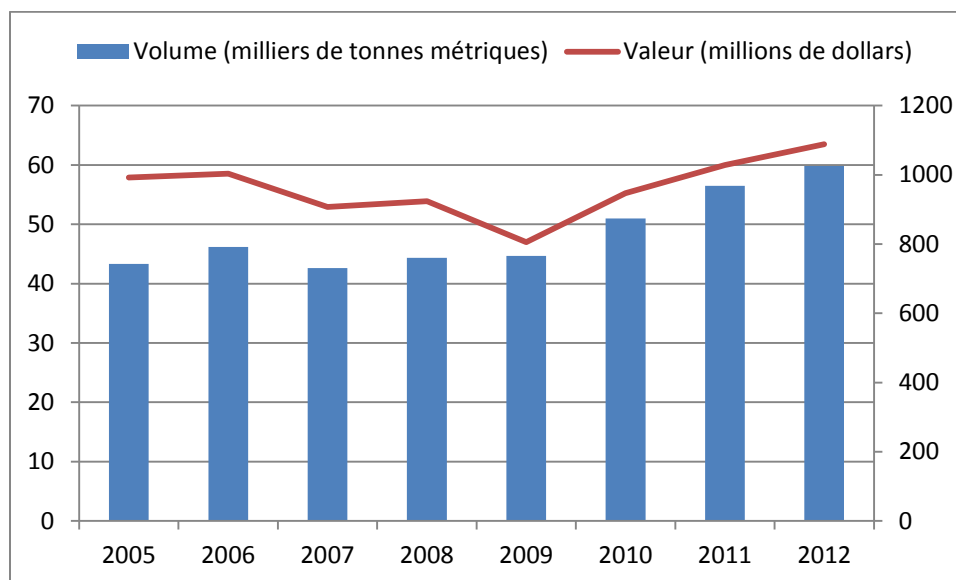
Le Nouveau-Brunswick est l'un des principaux transformateurs de homard au Canada : on y trouve 18 usines de transformation où travaillent 3 000 personnes. On transforme dans la province entre 65 et 70 millions de tonnes de homard : de ce nombre, 21 % est capturé au Nouveau-Brunswick et 79 % provient de l'extérieur de la province. Les importations en provenance du Maine représentent de 30 à 40 millions de livres. Les usines du Nouveau-Brunswick transforment également le homard débarqué à l'Île-du-Prince-Édouard. Étant donné les nombreuses sources d'approvisionnement, la saison de transformation s'étend d'avril à janvier, et au-delà. Le ministre Olscamp a précisé à ce sujet : « Il est important d'insister sur le fait que, si nous étions contraints de compter exclusivement sur les prises locales de homard ou si, pour une quelconque raison, le homard du Maine n'était plus disponible, on assisterait à une contraction marquée du nombre d'usines de transformation dans notre province. Or, sans le nombre nécessaire d'usines, on verrait s'aggraver les goulots d'étranglement, si bien que les produits qui sont actuellement dirigés vers ces usines devraient trouver des débouchés sur le marché déjà sollicité à l'excès du homard vivant²⁴. »

En 2012, le Canada a exporté 59 807 tonnes de produits du homard, d'une valeur estimée à plus d'un milliard de dollars (voir la figure 7). Entre 2009 et 2012, le volume et la valeur des exportations de homard ont augmenté respectivement de 34 % et 35 %.

Environ 80 % de ces exportations (en valeur) étaient à destination des États-Unis. Pour le reste, 9 % des produits exportés ont été acheminés dans les pays de l'Union européenne, 10 % en Asie et moins de 1 % dans d'autres pays. Les témoins ont informé le comité que les exportations canadiennes de homard vers la Chine avaient fortement augmenté (« pratiquement doublé ») au cours des dernières années. Ils ont précisé que, bien que ce marché ne représente encore qu'une petite fraction des exportations, il offre un potentiel énorme.

D'après les données fournies par le MPO, la grande majorité du homard est exporté frais ou congelé : moins de 1 % du homard est exporté sous forme de produits en conserve. Pour ce qui est des prix globaux, le prix des exportations de homard frais ou congelé aux États-Unis était, en moyenne, de 19 \$ le kilogramme de 2010 à 2012, comparativement à 15 \$ et 18 \$ en Europe et en Asie respectivement durant la même période.

²⁴ (12:10).

Figure 7 – Exportations canadiennes de homard – Volume et valeur

Source : Bibliothèque du Parlement; données de Pêches et Océans Canada, [Exportations commerciales canadiennes par groupe d'espèces et espèces, 2005-2012](#), [consulté le 11 mars 2013].

Selon les estimations, environ 40 % du homard débarqué aux États-Unis est exporté au Canada où il est transformé puis réacheminé sur le marché américain. L'industrie canadienne de la transformation dépend largement des débarquements de homard en provenance du Maine. La transformation du homard du Maine a habituellement lieu alors que la saison de pêche au Canada est plus ou moins terminée. Par conséquent, si les États-Unis sont le principal concurrent du Canada sur le marché mondial du homard d'Amérique, ils sont en même temps, le plus important partenaire commercial du Canada dans ce secteur.

De nombreux témoins ont souligné au comité à quel point il était important pour l'industrie du homard de diversifier ses marchés. Ainsi, le ministre Olscamp a déclaré : « si nous augmentons nos ventes en direction de l'Asie et de l'Union européenne, nous serons ainsi moins dépendants à l'égard du marché traditionnel que constitue le marché américain, et nous serons ainsi mieux préservés non seulement contre les fluctuations économiques dans les différents pays, mais aussi contre les fluctuations des taux de change²⁵ ».

²⁵ (12:13).

INITIATIVES RÉCENTES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Depuis quelques années, le gouvernement fédéral a mis en œuvre plusieurs programmes de soutien à l'industrie du homard (voir le tableau 3). Certains d'entre eux ont été établis en collaboration avec des gouvernements provinciaux. Ces programmes et ces initiatives sont examinés plus en détail dans les sections suivantes.

A. Fonds d'adaptation des collectivités – Initiative pour l'industrie du homard

L'aide financière offerte dans le cadre du Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) – Initiative pour l'industrie du homard provenait de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (ADECRQ). De 2009 à 2011, le FAC a investi un total d'environ 10 M \$ pour 38 projets dans toutes les provinces de l'Atlantique et du Québec. Les gouvernements provinciaux et d'autres intervenants ont également contribué, portant le total des investissements combinés à quelque 19 M \$. L'APECA a reçu 8 M\$ et financé 29 projets au moyen du FAC : 5 projets englobant l'ensemble de la région de l'Atlantique, 9 à l'appui de plans de durabilité, 6 projets d'aide à la commercialisation du homard au Canada et à l'étranger, 6 projets visant à encourager l'innovation dans les installations de transformation du homard et 3 projets de soutien à la recherche et à la formation. Les deux autres millions de dollars ont été alloués à l'ADECRQ qui a financé 10 projets : 3 projets à l'appui de plans de durabilité, 2 projets d'écocertification, un projet de soutien à un projet pilote sur la traçabilité et 4 projets à l'appui de la mise à niveau de l'infrastructure.

Wade AuCoin, directeur général de Développement des collectivités (APECA), a expliqué au comité que les projets financés dans le cadre du FAC devaient représenter de nouvelles activités, pouvoir être entrepris rapidement et prendre fin au plus tard le 31 mars 2011, et souligné que l'initiative avait été conçue pour appuyer la création d'emplois et d'offres d'emplois dans les collectivités touchées par le ralentissement économique. Il a souligné ceci : « [...] la courte durée du programme a obligé les joueurs de l'industrie qui n'avaient pas l'habitude de collaborer à redoubler d'ardeur et à établir des partenariats, ce qu'ils auraient toujours dû faire, mais n'ont jamais fait. J'ai toujours cru que si le programme avait été plus long, cette obligation de travailler ensemble n'aurait pas existé et nous n'aurions pas vu une aussi grande collaboration²⁶ ».

²⁶ (11:73).

Tableau 3 – Programmes fédéraux de soutien à l'industrie du homard mis en œuvre depuis 2009

Nom du programme	Description	Dépenses à ce jour	Dates de début et de fin du programme
Fonds d'adaptation des collectivités – Initiative pour l'industrie du homard	Cette initiative avait pour objectif d'améliorer la commercialisation, d'aider l'innovation et de favoriser la mise au point de produits et de technologies pouvant soutenir l'industrie du homard ¹ .	10 M \$	2009-2011
Mesures transitoires à court terme	Des subventions pouvant atteindre 5 000 \$ ont été accordées à des titulaires de permis de pêche au homard à faible revenu admissibles ayant connu des difficultés financières attribuables à la récession économique mondiale ² .	8,5 M \$	10 mois en 2009-2010
Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique	Dans le cadre d'un plan de durabilité des zones de pêche du homard, des possibilités de financement ont été mises à la disposition de projets de conservation et d'intendance, de restructuration et de rationalisation du secteur de l'exploitation, ainsi que de gouvernance d'organisations de pêcheurs. Les demandes de financement dans le cadre de ce programme étaient acceptées jusqu'au 30 septembre 2011 ³ .	50 M \$	2009-2014
Conseil canadien du homard	Le Conseil a été créé par les quatre provinces de l'Atlantique, le Québec et le gouvernement fédéral pour accroître la valeur du secteur canadien du homard de manière durable ⁴ .	535 000 \$ (contributions fédérales et provinciales combinées)	2009-2013

- Nota :
1. Pêches et Océans Canada, « [Le Plan d'action économique du Canada – Le gouvernement Harper vient en aide à l'industrie du homard – Le Canada atlantique et le Québec reçoivent 10 M \\$ du Fonds d'adaptation des collectivités](#) », *Communiqué*, 22 mai 2009.
 2. Pêches et Océans Canada, « [Plan d'action économique du Canada – Le gouvernement Harper offre un soutien aux pêcheurs de homard de l'Atlantique et à leurs familles](#) », *Communiqué*, 10 juin 2009.
 3. Pêches et Océans Canada, [Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique](#), [consulté le 15 janvier 2013].
 4. Pêches et Océans Canada, « [Les ministres des pêches appuient le tout nouveau Conseil canadien du homard](#) », *Communiqué*, 15 octobre 2009; Pêches et Océans Canada, *La pêche au homard au Canada*, mémoire présenté au comité, 8 mai 2012, p. 19.

Le comité aurait souhaité connaître le nombre d'emplois créés dans le cadre du FAC. Malheureusement, l'APECA n'a pas effectué un suivi de la création d'emplois en tant qu'indicateur précis, mais s'est plutôt intéressée aux montants investis et aux projets achevés. On a cependant fait remarquer qu'un certain nombre de projets (p. ex. sur la traçabilité) se poursuivaient malgré la fin de l'aide financière accordée par l'APECA et que d'autres projets ont conduit à la mise en œuvre de processus innovateurs qui auront des retombées à long terme.

Le FAC avait comme autre objectif le développement de nouveaux marchés d'exportation pour le homard vivant et le homard congelé, tout particulièrement en Chine. Dans ce contexte, le comité aurait aimé connaître les résultats obtenus dans le cadre des missions commerciales. Les représentants de l'APECA ont répondu qu'il était difficile d'évaluer les retombées de ces missions commerciales, mais ils ont indiqué que les participants à ces missions avaient établi de bons contacts et créé des possibilités d'affaires. Ils ont également fait état de l'augmentation de la valeur des exportations vers ces marchés observée au cours des dernières années.

Nous sommes ici aujourd'hui pour souligner le rôle important de partenaire que joue le gouvernement fédéral pour soutenir les pêcheurs de homard pendant que le marché reprend et que l'industrie se restructure. Les provinces ne peuvent pas assumer tout le travail à accomplir pour soutenir le secteur en ces temps difficiles.

*L'honorable Ron W. MacKinley, MAL,
ministre des Pêches, de l'Aquaculture
et du Développement rural,
Île-du-Prince-Édouard ([12:35](#))*

B. Mesures transitoires à court terme

En juin 2009, le gouvernement fédéral a annoncé une subvention de 15 M \$ sur une période de dix mois dans le cadre du Programme des mesures transitoires à court terme (MTCT) destiné aux pêcheurs de homard des provinces de l'Atlantique et du Québec. Ce programme, qui a pris fin le 31 mars 2010, offrait de l'aide aux titulaires de permis de pêche au homard à faible revenu admissibles (particuliers) ayant connu des difficultés financières en raison de la récession économique mondiale. Dans le cas des permis de pêche communautaires autochtones, les paiements ont été versés à l'organisation autochtone titulaire du permis de pêche au homard. Le programme visait à dédommager en partie les pêcheurs de homard admissibles pour la perte de revenus causée par la baisse des débarquements. Au total, 1 705 demandes ont été approuvées et une aide financière totale de plus de 8,5 M \$ a été accordée (voir le tableau 4).

Le comité a demandé pour quelle raison il restait encore plus de 6 M \$ dans le fonds à la fin du programme. Les fonctionnaires du MPO ont justifié cet état de fait en expliquant que l'on s'attendait, au début, à ce que le prix à terre du homard chute à environ 3 \$ la livre, ce qui s'est produit. Toutefois, les pêcheurs ont compensé cette chute du prix par une augmentation des débarquements. Pour cette raison, les revenus de la pêche au homard ont été plus élevés que prévu. Par conséquent, le nombre de titulaires de permis de pêche au homard admissibles au programme a été moins élevé que prévu. Les fonds non utilisés ont été reversés au Trésor²⁷.

Tableau 4 – MTCT – Financement et demandes par région

Région	Demandes approuvées	Financement
Golfe	636	3 422 344 \$
Maritimes	418	2 112 822 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	564	2 630 144 \$
Québec	87	418 097 \$
Total	1 705	8 583 407 \$

Source : Bibliothèque du Parlement; données de Pêches et Océans Canada, [Programme des mesures transitoires à court terme](#).

C. Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique

Le programme des mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique (MDIHA) a été annoncé en juin 2009 en prolongement du programme MTCT. La date limite pour les demandes d'aide financière dans le cadre de ce programme était le 30 septembre 2011. Le MPO a alloué au programme MDIHA 50 M \$ sur une période de cinq ans (qui prendra fin le 31 mars 2014).

Le programme vise à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de durabilité des ZPH dans leur ensemble. La mise en œuvre des différents plans approuvés doit être achevée à la date de fin du programme. Dans le cadre du programme MDIHA, le MPO n'a assuré qu'une aide financière partielle : les organisations de pêcheurs de homard devaient également obtenir d'autres sources de financement (à savoir des prêts bancaires, des subventions et des prêts des gouvernements provinciaux, ou d'autres ministères ou organismes fédéraux, ou bien encore des contributions des pêcheurs, etc.) pour pouvoir participer au programme.

L'obtention de fonds dans le cadre du programme se faisait suivant un processus en deux étapes. Une organisation de pêcheurs responsable devait tout d'abord élaborer un

²⁷ Adam Burns, directeur de la Gestion des ressources pour le Secteur de l'Atlantique, des Écosystèmes et de la Gestion des pêches, Pêches et Océans Canada ([10:08](#)).

La pêche au homard : gardons le cap

plan de durabilité pour l'ensemble d'une ZPH et obtenir son approbation par le MPO. Puis, après l'approbation du plan de durabilité par le MPO, les groupes de pêche commerciale au homard de la ZPH pouvaient présenter des propositions de projets au MPO en vue d'obtenir une aide financière pour la mise en œuvre du plan. Le niveau de l'aide financière était fondé sur la dépendance à la pêche au homard et les débarquements de la ZPH.

Seuls les projets proposés dans l'une des trois catégories suivantes étaient admissibles à une aide financière :

- Réorganisation et rationalisation : retrait de permis et enlèvement de casiers, le but étant l'amélioration de la durabilité de la ressource ou la viabilité économique de la flotte ou de la pêche.
- Conservation et intendance : augmentation de la taille minimale de la carapace, fermeture de zones, rapports sur les prises accidentelles et les pertes d'engins, ainsi que la qualité de la manutention.
- Gouvernance : création ou amélioration d'organisations de pêcheurs de homard.

Tableau 5 – Programme MDIHA : Dépenses, permis retirés et casiers enlevés par province

Région du MPO	Province	Financement du MPO (en milliers de dollars) ¹	Nombre de permis retirés ²	Nombre de casiers enlevés ²
Maritimes	Nouveau-Brunswick	344	0	0
	Nouvelle-Écosse	678		
Golfe	Nouveau-Brunswick	12 160	280	100 460
	Nouvelle-Écosse	7 219		
	Île-du-Prince-Édouard	12 590		
Québec	Québec	4 843	29	11 690
Terre-Neuve-et-Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	9 052	282	90 566
Total		46 885	591	202 716

Source : 1. Pêches et Océans Canada, *ALSM Status Report Prepared for Senate Committee*, 14 janvier 2013.

2. David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada ([8:45](#)).

Au total, 17 plans de durabilité portant sur une ou plusieurs zones de pêche ont été présentés et 33 projets ont bénéficié d'une aide financière dans 34 ZPH. Lors de son témoignage devant le comité, David Balfour, sous-ministre adjoint principal à la Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada, a indiqué que, au terme du

programme, près de 600 permis auront été retirés et plus de 200 000 casiers auront été enlevés dans le cadre de projets de réorganisation et de rationalisation. Notamment, 15 des 50 M \$ ont été spécifiquement alloués à des plans de durabilité élaborés par les travailleurs de zones à faible revenu ayant subi des pertes importantes en raison de la faiblesse chronique des débarquements de homard. Environ 90 % des fonds du programme MDIHA sont principalement consacrés à la réorganisation et à la rationalisation. Le tableau 5 présente, par région du MPO et par province, la répartition des fonds du programme MDIHA depuis le début du programme, ainsi que le nombre de permis retirés et de casiers enlevés.

D. Le Conseil canadien du homard

En octobre 2009, le gouvernement fédéral, les quatre provinces de l'Atlantique et le Québec ont alloué 370 000 \$ sur deux ans à la création du Conseil canadien du homard (le Conseil)²⁸. Depuis lors, les gouvernements fédéral et provinciaux ont convenu de renouveler leur appui au Conseil jusqu'à la fin de l'exercice 2012-2013 par l'octroi d'une contribution additionnelle combinée de 165 000 \$²⁹. Le Conseil travaille actuellement à recueillir des fonds auprès de l'industrie³⁰.

Le Conseil se compose de représentants du secteur de la pêche, des négociants nationaux, de l'industrie de la transformation et du secteur de l'expédition de homards vivants des cinq provinces, ainsi que de représentants de communautés autochtones. Les représentants des ministères fédéral et provinciaux responsables des pêches sont des membres d'office du Conseil. Le Conseil ne compte à l'heure actuelle qu'un seul employé rémunéré, à savoir le directeur exécutif.

Le Conseil canadien du homard est une initiative permettant d'examiner les préoccupations générales de l'industrie dans son ensemble. En rassemblant tous les acteurs de cette pêche, nous essayons d'apporter des changements globaux. Il faut permettre à ce travail de continuer avec l'appui continu du gouvernement. Il faut poursuivre ce processus d'établissement de solutions axées sur l'industrie dans le cadre duquel des associations et des groupes de l'industrie pourraient faire valoir toutes leurs préoccupations dans le cadre d'une tribune où les membres se comprennent les uns les autres, partagent des idées et contribuent à la reconstruction de la valeur liée cette importante ressource.

Marc Surette, directeur général, Nova Scotia Fish Packers Association ([12:137](#))

²⁸ Pêches et Océans Canada, « [Les ministres des pêches appuient le tout nouveau Conseil canadien du homard](#) », *Communiqué*, 15 octobre 2009.

²⁹ Pêches et Océans Canada, *La pêche au homard au Canada*, mémoire présenté au comité, 8 mai 2012, p. 19.

³⁰ Conseil canadien du homard, *Smart Competition and Disciplined Co-operation*, exposé présenté à l'assemblée générale annuelle de la Prince Edward Island Fishermen's Association, 25 février 2012.

Des membres de l'industrie consacrent bénévolement de nombreuses heures aux travaux du Conseil.

Après sa création, le Conseil a commandé une étude ayant pour objet d'examiner la situation actuelle du secteur du homard et de proposer une stratégie à long terme visant la mise en valeur du homard. Selon le rapport qui en a découlé, publié en octobre 2010 et intitulé *From Trap to Table*³¹, le secteur du homard est « très fragmenté et mal organisé », de sorte qu'il ne donne pas son plein rendement. Par la suite, le Conseil a organisé plusieurs réunions et rencontres de groupes de travail pour examiner les défis et les possibilités économiques et organisationnels propres à l'industrie du homard. À la suite de consultations auprès d'un large éventail d'intervenants, le Conseil a publié, en octobre 2012, une ébauche de document de travail présentant un plan d'action visant à assurer la viabilité du secteur du homard³². Ce plan d'action propose trois tactiques clés auxquelles tous les segments de l'industrie doivent participer :

- Normes de qualité : établir une méthode cohérente permettant d'attribuer différents niveaux de qualité définis au homard vivant et transformé;
- Régulation des prix : établir différents prix selon la qualité et le marché;
- Image de marque : promouvoir la qualité supérieure du homard canadien et faire apprécier sa valeur auprès de l'acheteur.

À l'automne 2012, les membres du Conseil sont parvenus à un consensus sur les normes de qualité et l'image de marque. Le comité a également appris que le Conseil avait obtenu des fonds des gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse en vue d'organiser des ateliers de manutention où sont expliquées la biologie du homard, ses qualités ainsi que sa manutention afin de garantir une qualité irréprochable du bateau jusqu'à l'usine de transformation. Le Conseil a aussi lancé un projet pilote de traçabilité du homard (examiné plus en détail ci-dessous) et travaille actuellement à l'image de marque³³.

³¹ Gardner Pinfold Consultants Inc., [*From Trap to Table – A Long Term Value Strategy for the Canadian Lobster Industry*](#), rapport final, produit pour le Conseil canadien du homard, octobre 2010.

³² Conseil canadien du homard, *Building an Integrated Plan for the Canadian Lobster Industry*, ébauche d'un document de travail, octobre 2012.

³³ Geoff Irvine, directeur exécutif, Conseil canadien du homard ([11:9-10](#)).

SOUTENIR LE CHANGEMENT

A. Rationalisation de la pêche

Les commentaires qu'a entendus le comité sur les initiatives récentes du gouvernement fédéral à l'appui de la pêche au homard ont été positifs. Notamment, concernant le programme MDIHA, plusieurs témoins ont souligné qu'ils étaient contents que les initiatives de réorganisation et de rationalisation soient dirigées par le secteur du homard lui-même plutôt que selon une approche descendante. Toutefois, ils ont rappelé au comité que le programme prenait fin le 31 mars 2014 et que tous les plans de durabilité approuvés auront alors été mis en œuvre; de plus, ils ont insisté sur le fait que le gouvernement fédéral devait continuer à offrir un soutien. Par exemple, l'honorable Ron W. MacKinley, ministre des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural de l'Île-du-Prince-Édouard, a indiqué qu'on pourrait retirer plus de permis et enlever plus de casiers grâce à une aide financière accrue du gouvernement fédéral. De même, Keith Sullivan, analyste de marchés de Fish, Food and Allied Workers, à Terre-Neuve-et-Labrador, a déclaré : « Les deux ordres de gouvernement ont collaboré avec les pêcheurs pour appuyer un programme qui est un bon premier pas pour assurer la stabilité et une augmentation du revenu à long terme pour les pêcheurs, qui demeurent engagés et continuent d'investir dans la pêche et de contribuer aux économies locales qui sont essentiellement situées en régions rurales. [...] Ce programme sera rentable pour nous à l'avenir. Toutefois, il est impératif que nous cherchions des façons de poursuivre la rationalisation dans les secteurs où c'est nécessaire. Je ne préconise pas nécessairement cela pour tous les secteurs, mais dans les endroits où c'est nécessaire le gouvernement devrait certainement être ouvert à discuter des diverses possibilités avec les pêcheurs et à chercher des solutions aux problèmes. Comme je l'ai dit, il s'agit définitivement d'un bon premier pas³⁴. »

Le comité convient avec les témoins que le processus de rationalisation de la pêche au homard doit se poursuivre. Nous reconnaissons également que ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui devraient continuer d'assumer la responsabilité du retrait des permis et de la diminution du nombre de casiers, tout en tenant compte des besoins de leurs collectivités. Ces mesures contribueront à réduire la surcapacité, à réduire l'effort de pêche et à assurer un revenu approprié aux pêcheurs qui demeurent actifs. Étant donné le succès tiré du programme MDIHA actuel et des possibilités de poursuivre la

³⁴ [\(12:62-63\)](#).

rationalisation du secteur de la pêche au homard, nous pensons qu'il faudrait envisager la possibilité de mettre sur pied un programme visant les mêmes buts.

Recommandation 1 :

Que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, considère un programme similaire à celui des Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique qui se termine avec succès de façon à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan, dirigé par l'industrie, axé sur la durabilité des ZPH pour le secteur canadien de la pêche au homard.

L'imposition de quotas, ou QIT (quotas individuels transférables), pour réduire la surcapacité dans le secteur de la pêche du homard a été brièvement abordée au cours des audiences du comité. La plupart des témoins qui ont traité le sujet n'étaient pas d'accord avec cette solution. Par exemple, Peter Connors, président d'Eastern Shore Fisherman's Protective Association (Nouvelle-Écosse), a déclaré : « Nous rejetons le concept de la gestion des quotas comme outil de conservation ou de contrôle. L'expérience nous a prouvé que l'on ne peut faire respecter les quotas qui, d'ailleurs, ne font pas l'objet de rapports précis. Les pêcheurs de notre région ne souhaitent pas de quotas, même comme méthode de consolidation. Les pêcheurs préconisent des mesures telles que l'imposition de limites aux engins et aux saisons de pêche, sur lesquelles nous avons des informations précises. Il ne faut pas confondre les solutions théoriques et les solutions concrètes qui se traduisent par des résultats réels³⁵. » De même, Keith Sullivan, analyste de marchés de Fish, Food and Allied Workers, (Terre-Neuve-et-Labrador), a précisé : « On ne laisse pas de place au marchandage quant aux quotas ou aux quotas individuels transférables, d'ailleurs cela ne devrait pas avoir lieu. Le contrôle des intrants a fait ses preuves dans cette pêche. On ne peut pas vraiment écouter ceux qui préconisent les QIT en tant que mesure de conservation. Par exemple, chaque stock de poisson de fond ayant fait l'objet d'un moratoire a été géré en partie ou complètement par l'entremise des QIT³⁶. »

Deux autres points ont été soulevés concernant les quotas. Premièrement, on a laissé entendre qu'un système de quotas mettrait en danger l'indépendance de la pêche, nuirait aux petites entreprises, entraînerait une baisse de la concurrence et conduirait à la concentration dans le secteur de la pêche. Deuxièmement, on a insisté sur le fait que

³⁵ [\(12:110\)](#).

³⁶ [\(12:62\)](#).

le concept des quotas avait été présenté sans aucun apport des pêcheurs de homard et à un moment de grande incertitude pour l'industrie.

Le comité a entendu des plaintes similaires à propos de divers changements sur le plan de la prestation de services annoncés l'an dernier par le MPO et visant à accroître l'efficacité et la rentabilité des programmes ministériels. Ces changements sont entrés en vigueur le 1 avril 2013. En vertu de l'un de ces changements, les pêcheurs sont maintenant tenus d'obtenir leur permis de pêche au homard en ligne plutôt que dans un bureau régional du MPO³⁷. L'autre changement oblige les pêcheurs à dorénavant se procurer, à leurs frais, les étiquettes d'engins employées dans le cadre de la pêche commerciale³⁸. Des témoins ont fait valoir qu'on n'avait pas accordé assez de temps aux pêcheurs pour qu'ils puissent élaborer des solutions de remplacement viables à ces programmes et ont demandé pendant les audiences que l'échéance soit repoussée. Le comité s'est également fait déclarer que ces changements allaient imposer une pression additionnelle sur les pêcheurs et feraient augmenter leurs coûts. Des pêcheurs ont également affirmé que ces changements étaient incompatibles avec l'objectif du programme MDIHA. Par exemple, Bobby Jenkins, président de la Southern Kings and Queens Fisherman's Association (Île-du-Prince-Édouard), a déclaré : « Un défi majeur pour la ZPH 26a est de s'assurer que les succès et efforts qui proviennent du MDIHA ne soient pas mis en péril par la réduction des services et les compressions budgétaires du MPO³⁹. »

Un certain nombre de pêcheurs ont remis en cause la décision de passer à la délivrance de permis en ligne. Ils ont expliqué qu'ils n'étaient pas suffisamment versés en informatique pour renouveler leur permis en ligne. Ils souhaiteraient pouvoir renouveler leur permis de pêche au homard par téléphone. En réponse à cela, des employés du MPO de la région du Golfe ont affirmé au comité que des tutoriels en ligne et un système de soutien téléphonique seront mis à la disposition des pêcheurs éprouvant des difficultés à se procurer ou à renouveler leur permis de pêche en ligne. Ils ont également déclaré que les pêcheurs qui n'ont pas accès à Internet pourront désigner une personne habilitée à renouveler leur permis en leur nom.

Le comité reconnaît avec les témoins que le MPO devrait, à l'avenir, s'efforcer de faire part des décisions concernant les changements à la prestation de services suffisamment avant le début de la saison de pêche pour donner aux pêcheurs assez de temps pour

³⁷ Pêches et Océans Canada, [Obtenir un permis](#), [consulté le 14 janvier 2013].

³⁸ Pêches et Océans Canada, [Étiquettes et plaquettes d'engins de pêche](#), [consulté le 14 janvier 2013].

³⁹ [\(12:112\)](#).

s'adapter aux changements à venir. De plus, nous pensons que le MPO, en collaboration avec l'industrie, devrait entre-temps aider les pêcheurs au homard à se familiariser avec l'obtention de permis de pêche en ligne et l'achat d'étiquettes d'engins de pêche.

Recommandation 2 :

Que Pêches et Océans Canada travaille avec l'industrie du homard afin de familiariser les pêcheurs et les autres intervenants des changements à la prestation des services et soutiens ministériels qui sont entrés en vigueur le 1 avril 2013.

B. Une organisation dirigée par l'industrie

Tout au long des audiences, les témoins se sont accordés pour dire que le Conseil canadien du homard représente tous les segments de l'industrie du homard. Ils ont affirmé que les discussions relatives à la réorganisation du secteur du homard doivent se dérouler suivant une approche ascendante ou au sein de l'industrie et que le Conseil est le forum tout indiqué à cette fin.

De plus, les témoins partageaient l'opinion que le Conseil est l'organisme le mieux placé pour élaborer une approche coordonnée de commercialisation du homard afin de positionner l'industrie sur les marchés intérieurs et internationaux. Une majorité d'entre eux se sont déclarés en faveur d'une promotion générique du homard canadien, dont profiterait toute l'industrie.

Toutefois, le soutien financier demeure problématique. Plusieurs témoins ont indiqué que le Conseil ne disposait pas de ressources financières suffisantes et qu'il avait besoin d'un financement stable à long terme. Comme l'a signalé Patrick McDonald,

Il importe que tous les ordres de gouvernement collaborent à la stratégie. L'industrie n'y arrivera pas seule. Il nous faut des engagements financiers des provinces, du gouvernement fédéral et de l'industrie pour arriver à une solution. Seule, face à la crise financière actuelle, l'industrie est incapable d'amasser l'ensemble des fonds nécessaires pour faire cela. Il faudra un investissement important pour bien le faire, parce que nous n'avons peut-être qu'une seule chance pour régler le problème. C'est une petite occasion qui s'offre à nous. Nous pouvons profiter d'une conjoncture favorable caractérisée par une industrie unie, et la dernière chose qu'il nous faut, c'est que les gouvernements nous mettent des bâtons dans les roues et nous empêchent de réussir. Il nous faut la collaboration de tous les ordres de gouvernement.

Leonard LeBlanc, président, Conseil canadien du homard ([11:33](#))

sous-ministre adjoint par intérim au Marketing et développement du ministère des Pêches et de l'Aquaculture de Terre-Neuve-et-Labrador : « Le Conseil permet de rassembler beaucoup de personnes qui veulent travailler ensemble. Toutefois, actuellement, elles n'ont pas les ressources nécessaires pour faire certaines des choses dont vous parlez concernant la commercialisation ou l'image de marque⁴⁰. »

Comme mentionné précédemment, le Conseil travaille actuellement à recueillir des fonds auprès de l'industrie. Geoff Irvine, directeur exécutif du Conseil, a informé le comité que les cotisations sont à l'heure actuelle versées sur une base volontaire et que le Conseil avait recueilli l'an dernier 50 000 \$ auprès de l'industrie. Il a expliqué que, en raison du contexte économique, tous les segments de l'industrie du homard ne sont pas en mesure de verser une contribution.

Dernièrement, le Conseil a proposé comme stratégie de financement l'imposition d'un frais équivalent à « un cent la livre », c'est-à-dire une contribution d'un cent pour chaque livre de homard débarquée, ce montant étant partagé à parts égales par le pêcheur et par l'acheteur. Cela représenterait environ 1,5 million de dollars par année. M. Irvine a informé le comité qu'un sondage avait été effectué auprès de l'industrie à ce sujet et que cette stratégie faisait le consensus. Comme l'a déclaré Jeff Malloy, directeur général et chef de la direction de l'Association coopérative des pêcheurs acadiens Ltée de l'Île-du-Prince-Édouard : « [...] au bout du compte, il faut injecter des fonds dans cette industrie. Nous espérons que cela puisse provenir de l'industrie elle-même. Je trouve que ce n'est pas sain de s'attendre à ce que tout l'argent provienne du gouvernement. Si l'industrie veut s'administrer, elle devrait déboursier elle-même les fonds nécessaires. C'est de là qu'est venue l'idée d'un cent la livre au tout début⁴¹ ». Toutefois, il n'existe actuellement aucun mécanisme pour recueillir ces fonds, car il n'existe pas de loi à cet effet dans aucune des cinq provinces, ni à l'échelon fédéral.

En matière de financement public, les représentants des ministères des Pêches provinciaux ont informé le comité qu'ils allaient continuer à soutenir le Conseil, tout en rappelant que l'aide financière fédérale était établie jusqu'à la fin de l'exercice 2012-2013. De concert avec plusieurs autres témoins représentant l'industrie, ils ont insisté sur le fait que le gouvernement fédéral devait maintenir son soutien.

Le comité a reçu suffisamment de témoignages pour conclure que le Conseil canadien du homard est très respecté par tous les segments de l'industrie du homard et les

⁴⁰ [\(13:19\)](#).

⁴¹ [\(12:140\)](#).

ministères provinciaux des Pêches et que le Conseil a démontré sa capacité à convaincre l'industrie de se réorganiser et de progresser. Le Conseil confie les rênes de l'industrie aux intervenants du secteur. Nous croyons fermement que ce travail doit continuer et que les pêcheurs, les acheteurs, les distributeurs et les transformateurs contribueront de plus en plus financièrement au Conseil à mesure que l'industrie se redressera. Pour le moment, toutefois, le comité estime qu'une aide transitoire est nécessaire pour soutenir le travail du Conseil. Nous sommes convaincus que les gouvernements fédéral et provinciaux et les représentants de l'industrie peuvent s'entendre sur une formule de financement qui convient aux besoins du Conseil.

Recommandation 3 :

Que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, s'engage à soutenir le travail du Conseil canadien du homard pendant que, d'entité publique-privée, il deviendra une organisation entièrement privée, tout en s'assurant que le Conseil ait le cadre approprié pour poursuivre avec succès un mandat de commercialisation supporté par l'industrie.

Le comité estime que le Conseil canadien du homard peut montrer la voie en matière de qualité, de même que pour la traçabilité et l'écocertification. Ces sujets sont examinés plus en détail dans les sections suivantes.

C. Amélioration de la qualité

Les témoins se sont entendus pour déclarer que le homard canadien est une ressource de grande qualité. Cependant, le comité s'est vu rappeler à maintes reprises qu'une mauvaise manutention, tout au long de la chaîne de valeur, est préjudiciable aux produits du homard. Que peut-on faire? On a affirmé au comité que les ateliers sur la manutention organisés par le Conseil canadien du homard représentaient un pas vers l'amélioration de la qualité : ces ateliers sont destinés non seulement aux pêcheurs, mais à tous les intervenants de

La preuve est faite que la qualité du homard du Canada est supérieure à celle du homard des États-Unis, notre principal concurrent. [...] Cette qualité consiste en un superbe homard à carapace dure, en une expérience gastronomique haut de gamme, car il contient plus de viande et peut survivre à son transport aérien vers l'étranger et diverses destinations européennes et asiatiques. [...] La marque canadienne est un atout sous-utilisé.

*Stewart Lamont, directeur principal, Tangier
Lobster Company Limited ([11:11](#))*

la chaîne de valeur. La Lobster Academy, qui est située sur le campus du Huntsman Marine Science Centre de St. Andrews, au Nouveau-Brunswick a également été présentée comme un nouvel établissement d'enseignement novateur : elle offre des séminaires pédagogiques sur le *Homarus americanus*, son cycle de vie, sa pérennité, son exploitation, sa transformation, son conditionnement, son transport, etc⁴². Geoff Irvine, directeur exécutif du Conseil canadien du homard, a déclaré : « La Lobster Academy est une réalité, elle donne de très bons résultats. Le concept, ou l'approche, consiste à utiliser ces installations pour informer les intervenants de l'industrie – nous-mêmes – les commerçants, les acheteurs et les pêcheurs⁴³. »

On a expliqué au comité qu'un contrôle de la qualité permettra de regagner la valeur perdue du homard et d'améliorer les prix des produits. Des témoins ont également affirmé qu'il faudrait établir des normes de qualité du quai au produit fini, et ce, tant pour les homards vivants que pour les homards transformés. Les normes de qualité devraient également englober la fiabilité de la distribution et de la production⁴⁴.

Le comité a été heureux d'apprendre que l'on déploie des efforts afin d'améliorer la manutention des homards dans tous les segments de l'industrie, par le truchement d'ateliers offerts par le Conseil canadien du homard. Nous trouvons également prometteurs les séminaires de formation organisés par la Lobster Academy. À notre avis, l'industrie fait des efforts considérables pour améliorer la qualité de son actif le plus précieux, le homard.

D. Vers la traçabilité et la certification

On a répété à maintes reprises au comité qu'il existe une demande mondiale croissante pour des produits du homard qui soient traçables et écocertifiés. Pour différentes raisons – salubrité alimentaire, durabilité de la pêche, vérification de l'authenticité des produits, etc. – les consommateurs veulent être en mesure de suivre le homard, depuis le pêcheur ou la zone de débarquement et tout au long de la chaîne de valeur⁴⁵. Du point de vue de l'industrie, la traçabilité peut contribuer à améliorer la responsabilité de

⁴² Pour en savoir davantage, consulter le site de la [Lobster Academy](#).

⁴³ (11:27).

⁴⁴ Joseph LaBelle, Directeur à la Direction des politiques, de la promotion et des projets stratégiques, Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Nouveau-Brunswick (12:16).

⁴⁵ Cube Automation, [Lobster Traceability Pilot Project – Analysis Phase](#), produit pour le Conseil canadien du homard, 29 août 2011.

tous ses segments, identifier des produits de meilleure qualité, donner confiance au marché et entraîner une amélioration des prix⁴⁶.

On a commencé à élaborer au Canada un système de traçabilité du homard. Une première étude visant à évaluer la mesure dans laquelle l'industrie du homard serait prête pour un régime de traçabilité intégrale, financée par le Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture, a été réalisée pour le Conseil canadien du homard et achevée en août 2011. Cette étude a permis d'établir les méthodes et les procédures à mettre en place pour assurer la traçabilité au moyen, par exemple, de nouveaux systèmes informatisés de collecte de données, d'équipements et d'appareils électroniques additionnels⁴⁷. En novembre 2012, le gouvernement fédéral a accordé une aide de 37 597 \$ au Conseil canadien du homard pour qu'il poursuive le travail entrepris pour établir un modèle de traçabilité du homard. Le Conseil doit lancer une stratégie de mise en œuvre et d'essai en plusieurs étapes qui requerra la participation et l'apport des professionnels de l'industrie des quatre provinces de l'Atlantique et du Québec⁴⁸.

Des témoins ont également fait mention de *ThisFish*, un autre système de traçabilité du poisson et des fruits de mer, qu'élabore EcoTrust, un organisme sans but lucratif, de concert avec des pêcheurs, des transformateurs et des détaillants canadiens. Ce système fonctionne comme suit : le pêcheur attache à sa prise une étiquette numérotée et le consommateur peut par la suite saisir ce numéro sur le site de *ThisFish* pour savoir qui l'a capturé, où et quand. Le consommateur peut également envoyer des messages au pêcheur et lui poser ainsi des questions sur ses produits et ses techniques de pêche⁴⁹. Selon le rapport de Revenue Management Ltd. produit pour le Conseil canadien du homard, des projets pilotes menés en Nouvelle-Écosse, dans le cadre desquels les homards sont munis d'étiquettes numérotées de *ThisFish*, ont conduit à des prix plus élevés pour les pêcheurs⁵⁰.

La traçabilité constitue souvent une condition à l'écocertification, laquelle est un moyen de fournir l'assurance qu'un produit, un procédé ou un service est conforme à des

⁴⁶ Revenue Management Ltd., *Building an Integrated Plan for the Canadian Lobster Industry*, projet de document de réflexion, produit pour le Conseil canadien du homard, juillet 2012.

⁴⁷ Cube Automation, *op. cit.*

⁴⁸ Agence de promotion économique du Canada atlantique, [Le gouvernement du Canada investit dans l'avenir des pêcheurs, transformateurs et exportateurs de homard](#), *Communiqué*, 8 novembre 2012.

⁴⁹ Pour en savoir davantage, consulter le site de [ThisFish](#).

⁵⁰ Revenue Management Ltd., *op. cit.*, p. 27.

exigences ou à des normes environnementales données. Le comité a entendu dire que, pour les pêches de capture, le Marine Stewardship Council (MSC) est l'organisme de certification et d'écoétiquetage le plus connu. Les pêches certifiées par le MSC doivent se conformer à des normes environnementales de pêche durable fondées sur trois principes : durabilité des populations exploitées, maintien de l'écosystème dont dépend la pêche et gestion responsable.

La zone de pêche hauturière de la Nouvelle-Écosse (ZPH 41) a été la première à obtenir l'écocertification du MSC pour le homard en juin 2010. L'Association des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine (ZPH 22) tente actuellement d'obtenir la certification du MSC. Les pêcheurs de homard de l'Île-du-Prince-Édouard ont également franchi l'étape de l'évaluation préalable du MSC. Aux États-Unis, les pêcheurs de homard du Maine ont obtenu la certification du MSC en mars 2013.

Le comité a appris que le coût de la certification du MSC est élevé et que l'on ne sait pas encore quelle incidence elle aura sur les prix. Dans son mémoire, Leonard LeBlanc, président de la Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition (Nouvelle-Écosse), indique que « les pêcheurs comprennent que s'il est impossible de certifier que leurs prises proviennent d'une pêche durable et bien gérée, ils risquent de perdre leurs marchés traditionnels et d'être écartés de nouveaux marchés. Que pouvons-nous faire quand on sait qu'une évaluation préalable du MSC peut coûter plus de 25 000 \$ et qu'une évaluation complète coûte 100 000 \$ de plus, et ce, sans savoir pour autant si la certification du MSC se traduira par des prix vraiment plus élevés sur le marché⁵¹? »

Ian MacPherson, directeur exécutif de la Prince Edward Island Fishermen's Association (Île-du-Prince-Édouard), a déclaré au comité que le Conseil canadien des pêcheurs professionnels travaille, avec l'appui du programme Infrastructure canadienne de traçabilité sectorielle d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à un projet pilote qui pourrait déboucher sur la mise en place d'un programme canadien de certification du homard. Ce projet s'appuie sur les lignes directrices de la FAO en matière de gestion responsable des pêches et vise à établir une norme canadienne qui inspirerait le même respect et aurait le même prestige que la certification du MSC.

Au vu des témoignages, le comité reconnaît que la mise en place d'un système de traçabilité du homard est un premier pas essentiel vers l'écocertification, de concert avec la saine gestion de la ressource. Nous sommes heureux de constater que l'industrie

⁵¹ Leonard LeBlanc, président, Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition, mémoire présenté au comité, 29 novembre 2012 [traduction].

fait des progrès à ce chapitre, par l'entremise du Conseil canadien du homard, avec l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux.

Par ailleurs, le comité comprend que la certification peut être un élément important qui permettra d'élargir l'accès aux marchés mondiaux et de faire augmenter la demande. Nous croyons que la volonté d'obtenir la certification est le résultat d'une décision prise sans contrainte par l'industrie en réponse à la demande du marché. C'est pourquoi le comité encourage les organisations de pêcheurs, les autres segments de l'industrie et les ZPH entières qui recherchent l'écocertification par des tiers. À notre avis, le Conseil canadien du homard pourrait se constituer une expertise en la matière. De son côté, le MPO, en tant qu'organisme de réglementation responsable de la gestion de la ressource, soutient déjà les intervenants de l'industrie qui aspirent à l'écocertification par des tiers en leur fournissant l'information (sur le plan des sciences et de la gestion) nécessaire à l'évaluation. Le ministère collabore également avec l'industrie à modifier les pratiques de gestion de la pêche du homard afin de respecter les conditions de la certification.

E. Nécessité de régler certains problèmes de gestion : taille de la carapace et saison de pêche

La réglementation de la taille minimale de la carapace, c'est-à-dire de la plus petite longueur de carapace qu'il est permis de pêcher, est une importante mesure de conservation qui est en vigueur depuis plusieurs décennies. La taille minimale réglementaire est fondée sur la « taille de première maturité », soit la taille à laquelle 50 % des homards femelles ont atteint leur maturité sexuelle. Marc Lanteigne, gestionnaire à la Division des ressources aquatiques de la région du Golfe, Pêches et Océans Canada, a expliqué : « Présentement, la taille est de 72 mm dans le sud du Golfe, qui correspond à la maturité sexuelle de 50 % des femelles. Les 50 % de femelles qui ont atteint la maturité sexuelle à cette taille peuvent produire des œufs. Sur le plan scientifique, la question est simple. Avant la pêche, il faut qu'au moins 50 % des stocks aient atteint la maturité sexuelle⁵². »

Actuellement, la taille minimale réglementaire de la carapace varie d'une ZPH à l'autre parce que la taille à laquelle les homards atteignent leur maturité sexuelle varie d'une zone à l'autre (voir l'Annexe A). La taille à laquelle 50 % des homards femelles atteignent la maturité sexuelle est estimée à 72 mm dans la région du Golfe (ZPH 23, 24,

⁵² [\(12:190\)](#).

25 et 26a), à 81 mm à Terre-Neuve-et-Labrador (ZPH 3 à 14), et à 104 mm dans certaines régions des Maritimes (ZPH 35, 36 et 38). La taille minimale réglementaire variait en 2012 de 71 et 84 mm.

Dans plusieurs ZPH, la taille minimale réglementaire a été augmentée au cours des années afin d'atteindre, voire parfois de dépasser, la taille de première maturité (ce qui permet aux femelles de produire des œufs plus d'une fois). Cependant, dans un certain nombre de ZPH, la taille minimale réglementaire demeure inférieure à la taille de 50 % des homards à leur première maturité. On a expliqué au comité que d'autres mesures, telles que l'imposition de tailles maximales et le marquage au moyen d'une encoche en V, avaient été prises dans ces ZPH afin d'augmenter la proportion de femelles sexuellement matures qui restent dans l'eau.

Dans certains secteurs de la région du Golfe (ZPH 23d, 24, 25 et 26a), la taille minimale réglementaire a été portée de 71 mm en 2012 à 72 mm en 2013. Certains ont proposé d'augmenter encore la taille minimale dans le but d'atteindre graduellement 76-77 mm, et la question a été longuement débattue au cours des audiences, en particulier par le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, qui se partagent la ZPH 25. Le débat portait non pas sur la conservation de la ressource, mais plutôt sur des considérations économiques.

Des témoins de l'Île-du-Prince-Édouard se sont opposés à l'augmentation de la taille minimale réglementaire au-delà de 72 mm. Ils ont fait valoir que, à cette taille, le homard de conserverie est un homard entièrement mature qui est de taille plus petite que dans les autres ZPH. Ils ont expliqué qu'ils ont développé des créneaux pour le homard de conserverie et qu'ils souhaitent continuer de les exploiter. Ils entrevoient également de nouvelles possibilités de débouchés pour le homard de conserverie à la suite de missions commerciales et d'efforts de promotion récents. Au final, ils craignent que

Je crois que le fait de s'assurer que les homards ont l'occasion de se reproduire au moins une fois avant d'être pêchés est probablement la mesure la plus fondamentale sur laquelle nous travaillons avec l'industrie, car elle permet de protéger la ressource pour l'avenir. Des progrès considérables ont été réalisés sur le plan de l'augmentation de la taille minimale de la carapace en vue de nous aider à atteindre ces objectifs. Honnêtement, l'augmentation de la taille de la carapace augmente aussi le nombre de homards pouvant être destinés au marché du homard vivant, qui est normalement vendu plus cher que le homard transformé.

David Balfour, sous-ministre adjoint principal à la Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada

[\(8:51\)](#)

l'augmentation de la taille minimale réglementaire ne nuise gravement à l'économie insulaire, étant donné que la majeure partie de l'industrie de la transformation est axée sur le homard de conserverie.

Inversement, des témoins du Nouveau-Brunswick ont déclaré au comité qu'ils souhaitaient que la taille minimale réglementaire soit portée à 76 mm. Ils ont expliqué qu'ils perçoivent une résistance de plus en plus grande à l'égard des homards de petite taille. Par exemple, ils ont remarqué que les restaurants Darden, à qui appartient la bannière Red Lobster, n'achètent plus de queues de homard de moins de 4 onces (ce qui correspond à un homard ayant une carapace de 76 ou 77 mm de longueur). Ils ont également affirmé que le marché des petits homards de conserverie a du mal à absorber l'offre, ce qui exerce une pression à la baisse sur le prix de tous les homards, remarque qui a été appuyée par un témoin représentant les pêcheurs du Québec. L'honorable Michael Olscamp, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, a déclaré au comité que la réglementation actuelle de la taille reflète des préférences dépassées et que le marché a changé : « Si l'on augmente la taille minimale pour tenir compte des nouvelles préférences du marché, on améliorera la commercialisation et on contribuera à une meilleure durabilité de la ressource⁵³. »

Plusieurs solutions ont été débattues au cours des audiences. L'une d'elles consisterait à diviser la ZPH 25 en trois sous-zones, une pour chaque province, et à fixer des tailles minimales réglementaires différentes pour chacune des sous-zones. Cela pourrait toutefois créer de la confusion, car les pêcheurs pêchent actuellement un peu partout et pas seulement à proximité de leur propre côte. Il faudrait donc modifier la réglementation. Une autre solution qui ne nécessiterait pas de modification de la réglementation consisterait à laisser le marché dicter ce qu'il veut et à permettre aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick de pêcher des homards plus gros (ce qui nécessiterait de modifier le dispositif d'évasion), alors que les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard continueraient de pêcher des homards plus petits. Mais, ce faisant, on pourrait laisser une province profiter du recrutement au détriment d'une autre qui aurait adopté des mesures de conservation plus strictes. Comme l'a expliqué Carl Allen, un pêcheur du Nouveau-Brunswick membre de l'Union des pêcheurs des Maritimes : « Le fait que les femelles pondent leurs œufs quelque part ne signifie pas que les petits resteront là. Quand les œufs éclosent, les petits sont emportés par les colonnes d'eau, ils flottent et se posent ailleurs. Donc, les homards qui sont pris dans le côté nord peuvent très bien provenir des Îles-de-la-Madeleine, alors que ceux que j'attrape à Cap Pelé peuvent être nés à Richibucto ou à Bouctouche. Rien ne garantit que les homards restent là où ils

⁵³ (12:12).

sont nés. C'est donc que certains tirent parti des mesures que d'autres ont mises en place [...]»⁵⁴.

Les saisons de pêche constituent un autre sujet de préoccupation pour certaines ZPH. Elles sont actuellement établies, en vertu du *Règlement de pêche de l'Atlantique de 1985*, selon un calendrier à dates fixes. Comme on le voit à l'Annexe A, le moment et la durée des saisons de pêche varient d'une ZPH à l'autre. On a expliqué au comité que ces différentes saisons ont été motivées par des préoccupations relatives à la conservation et des questions de sécurité publique : ces dates différentes visent à limiter les taux d'exploitation, à protéger les homards pendant la ponte, la mue et l'éclosion, de même qu'à pêcher dans de bonnes conditions météorologiques.

Au cours des audiences, plusieurs témoins du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ont débattu de l'opportunité de modifier les saisons. Cette question intéressait tout particulièrement les intervenants de la ZPH 25, dont la saison va du 9 août au 10 octobre.

Un certain nombre de pêcheurs et de transformateurs ont déclaré au comité que, au cours des dernières années, les homards ont commencé à muer plus tôt en raison de la température plus élevée de l'eau. En guise de solution, il a été proposé de modifier légèrement les saisons de pêche afin d'éviter les chauds mois de l'été. De cette façon, les homards seraient capturés avant le cycle de mue, ce qui procurerait des homards de meilleure qualité aux usines de transformation.

Le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques avait évoqué, dans des rapports publiés en 1995 et en 2007, la possibilité de modifier les saisons en fonction de la période pendant laquelle les homards sont les meilleurs⁵⁵. Le Ministre Olscamp du Nouveau-Brunswick souscrit à cette solution : « Un problème vient de ce que nos saisons de pêche ne coïncident pas toujours avec la période pendant laquelle le homard est à son meilleur, du point de vue de la taille et de la qualité, en particulier dans la ZPH 25. [...] Alors que faire? Pêcher quand les conditions sont optimales. Les saisons de pêche devraient être établies en fonction de la demande et du meilleur état et de la meilleure qualité du homard, plutôt qu'à des dates fixes. Il faut reconnaître que la qualité optimale peut varier selon le produit et le secteur; par exemple les homards à

⁵⁴ (12:96).

⁵⁵ Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, *Un cadre pour la conservation des stocks du homard de l'Atlantique : rapport soumis au ministre des Pêches et des Océans*, novembre 1995, p. 42; *Cadre de durabilité pour le homard de l'Atlantique (2007)*, juillet 2007, p. 26.

transformer et les homards à vendre vivants ne répondent pas aux mêmes exigences⁵⁶. »

D'autres témoins se sont déclarés opposés à l'idée d'adopter des dates d'ouverture plus précoces. Par exemple, Lee Knox, président de la Prince County Fisherman's Association de l'Île-du-Prince-Édouard, a déclaré au comité que les prises sont, dans son comté, très élevées au début de la saison, que les pêcheurs débarquent des homards de grande qualité (pêchés avant la mue) et que les usines de transformation sont prêtes à transformer les prises. Son association souhaiterait toutefois que la saison de pêche soit prolongée en raison des tempêtes fréquentes en fin de saison de pêche. M. Knox a expliqué que, au cours des quatre dernières années, des tempêtes violentes ont obligé les pêcheurs à cesser leurs activités une semaine avant la fin de la saison. De nombreux casiers ont été endommagés et les pêcheurs qui ont décidé de prendre la mer l'ont fait au péril de leur vie. Comme l'a souligné M. Knox : « Nous avons une meilleure qualité de homard, une météo meilleure et plus calme et de plus longues journées de pêche lorsque nous commençons tôt au mois d'août⁵⁷. »

Carl Allen, jeune pêcheur du Nouveau-Brunswick et membre de l'Union des pêcheurs des Maritimes, a affirmé que la majorité des pêcheurs de la ZPH 25 de sa province souhaiteraient que le début de la saison demeure au début d'août. Ils ne souhaitent pas sortir pêcher à la fin d'octobre. Selon lui, la demande de repousser le début de la saison au 1^{er} ou même au 17 septembre a été originellement formulée par les usines de transformation qui souhaiteraient disposer de plus de temps pour transformer tout le homard qui vient du Maine à cette époque de l'année⁵⁸.

Marc Surette, directeur général de la Nova Scotia Fish Packers Association, a déclaré au comité que le conseil de gestion des pêcheurs de sa région a tenté de faire modifier la date de début de la saison d'automne, mais que cela n'a pas plu aux commerçants, qui ont besoin de disposer de homards à temps pour le marché de Noël. La modification de la date de début de la saison n'aurait pas nécessairement été une correction à cette extrémité de la province, mais M. Surette a indiqué qu'on avait discuté de la possibilité de suspendre la saison au milieu de l'hiver lorsque la pêche est beaucoup moins pratiquée.

⁵⁶ L'honorable Michael Olscamp, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Nouveau-Brunswick, *Sustainability of the Lobster Industry in Atlantic Canada and Quebec*, mémoire présenté au comité, 29 novembre 2012, pp. 8 et 10 [traduction].

⁵⁷ [\(12:88\)](#).

⁵⁸ [\(12:100\)](#).

On a expliqué au comité que l'on s'attache actuellement à résoudre les problèmes liés à la saison de pêche et à la taille des carapaces. Les trois provinces qui partagent la ZPH 25 ont plus précisément décidé de créer un groupe de travail composé de représentants de l'industrie (pêcheurs et transformateurs), ainsi que de fonctionnaires provinciaux et du MPO, chargé de se pencher sur des solutions en matière de taille et de début de saison⁵⁹. Le ministre Olscamp a déclaré : « Alors que nous traversons la crise de l'été dernier, le ministre Ashfield s'est engagé à mettre du personnel au travail sur la question du calendrier de la saison de pêche et des mesures à prendre. [...] Nous attendons sans aucun doute du gouvernement fédéral qu'il revienne vers nous, en tant que province, avec quelques recommandations. Nous pensons que ces deux domaines sont d'une extrême importance pour la bonne santé de nos pêches, dans la ZPH 25 en particulier⁶⁰. »

Le comité a été heureux d'apprendre qu'un groupe de travail chargé a été mis sur pied afin d'examiner ces questions et il espère que le MPO va continuer de travailler avec l'industrie afin de trouver une solution.

Recommandation 4 :

Que Pêches et Océans Canada travaille avec les intervenants de l'industrie de la ZPH 25 afin de trouver une solution fondée sur la science ou d'autres indices au sujet de la taille minimale de la carapace et de la saison de pêche dans cette zone de pêche.

F. Soutenir la pêche du homard par les Premières Nations

À la suite d'un arrêt de la Cour Suprême du Canada de 1999 (*R. c. Marshall*), 34 Premières Nations micmacs et malécites de la région atlantique et de la Gaspésie ont fait leur entrée dans l'industrie de la pêche commerciale et notamment la pêche du homard. Aujourd'hui, les Premières Nations détiennent 3 % des permis de pêche du homard et exploitent trois usines de transformation. Le comité a appris que la pêche du homard représente une importante source de revenus pour les collectivités des Premières Nations et que les pêcheurs des Premières Nations se heurtent à des problèmes semblables à ceux qu'éprouvent les pêcheurs non autochtones.

⁵⁹ Gilles LeBlanc, agent principal de développement de la transformation à la Direction du développement des entreprises, Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêche, Nouveau-Brunswick ([12:15](#)). Richard Gallant, sous-ministre au ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural, Île-du-Prince-Édouard ([12:41](#)).

⁶⁰ ([12:14](#)).

Il a été expliqué au comité que les permis des Premières Nations sont des permis communautaires et non pas individuels. Les revenus générés par la pêche vont à la collectivité plutôt qu'à une seule personne ou une seule famille.

Il va sans dire que les Premières Nations, tout comme le reste du secteur de la pêche, font face au même défi. Par exemple, en 2007, la pêche au homard a représenté plus de 25 p. 100 de tous les revenus de pêche des Premières Nations. (...) Cependant, nos Premières Nations s'efforcent de développer l'expérience et les connaissances nécessaires à notre secteur. C'est un grand défi. Les programmes de soutien du gouvernement sont essentiels.

*Rick Simon, directeur des Pêches,
Atlantic Policy Congress of First Nations
Chiefs (12:163)*

Rick Simon, directeur des Pêches, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs, a dit au comité que les Premières Nations appuient entièrement le Conseil canadien du homard et prennent part activement à son travail. Il a également parlé du programme MDIHA, qui aurait été d'une utilité marginale pour les Premières Nations, entre autres parce que celles-ci ont eu du mal à obtenir d'autres sources de financement, comme l'exige le programme.

Par ailleurs, M. Simon a expliqué que les Premières Nations peuvent obtenir de la formation en planification des affaires, en matière de gestion et de pêche dans le cadre de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique (IPCIA). Cette initiative de 5 ans (2007-2008 à 2011-2012)

avait été reconduite pour un an et devait prendre fin à la fin de mars 2013; elle a été prolongée d'une autre année dans le cadre du dernier budget fédéral. M. Simon a dit que cette formation suscitait beaucoup d'intérêt, ajoutant que l'initiative était d'une importance cruciale pour contribuer au succès des pêches des Premières Nations.

M. Simon a affirmé : « Les Premières Nations font partie de l'industrie du homard et sont prêtes à contribuer à la solution⁶¹. » Il a aussi ajouté que les Premières Nations envisageaient d'entreprendre des projets novateurs, comme la création d'une marque autochtone pour un produit de qualité supérieure qui ferait augmenter la demande du homard vendu par les Premières Nations ou l'établissement de partenariats et de commerce entre tribus avec des organismes autochtones prospères et les États-Unis. Toutefois, il a noté : « Nous n'y sommes pas encore⁶². »

⁶¹ (12:167).

⁶² (12:168).

Le comité comprend que les pêcheurs et les transformateurs des Premières Nations sont relativement nouveaux dans l'industrie du homard. Nous reconnaissons aussi qu'ils font face à des défis économiques et financiers difficiles tandis qu'ils essaient d'accroître la capacité dans ce secteur. Nous sommes heureux de savoir que les Premières Nations appuient le Conseil canadien du homard et nous espérons qu'elles pourront utiliser l'expertise du Conseil autant que nécessaire. Nous accueillons favorablement la prolongation de l'IPCIA et nous pensons qu'un soutien continu du MPO est nécessaire pour accroître les compétences et la capacité des communautés des Premières Nations dans le domaine de la pêche au homard.

Recommandation 5 :

Que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, considère un programme similaire à l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique qui se termine afin d'appuyer les communautés des Premières Nations impliquées dans la pêche du homard.

G. Favoriser la recherche

Le comité a appris au cours de son étude que les débarquements de homard constituent un indicateur de premier ordre de la biomasse. On a ainsi observé, au cours des dernières décennies, une augmentation générale des débarquements qui ont atteint des sommets historiques en 2010 et 2011. Selon certains scientifiques, la hausse des débarquements est le signe d'une biomasse forte et en bonne santé et il n'y a donc pas actuellement lieu de s'inquiéter pour sa conservation. Ainsi Marc Lanteigne, gestionnaire à la Division des ressources aquatiques de la région du Golfe, Pêches et Océans Canada, a déclaré : « Étant donné qu'il y a beaucoup de homards, la conservation n'est pas aussi préoccupante que l'impact sur la ressource. Mais même si la population semble croître, c'est toujours risqué de pêcher 50 % de femelles immatures⁶³. »

D'autres témoins se sont posé la question de savoir si l'augmentation des débarquements de homards ne pourrait pas être liée à l'augmentation de l'effort de pêche, auquel cas il pourrait y avoir un risque de surexploitation de la ressource.

⁶³ [\(12:190\)](#).

Un certain nombre de pêcheurs et de transformateurs ont déclaré au comité que, au cours des dernières années, la température plus chaude de l'eau avait amené les homards à entamer leur mue plus tôt, ce qui a une incidence sur la qualité des homards en termes de rendement en chair. Ils ont également expliqué que des eaux plus chaudes se traduisent par des débarquements plus importants. On ne sait toutefois pas pourquoi on capture davantage de homards. Un témoin s'est posé la question de savoir si les homards n'entreraient pas dans les casiers pour manger l'appât parce qu'ils ne trouvent pas assez de nourriture dans l'océan. Si c'est le cas, cela pourrait avoir une incidence considérable sur la ressource, tant à moyen et qu'à long terme.

Le comité a appris l'existence d'un programme de surveillance de la ressource de homard, mis en place en 1998 à l'Île-du-Prince-Édouard en partenariat avec le MPO et l'industrie. Ce programme a pour objet de recueillir de l'information sur les homards capturés par la pêche commerciale dans le but de surveiller les changements dans la population. Plus de 100 pêcheurs participent à la recherche : ils recueillent quotidiennement des données sur leurs prises de homards, notamment en termes de taille, d'abondance, de types d'appât, de température de l'eau et de capture de femelles œuvées. Sans ce programme, on ne recueillerait que peu ou pas d'information. Depuis 2001, seule la province en assure le financement, même si les données sont partagées avec le gouvernement fédéral. On a fait remarquer que plus d'information sur la ressource permettrait de mieux gérer la pêche du homard de façon durable et à long terme⁶⁴.

Un certain nombre de témoins ont expliqué qu'il est difficile de conserver et de gérer une ressource que nous ne comprenons pas

Le homard est la ressource halieutique la plus importante du Canada, occupant la première position année après année au chapitre de la valeur au débarquement, des recettes d'exportation et des emplois. Le Canada est le plus grand producteur de homard au monde, et la pêche au homard est la principale activité économique de nombreuses collectivités de pêche du Canada atlantique depuis des générations. Pourtant, malgré son importance, il y a encore beaucoup de choses que nous devons apprendre sur cette précieuse ressource si nous tenons à en assurer la viabilité à long terme.

*Patty King, directrice générale,
Fishermen and Scientists Research
Society, mémoire présenté au comité,
30 novembre 2012, p. 4.*

⁶⁴ Richard Gallant, sous-ministre au Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural, Île-du-Prince-Édouard ([12:37](#)).

totallement. Ils ont dit que le Canada doit se faire une idée claire de l'état de la ressource, de ce qui l'affecte et de la façon dont elle est affectée. Selon eux, une telle information permettrait de prévoir ce qui pourrait se produire au cours des prochaines années. Certains témoins, soulignant que le financement des travaux scientifiques avait diminué aux cours des dernières années, ont insisté sur la nécessité, pour les gouvernements fédéral et provinciaux, de réinvestir dans l'étude scientifique du homard.

Étant donné l'importance de l'industrie du homard dans les provinces de l'Atlantique et du Québec, les graves difficultés économiques qu'elle connaît et les incertitudes liées à un contexte en évolution, le comité convient avec les témoins qu'il est de plus en plus nécessaire de procéder à des études scientifiques afin de mieux comprendre la ressource et son milieu, d'améliorer la conservation et la gestion et de contribuer à la durabilité de la pêche. Nous croyons que le MPO peut s'adjoindre un vaste éventail de collaborateurs – pêcheurs, ministères provinciaux des Pêches et instituts de recherche, entre autres – dans le cadre d'un programme de recherche sur la biomasse du homard.

Recommandation 6 :

Que Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les ministères des Pêches des provinces de l'Atlantique et du Québec, l'industrie du homard et les instituts de recherche, entreprenne de développer un programme de recherche sur la biomasse du homard et sur les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la biomasse (prédation, température, effort de pêche, maladie, etc.).

H. Enjeux liés à l'aquaculture

Le comité a entendu des représentants de la Traditional Fisheries Coalition (qui regroupe la Fundy North Fishermen's Association, la Grand Manan Fishermen's Association et la Fundy Weir Fishermen's Association) déclarer craindre que les pesticides utilisés pour lutter contre le pou du poisson dans l'élevage de saumons dans des parcs en filet ne soient mortels pour les homards aux premiers stades de leur vie. Ils ont expliqué que, étant donné le cycle de vie du homard, il pourrait s'écouler huit années avant que l'on ressente l'effet des pesticides sur la pêche. Ils ont également souligné le caractère unique de la baie de Fundy : « C'est le seul endroit dans le monde où on pratique une pêche très lucrative et productive, celle du homard, à proximité des eaux utilisées par l'aquaculture. Nulle part ailleurs on ne pratique l'aquaculture à grande

échelle là où on pêche aussi le homard⁶⁵. »
Conscients de l'importance de l'aquaculture pour leurs collectivités, ils ont déclaré souhaiter que le secteur aquacole devienne plus durable du point de vue environnemental.

Peter Connors, président de l'Eastern Shore Fisherman's Protective Association de la Nouvelle-Écosse, a déclaré que l'emploi de pesticides pourrait faire perdre à la baie de Fundy « son image de lieu où l'on trouve des eaux cristallines ». De son côté, Stewart Lamont, directeur principal, Tangier Lobster Company Limited, a affirmé que l'élevage de saumon dans des parcs en filet engendre des dépôts de nourriture non consommée et de déjections de poisson qui peuvent porter préjudice à l'habitat benthique. M. Lamont a réclamé un moratoire sur toute expansion des parcs en filets jusqu'à ce que soient réalisées des analyses appropriées sur leurs répercussions scientifiques et économiques, et ce, afin de garantir un sain développement de l'aquaculture. D'autres témoins ont recommandé que l'expansion de l'élevage de saumon dans des parcs en filet fasse l'objet d'une surveillance.

Enfin, je dois exprimer notre préoccupation en ce qui concerne la prolifération de la pisciculture à enclos ouvert. Le fait que notre région puisse perdre son image de lieu où l'on trouve des eaux cristallines pourrait nuire à notre commercialisation. Nous craignons également que le recours aux pesticides risque de nuire aux stocks de homards.

Peter Connors, président, Eastern Shore Fisherman's Protective Association, Nouvelle-Écosse ([12:111](#))

Des fonctionnaires du MPO ont déclaré au comité qu'on avait signalé des cas d'utilisation inappropriée de traitements du pou du poisson dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick et que, par conséquent, le MPO collaborait avec Environnement Canada, Santé Canada et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire à l'élaboration d'un régime de réglementation des substances utilisées en aquaculture. Cette réglementation vise « à appuyer le traitement et la lutte responsables contre les agents pathogènes et les parasites du poisson dans les installations d'aquaculture, à gérer la libération des solides décantables et de la matière à demande biologique en oxygène et à protéger les poissons et leur habitat. Ce régime de réglementation vise à établir une approche responsable quant à l'exploitation des installations d'aquaculture et à garantir que cela est fait sans nuire aux autres espèces, comme le homard⁶⁶ ».

⁶⁵ Maria Recchia, directrice exécutive, Fundy North Fishermen's Association ([8:9](#)).

⁶⁶ David Balfour, sous-ministre adjoint principal à la Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada ([8:46](#)).

Des fonctionnaires ont également déclaré au comité que des recherches sont actuellement menées sur les interactions existant entre les pesticides, d'une part, et le homard et d'autres crustacés, d'autre part. Le Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture comporte deux axes de recherche : d'un côté, l'examen de la toxicité des produits chimiques, plus particulièrement pour les homards juvéniles et adultes, et, de l'autre, l'étude de la dispersion autour du site de libération afin de mieux comprendre la concentration des produits chimiques (ou « agents thérapeutiques »)⁶⁷.

Le comité sait que l'aquaculture joue un rôle important dans le développement économique de plusieurs régions du pays. Toutefois, à la lumière des témoignages reçus au cours de son étude sur le homard, nous constatons également que ce secteur d'activité suscite de graves préoccupations environnementales. Par conséquent, le comité examinera ces questions de manière plus approfondie dans le cadre d'une vaste étude sur l'aquaculture qui a été lancée en avril 2013.

I. Emploi dans le secteur du homard

Leonard LeBlanc, président de la Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition (Nouvelle-Écosse), a déclaré au comité que les titulaires de permis de pêche au homard sont de plus en plus âgés et que, pour assurer la durabilité à long terme de la pêche, il faudrait également veiller à garantir, à court et à long terme, la réussite de nouveaux pêcheurs. Or, en raison des faibles prix du homard au débarquement et des frais de lancement élevés, les nouveaux pêcheurs ont du mal à réussir et beaucoup doivent s'endetter lourdement. Il a proposé comme solution de réformer la politique d'octroi de permis du MPO⁶⁸.

Le comité a appris l'existence du Programme des pêcheurs du futur de l'Île-du-Prince-Édouard, mis en place en 2009, qui offre du mentorat et un appui financier aux nouveaux pêcheurs de homard. La formation offerte dans le cadre de ce programme porte sur tous les aspects de la pêche au homard : qualité de la manutention, biologie des homards, commercialisation, transformation, gestion de l'entreprise, chaîne de

⁶⁷ Siddika Mithani, sous-ministre adjointe à la Science de l'océan et des écosystèmes, Pêches et Océans Canada (8:66).

⁶⁸ Leonard LeBlanc, président, Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition, mémoire présenté au comité, 29 novembre 2012.

valeur et sécurité en mer. L'aide financière est quant à elle liée aux prêts que les pêcheurs peuvent obtenir auprès d'institutions financières reconnues⁶⁹.

Les travailleurs des usines de transformation sont également de plus en plus âgés. Le comité a appris que l'âge moyen dans ces établissements est d'environ 55 ans au Nouveau-Brunswick, de même qu'à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. Richard Gallant, sous-ministre au ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural de l'Île-du-Prince-Édouard, a déclaré au comité : « On a souvent dit que nous en sommes à la dernière génération des travailleurs dans les usines de transformation. La jeune génération n'est pas intéressée par ce genre d'emplois. Nous nous trouvons à la croisée des chemins et le secteur de la transformation doit s'orienter vers une plus grande automatisation. Certains progrès ont été accomplis, mais bon nombre des procédés qu'utilisent les usines n'ont pas changé depuis 25 ou 30 ans. On doit consentir d'importants investissements dans l'automatisation compte tenu du manque de main-d'œuvre⁷⁰. »

Le comité a également appris que l'industrie emploie des travailleurs étrangers temporaires dans les usines de transformation du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Nouvelle-Écosse. De plus, de nombreuses usines de l'Île-du-Prince-Édouard embauchent des travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador et du Cap-Breton à titre temporaire.

Par ailleurs, un certain nombre de témoins ont parlé des changements récemment apportés au programme de l'assurance-emploi (AE). Ils ont expliqué que ces changements pourraient avoir des répercussions majeures sur l'industrie du homard dans les provinces de l'Atlantique et du Québec en raison de sa nature saisonnière et du fait que le gouvernement exige désormais de plus longues périodes de travail. À leur avis, ces changements pourraient avoir une incidence sur la pêche et sur la transformation. À titre d'exemple, Keith Sullivan a expliqué : « Ces changements récents feront en sorte qu'il sera difficile pour les gens d'affaires et les propriétaires d'entreprises de garder des employés professionnels. Ces compétences ne sont pas facilement remplacées. On ne peut pas simplement trouver des bons membres d'équipage dans la rue, les payer des salaires bas et obtenir du succès en affaires. C'est impossible⁷¹. » Et Jeff Malloy a ajouté : « Les nouvelles réformes de l'assurance-emploi

⁶⁹ Richard Gallant, sous-ministre au ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural, Île-du-Prince-Édouard ([12:39](#)).

⁷⁰ ([12:46](#)).

⁷¹ ([12:120](#)).

qui viendront auront certainement une incidence sur le secteur de la transformation, qui est une industrie saisonnière. Certaines de ces réformes feront en sorte qu'il sera très difficile pour nous de conserver bon nombre de nos principaux employés qui occupent des postes clés comme des ingénieurs, notamment, dont nous n'avons besoin qu'à certains moments de l'année⁷². »

Le comité croit que les changements apportés récemment au programme de l'AE sont mal compris. Les nouvelles règles aideront les bénéficiaires d'AE à se trouver un autre emploi en leur fournissant de l'information au sujet des possibilités d'emploi qui correspondent à leurs compétences et se trouvent dans leur région. Ces nouvelles règles sont destinées à produire une période de travail plus longue pour les travailleurs saisonniers, tout au long de l'année. L'AE sera accessible, comme elle l'était par le passé, s'il n'y a pas de travail local dans des domaines correspondant à leurs compétences.

⁷² [\(12:140\)](#).

CONCLUSION

Le comité est conscient de l'importance de la pêche au homard dans les provinces de l'Atlantique et du Québec. Nous sommes très encouragés par la volonté collective de tous les intervenants de l'industrie d'entreprendre les changements parfois douloureux, mais toutefois nécessaires pour relever les défis cycliques et structurels de l'industrie du homard. Avec l'assistance des gouvernements, des changements importants ont été apportés notamment dans les domaines de la rationalisation de la pêche, de la qualité, de la constitution d'une image de marque, de la commercialisation, de la traçabilité et de l'écocertification. Les témoignages entendus par le comité portent à croire que cette transition a encore besoin du soutien du gouvernement. Les recommandations du comité vont dans ce sens. D'autres recommandations visent à combler les lacunes au niveau des connaissances sur la biomasse et à améliorer notre compréhension de l'incidence des facteurs qui affectent la ressource du homard. À notre avis, il faut assurer la durabilité économique et écologique de la pêche au homard.

ANNEXE A : HOMARD – TABLEAU PRÉSENTANT LE RÉSUMÉ DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DES PÊCHES

Région	Zone de pêche du Homard ³	Saison de pêche	Nombre de permis	Nombre de casiers	Taille minimale de la carapace	Taille maximale de la carapace	Autres méthodes de conservation
Terre-Neuve-et-Labrador	3	Du 19 mai au 14 juillet	57	200	82,5 mm		Marquage par encoche en V volontaire
	4a	Du 26 mai au 14 juillet	211	200	82,5 mm		
	4b	Du 12 mai au 7 juillet	398	200	82,5 mm		
	5	Du 8 mai au 11 juillet	245	150	82,5 mm		Journaux de bord obligatoires
	6	Du 28 avril au 8 juillet	204	100	82,5 mm		
	7	Du 2 mai au 5 juillet	145	150	82,5 mm		
	8	Du 5 mai au 8 juillet	78	100	82,5 mm		
	9a	Du 5 mai au 1 ^{er} juillet	35	200	82,5 mm		Utiliser les zones fermées (Zones de pêche du homard [ZPH] 4a, 4b, 5, 6, 11, 13b, 14a)
	10	Du 21 avril au 30 juin	331	200	82,5 mm		
	11	Du 21 avril au 23 juin	298	185	82,5 mm		
	12	Du 18 avril au 27 juin	44	135	82,5 mm		
	13a	Du 23 avril au 4 juillet	131	180	82,5 mm	127 mm	
	13b	Du 23 avril au 5 juillet	150	220	82,5 mm		
	14a	Du 5 mai au 2 juillet	188	250	82,5 mm		
14b	Du 5 mai au 2 juillet	226	250	82,5 mm			
14c	Du 12 mai au 9 juillet	5	300	82,5 mm		Il est interdit de pêcher les dimanches (ZPH 4a, 4b, 10, 13b, 14a, 14b, 14c)	
Québec	15	Du 22 mai au 13 août	66	250 casiers traditionnels ou 175 grands casiers	82 mm		
	16	Du 18 mai au 9 août	10		82 mm		
	17a	Du 2 mai au 17 juillet	1	300 casiers	83 mm		Il est obligatoire de

Québec (cont.)				traditionnels ou 210 grands casiers			fournir un rapport d'entrée à une entreprise locale de vérification à quai
	17b	Du 2 mai au 17 juillet	15				
	18b	Du 2 mai au 17 juillet	1	250 pièges traditionnels ou 175 grands pièges	83 mm		
	18c	Du 16 mai au 31 juillet	1				
	18d	Du 16 mai au 31 juillet	1				
	18g	Du 16 mai au 31 juillet	1				
	18h	Du 16 mai au 31 juillet	4				
	18i		Titulaires de permis pour la pêche dans la ZPH 16				
	19a2	Du 12 mai au 21 juillet	8	250	83 mm		Journal de bord électronique obligatoire; Interdiction de lever et d'appâter les casiers plus d'une fois par jour
	19a3	Du 5 mai au 14 juillet					
	19b	Du 21 avril au 30 juin					
	19c1	Du 12 mai au 21 juillet					

Québec (cont.)	19c2	Du 28 avril au 7 juillet					
	20a	Du 28 avril au 5 juillet	91	235	82 mm	145 mm	
	20b	Du 21 avril au 28 juin	69				
	21a	Du 28 avril au 5 juillet	12	235	82 mm		
	21b	Du 5 mai au 12 juillet					
	22	Du 5 mai au 7 juillet	325	279	83 mm		
Golfe	23a	Du 30 avril au 30 juin	674	300	75 mm		Fenêtre/taille maximale des femelles : de 115 à 129 mm; taille maximale du cerceau :152 mm
	23b				75 mm		
	23c				72 mm		
	23d				71 mm		
	24	Du 30 avril au 30 juin	637	300	71 mm		Fenêtre/taille maximale des femelles : de 115 à 129 mm
	25	Du 9 août au 10 octobre	714	Nouveau-Brunswick : 250 Nouvelle-Écosse : 250 Île-du-Prince-Édouard : 240	71 mm		Fenêtre/taille maximale des femelles : 114 mm; taille maximale du cerceau :152 mm
	26a1	Du 30 avril au 30 juin	705	280 (Secteur de la Nouvelle-Écosse, Région du Golfe)/263 (Île-du-Prince-Édouard)	71 mm		Fenêtre/taille maximale des femelles : de 115 à 129 mm

Golfe (cont.)	26a2			275	73 mm		
	26a3			250	76 mm		
	26b, au sud			250	79 mm		
	26b, au nord			218	250		
Maritimes	27	Du 15 mai au 15 juillet	524	275 ¹	81 mm		
	28	Du 30 avril au 30 juin	16	250 ¹	84 mm		Taille maximale du cerceau : 153 mm
	29	Du 30 avril au 30 juin	67	250 ¹	84 mm		Taille maximale du cerceau : 153 mm
	30	Du 20 mai au 20 juillet	20	250 ¹	82,5 mm		Longueur maximale de la carapace : 135 mm (femelles)
	31a	Du 29 avril au 30 juin	73	250 ¹	82,5 mm		Fourchette de tailles protégées (femelles) : de 114 à 124 mm
	31b	Du 19 avril au 20 juin	71	250 ¹	82,5 mm		Marquage par encoche en V ²
	32	Du 19 avril au 20 juin	161	250 ¹	82,5 mm		Marquage par encoche en V ²
	33	Du dernier lundi de novembre au 31 mai	707	250 ¹	82,5 mm		
	34	Du dernier lundi de novembre au 31 mai	985	375/400 ¹	82,5 mm		
	35	Du 15 octobre au 31 décembre; du 1 ^{er} mars au 31 juillet	95	300 ¹	82,5 mm		
	36	Du 2 ^e mardi de	177	300 ¹	82,5 mm		

Maritimes (cont.)		novembre au 14 janvier; du 31 mars au 30 juin					
	37	Partagée entre les ZPH 36 et 38					
	38	Du 2 ^e mardi de novembre au 30 juin	136	375 ¹	82,5 mm		
	38b	Du 30 juin au 6 novembre	''	375 ¹	82,5 mm		
	40	FERMÉE					
	41	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre			82,5 mm		Présence d'observateurs (pêche axée sur les quotas)

- (1) Le nombre maximal de casiers s'applique aux titulaires de permis de catégorie « A ». Les titulaires de permis à temps partiel ou de permis de catégorie « B » et les titulaires de permis en partenariat peuvent exploiter 30 % et 150 %, respectivement, du nombre de casiers associé à un permis complet.
- (2) Le marquage par encoche en V est un programme en cours qui consiste à effectuer une encoche en V sur les homards femelles. Il est interdit d'être en possession de homards portant une encoche en V dans l'ensemble des ZPH, sauf dans les ZPH 27 et 31a.
- (3) Le Règlement de pêche de l'Atlantique comprend les ZPH 1, 2 et 39. Situées au large de la côte du Labrador, les zones 1 et 2 existent toujours mais elles ne procurent pas une abondance commerciale de homard. Les eaux de ces deux zones étaient plus froides que la température la plus basse que le homard pouvait supporter, expliquant ainsi l'absence de pêche active du homard par le passé et aujourd'hui. Ces zones ont plutôt été créées afin de correspondre avec les limites d'autres zones de pêche commerciale pour d'autres espèces (comme le maquereau, le hareng et le capelan). L'établissement de ces zones dans le Règlement représentait un outil pour les zones de gestion à venir advenant le cas où la pêche au homard devienne possible au large de la côte du Labrador. La ZPH 39 était une mince bande située entre les zones 34 et 38. En 1991, à la suite de consultations avec l'industrie, une modification apportée au *Règlement de pêche de l'Atlantique, 1985* a fusionné la zone 39 en grande partie sinon en totalité à la ZPH 34.

Source : Pêches et Océans Canada, 2013.

ANNEXE B : TÉMOINS

Nom de l'organisme et porte-parole	Date
Fundy North Fishermen's Association : Maria Recchia, directrice générale; Sheena Young, directrice de programme.	
Grand Manan Fishermen's Association : Melanie Sonnenberg, directrice de projet; Bonnie Morse, coordonnatrice de projet.	2012.04.24
Fundy Weir Fishermen's Association : Peter Holland, directeur.	
Pêches et Océans Canada : David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Écosystèmes et gestion des pêches; Morley Knight, directeur général, Gestion des ressources, Écosystèmes et gestion des pêches; Siddika Mithani, sous-ministre adjointe, Sciences, écosystèmes et océans; David Gillis, directeur général, Sciences des écosystèmes, Sciences, écosystèmes et océans.	2012.05.08
Pêches et Océans Canada : Nadia Bouffard, directrice générale, Politiques sur les pêches et autochtones, Secteur des Politiques des programmes; Adam Burns, directeur, Gestion des ressources – Atlantique, Secteur des Écosystèmes et Gestion des pêches.	2012.10.30
Conseil canadien du homard : Leonard LeBlanc, président; Stewart Lamont, directeur principal de Tangier Lobster Company Limited; Geoff Irvine, directeur exécutif.	2012.11.06
Gardner Pinfold Consultants Inc. : Michael Gardner, président.	2012.11.20

Agence de promotion économique du Canada atlantique :

Daryell Nowlan, vice-président principal par intérim;
 Wade AuCoin, directeur général, Développement des
 collectivités. 2012.11.27

Gouvernement du Nouveau-Brunswick :

L'honorable Michael Olscamp, MAL, ministre de l'Agriculture, de
 l'Aquaculture et des Pêches;
 Joseph LaBelle, directeur, Direction des politiques, de la
 promotion et des projets stratégiques, Ministère de l'Agriculture,
 de l'Aquaculture et des Pêches;
 Gilles LeBlanc, agent principal de développement de la
 transformation, Direction du développement des entreprises,
 Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. 2012.11.29
 Moncton,
 New
 Brunswick

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard :

L'honorable Ron W. MacKinley, MAL, ministre des Pêches, de
 l'Aquaculture et du Développement rural;
 Richard Gallant, sous-ministre, Ministère des Pêches, de
 l'Aquaculture et du Développement rural;
 Barry MacPhee, directeur, Ministère des Pêches, de l'Aquaculture
 et du Développement rural.

Prince Edward Island Fishermen's Association :

Mike McGeoghegan, président;
 Ian MacPherson, directeur général.

Fish, Food and Allied Workers :

Keith Sullivan, analyste de marchés.

Alliance des pêcheurs professionnels du Québec :

O'Neil Cloutier, vice-président. 2012.11.29
 Moncton,
 New
 Brunswick

Union des pêcheurs des maritimes :

Christian Brun, directeur général;
 Reginald Comeau, coordonnateur régional.

LFA 24 Lobster Advisory Board :

Norman Peters, président, North Shore Fisherman's Association;
 Peter Boertien, président, Eastern Kings Fisherman's Association.

LFA 25 Lobster Advisory Board :

Lee Knox, président, Prince County Fisherman's Association.

Union des pêcheurs des maritimes :

Carl Allen, pêcheur;
Réjean Comeau, pêcheur.

Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie :

O'Neil Cloutier, directeur général.

Eastern Shore Fishermen's Protection Association :

Peter Connors, président.

LFA 26A Lobster Advisory Board :

Bobby Jenkins, président, Southern Kings and Queens
Fisherman's Association.

Western Gulf Fisherman's Association :

Craig Avery, président.

Gulf of Nova Scotia Fishermen's Coalition :

Leonard LeBlanc, président.

Nova Scotia Fishpackers Association :

Marc Surette, directeur général.

Association coopérative des pêcheurs acadiens Ltée. :

Jeff Malloy, chef de la direction et directeur général et président
de l'Association des transformateurs de fruits de mer de l'Île-du-
Prince-Édouard.

Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs :

Rick Simon, directeur des Pêches.

2012.11.30

Moncton,

Homarus Inc. :

Martin Mallet, directeur.

New

Brunswick

Fishermen and Scientists Research Society :

Patty King, directrice générale.

Pêches et Océans Canada :

Marc Lanteigne, gestionnaire, Division des ressources aquatiques;
Stefan Leslie, directeur régional, Gestion des pêches;
Alain Hébert, directeur, Gestion des ressources - centre du Golfe.

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :

Patrick McDonald, sous-ministre adjoint par intérim, Marketing et Développement, Ministère des Pêches et de l'Aquaculture. 2012.12.04

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse :

L'honorable Sterling Belliveau, MAL, ministre des Pêches et de l'Aquaculture; 2013.02.12
Leo Muise, directeur exécutif, Ministère des Pêches et de l'Aquaculture.

ANNEXE C : MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE

Mémoire soumis par la Traditional Fisheries Coalition	2012.04.19
Lettre envoyée par la <i>Fundy North Fishermen's Association</i> au nom de la Traditional Fisheries Coalition	2012.05.01
« La pêche au homard au Canada », présentation de Pêches et Océans Canada	2012.05.08
Présentation du Conseil canadien du homard	2012.05.11
Présentation de Gardner Pinfold Consultants Inc.	2012.11.20
« Fonds accordés par l'APECA à l'industrie de la pêche dans la région de l'Atlantique », présentation de l' Agence de promotion du Canada Atlantique	2012.11.27
Lettre envoyée par le gouvernement du Québec	2012.11.28
« <i>Sustainability of the lobster industry in Atlantic Canada and Quebec</i> », présentation du gouvernement du Nouveau-Brunswick	2012.11.29
Présentation du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	2012.11.29
Présentation de la Gulf Nova Scotia Fishermen's Coalition	2012.11.29
« Recherche concertée sur le homard », mémoire soumis par la Fishermen and Scientists Research Society	2012.11.30
« Plan de conservation (décembre 2009) », mémoire soumis par le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie	2012.12.05
Renseignements complémentaires fournis par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	2012.12.06
Lettre envoyée par M. Donald Martin, pêcheur (à titre personnel)	2012.12.08
Renseignements complémentaires fournis par l' Agence de promotion du Canada Atlantique	2012.12.12
Lettre envoyée par la Grand Manan Fishermen's Association Inc.	2012.12.20
Renseignements complémentaires fournis par Pêches et Océans Canada	2013.01.14
Lettre envoyée par Clearwater	2013.01.28
Mémoire soumis par l' Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec	2013.02.07
Lettre envoyée par M. Omer Duplessis, pêcheur (à titre personnel)	2013.02.25

WITNESSES

Tuesday, May 28, 2013

Fisheries and Oceans Canada:

Guy Beaupré, Director General, Aquaculture Management Directorate, Program Policy;

Eric Gilbert, Executive Director, Aquaculture Operations, Ecosystems and Aquaculture Management;

Jay Parsons, Director, Strategic and Regulatory Science Directorate, Ecosystems and Oceans Science Sector.

Tuesday, June 4, 2013

Canadian Aquaculture Industry Alliance:

Bruce Hancock, Member of the Board of Directors and Executive Director of the Aquaculture Association of Nova Scotia;

Ruth Salmon, Executive Director.

TÉMOINS

Le mardi 28 mai 2013

Pêches et Océans Canada :

Guy Beaupré, directeur général, Direction générale de la gestion de l'aquaculture, Politiques relatives aux programmes;

Eric Gilbert, directeur exécutif, Opérations aquacoles, Écosystèmes et gestion de l'aquaculture;

Jay Parsons, directeur général, Stratégies et régulation des sciences, Secteur des sciences des écosystèmes et des océans.

Le mardi 4 juin 2013

Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture :

Bruce Hancock, membre du conseil d'administration et directeur général, Aquaculture Association of Nova Scotia;

Ruth Salmon, directrice générale.